

Sous la direction de
JEAN-PAUL BOZONNET
et **JOEL JAKUBEC**

L'écologisme **à l'aube du XXI^e siècle**

De la rupture à la banalisation ?



georg
EDITEUR

LE MONT-BLANC

FV

Collection Stratégies énergétiques, Biosphère & Société

Stratégies énergétiques, Biosphère & Société (SEBES)
Professeur Ivo Rens, Faculté de droit, Université de Genève, CH-1211 Genève 4

Collection dirigée par

Ivo RENS, professeur au Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques, Faculté de droit, Université de Genève; Joel JAKUBEC, théologien, pasteur de l'Eglise protestante de Genève, DES en démographie économique et sociale; Philippe LEBRETON, professeur émérite de biologie végétale, Université Claude Bernard Lyon 1.

Membres de la direction

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, professeur, Département de droit international public, Faculté de droit, Université de Genève; Fabrizio CARLEVARO, professeur d'économétrie, Faculté des sciences économiques et sociales, directeur du Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, Genève; Hubert GREPPIN, professeur de biochimie et physiologie végétales, Faculté des sciences, membre du Bureau du Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement, Genève; Jacques GRINEVALD, chargé de cours, Institut universitaire d'études du développement, Genève; Louise LASSONDE, docteur en démographie de l'Université de Montréal, consultante internationale et coprésidente de la Fondation du Devenir, Genève; Jean-Paul MARECHAL, maître de conférences en science économique, chercheur au Laboratoire d'économie et de sciences sociales, Université de Rennes 2 Haute Bretagne; Franco ROMERIO, collaborateur scientifique, Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, Genève; Jean UNTERMEIER, professeur, directeur de l'Institut de droit de l'environnement, Université Jean Moulin Lyon 3; Hendrik Ph. VISSER'T HOOFT, professeur émérite de philosophie du droit, Université d'Utrecht.

Conseillers de la direction

François BIANCHI, docteur en droit, notaire, Aigle; François BURNIER, médecin, docteur en médecine de l'Université de Bâle; Caroline DOMMEN, juriste, Genève; Charles P. ENZ, professeur honoraire de physique théorique, Faculté des sciences, Université de Genève; Richard GRANTHAM, professeur émérite de biologie, Institut d'évolution moléculaire, Université Claude Bernard Lyon 1; Alain PAPAUX, juriste, DES en philosophie, maître-assistant, Faculté de droit, Université de Lausanne.

Sous la direction de
Jean-Paul Bozonnet et Joel Jakubec

Université Pierre Mendès France, Grenoble
Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles
CIDSP, USR707 du CNRS, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
Revue *Silence*, Lyon

L'écologisme **à l'aube du XXI^e siècle**

De la rupture à la banalisation ?



DANS LA MÊME COLLECTION

Ivo Rens et Joel Jakubec éd.

*Le droit international face à l'éthique
et à la politique de l'environnement*, 1996, 272 p.

Ivo Rens et Joel Jakubec éd.

*Radioprotection et droit nucléaire. Entre les contraintes économiques
et écologiques, politiques et éthiques*, 1998, 416 p.

La revue *SEBES*, transformée en la présente collection, a publié les cahiers suivants envisagés sous les angles technologique, sociétal et éthique: «Le nucléaire contre l'effet de serre ?» (1990), «La radioactivité et le vivant» (1990), «L'utilisation rationnelle de l'énergie I et II» (1991-1992), «L'explosion démographique contre le développement durable» (1994), «Le soleil pour un développement durable» (1995).

Maquette & mise en pages: atelier weidmann, Versoix

© 2000 Georg Editeur, Editions Médecine et Hygiène, département livre,
46 chemin de la Mousse, 1225 Chêne-Bourg/Genève

Droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

ISBN 2-8257-0701-5

Sommaire

Introduction	11
<i>Jean-Paul Bozonnet</i>	
Histoire d'une rupture	11
Mythe et banalisation	13
Plan de l'ouvrage	17
Ont collaboré à ce volume	26

Première partie
OPTIONS FONDAMENTALES

La question de la nature	31
<i>Philippe Lebreton</i>	
L'homme en situation	31
L'idée de nature	33
L'Homme est sorti de la Nature... ..	35
L'Homme n'est plus le centre du Monde	36
Le monde matériel est fini: la «finitude spatiale»	37
L'Homme est mortel: la «finitude temporelle»	38
Conclusion	39
Le travail en crise, la croissance en question	43
<i>Daniel Cérézuelle</i>	
Le travail: une activité pluridimensionnelle	43
<i>Qu'est-ce que le travail?</i>	43
<i>Travail autonome et travail pour l'échange</i>	45
<i>Le droit au travail</i>	48
Rompre avec l'économicisme	49
<i>Ne plus raisonner seulement en termes d'emploi</i>	49
<i>Contre l'utopie techniciste: le droit à «faire»</i>	50
<i>Un travail écologiquement responsable</i>	51
<i>Remettre en cause la croissance</i>	52
<i>Pour établir la démocratie dans le travail</i>	53

Ecologisme et pacifisme	55
<i>Hervé Ott</i>	
Le <i>Cun</i> , fondé à partir de la résistance du Larzac	55
Approche constructive des conflits, énergies renouvelables et démocratie	57
La guerre et son environnement ont changé de visage	58
Obstacles à une convergence des mouvements d'écologie et de paix	59

Deuxième partie

COMPOSER AVEC LE POLITIQUE

Quel projet pour l'écologisme: libéral, libertaire, étatique ?	63
<i>Dominique Allan Michaud</i>	
Du conservatisme au progressisme	64
Un concept vague pour une société écologique: l'alternative ..	66
Un mot qui cristallise les volontés	67
L'alternative: bilan historique des actions derrière le mot	70
Après l'entreprise alternative, le parti alternatif?	73
Un écologisme «libéral-libertaire»?...	75
ou alternatif?	78
ou libéral-étatique?	81
Quelle majorité pour le «choix de la vie»?	84
Partis politiques et transgressions écologistes	89
<i>Michel Hastings</i>	
La politique ou l'art de marquer un territoire	90
Une entreprise d'assignation à résidence	92
<i>L'insoutenable absence d'une étiquette politique</i>	92
<i>La réintégration dans les enjeux du passé</i>	94
Une entreprise de négation du droit à l'existence	95
<i>La captation des thèmes écologistes</i>	95
<i>Des stratégies de redéfinition du sens</i>	97
Les Verts du Québec: un mouvement qui se diffuse dans les divers secteurs institutionnels de la société	99
<i>Jean-Guy Vaillancourt</i>	
La prise en compte de l'écologie par la société	100
La «professionnalisation» du mouvement vert	101
La diffusion de l'écologisme dans les sphères institutionnelles	103

Les ambiguïtés de l'institutionnalisation	107
Une nébuleuse progressiste pour fédérer défense de la nature et social	108
Les différentes dimensions du développement durable	110
L'institutionnalisation n'est pas toujours un paradis perdu	112

Troisième partie

LES ACTEURS DE L'ÉCOLOGISME

Communautés, coopératives, entreprises alternatives, SEL	119
---	------------

Michel Bernard

Les systèmes d'échanges locaux	120
Les coopératives d'achat et de production	120
Les entreprises alternatives	122
Les éco-villages	122
Les communautés	123
Initiatives collectives et imaginaire écologiste	125
De l'imaginaire collectif à l'initiative individuelle	125
Le silence de la «pensée unique»	126

Enquête sur les écologistes en France: l'entrée dans le mouvement et l'engagement politique	129
--	------------

Mimmo Pucciarelli

L'enquête, sa conception, sa représentativité	129
Carte d'identité de l'écologiste	131
<i>Vieillessement et féminisation</i>	131
<i>Milieu d'origine et commune de résidence</i>	131
<i>Structure familiale</i>	132
<i>Celui qui croyait au Ciel, celui qui n'y croyait pas</i>	132
<i>Des professions hautement diplômées, liées à l'écologie</i>	133
L'entrée en écologie: les grands courants	134
<i>L'influence des revues et des livres</i>	135
<i>Le choc de l'image et du son</i>	137
<i>L'interpellation des événements</i>	140
<i>Le flou de la socialisation des origines</i>	141
Quel engagement politique ?	142
<i>Attitude envers les partis et organisations écologistes</i>	142
<i>Attitudes envers les partis ou organisations autres qu'écologistes</i>	144
Conclusion	146

La normalisation de l'écologisme: comparaison des associations vertes en France et en Allemagne	149
<i>Pierre Jacquot</i>	
Emergence et développement des associations écologistes	150
<i>Les fédérations associatives nationales de l'environnement et de la nature</i>	150
Le BUND, une association beaucoup plus imposante que FNE	150
Les meilleurs atouts organisationnels du BUND	151
La préférence environnementaliste du BUND, facteur de développement	152
Enfin l'environnement, une thématique qui peut concerner l'ensemble des citoyens	153
Pourquoi le choix de défendre la nature plutôt que l'environnement ?	153
<i>Les instituts scientifiques indépendants</i>	157
L'Öko-Institut, un institut scientifique plus développé que la CRII-RAD	157
La diversité des compétences de l'Öko-Institut	158
L'Öko-Institut: un mode de travail scientifique qui favorise la diversification	159
Origine historique des différences entre l'Öko-Institut et la CRII-RAD	160
L'absence de l'équivalent de l'Öko-Institut en France	167
La fondation de la CRII-RAD à la fin des années 1980	168
Bilan de la comparaison entre l'Öko-Institut et la CRII-RAD	170
<i>Greenpeace</i>	172
Le géant allemand et le petit français	172
L'image négative de Greenpeace en France	173
Ecologisme et économie, un mariage plus envisageable en Allemagne ?	176
<i>Le rôle précoce de l'Öko-Institut</i>	177
<i>Le but des associations allemandes: forcer les entreprises à produire plus « vert »</i>	177
<i>Greenpeace conjugue la confrontation aussi sur le mode de la démonstration</i>	178
<i>Le BUND promeut des produits moins polluants et propose une réforme fiscale</i>	180
<i>La taille et la légitimité insuffisantes de Greenpeace France et de FNE</i>	181
Conclusion	181

Les convictions écologistes en Europe :	
les acteurs et leur vision du monde	185
<i>Jean-Paul Bozonnet</i>	
Objectifs et méthodes	186
Comment définir et mesurer les convictions écologistes ?	187
<i>La conscience environnementale</i>	187
<i>L'engagement dans l'action naturaliste ou environnementale</i> .	189
L'acceptation d'un engagement financier	189
Les pratiques environnementales individuelles directes	191
Les pratiques environnementales à dimension collective	192
Le soutien à la transformation écologiste de la société	194
<i>Vers une définition des convictions écologistes</i>	196
Les convictions écologistes confrontées aux autres idéologies ..	198
<i>Idéologies chéries, idéologies haïes</i>	198
<i>Les répulsions idéologiques des écologistes</i>	200
<i>Qui est allergique à l'écologisme en Europe?</i>	202
Qui sont les écologistes européens ?	204
<i>Les jeunes et la voie de la socialisation</i>	205
<i>Le niveau d'études et l'élargissement de la connaissance</i>	206
<i>Une aspiration des catégories socioprofessionnelles aisées ?</i> ..	208
Conclusion	209

Quatrième partie

PENSER L'ÉCOLOGISME

Conception du temps et dimension éthique de l'écologisme	217
<i>Joel Jakubec</i>	
Temps cyclique – temps acyclique	217
L'éthique se devrait d'être relationnelle	220
L'éthique se devrait d'être globale	221
L'éthique se devrait d'être prospective	221
Conclusion	223
 Crise de l'idéologie économique	
et dépassement de la modernité	225
<i>Dominique Bourg</i>	
Les composantes de l'idéologie économique	225
L'héritage recueilli par l'idéologie économique	228
La crise de l'idéologie économique	230
La pensée écologiste, réponse à la crise de l'idéologie	
économique	233

De la diversité des modes d'engagement des personnes dans la nébuleuse écologique: tentative de réduction	237
<i>André Micoud</i>	
Les formes concrètes du cadre: invitation	
à une distanciation première	239
<i>Un colloque qui réunit des universitaires et des militants</i>	239
<i>Une question posée en termes d'alternative entre « rupture » ou « banalisation »</i>	240
<i>Une scène organisée pour interdire de répondre à la question posée</i>	240
La posture écologiste comme protestation	
et comme énonciation	241
<i>La figure de l'expert-militant</i>	242
<i>L'énonciation écologique comme institution de la réalité</i>	246
Nouvelle articulation connaissance-action	
et nouveau rapport au temps	249
<i>Quelle représentation de la connaissance est-elle en cause?</i> ..	249
<i>Quelle nouvelle représentation du temps?</i>	251

Introduction

Jean-Paul Bozonnet

Histoire d'une rupture

L'écologie comme discipline scientifique a été fondée dans la mouvance de Charles Darwin, par Ernest Haeckel en 1866. Dès cette époque, des associations de défense de la nature ont éclos, se sont épanouies, puis fanées lentement, avec parfois des surges tardifs jusqu'à nos jours. Sociétés savantes le plus souvent, elles portaient un intérêt exclusif à l'ornithologie, la botanique ou l'entomologie; cependant d'autres déjà se constituaient en groupes de pression, enflammaient les protestations populaires contre la destruction des forêts, l'équipement en chemin de fer ou les téléphériques.

Dès la fin du XIX^e, des réponses administratives ont été apportées avec des mesures de protection en Europe et aux Etats-Unis: en 1872, le Congrès américain décrétait la sauvegarde du parc de Yellowstone, et en France, en 1913 fut créée la première réserve de nature avec le «Parc National de la Bérarde». Eveil à l'écologie politique déjà? En tout cas, plus fréquemment qu'on ne le dit, des organisations politiques ont intégré à leur programme le retour à la nature, du moins telle qu'elles l'imaginaient; c'est le cas notamment de plusieurs partis agrariens d'Europe du Nord, sans parler de quelques régimes peu présentables des années trente! En fait, l'écologie pénètre le politique comme de nombreux courants littéraires, philosophiques ou religieux: le romantisme, un certain protestantisme, l'idéal bouddhiste ou de Gandhi. Quelle que soit leur interprétation, des monastères ou de petites communautés isolées telles que *l'Arche* à la fin des années quarante revendiquaient l'exigence d'une vie naturelle et l'écologie comme principe.

Ainsi depuis longtemps une forme d'écologisme s'était répandue dans la société industrielle: dans l'économie avec le tourisme et la nostalgie de la mer, de la montagne, des traditions rurales, dans la politique

avec les velléités de retour à la terre «qui ne ment pas», dans l'administration avec la frénésie de reboisement du XIX^e et la création des parcs naturels, et même dans la science biologique avec l'austère discipline fondée par Haeckel... Ces orientations sociopolitiques s'accordent avec une structure idéologique qui leur sert de toile de fond, et qui parcourt la littérature depuis le XVIII^e, le rousseauisme avec ses rêves de retour à la nature. De Rousseau à Lanza del Vasto, en passant par quelques autres grands noms, tout semble donc déjà avoir été écrit par l'histoire avant 1950 en matière d'écologie. Aurait-on simplement oublié ?

En réalité, c'est un phénomène historique radicalement nouveau qui surgit à la fin des années soixante, que l'on s'accorde à désigner sous le terme vague de mouvement écologiste ; celui-ci apparaît avec le recul comme une idéologie majeure de cette fin de siècle. En quoi ce mouvement d'idées est-il fondamentalement original et constitue-t-il une rupture ? L'idéal de la nature avait tourmenté les artistes, imprégné les religions, fait rêver des pans entiers de l'opinion ; la question de l'environnement avait fourni des raisons d'agir aux administratifs, nourri les discours des politiques et même donné l'heureuse occasion de créer une sous-discipline à quelques biologistes. En somme ce que nous appelons aujourd'hui l'écologie n'avait-il pas déjà pénétré le moindre recoin des différents secteurs de la société ? Cependant cette préoccupation de défense de la nature et de l'environnement demeurerait toujours un thème fragmentaire, inféodé à quelque autre grand principe et ne constituait pas à elle seule le fondement d'une idéologie : les esprits naturalistes ou protecteurs demeuraient sous la tutelle des différentes variétés de spiritualisme, libéralisme, socialisme ou idéologies réactionnaires. Aucun d'entre eux n'avait la hardiesse de se hasarder seul, sans le parapluie protecteur de quelque grande idéologie, avec pour tout viatique l'idéal de la nature.

C'est pourtant ce que les esprits dans la seconde moitié du XX^e siècle ont osé : émanciper le concept de nature de ses principes tutélaires et le rendre autonome. Ils le placent ainsi au centre de la pensée, plus ou moins dominant selon le degré de fondamentalisme écologique. Ce faisant, à la fois ils opèrent une rupture et fondent l'écologisme comme *holisme*. Rupture avec les idées passées : l'écologisme se sentira mal à l'aise dans les idéologies désormais révolues de l'aventure industrielle, et il revendiquera constamment le fait de se trouver «ailleurs». Vision du monde holistique : en effet, la nature devient alors le principe qui oriente toute l'existence. Ceux que l'on va dorénavant appeler familièrement les *écologes* ne s'intéressent pas seulement au milieu naturel ou à l'environnement, mais à tous les aspects du quotidien,

pratiques et intellectuels ; leur discours englobe aussi bien la vie privée que publique, et concerne les dimensions scientifiques, politiques ou religieuses. Le mot d'ordre « agir local, penser global » indique assez clairement que le but est de transformer à la fois les comportements individuels, microsociaux et la planète tout entière ; enfin le slogan du « développement durable » dévoile l'ambition de maîtriser l'avenir dans sa totalité, à partir d'une interprétation écologiste du passé.

Quand débute exactement cette grande utopie ? Plusieurs dates peuvent en marquer l'origine. Aux États-Unis, c'est la parution du livre de Rachel Carson¹, *Silent Spring*, qui a produit le déclic dans l'opinion en 1962 ; en France on rappelle le plus souvent mai 68 comme événement fondateur, mais c'est là une vérité trop générale et deux autres actions inaugurales peuvent être citées : la bataille contre le déclassement d'une partie du Parc de la Vanoise, en 1969 et la première campagne électorale des écologistes en 1974 avec René Dumont. Enfin dans tous les pays développés, y compris au Japon, les mêmes types de mouvements voient le jour, chaque fois dans des circonstances historiques particulières, et sous des formes spécifiques.

Mythe et banalisation

Rupture initiée dans les années soixante et perspective holistique, tels sont les constats de base sur lesquels se sont appuyés les auteurs de ces contributions sur l'écologisme. A partir de là deux questions essentielles ont été posées, celle du mythe et celle de sa banalisation.

La question du mythe est sans doute séduisante, mais aussi la plus singulière et la plus difficile. A l'heure où certains penseurs² ne jurent que par la postmodernité et commentent la disparition des « grands récits », le discours écologiste n'est-il pas la forme contemporaine de l'un d'entre eux ? Comme les prophéties du XIX^e, le discours écologiste émet un diagnostic de crise sur la société contemporaine ; il prévoit des évolutions catastrophiques et préconise des réorientations sociales radicales : comme elles, il s'inscrit donc dans une temporalité, une histoire, et se constitue en récit. Comme tous les holismes, il projette une « vision du monde » à visée mondiale, qui englobe la vie quotidienne dans ses aspects les plus triviaux, tels que la nourriture et les transports individuels, jusqu'aux problèmes de la planète tout entière comme l'expansion industrielle ou l'effet de serre. D'ailleurs l'écologisme ne s'occupe pas seulement du saccage de la nature, mais il réagit aussi contre la dégradation du lien social, et propose de nouveaux

rapports fondés sur plus de justice et de convivialité : il rime avec pacifisme et tiers-mondisme.

Bien plus, ce discours global insiste sur l'urgence de l'action et met en jeu la survie. Comme les messianismes, il appelle une conversion personnelle dans le mode de vie de tout un chacun, une vraie rupture avec les comportements gaspilleurs et destructeurs. Enfin l'écologisme comporte aussi une indépassable dimension affective et symbolique ; il mobilise les ressorts de l'imaginaire, éveillant la nostalgie des origines, et répondant à des aspirations beaucoup plus profondes que la simple rationalité de la protection de l'environnement, tout en renouvelant des thèmes empruntés à des idéologies anciennes. Il correspondrait alors à l'émergence d'un mythe, non pas au sens vulgaire de chimère ou de mensonge, mais au sens fort d'un système d'idées structurant et mobilisateur, d'une vision du monde en rupture avec la société industrielle. Comme les mythes d'ailleurs, ne s'appuie-t-il pas sur un fondement transcendant, proche de la pensée religieuse ?

La seconde question, celle de la banalisation, relève d'enjeux plus classiques. En effet, le jaillissement des nouvelles sources d'idées se dilue en ruissellement, puis, par les processus de l'institutionnalisation, les torrents se réunissent en un long fleuve plus ou moins tranquille, avant de s'engloutir inexorablement dans la vase des deltas... Bref, la loi de l'entropie gouverne aussi les idéologies. Qu'en est-il aujourd'hui de cette rupture mythique opérée par l'écologisme quelques décennies en arrière ? N'est-elle pas l'objet d'une banalisation ?

Banalisation d'abord dans l'acceptation toujours plus grande des opinions occidentales, pour lesquelles l'exigence de qualité de l'environnement devient une évidence consensuelle. Après avoir été une aspiration et une revendication militante des nouvelles classes de la société postindustrielle selon Touraine³, l'écologisme serait devenu l'une des composantes ordinaires du postmatérialisme selon Inglehart⁴, victime de son succès en quelque sorte. Cette conquête de l'opinion a été bien comprise par les médias qui se servent de l'imaginaire écologiste : la vie des animaux, surtout lorsqu'il s'agit d'espèces symboliques comme les ours ou les baleines, fait le bonheur des émissions télévisées, tandis que les batailles de *Zodiac*, mises en scène par *Greenpeace*, alimentent à période régulière les journaux d'actualité. Cette mise en forme médiatique altère-t-elle le projet écologiste et comment ?

Banalisation dans la politique, l'administration et l'économie ensuite. La pression de l'opinion pousse aussi les partis à intégrer les thèmes environnementaux dans leurs programmes : « écologisation » de la politique ou plus simplement récupération d'une clientèle électorale ? Quoi qu'il en soit, ces pages laisseront une grande place à la façon

dont l'écologisme entre ou refuse d'entrer en politique, avec, sous-jacent, l'éternel duel entre *Fundis* et *Realos*. Mais la banalisation, c'est aussi l'assimilation des problématiques écologiques et leur traitement par l'administration, et du même coup, la transformation parfois des militants de la première heure en experts. Enfin c'est la récupération par les entreprises, notamment les plus polluantes, qui se sentent obligées de «verdir» leur processus de production et leur produit: sans doute sont-elles amenées à modifier effectivement l'un et l'autre, mais quelquefois ne se contentent-elles pas aussi de construire des stratégies de communication en faisant appel à l'inusable imaginaire écologiste ?

Récupération par l'économie marchande ou par les organisations politiques, intégration dans les institutions administratives ou médiatiques, la banalisation ne conduit-elle pas à combler le fossé creusé par la rupture avec les vieilles idéologies ? Elle risque en tout cas de transformer en idées ordinaires une inspiration originale, et de normaliser une pensée qui semblait incompatible avec la société telle qu'elle est. La communication de masse transforme ces idées en images *clean* pour faire de l'audience ; l'utilisation des thèmes environnementaux par les partis en font des slogans creux pour racoler la clientèle électorale ; la prise en compte de l'écologisme par les administrations et les entreprises le réduit à de la gestion rationnelle, voire à un outil marketing ; bref toutes ces formes d'institutionnalisation font entrer l'écologie dans la réalité, mais l'accomplissement de l'écologisme réel contredit les valeurs originelles de ce que nous avons appelé le «mythe».

Ces valeurs peuvent-elles résister à l'instrumentalisation par la communication, la politique ou l'économie ? Sans doute existe-t-il des expériences alternatives qui sont irrécupérables par les institutions, entreprises, partis ou mass médias ; des idées fortes rebelles à toute diffusion sous forme de stéréotypes dans l'opinion. En somme, si une part du mythe écologiste est soluble dans la «postmodernité», nous faisons le pari que certaines valeurs qu'il contient y demeurent définitivement réfractaires.

Notes

1. Rachel Carson, *Silent Spring*, Boston, G. K. Hall & Company, 1998, 368 p.
2. Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Ed. de Minuit, 1979, 109 p.
3. Alain Touraine, Z. Hegedus, F. Dubet, et M. Wieworka, in *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, 373 p.
4. Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993, 576 p.

Plan de l'ouvrage

Cet ouvrage est la publication des actes du colloque «*Le mythe écologiste: de la rupture à la banalisation*», qui s'est tenu les 19, 20 et 21 novembre 1998, à l'Université Pierre Mendès France, à Grenoble.

Le colloque a été organisé par :

- le Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, du département de Sociologie,
- le CIDSP, USR707 du CNRS, laboratoire de recherche à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,
- la revue *Silence*,

avec le concours de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de l'Isère.

Cette publication est la suite d'une démarche originale initiée au département de sociologie de l'Université Pierre Mendès France pour la préparation d'un colloque fin 1998. Elle a consisté à faire travailler ensemble des universitaires et des militants écologistes pendant deux années successives. Sans rien renier de leurs rôles respectifs, «activist» et «academic» ont réalisé des échanges fructueux dont témoignent à la fois le colloque et le présent ouvrage. Les militants ont pu confronter leurs expériences aux travaux des chercheurs universitaires; ces derniers n'ont fait que remplir l'une des missions centrales de l'Université: contribuer à la diffusion du savoir et à la réflexion au service des citoyens à l'extérieur de l'Université.

Les principaux artisans de cette collaboration, qui ont défini la problématique du colloque et lui ont donné son orientation intellectuelle, sont: Michel Bernard, Jean-Paul Bozonnet, Pierre Jacquot, Joel Jakubec, Alain Pessin, Sylviane Poulenard, Mimmo Pucciarelli, Albert Tauveron.

Treize textes des intervenants du colloque nous sont parvenus. Nous les reproduisons tels quels, sous la responsabilité de ceux qui les ont prononcés dans l'amphithéâtre, puis rédigés, en respectant dans la

mesure du possible leur typographie. Avec parfois les méandres de la réflexion en train de se faire, exigeante, et les concepts accouchés au forceps, difficiles d'accès; avec surtout les affirmations provocatrices de débats et de contestations virulentes, dont les participants gardent le souvenir vivant et chaleureux.

La question du mythe s'est révélée plus difficile que prévue. Peu d'intervenants l'ont abordée et le plus souvent à la marge, pas vraiment comme concept, et sans que l'on en perçoive les enjeux. L'un d'eux s'étonne même que le mot présente quelque intérêt et ne pense pas qu'il apporte quoi que ce soit à la compréhension de l'écologisme aujourd'hui. En revanche la question de la banalisation, avec son pendant, l'institutionnalisation, constitue le fil rouge qui relie entre elles la plupart des interventions, et leur donne leur cohérence.

La première partie de ces actes fera le point sur les options fondamentales de l'écologisme: quels sont les principes de base qui en font une pensée originale, et même radicalement nouvelle, avant les avatars de la banalisation?

Philippe Lebreton, biologiste et fondateur de la FRAPNA, commence par la question de la nature et les 70 000 générations qui sont les branches de l'arbre généalogique auxquelles s'accroche *homo*; celui-ci est devenu *sapiens* seulement depuis 1000 générations. Sagesse bien trop récente pour être crédible! Il s' imagine au centre de l'univers, mais au fil du temps l'histoire le déniaise, le faisant transiter douloureusement de l'âge théologique selon Auguste Comte à l'âge scientifique. Copernic, Christophe Colomb jadis, enfin Darwin l'amènent à la conscience de sa place dans la nature, espèce parmi les espèces, prisonnier d'un espace limité, d'un temps fini et d'une civilisation mortelle. C'est dans cette décentration au sens de Piaget que réside la rupture fondamentale opérée par l'écologisme. Une bonne définition de la nature montre que *homo* est cet être mi-naturel, mi-artificiel, *naturficiel* dit Philippe Lebreton, capable de détruire son milieu mais aussi d'accroître la *néguentropie* pour compenser. D'où la morale de l'Histoire fondée sur trois principes: synthèse, modestie, et précaution...

Puisque l'écologie ne va pas sans sa dimension humaine, après le biologiste, le philosophe. Daniel Cérézuelle traite de la place du travail, essentielle justement, non parce qu'il occupe une place immense dans notre vie, comme le postulaient les idéologies du XIX^e; mais parce que c'est par lui que nous transformons la nature et nous transformons nous-mêmes. Daniel Cérézuelle commence par définir ce qu'est le travail «bon», lequel permet de se nourrir certes, mais aussi de se

construire, grâce à l'autonomie et à l'échange. Jusque-là le discours est facile à entendre. Mais le consensus s'effrite lorsqu'il affirme que l'emploi ne peut être privilégié aux dépens du contenu du travail. Et la rupture avec les anciennes idéologies est consommée lorsqu'il propose de limiter la productivité et la compétition, lorsqu'il refuse une croissance qui se paie en détruisant les ressources non renouvelables et en rendant invivable notre « maison » terrestre. Daniel Cérézuelle frappe fort : comme Jacques Ellul, il affirme que le progrès technique indéfini est chose mauvaise, qu'il faut absolument freiner l'innovation, et stopper le développement car il tue l'emploi ; l'emploi qui au bout du compte nous procure le travail, source de contrainte et expression de la nécessité, « bonne » elle aussi car le loisir ne ferait que nous infantiliser par sa frivolité et son insignifiance.

Quant à Hervé Ott, l'un des fondateurs du *Cun* du Larzac, ce n'est plus seulement à théoriser la rupture qu'il nous invite, mais à l'éprouver dans la pratique. *Cun* est un terme occitan qui signifie le « coin » : c'est le nom que s'est donné cette communauté écologiste et non-violente installée dans une ancienne ferme du Larzac depuis la fin des années soixante-dix, squattée lors des luttes qui ont opposé les paysans de la région à l'armée française. Centre de formation à la non-violence, le *Cun* est fondé sur une conception globale de la vie qui relie organiquement l'écologisme au pacifisme et à l'autogestion. Hervé Ott montre à quelles conditions le *Cun* peut réaliser concrètement ces objectifs par l'éducation à la non-violence et à la démocratie au quotidien, enfin par la promotion et la mise en œuvre d'énergies renouvelables. Il souligne aussi combien la voie vers l'écologisme pratique est étroite et semée d'embûches.

La deuxième partie de ces actes traite de la manière de composer avec le politique : une fois définis les grands objectifs, il faut s'intéresser aux moyens de les mettre en œuvre, et banaliser l'écologisme, c'est inévitablement se heurter à la question de l'Etat.

Mais comment les écologistes s'y prennent-ils avec l'Etat ? Telle est la question à laquelle se propose de répondre Dominique Allan Michaud, chercheur à l'ENS. Il montre la valse hésitation et le brouillard idéologique devant les stratégies possibles. Ce qui n'est guère étonnant compte tenu des origines politiques contrastées du courant écologiste, qui l'amènent à se réfugier dans des concepts vagues mais fédérateurs, comme celui d'alternative. Concept qui conduit au refus de l'Etat et à la mise en pratique immédiate des principes écologistes pour construire un autre modèle de société ; l'idée a donné le jour à une multitude de micro-entreprises au bilan toutefois beaucoup

plus modeste que celui des expériences socialistes du XIX^e. Cependant les écolos ne sont pas seuls à prôner le dépérissement de l'Etat, et, chemin faisant, ils rencontrent les libertaires, de vieux routards qui ont déjà beaucoup planché sur la question, et surtout, embusqué au bord du sentier, le diable libéral, toujours tentateur. Au final, cela n'empêche pas la plupart des élus *Verts* de proposer des séries de mesures sociales et de contrôle administratif, lesquelles ne font qu'ajouter à la puissance du Léviathan. Alors quel projet pour l'écologisme : libéral, libertaire ou étatique ?

Comment l'Etat, ou plutôt le système politique, s'y prend-il avec les écologistes ? Michel Hastings, politologue, nous fait pénétrer dans les arcanes de la stratégie des partis français. L'entrée d'un nouveau venu dans le champ est forcément source de désordre, surtout lorsqu'il proclame une rupture totale et annonce une nouvelle société dans un système politique fossilisé par l'opposition droite-gauche. Pour neutraliser l'intrus, on va l'assigner à résidence en le classant dans une de ces catégories politiques dont les partis ont le secret. Comme il est « ailleurs » et qu'on a beaucoup de mal à le situer, les catégories d'assignation seront extrêmement diverses, variant de l'extrême gauche, *Verts dehors, rouge dedans*, à l'extrême droite, *Verts-bruns*, en passant par les moins exotiques *petits-bourgeois réactionnaires, cosmopolites*... Mais les écolos résistent-ils malgré tout ? On va alors tenter de capter leurs thèmes porteurs en « verdissant » le discours du parti, et en offrant ainsi à la clientèle électorale une écologie débarrassée de ses outrances et de ses utopies, beaucoup plus lisse et beaucoup plus raisonnable.

Les Québécois ne semblent pas avoir les mêmes états d'âme sur cette question du politique. Jean-Guy Vaillancourt, sociologue à Montréal, nous présente une vision décomplexée et pragmatique de l'institutionnalisation de l'écologisme. Vingt ans après l'apparition du mouvement vert lié aux groupes alternatifs des années soixante-dix, la société québécoise est irriguée par l'écologisme aujourd'hui dans tous les secteurs : depuis le monde de l'éducation, jusqu'au domaine culturel en passant par le syndicalisme, l'industrie lourde et les organismes gouvernementaux. Non par la création d'un parti, que le système politique ne favorise guère, mais par la professionnalisation des militants, qui ont su trouver des alliés dans les groupes progressistes, et construire une base éducative et économique solide dans la société civile. Cette banalisation ne va pas sans susciter des interrogations : certains regrettent l'affadissement de la contestation originelle, les confusions que peuvent entraîner les alliances avec les partis, indépendantistes ou non, et les ambiguïtés de la collaboration avec les syndicats et surtout les industriels. Mais au total Jean-Guy Vaillancourt souligne que la réalisation

de projets dans la ressourcerie ou la foresterie notamment, est un enjeu qui vaut bien les risques de l'institutionnalisation ; les trois paramètres essentiels du développement durable que sont la rentabilité économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale, ne lui font pas regretter le paradis perdu des utopies passées.

Dans la troisième partie, nous délaierons momentanément le débat d'idées et nous nous intéresserons aux acteurs de l'écologisme en présentant des enquêtes et des bilans précis.

D'abord qui sont ces collectifs en France qui résistent aujourd'hui à la société dominante, par la pratique « alternative » ? Michel Bernard, de la revue *Silence*, nous brosse un tableau avec définitions et évaluations chiffrées des *Services d'Echange Locaux*, les fameux SEL, des entreprises coopératives, des éco-villages, des communautés, anciennes et nouvelles... Une foison de « structures » et d'électrons libres gravitent ainsi dans l'orbite de l'écologisme, lequel mobilise plusieurs dizaines de milliers de personnes, et en fait rêver sans doute beaucoup plus, malades de la ville, du chômage ou du travail, c'est selon... Mais dans le domaine des pratiques, on est bien loin de la banalisation, et Michel Bernard se demande pourquoi si peu s'engagent véritablement ; faut-il incriminer la « pensée unique » des médias, qui tiennent pour illusoire ce grand rêve, et donc pour marginales et négligeables ces réalisations ? Il exhorte vivement les penseurs officiels affublés de « logues » divers à étudier ce monde de l'alternative... et rappelle que la revue *Silence* est une mine de renseignements pour qui s'intéresse à la question.

Ensuite Mimmo Pucciarelli, sociologue et éditeur libertaire, se penche sur le berceau de la militance écologiqu en France. On disposait d'études sur les leaders, mais de peu de choses sur les acteurs de la base. Qui sont-ils ? De quels événements historiques sont-ils nés ? De quelles rencontres personnelles ou intellectuelles ? Une enquête sociologique prend pour cobayes les lecteurs de *Silence* et les adhérents de la NEF. Après les caractéristiques sociodémographiques classiques, le questionnaire sonde les reins et les cœurs : quelles sont leurs croyances religieuses, leur sensibilité politique ? Et puis comment entre-t-on en écologisme ? Est-on écolo de naissance ou converti ? Quels sont alors les événements majeurs ou les rencontres marquantes qui ont suscité leur chemin de Damas ? L'enquête souligne aussi l'influence décisive des lectures, des films et même de la musique... Questions dérisoires de sondeurs en mal d'inspiration ? En réalité, les goûts et les couleurs sont des indicateurs bien adaptés à la démarche écologiste qui est d'abord une « sensibilité » ; indirectement,

ils en disent long sur les différents courants idéologiques qui la traversent. A ce propos, les résultats tordent le cou à un préjugé tenace : on ne trouve quasiment pas de militants écolos qui seraient des réactionnaires de droite.

Pierre Jacquot, sociologue, a eu la curiosité d'aller voir de l'autre côté du Rhin et de comparer le mouvement associatif chez les écologistes français et allemands. Pourquoi nos voisins germaniques ont-ils développé l'écologie au point que l'on peut désormais parler de « normalisation » ? Il explique que les organisations telles que le BUND, l'*Öko-Institut*, ou *Greenpeace-Deutschland* ont beaucoup plus d'adhérents, sont plus riches, mieux organisées et implantées dans la société que leurs équivalents français comme FNE, la CRII-RAD, ou *Greenpeace-France*. Et cela n'est pas dû à un prétendu romantisme allemand, mais aux circonstances sociales et historiques particulières de leur émergence, qui les ont conduit vers des choix beaucoup plus pragmatiques : naturalisme et monodisciplinarité d'un côté, vision généraliste, pluridisciplinaire, et citoyenneté environnementale de l'autre, qui permettent d'élargir la base idéologique de la lutte. Les résultats sont là comme la stupéfaction des Français devant le choix du chancelier Schröder de renoncer au nucléaire ! Pierre Jacquot explique que le terrain était travaillé de longue date par l'action citoyenne des militants de base, qui avaient préparé des dossiers scientifiques précis sur les alternatives possibles au nucléaire ; de même *Greenpeace* a exposé des voitures propres au salon de Francfort, et le BUND labellisé des produits non-polluants. Au final l'auteur montre que la banalisation de l'écologisme n'est pas un simple « vernis » vert, ni une ruse récupératrice, mais le signe de changements profonds dans la société allemande.

Enfin Jean-Paul Bozonnet élargit la question à l'opinion européenne dans son ensemble, grâce à l'étude des grandes enquêtes européennes. Pour avoir une idée plus juste du phénomène, il faut construire une définition et un instrument de mesure. On s'aperçoit alors que la conscience environnementale fait consensus en Europe ; en revanche ce n'est pas le cas pour les pratiques, qu'elles soient strictement environnementales ou relèvent de l'écologie politique, et encore moins pour les choix idéologiques forts impliqués par l'écologisme : on est donc loin de la banalisation. Ce premier débroussaillage permet de situer l'écologisme parmi les idéologies du moment, les diverses variétés de socialisme, conservatisme ou libéralisme : il bénéficie d'une large compréhension dans l'opinion, même si assez peu le mettent au premier rang. Quant aux forces sociales qui le soutiennent, elles ont les mêmes caractéristiques sociodémographiques que

les militants ou le personnel politique des partis verts: davantage de jeunes, de diplômés, et de cadres... Ce qui autorise quelques hypothèses sur les causes et les modalités du développement de l'écologisme en Europe.

Dans la quatrième et dernière partie de ces actes, nous laisserons ces astronomes des sciences humaines que sont les philosophes et les théologiens braquer leur longue-vue sur la planète des écolos; leur regard éloigné tentera de décrypter la signification de l'écologisme à l'aube du XXI^e siècle, en la réinsérant dans l'histoire lointaine et la pensée large; en dévoilant aussi la face obscure de l'astre «écologie».

Regard éloigné du théologien tout d'abord: Joel Jakubec replace l'écologisme dans l'évolution de la conception du temps. Ecologie et économie semblent aujourd'hui inconciliables malgré leur commune étymologie. Cela tient pour une part à leur manière de penser la temporalité. A l'inverse de la vision cyclique de l'Ancien Monde, les Hébreux, puis les Chrétiens, concurent un temps linéaire, irréversible, et historique. Celui-ci est compatible avec la perspective écologiste et le concept d'entropie, tardivement élaboré par Carnot au XIX^e et qui dut attendre des physiciens tels que Prigogine aujourd'hui pour être reconnu dans toutes ses conséquences. La science de Smith et Ricardo n'en est pas encore là: il faudra prendre en compte la dimension systémique, et notamment l'évolution du système dans le temps pour introduire les principes de précaution et de responsabilité à long terme dans l'économie; seuls ces derniers sont compatibles avec le respect de la Création, voire l'espérance en la vie future pour le croyant, et capables de donner une signification spirituelle à l'écologisme.

Dominique Bourg, philosophe, commence aussi par remonter le temps pour découvrir la lointaine généalogie de l'idéologie économique: il explique l'écologisme comme une réaction à la crise de cette idéologie. Ce rêve fou du progrès, enraciné déjà dans la Bible, a été prophétisé par Joachim de Flore, avant d'être conceptualisé par Descartes et Bacon, les mécaniciens Galilée et Newton, et les contractualistes, Hobbes et Locke, pour enfanter enfin la théorie d'Adam Smith. Celle-ci rompant avec tout ce qu'avaient pensé les sociétés antérieures, fondait la modernité sur les droits d'un individu défini comme producteur indépendamment de la nature jugée inépuisable. Or ce cadre de pensée est entré en crise du fait du chômage, de la déconnexion du citoyen et du producteur, de l'épuisement des ressources, lequel pousse désormais certains économistes à intégrer la loi de l'entropie dans leurs calculs. La pensée écologiste constitue une somme de tentatives pour répondre à cette crise, d'où l'on peut

dégager trois scénarios pour le futur : la *deep ecology*, qui rejette totalement l'idéologie économique pour inverser le sujet de l'histoire au profit d'un biocentrisme ; un scénario intermédiaire qui conserve les principes humanistes mais autoriserait un régime autoritaire pour protéger l'humanité contre elle-même ; enfin l'écologie démocratique qui ne touche pas aux principes politiques, mais récuse l'idéologie économique, en y réintroduisant la nature.

Enfin le regard éloigné d'André Micoud, sociologue, ne se projette sans doute pas sur la longue durée, mais assurément sur une grande profondeur : il entreprend une analyse réflexive à partir du cadre même de la question posée et se présente comme la véritable conscience critique des organisateurs de ce colloque, sinon des écolos eux-mêmes ! Une question centrale l'agace : *academic or activist* ? Tout le discours sur rupture ou banalisation, n'est qu'un avatar de la triviale « récupération », et une « scène organisée » pour interdire de répondre à cette question. Celle-ci seule constituerait le dilemme central, l'« oxymore » d'expert-militant, qui contient à la fois la connaissance et l'action comme l'eau et le feu. C'est pourquoi les différentes formes de l'engagement peuvent se résumer aux trois écologies, scientifique, politique et mode de vie, trois aspects de cet être hybride à la fois savant, militant et pratiquant, qui imprime ses idées dans son corps même. Banalisation ? Effectivement si l'on considère que le monde a adopté ses valeurs, grâce à l'énonciation nouvelle imposée par cet expert-militant. Ce travail symbolique peut d'ailleurs être étudié sous ses trois dimensions de figuration par l'école et les médias, de problématisation par les institutions scientifiques, et d'authentification par les institutions politiques ou juridiques. Il établit un nouveau rapport au temps, non plus celui défini par *l'Histoire*, mais celui, un peu inquiétant, fondé sur la *Vie*, qui s'identifierait alors à *l'Evolution*. Mais il n'y a pas du tout banalisation, si l'on considère que celle-ci procède d'une rupture : en effet le marginal est plus près du centre qu'il n'y paraît, comme la contre-culture est « tout contre » la société. Simplement le monde serait devenu ce que les écolos voulaient qu'il devienne.

Remerciements

Que soient remerciés ici les intervenants, ceux qui ont fourni un papier pour ces actes, et ceux qui ont accepté la fonction parfois difficile de modérateur(trice) durant les séances plénières et les ateliers: Dominique Allan Michaud, Philippe Bourdeau, Dominique Bourg, Daniel Cérézuelle, Roland Desbordes, Solange Fernex, Michel Hastings, Louise Lassonde, Philippe Lebreton, André Micoud, Frédérique Resche-Rigon, Agnès Roche, Jean-Guy Vaillancourt.

Que soient remerciés également tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce colloque en assurant son organisation matérielle: préparation, accueil, gestion, librairie: Bruno Cautrès, Nadège Eymeric, Andrée Gautier, Gisèle Peuch-Lestrade, Frédéric Soubeyran, Raymond Vignal, Suzanne Vignal.

Notre reconnaissance va également à la Fondation Biosphère et Société ainsi qu'à la Fondation du Devenir, toutes deux à Genève, pour leur soutien à l'édition de cet ouvrage.

Jean-Paul Bozonnet et Joel Jakubec

Ont collaboré à ce volume

Dominique Allan Michaud, chercheur, Centre de biogéographie-écologie, Unité Mixte de Recherche – UMR 180 CNRS-ENS Fontenay-Saint-Cloud;

Michel Bernard, journaliste, secrétaire de rédaction de la Revue *Silence*, Lyon;

Dominique Bourg, professeur de philosophie, Université de technologie, Troyes;

Jean-Paul Bozonnet, maître de conférences en sociologie, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble;

Daniel Cérézuelle, professeur de philosophie, Bordeaux;

Michel Hastings, professeur de science politique, Institut d'Etudes Politiques, Lille;

Pierre Jacquot, enseignant de sociologie, Université Pierre Mendès France, Grenoble;

Joel Jakubec, théologien, pasteur de l'Eglise protestante de Genève, DES en démographie économique et sociale de l'Université de Genève;

Philippe Lebreton, professeur émérite de biologie végétale, Université Claude Bernard Lyon 1;

André Micoud, sociologue, chercheur au CRESAL, CNRS, Universités de Saint-Etienne et Lyon 2;

Hervé Ott, responsable au *Cun*, Saint-Martin du Larzac;

Mimmo Pucciarelli, sociologue, animateur et cofondateur de la maison d'édition Atelier de Création Libertaire, Lyon;

Jean-Guy Vaillancourt, professeur titulaire de sociologie, département de sociologie, Université de Montréal.

Sigles utilisés dans cet ouvrage

AREV	Alternative Rouge et Verte (aujourd'hui Les Alternatifs)
BUND	Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland
CEEH	Centre Européen d'Ecologie Humaine
CFDT	Confédération Française du Travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CNIR	Conseil National InterRégional («Parlement» des Verts)
CRII-RAD	Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité
CSG	Contribution Sociale Généralisée
Cun	Ce terme occitan qui signifie le «coin» est le nom que s'est donné cette communauté écologiste et non-violente installée au Larzac depuis la fin des années soixante-dix
DSIN	Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires
ENS	Ecole Nationale Supérieure
FFSPN	Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature
FNE	France Nature Environnement
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FO	Force Ouvrière
FRAPNA	Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
IFEN	Institut Français de l'Environnement
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
MEDEV	Mouvement des Entreprises de France (ex CNPF)
MEI	Mouvement des Ecologistes Indépendants
NEF	Nouvelle Economie Fraternelle
ONF	Office National des Forêts
PCF	Parti Communiste Français
PS	Parti Socialiste
PSU	Parti Socialiste Unifié
REAS	Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire
REEAS	Réseau Européen de l'Economie Alternative et Solidaire
RFA	République Fédérale d'Allemagne
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SCOP	Société Coopérative Ouvrière de Production
SEBES	Stratégies énergétiques, Biosphère & Société
SEL	Système d'Echange Local
SFIO	Section Française de l'Internationale Ouvrière
SFPN	Société Française de Protection de la Nature
SUD	Solidaires, Unitaires et Démocratiques (Syndicat français)
UNR-UDR	Union pour la Nouvelle République, et Union pour la Défense de la République (partis gaullistes des années soixante).

Première partie

Options fondamentales

La question de la nature

Philippe Lebreton

Même si notre espèce est apparue, biologiquement parlant, il y a quelque deux millions d'années, soit 70 000 générations, elle est vraiment devenue *sapiens*, c'est à dire «sachante» plus que sage, bien plus récemment, soit environ 1000 générations, lors de l'acquisition du langage, de l'invention de l'image, ou de l'inhumation de ses morts. Tous ces comportements impliquent en effet une relation à l'autre, qu'il soit semblable, animal ou roche. Cette «réflexion», cet effet miroir, induit une «mise en situation», en perspective, dont les étapes et les formes ont été diverses et évoluent encore; la relation à la nature n'échappe pas à la règle. Ce que l'on entend communément par écologie illustre ce phénomène: en quelques décennies, surtout depuis la fin des *Trente Glorieuses*, des mythes séculaires ont été ébranlés et d'autres sont apparus; c'est un bouleversement idéologique et culturel.

L'homme en situation

Pour jalonner et comprendre cette évolution, on peut s'inspirer de la loi des trois états d'Auguste Comte: religieux, métaphysique, et scientifique. Initialement, l'Homme ne voit dans la Terre et le Cosmos qu'un incompréhensible brouillard qu'il explique, pour se rassurer, en élevant chaque élément au rang de divinité: nous sommes à un stade qualifiable de polythéiste. A la suite l'Homme découvre, notamment sous la forme des diverses religions monothéistes, tous les charmes flatteurs de l'anthropocentrisme: «et l'Homme créa Dieu à son image»... non plus à celle de la Nature.

Des concepts profanes, d'ordre philosophique, apparaissent à la suite, ayant en commun d'être fondamentalement subjectifs: au lieu de partir du concret qui l'entoure, l'Homme bâtit désormais des systèmes

autonomes, « idéalistes », dont un exemple est le sensualisme de l'abbé grenoblois, Condillac: le monde est une construction de nos sens et de notre esprit, il n'existerait donc pas sans nous et « l'autre n'est que parce que je le vois ». Il est vrai que Condillac ne pouvait savoir que la molécule de chlorophylle serait un jour intellectuellement déchiffrée par l'esprit humain, puis matériellement confirmée, « vue » par la diffraction des rayons X. Les avatars de telles attitudes sont nombreux, jusqu'en plein vingtième siècle avec par exemple Freud ou Sartre, même si le représentant le plus réputé en est sans doute Descartes: « *Cogito, ergo sum* », et non pas: « les autres sont puisque je les vois, donc je suis parce qu'ils me voient » ou plutôt, « parce que je vois qu'ils me voient ».

Après ce « rationalisme » apparaît la Science, qui, en principe, met en avant l'expérience, l'objectivité, l'absence d'idées préconçues. Gros progrès certes, mais qui connaît lui aussi ses dérapages, déjà en germe chez Descartes, avec la méthode dite analytique. Contestant le triomphalisme des Pasteur et Curie dans la première moitié de ce siècle, Heisenberg énonce son principe d'incertitude: « toute observation entraîne modification ». A cette époque, les Surréalistes déclarent: « Les plus récentes spéculations de la philosophie des sciences [...] tendent à prouver qu'il n'y a plus lieu d'opposer désormais connaissance rationnelle et connaissance intuitive, imagination et raison ». Il n'y a donc pas « d'objectivité » possible: « Les lois établies d'après l'observation des phénomènes [...] représentent notre structure mentale projetée sur l'inconnu. [On doit] confesser l'impuissance de l'homme de science à reconstruire le monde, dès lors que celui-ci se trouve au terme des dernières découvertes, entièrement démonté. Il apparaît que l'ensemble des pièces juxtaposées, étiquetées et classées, ne forme pas plus le monde qu'une succession de planches anatomiques ne forme un homme. »¹

On ne saurait mieux dire en effet que la Science était devenue scientisme, ce que confirme le naturaliste, artiste et philosophe Robert Hainard: « Le mécanicisme est le fonctionnement du modèle rationnel imitant la réalité, non celui de la réalité même. Il faut bien se rendre compte que la science ne connaît pas la réalité, mais un modèle mécanique construit d'après elle [pourtant, la chlorophylle...] [...] Il faut toujours se garder de prendre le mannequin pour l'homme. C'est ce que fait le mécanicisme. »²

Marx illustre aussi la difficulté: à une phase « analytiquement correcte » de la situation économique et sociale, fait suite l'énoncé d'un dogme de nature métaphysico-religieuse, plus qu'un mythe, une « idéologie ». Dogme totalement erroné et contre-productif, car il méconnaît les réalités de la nature humaine; il s'agit donc d'une attitude

pseudo-scientifique. Seule la démarche analytico-synthétique permet d'approcher le réel, dont cette nature qu'il convient de définir pour éviter quiproquos et faux débats.

L'idée de nature

Dans ce contexte, quelle distinction à faire entre nature et environnement, termes souvent utilisés indistinctement ?

Le terme de nature est à réserver à l'ensemble des choses, des êtres et des phénomènes indépendants de notre espèce, alors que l'environnement est une vision étymologiquement anthropocentriste du même milieu originel, progressivement modifié par notre action, ce qui nous modifie d'ailleurs en retour, dialectiquement. La confrontation des deux adjectifs d'un côté naturel, de l'autre artificiel, c'est-à-dire produit par l'art de l'Homme, est plus éclairante encore : est naturelle la forêt primaire, épargnée par la hache ou le bétail ; est artificiel, c'est-à-dire constitue un artefact, le boisement aligné d'épicéas.

En fait, les deux pôles se complètent plus qu'ils ne s'opposent, deux types de critères pouvant jalonner toute situation sur un continuum :

- la *diversité biologique*, traduite par le nombre, la rareté, l'originalité et/ou l'authenticité des espèces végétales et animales présentes, elles-mêmes révélatrices de la biodiversité du milieu ambiant ;
- les parts *d'énergie* et *d'information* injectées par l'Homme dans les écosystèmes, celles-ci étant bien les outils grâce auxquels nous transformons la nature en environnement, par le processus d'aménagement.

Ce même apport d'énergie et/ou d'information peut « organiser » autant qu'il désorganise : du pôle naturel on passe alors au pôle culturel, par le processus de civilisation. À considérer l'histoire des arts et des sociétés, on est en droit de penser que la confrontation Homme-Nature détermine au moins en partie la qualité d'une civilisation, comme l'énergie naît de la confrontation de deux sources hétérothermes, phénomène de la néguentropie. Il serait donc simpliste, voire dangereux, d'opposer sans plus nature et environnement, homme et nature.

Ainsi, l'Homme médiéval, défricheur et créateur d'étangs, comme en Dombes, a été un facteur de diversification donc d'enrichissement naturaliste par rapport aux maigres boisements primitifs. Mais nous avons aussi de cette « nature » une image souvent réductionniste : face à la déprise rurale, l'apparition « des ronces et des genêts », tellement

honnis de l'agriculteur et de certains citadins, n'est en fait qu'un stade transitoire vers la forêt dite climacique. De même, si la nature détruit effectivement certains marais et tourbières par le même dynamisme végétal, elle en recréait jadis sans cesse par le jeu des éboulements, ou la libre divagation de cours d'eau aujourd'hui entravés par nos aménagements. L'utilité, voire la « nécessité » des interventions de l'Homme pour entretenir certains milieux naturels, ne sont donc pas la preuve de l'inaptitude de la nature à s'autogérer, mais une légitime compensation de notre destruction des systèmes forestiers ou hydrologiques originaux.

Quant aux sites, la même démarche qui relie progressivement nature et environnement permet de définir, en le confiant au géographe et au sociologue, le concept de paysage, du latin *pagus*, pays d'où vient aussi le mot paysan, où s'exprime la dialectique nature-culture. Le site naturel est donc l'expression formelle de l'écosystème, alors que le paysage résulte de sa transformation et de sa lecture anthropiques, d'où deux visions complémentaires, objective et subjective, en nos pays de vieille civilisation: « Les paysages portent la marque de l'histoire [...] L'homme est le maître du temps, des signes, le tout puissant ordonnateur des symboles. [Mais] un paysage n'est pas plus un morceau de nature qu'un tableau ne représente le monde. »³

L'histoire et l'art des jardins, de la Renaissance aux espaces verts urbains, en passant par les jardins à la française, « cartésiens », et les jardins anglais, « romantiques », fournissent un bon exemple de cette reconstitution plus ou moins anthropocentriste de la nature: « Le jardin classique rêvait, non sans orgueil, d'une totale maîtrise de la nature, le modèle qui lui succède choisit l'utopie inverse [...]. Une telle transformation ne peut se comprendre sans ce que l'on pourrait appeler l'invention de la nature, c'est-à-dire l'acception du terme dans son sens actuel. »⁴

Bien des lieux communs sont révélateurs, aujourd'hui encore, de cette incompréhension fondamentale de la dualité Homme / Nature, même chez certains se qualifiant d'écologistes ou d'amis de la nature:

L'animal. Tout animal est souvent considéré par des âmes sensibles comme le symbole de la nature. Et pourtant, le clivage passe au milieu de cette fausse « classe »: d'un côté les animaux domestiques, désormais incapables de vivre sans nous, et dont nous sommes devenus responsables, un peu comme des adultes envers des enfants; de l'autre les animaux sauvages, qui n'ont nul besoin de nous, envers qui nous n'avons donc aucun droit direct d'ingérence, sauf de légitime et réelle défense, un peu comme des adultes envers d'autres adultes;

L'agriculture. Comme l'agriculteur, elle est souvent considérée par l'urbain comme une entité unique. Et pourtant, de même que la « cam-

pagne» n'est pas la nature, à peine un substitut de celle-ci, de même la distance est-elle immense entre les cueillettes vivrières pratiquées encore çà et là dans le Tiers-Monde et nos hectares de maïs transgénique. Bien hypocrites sont les forestiers alignant les ambitions de la sylviculture sur celles de l'agriculture, tout en prétendant satisfaire la soit disant règle des «trois fonctions: production, récréation, protection». Là encore le clivage passe entre les plantations de douglas, et la sapinière spontanée, présente bien avant que nous ne quittions nos cavernes: si les «ligniculteurs» ont économiquement besoin de leurs boisements, la vraie forêt n'a pas écologiquement besoin du forestier;

La nature comme désordre. Face à elle, l'homme apporterait «l'ordre civilisateur». Certes, l'ordre humain existe, mais c'est un ordre primaire, binaire, militaire, un «ordre d'alignement» sans aucune commune mesure, comme il a été démontré par l'étude de la structure des biocénoses et des écosystèmes, avec l'ordre et la régulation complexes des communautés et des milieux naturels. En fait, pour beaucoup de nos contemporains, la nature ne serait-elle pas ce lieu où l'on s'ennuie le jour, par insensibilité, et où l'on a peur la nuit, par ignorance?

Bien qu'apparue comme discipline scientifique autonome il y a plus d'un siècle, l'écologie, et son avatar sociopolitique, l'écologisme, ont donc progressivement provoqué dans le monde des idées, puis dans celui des acteurs, une véritable «révolution culturelle», expliquant à la fois tant d'enthousiasme comme tant d'hostilité, surtout dans les écoles en place tant philosophiques que religieuses ou politiques. D'où quatre interrogations décisives: l'homme actuel est-il vraiment sorti de l'état de Nature? A-t-il enfin compris qu'il n'est plus le centre du Monde? A-t-il vraiment compris que son espace est désormais fini? A-t-il vraiment compris que son temps est désormais compté?

L'Homme est sorti de la Nature mais...

Lorsqu'il ornait la grotte Chauvet, l'Homme était naturel, comme les autres espèces vivantes confrontées au problème de la survie, individuelle et collective, dans un contexte naturel à la fois hostile et nourricier. Le changement a été progressif et récent, quelques siècles au plus, si bien que l'on ne réalise pas encore à quel point nous sommes devenus artificiels. Nonobstant, l'homme industriel a pu longtemps croire qu'il avait définitivement échappé à la nature, mais lorsque ses émissions remettent en cause le cycle du carbone et provoquent un

dérèglement climatique, réchauffement mais aussi perturbations à grande échelle, ne lui est-il pas durement rappelé qu'il est toujours solidaire, en mal comme en bien, de la biosphère, voire de « Gaïa » ?

En fait, par rapport à la Nature, l'Homme actuel est « assis entre deux chaises » : contrairement à l'animal, il a su construire des outils et des armes pour assurer son pouvoir, mais sa « morale », leur utilisation, n'a pas suivi sa technique, leur élaboration. C'est ce que prouvent Hiroshima ... et le remembrement agricole. Plus récemment, la « guerre économique » avec ses séquelles sur les ressources naturelles et humaines, a en effet remplacé la guerre tout court. Comme l'a écrit Herbert Marcuse, il y a eu « manipulation sociale de l'agressivité, qui a transféré l'acte agressif sur les instruments techniques, ce qui atténue le sentiment de culpabilité »⁵. On peut déclencher le feu nucléaire en appuyant aveuglément sur un bouton, alors qu'au sein d'une meute, le loup adulte est désarmé par l'attitude de soumission de son congénère ; il y a cohérence biologique dans le second cas, incohérence éthique dans le premier. Qui est le plus « civilisé », du loup ou de l'homme ?

Ainsi l'Homme actuel n'est ni franchement naturel ni franchement artificiel, il est devenu « naturficiel » et reste bien un « animal », n'en déplaise à l'archevêque de Canterbury, choqué par les révélations de Darwin sur l'origine et l'évolution biologiques. Pourtant, « la comparaison scientifique entre l'homme et les bêtes n'implique pas plus un abaissement de la dignité humaine, que les conclusions de la science actuelle sur l'origine des espèces »⁶.

L'Homme n'est plus le centre du Monde

Créé par volonté divine, l'Homme s'est longtemps considéré comme le nombril du monde, à commencer par la planète *Terre* autour de laquelle le Soleil tournait encore au Moyen Âge ; lorsque Copernic et Galilée révèlent le contraire, l'Eglise crie à l'hérésie. En fait le géocentrisme n'est qu'un avatar de l'anthropocentrisme, masculin et occidental : les femmes ont-elles une âme... et le droit de vote ? Les Indiens ont-ils une âme ? Aujourd'hui – Luc Ferry nous pardonne – les animaux auraient-ils une « âme », concept à définir, soit dit en passant..., et la nature aurait-elle des « droits » ? Plus subversif encore que la *Deep Ecology*, le marquis de Sade n'aurait-il pas été emprisonné pour avoir osé écrire, non *Justine ou les Infortunes de la Vertu*, mais des phrases comme celle-ci : « Le sot orgueil de l'homme qui croit que tout est fait pour lui serait bien étonné, après la destruction totale de l'espèce

humaine, s'il voyait que rien ne varie dans la nature, et que le cours des astres n'est pas seulement retardé»⁷ ?

Pourtant, pas plus que de la bonne littérature, les bons sentiments n'ont jamais fait de la bonne politique : l'incontestable dévouement et la charité des missionnaires ont hélas contribué, faute de respect de l'identité d'autrui, aux malheurs de l'Afrique d'aujourd'hui, en déstabilisant des structures que nous ne comprenions pas et jugions inférieures aux nôtres. Aujourd'hui, à l'égard de nos «frères inférieurs» qui peuplent le milieu naturel, une douloureuse décolonisation reste également à faire dans bien des esprits.

De telles remarques heurtent incontestablement l'orgueil humain, qui a toujours placé nos sociétés occidentales au dessus de tout soupçon ; pour toutes les religions, Dieu a non seulement créé le monde, il l'a fait à notre intention, comme le rappelle le Coran : «Ne vois-tu pas que Dieu a mis à votre service ce qui est sur la terre, ainsi que le vaisseau qui, sur son ordre, vogue sur la mer ? » (Sourate 22, verset 65 ; traduction Bibliothèque de la Pléiade). Pour les marxistes, l'état d'esprit est voisin, presque théiste lui aussi : «L'espèce humaine est bien le résultat de processus biologiques. Mais l'acquisition de caractères qui lui sont propres fait que l'homme se distingue du règne animal [...]. Il faut sortir du biologisme [...]. La biologie ne peut pas expliquer tous les aspects du développement humain, y compris celui de ses relations avec le milieu.»⁸ En somme, il y aurait deux gaz carboniques, celui assimilé par les plantes, et celui rejeté par nos automobiles, et la démographie du tiers-monde n'aurait rien à voir avec celle des lemmings...

Face à ce décentrage, énoncé par l'écologie, la panique des bien-pensants est à la hauteur de leur désarroi : «C'est l'Homme qui se place orgueilleusement au centre du monde que Robert Hainard entend détrôner [...]. Or, c'est ce geste inaugural qui rompt brutalement tous les barrages que l'homme, depuis des siècles, édifie contre les assauts d'une nature cruelle.»⁹

Le monde matériel est fini : la «finitude spatiale»

Jusqu'à Christophe Colomb, la Terre était une assiette plate aux bords illimités ou flous. C'est désormais une boule vue de l'extérieur, dont les deux pôles ont été atteints il y a un siècle, et les plus hauts sommets gravis il y a quelques décennies : en juillet 1953, Hillary et Tensing conquièrent l'Everest mais, comme le disait lui-même un alpiniste, «tout ce qui est atteint est détruit».

«Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la»: la *Genèse* (I, 28) est toujours dans les esprits puisque le rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance, il y a un quart de siècle déjà, hérisse encore le MEDEV et le PCF. En juillet 1969, «l'humanité se donne le spectacle enivrant d'une prouesse tenant du surnaturel (sic), lorsque d'un bout à l'autre de la terre, nous avons vu quelques-uns de nos semblables conquérant le ciel»¹⁰. L'engouement pour la conquête spatiale ne serait-il pas une réaction inconsciente contre le sentiment croissant de finitude spatiale et d'étouffement planétaire, voire contre la surpopulation? On a sérieusement parlé de colonies de peuplement sur Mars, comme les Israéliens en Palestine, sans doute... Bref, «le temps du monde fini commence»¹¹.

Car le problème des surfaces est désormais rejoint par celui des individus: si notre planète est désormais «trop petite», c'est aussi parce que nous sommes trop nombreux, et trop consommateurs. Si respectueux de la dignité de la personne humaine, mais apparemment ignorant des enseignements de la démographie animale, Jean-Paul II envisage-t-il que toute vie aujourd'hui «sauvée» selon ses dogmes puisse se payer demain par dix sacrifices encore plus cruels? Le cas de l'Afrique Noire devrait pourtant ouvrir les yeux!

L'Homme est mortel: la «finitude temporelle»

Certes, l'éternité n'a jamais été promise à l'homme en tant qu'individu en ce bas monde, mais Paul Valéry frappa déjà fort en faisant inscrire au fronton du Palais de Chaillot, peu avant la dernière guerre: «toutes les civilisations sont mortelles». Aujourd'hui ce n'est plus de dynasties ou de sociétés, mais d'espèce qu'il s'agit. A l'orée du troisième millénaire, l'écologue sait que, comme les autres taxons, *Homo sapiens* est éphémère à l'échelle géologique, ce que le philosophe a commencé à entrevoir: «Nous savons que chaque homme est mortel, mais non que l'humanité doit mourir»¹². L'engouement pour les dinosaures, qui se croyaient sans aucun doute éternels, est peut-être une réponse freudienne à ce sentiment nouveau de «finitude temporelle»? Pour autant, «le monde a commencé sans l'homme et il s'achèvera sans lui»¹³.

Soulignons que notre histoire, notre évolution, sont de nature exponentielle, et qu'une exponentielle, ça va très vite... surtout vers la fin! Il y a une vingtaine d'années, avant l'arrivée du SIDA, un biologiste moléculaire disait déjà: «J'ai compris comment finira l'espèce humaine: par une pandémie virale ou bactérienne»¹⁴. Ce qui pouvait

alors paraître comme une boutade pessimiste est aujourd'hui parfaitement plausible: rien ne permet d'écarter l'éventualité, et même la proche éventualité, d'une mutation ou d'une recombinaison génétique faisant apparaître un virus plus coriace encore que celui du SIDA, et aussi facilement transmissible que celui de la grippe, d'autant que notre grouillement planétaire et la facilité des transports favorisent diffusion et multiplication microbiennes.

Conclusion

L'Homme primitif possédait une agressivité, un «élan vital» absolument nécessaires pour survivre dans un environnement naturel alors très hostile, en eût-il été autrement que nous ne serions pas là pour en discuter. Mais bien que cette volonté de puissance ne soit plus matériellement nécessaire, elle a été conservée, sous forme de «volonté de croissance», et réinvestie par notre espèce contre ses congénères... et contre la nature. Comme le dit Sade déjà cité: «Tous les hommes tendent au despotisme; c'est le premier désir que nous inspire la nature»¹⁵. La seule issue est de réorienter ou de réinvestir cette agressivité, ce dynamisme, en les intériorisant vers la maîtrise individuelle et la diversion culturelle et artistique, sans rousseauisme. Une éthique est donc nécessaire, qui distingue sans doute l'Homme de la Nature, laquelle procède par automatismes régulateurs «amoraux». Quelques principes peuvent être énoncés dans cette direction.

Principe de synthèse. Il faut changer de méthode d'action et d'éducation, mettre fin à la formation et à la primauté des cerveaux «carrés» qui nous ont valu le projet Rhin-Rhône, et des cerveaux «cubiques» qui ont conduit à l'échec de *SuperPhénix*. Car c'est bien le technoscientisme qui est en cause, asservi à l'économisme et au monétarisme, idéologies désormais dominantes: «Se battre contre le triste état du milieu naturel exige autre chose que d'en souffrir [...]. Il faut pour cela visualiser un rapport très clair entre la nature, la technologie, les pouvoirs économiques et les pouvoirs politiques.»¹⁶

L'écologie a donc raison de s'ériger en écologisme, même si certaines questions, comme celle de l'immigration, conduisent à des positions rien moins qu'écologiques. Elle ne saurait pour autant couvrir tout le champ de la réflexion, englobée elle-même dans un courant de pensée «post-scientiste» plus vaste, celui du holisme. Dans cette démarche globalisante relevant de la systémique, tous les éléments et les acteurs d'un

système biologique ou social doivent être mis en relations causales mutuelles, pour une véritable intelligence – étymologiquement «inter-relier» – de l'Homme et de la Nature, des hommes et de la nature.

Principe de modestie. Là aussi il faut changer d'attitude. Notre orgueil technique doit cesser de subordonner le «naturel» à nos critères, comme naguère le colon méprisait et exploitait l'indigène, le «native», disaient les Anglais. Selon Karl Marx¹⁷, «le communisme, ce sera la domination pleinement développée de l'homme sur les forces naturelles, sur la nature proprement dite aussi bien que sur sa nature à lui». A quoi répond Robert Hainard: «Il faut renoncer avant tout à cette idée absurde mais si profondément ancrée que le monde est destiné à une exploitation intégrale et que c'est la seule activité sérieuse de l'homme».¹⁸ Il est vrai que, plus intelligent, Friedrich Engels écrivait déjà: «Les faits nous rappellent à chaque pas que nous ne régnons pas seulement sur la nature comme un conquérant règne sur un peuple étranger, comme quelqu'un qui serait en dehors de la nature, mais que nous lui appartenons avec notre chair, notre sang, notre cerveau, que nous sommes encore dans son sein.»¹⁹

Principe de précaution. *Dans le doute abstiens-toi*, la sagesse populaire avait depuis longtemps découvert, du moins à l'échelle individuelle, le principe plus récemment formalisé par Hans Jonas, dont feraient bien de s'inspirer décideurs et technocrates: à quoi devons-nous Tchernobyl ou la vache folle, sinon à l'inconscience de manipulateurs persuadés de la nécessité d'agir dès que l'on croit pouvoir le faire? On connaît l'argument: pourquoi attendre, la grandeur de l'Homme n'est-elle pas de savoir prendre des risques au nom du «progrès»? Pourtant, que représenteraient quelques années éventuellement «perdues» par rapport aux générations qui nous ont précédés? Par précipitation, n'avons-nous pas fermé derrière nous d'autres voies de recherche et de développement? La vitesse, n'est-ce pas dépassé?

La véritable conquête de l'Homme reste donc à faire: celle de cesser de dominer les autres pour dominer enfin son propre instinct de domination, sur les choses comme sur les êtres. La Nature est sans doute un bon «modèle d'application», dont l'Homme peut s'inspirer pour vivre en paix avec les autres. Mais ces remises en cause coperniciennes vont-elles conduire l'Homme au désenchantement, voire à la démission et au désordre collectifs, ou bien au réalisme, c'est à dire à la responsabilisation?

D'un point de vue politique, le libéralisme prétend privilégier l'individu, alors que le socialisme place le débat au niveau des groupes

sociaux, mais les deux doctrines restent fondamentalement anthropocentristes, obéissant au même déterminisme techno-économique de la société, d'où leur incompréhension commune à l'égard de la dimension écologique. Pour sa part, l'écologisme insiste sur notre responsabilité d'espèce et s'interroge sur la terre que nous laisserons à nos enfants. Comme l'a écrit le journaliste américain William Bowen : « La plupart des grands thèmes écologiques vont à l'encontre de certaines manières de voir et de sentir qui sont enracinées dans la mentalité de l'homme occidental et qui influent sur sa conception du monde. Nous croyons en une croissance illimitée ; l'écologie nous dit que toute croissance est limitée ; l'écologie nous dit que notre bien-être est tributaire de systèmes dans lesquels la nature applique ses propres règles. Nos savants cherchent à isoler et à simplifier les phénomènes ; l'écologie nous dit de prêter attention à la complexité de notre environnement. »²⁰

La domination scientiste de la nature et des hommes par l'Homme, conduit à une impasse, comme tout « splendide isolement » ; la symbiose avec la nature, par ce que l'on appelle le développement durable, ce serait enfin la civilisation, et le postmodernisme : « Il suffit d'abaisser notre prétention à dominer la nature et d'élever notre prétention à en faire physiquement partie, pour que la réconciliation ait lieu. »²¹

Notes

1. Jean-Louis Bédouin, *André Breton*, Paris, Seghers, 1949.
2. Robert Hainard, préf. de Ferdinand Gonseth, *Nature et mécanisme*, Neuchâtel, Le Griffon, 1946 (rééd. avec une préface de Ph. Lebreton sous le titre *Le miracle d'être, Science et Nature*, Paris, Le Sang de la Terre, 1997).
3. Odile Marcel et François Dagognet, *Mort du paysage ? Philosophie esthétique du paysage*, Seyssel, Champvallon, 1982.
4. Jean-Robert Pitte, *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, nouvelle éd. 1994.
5. Herbert Marcuse, in revue *Le Sauvage*, n° 2, 1973, p. 3.
6. Konrad Lorenz, *Fondements de l'éthologie*, Paris, Flammarion, 1984.
7. Sade, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu*, Paris, UGE, 1993.
8. Guy Biolat, *Marxisme et environnement*, Paris, Ed. Sociales, 1975.
9. Jean Jacob, « Du droit de servir de fumier ou la face cachée de l'écologie », in revue *Esprit*, février 1994, pp. 23-39.
10. Robert Debré, *Ce que je crois*, Paris, Grasset, 1986.
11. Paul Morand, *L'Homme pressé*, Paris, Gallimard, 1941.
12. Simone de Beauvoir, *Pyrrhus et Cinéas*, Paris, Gallimard, 1944.
13. Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1984.
14. Richard Grantham, communication personnelle à l'auteur, 1985.
15. Sade, *op. cit.*
16. Jean-François Revel, *Ni Marx ni Jésus*, Paris, Robert Laffont, 1970.
17. Karl Marx, cité par Guy Biolat, *op. cit.*, p. 7.
18. Robert Hainard, *op. cit.*
19. Friedrich Engels, cité par Guy Biolat, *op. cit.*, p. 21.
20. William Bowen, in revue *Dialogue*, International Communication Agency, USA, janvier 1986.
21. Francis Ponge, *Le Grand Recueil*, Paris, Gallimard, 1952.

Le travail en crise, la croissance en question

Daniel Cérézuelle

Alors que tous les partis politiques nous proposent divers moyens de «gagner la bataille de l'emploi» pour vaincre l'exclusion et la pauvreté, les écologistes doivent rappeler que la crise actuelle du travail ne saurait être réduite au manque d'emplois et que, comme toute réalité humaine, le travail est une forme d'activité pluridimensionnelle. Face au réductionnisme économiciste, ils doivent affirmer que des mesures «arithmétiques» telles que la relance de la croissance, le partage du travail et la redistribution des revenus négligent des aspects très importants de la crise du travail. Une approche moins réductrice, plus globale, de la place du travail dans la vie humaine appelle des réajustements plus radicaux, plus qualitatifs aussi, et tout particulièrement une remise en cause de l'idéologie de la croissance qui sous-tend depuis deux siècles notre conception du progrès économique et social. J'argumenterai ce point de vue en soumettant au débat quelques-uns des arguments développés par le groupe du Chêne dans la brochure *Le travail en question*¹.

Le travail: une activité pluridimensionnelle

Qu'est-ce que le travail ?

Le travail est une activité humaine, nécessaire à l'homme pour vivre. Pour un homme, travailler c'est mettre en œuvre des savoir-faire humainement institués afin de se procurer ce qui est nécessaire à sa vie. Les besoins ne sont pas purement physiologiques ou naturels, mais bien des données culturelles variant selon les époques et les sociétés.

Dans le travail, l'homme, mettant en œuvre son corps et son esprit, sa main et son cerveau, se confronte, si ce n'est à la matière, tout au moins à la réalité. Dans ce rapport il transforme le réel, tout en se transformant lui-même.

Le travail n'est pas seulement un rapport à la matière, au réel. Il est aussi un signe qui fait référence à la position sociale et à l'image que l'autre nous envoie de nous-mêmes. Il est de l'ordre du symbolique. Il permet à chacun de trouver une place, réelle ou imaginaire, dans le corps social et plus largement, dans le monde.

Aucune société ne peut subsister sans que du travail n'y soit effectué, même si les façons de travailler, de répartir les tâches, sont infiniment variées, et même si, dans certaines sociétés, tous les hommes ne travaillent pas selon le sens défini ci-dessus.

En même temps, un travail, quel qu'il soit, est toujours, au moins par certains aspects, collectif. Ce n'est pas tout seul que j'ai pu apprendre à cultiver le blé ou à construire une machine. Et le blé que j'ai produit, la machine que j'ai fabriquée, seront ou pourront être utilisés par la société. Le travail permet de se confronter à la matière et à la société. Il est médiation entre le monde et l'homme. Dans le travail, je prends conscience de moi-même comme individu-sujet, existence autonome. J'échappe à la solitude absolue.

Dans le registre du travail commun, faire à son idée, compter sur ses propres forces, sur son intelligence et les exercer, est une chose bonne. C'est par cet exercice de transformation et d'affrontement à la réalité que se renforce et se construit la personne humaine. Le travail permet de connaître, de reconnaître et d'être reconnu. Il confère dignité et sens à l'existence humaine, à celui qui peut légitimement «être fier de son travail».

Le sentiment d'être utile aux autres, à la société, vient renforcer cette facette du travail comme «chose bonne», par laquelle je m'accomplis pleinement. Il fait mieux sentir l'aspect auto-constructif du travail pour celui qui trouve sa place dans l'échange des choses utiles. Car la signification profonde du travail pose la question de son objet et de son but. Il devrait être plus réjouissant et plus valorisant de travailler à fabriquer des aliments que des engins de guerre. Est bon un travail qui a une valeur sociale sans compromettre l'avenir. Il en résulte que tout travail n'est pas bon !

Ainsi, travailler est pour l'homme une nécessité. Sans travailler, il ne peut survivre : «il faut travailler pour vivre». Mais le travail ne donne pas sa raison d'être à l'existence de l'homme. C'est pourquoi le travail est si souvent vécu non seulement comme pénible, du fait de la dépense physique et de la tension d'esprit qu'il exige, mais aussi

comme ennui, destin qui pèse lourdement sur nous et qui nous oppresse. Il en est ainsi même pour le travail accompli par un «travailleur libre», bien payé ou travaillant pour son propre compte. Force est de reconnaître que même celui qui trouve sens à son travail et en goûte la saveur, même celui qui s'y «accomplit», le ressent, à certains moments, comme une charge qui pèse sur lui. Cela tient à la nature même de l'acte de travailler qui réclame une dépense d'énergie, s'accompagne de fatigue et d'une certaine usure. Cette dure nécessité du travail varie selon les formes du travail. Elle peut prendre des formes extrêmes comme le travail en usine tel que l'a décrit Simone Weil lors de son expérience ouvrière. La nécessité imposée de l'extérieur, la répétition d'une tâche parcellaire, la cadence imposée, la toute puissance de l'encadrement font bien ressentir que le travail n'est pas toujours une chose bonne. Destin imposé de l'extérieur, il apparaît presque comme une condamnation. Cependant, exploité, aliéné *dans* le travail auquel il ne saurait s'identifier, l'ouvrier peut encore tenir la nécessité à distance, comme l'objet d'une possible révolte. Que dire des formes les plus contemporaines de l'aliénation : aliénation *au* travail, quand l'homme, requis corps et âme, conditionné par toutes les propagandes de la prétendue «culture d'entreprise», en vient à intérioriser la nécessité jusqu'au point de saisir, de soi-même, tout manquement comme faute, toute révolte comme sacrilège ?

Le travail n'est pas la seule dimension de l'existence, et, s'il n'est qu'un moyen au service du vivre, il ne saurait en aucun cas constituer ni le tout de la vie, ni son unique but. Penser, aimer, prier, communiquer, jouer, jouir, est aussi important que travailler. Le drogué du travail (il en existe) est avant tout un drogué même si la société actuelle le valorise. Chose bonne dans certaines limites, le travail ne peut ni ne doit disparaître de l'existence des hommes. Mais il ne peut ni ne doit épuiser le sens et la substance de cette existence.

Travail autonome et travail pour l'échange

Reste que le travail est une notion complexe recouvrant des activités de nature et de signification très diverses.

Le travail qu'un homme fait pour lui de façon autonome «en vue d'un résultat dont il est le principal bénéficiaire, qu'on appelle aussi auto-production», et qui s'exerce donc dans la sphère privée, doit être distingué du travail accompli en vue d'échanger le produit contre celui

du travail des autres, qui est travail-échange. Dans les sociétés modernes, ce travail pour l'échange est accompli «en vue d'un paiement», d'un salaire pour gagner sa vie.

Quelquefois, le travail pour soi, autonome, a partie liée avec l'œuvre. Il échappe à l'ordre de la nécessité. Ecrire un livre, peindre un tableau, faire un meuble, lorsque cela correspond à une démarche librement choisie dans laquelle un homme s'engage de tout son être, ne saurait être absolument identifié à l'acte de travailler, même si la création de l'œuvre demande un effort et peut être vécue en partie comme une souffrance.

Quoi qu'il en soit, ces deux dimensions du travail sont indispensables et se soutiennent l'une l'autre. Une fois que j'ai satisfait à mes obligations professionnelles, ayant joué mon rôle dans le jeu des échanges sociaux, je peux, en toute légitimité, n'appartenir qu'à moi-même et à ma communauté de base. Ces deux pôles du travail doivent entretenir un juste équilibre. Le travail, réduit seulement à l'auto-production, empêcherait l'individu de participer à la vie sociale et conduirait à l'insignifiance. Le travail, réduit au travail pour l'échange, pour l'autre, aliénerait toute liberté et indépendance, toute dimension privée de la personne et pourrait être assimilé au travail de l'esclave ou à celui du *zek* dans le Goulag.

La frontière entre travail pour soi et travail en vue de l'échange marchand n'est pas naturelle, mais sociale et culturelle. Notons seulement que la tendance est forte, dans nos sociétés, de transférer du domaine privé au domaine de l'échange marchand certaines activités comme la cuisine ou le soin aux enfants. Ce transfert est même quelquefois présenté comme une des solutions à la crise du travail, sans que l'on se rende compte des menaces qu'il comporte pour la préservation d'un espace et d'une liberté privés.

Le plus souvent, dans les sociétés contemporaines, le travail-échange a pour contrepartie un salaire. Le travail risque alors de n'être perçu que comme valeur d'échange. Le paradoxe naît de la juxtaposition des constats: le travail salarié est libérateur puisque l'homme au travail n'a plus de dette envers le groupe social dans lequel il vit: «Il ne vole pas son pain et ne vit pas au crochet des autres». De même le travail des femmes rémunéré par un salaire est un des principaux vecteurs de leur émancipation de la tutelle des hommes. L'indépendance et l'autonomisation des individus par rapport à leur groupe social d'appartenance sont aussi passées par là. Que l'on pense aux pesanteurs des relations sociales paysannes quand tous les membres d'une maisonnée devaient travailler ensemble, les décisions ne revenant qu'à l'aîné.

Mais la réduction du travail à sa seule valeur d'échange a d'autres conséquences plus ou moins perverses, au premier rang desquelles vient la monétarisation complète du rapport. On entre ici dans le domaine de la mesure et l'unité de compte permet alors la comparaison; dès lors la compétition est ouverte et on se retrouve dans le seul domaine du quantifiable! On est loin du don et du contre-don si riche sur le plan symbolique et qui fondait le lien social. La «marchandisation» envahit alors toute la sphère des rapports humains, réduisant à néant la satisfaction que l'on peut tirer du résultat de son travail. Pris comme une marchandise, le travail peut être facilement aliéné: découpé, parcellisé, cadencé, vendu et acheté, il n'a plus de sens. De façon corrélative, le loisir n'est plus repos, changement d'activité, de rythme, gratuité des relations. Il ne lui reste que sa seule dimension marchande. La consommation ne fait pas alors véritablement contre-pied à la production. L'échange social devient unidimensionnel: tout s'y évalue par un prix et la frénésie est la seule façon de vivre le temps. De statut de marchandise, le travail peut logiquement alors prendre celui de déchet: un savoir-faire devenu inutile, ou peu compétitif, voit sa valeur tomber à zéro. Il est mis au rebut.

La société moderne tend à réduire l'homme à une pure dimension de travailleur, au sens où Hannah Arendt l'entendait², c'est-à-dire à un «animal laborans», un «animal qui travaille». Le travail devient alors le lieu d'une réduction complète de l'existence humaine, le lieu d'une aliénation absolue. Cette aliénation conditionne la situation fondamentale de l'homme moderne, son déracinement. A la place d'un monde où habiter, capable de fournir un cadre stable à l'existence, l'homme moderne ne trouve plus devant lui que l'univers de la production/consommation, soumises à la logique de l'éphémère et où se défont les repères, les symboles et les cultures.

Paradoxalement, dans le même mouvement, cette société dans laquelle le travail devient l'activité essentielle, en même temps que toutes les activités ont tendance à être transformées en travail, à en adopter le rythme, les modalités et les finalités, cette société propose concrètement aux hommes de moins en moins de travail. Nous parvenons ainsi au terme d'un processus qui se révèle être une impasse: la transformation de toute activité en travail à but économique, puis de tout travail en emploi sur lequel s'exerce aujourd'hui toute la pression de la nécessité. Ce qui explique que la crise du travail puisse apparaître, pour l'essentiel, comme une «crise de l'emploi». «Nous allons vers une société de travailleurs sans travail. On ne peut rien imaginer de pire», disait Hannah Arendt³.

Le droit au travail

Tout homme a le droit de vivre. Par conséquent celui de manger. Et donc tout homme a le droit de travailler ou de pouvoir travailler pour assurer sa subsistance. Le droit de travailler a pour contrepartie le devoir de travailler.

En tant qu'il vit dans une société organisée sur la base de l'échange du travail et du produit, un homme a le droit de trouver sa place, par son travail, dans la société. Réciproquement, travailler lui donne alors, dans cette société, le droit de manger. Les moyens de subsistance ne lui sont pas alloués alors par un maître, un Etat ou une instance quelconque, comme une pure concession de subsistance. La dignité provient du fait que les moyens d'exister sont acquis par le travail et non par des subsides. Tout homme a le droit de vivre de son travail et non de l'assistance publique.

C'est pourquoi l'idée d'un partage du travail entre tous les membres d'une société paraît parfaitement recevable à titre d'idée directrice, de «visée utopique». Le chômage est d'abord une monstruosité logique. Il est, en effet, dans l'absolu, parfaitement rationnel de diviser la somme du travail à accomplir par le nombre de ceux qui sont susceptibles de l'assumer et d'en répartir entre tous la charge et les bienfaits. Il en est ainsi parce que, comme nous l'avons vu, le travail comporte une part de douleur et d'ennui et qu'il est humainement inacceptable de se décharger sur d'autres, esclaves ou classes inférieures, du souci d'avoir à travailler. Inversement, priver un homme de travail, c'est aussi le priver de se constituer comme personne autonome et libre. Dans la mesure où travailler est pour l'homme le moyen normal de subvenir à ses besoins, d'avoir droit au pain qu'il mange, il est moralement exigible que chacun puisse avoir le droit de travailler, ne serait-ce que «deux heures par jour» si cela s'avère suffisant.

Mais force est de reconnaître que cette utopie d'un partage du travail, qui existe dans certaines sociétés traditionnelles, n'est pas réalisable dans n'importe quel contexte technique et social, et aujourd'hui, ne constitue pas une réponse suffisante en soi. Par exemple, voir dans le partage du travail la solution au «problème du travail», incite à éluder la question du contenu de ce travail. La seule chose qui compte est alors de donner du travail à tous, sans plus s'intéresser à la nature et au sens de ce travail. Il y a plus de 60 ans déjà, Aldous Huxley⁴ nous mettait en garde contre un *Meilleur des Mondes* qui, au nom de l'ordre social, saurait partager les tâches et même limiter la productivité. Partager un travail insignifiant, déshumanisant, ne le rend pas pour autant humainement viable.

Rompre avec l'économicisme

Ne plus raisonner seulement en termes d'emploi

Certes il est prioritaire de garantir à tous la priorité du «travailler-manger». Mais le travail ne se réduit pas à l'emploi, c'est-à-dire au fait d'échanger des heures d'activité contre une rémunération. La question du contenu qualitatif de cette activité est essentielle mais trop souvent oubliée au nom des contraintes de la productivité. La critique socialiste de l'aliénation dans le travail moderne a été mise en veilleuse à cause de la raréfaction de l'emploi. Mais le problème n'est pas résolu pour autant. Or, il est fondamental que chacun puisse vivre d'une activité ayant une valeur intrinsèque, voire un sens. Cela suppose non seulement un travail bien fait et utile, mais aussi une activité dans laquelle la dimension de la créativité doit être privilégiée, fût-ce au détriment de la productivité. La diversité des tâches, l'autonomie dans la conception et la réalisation sont des besoins fondamentaux de l'être humain, besoin dont le respect suppose que l'on mette des limites à la division du travail et au processus d'industrialisation.

Or toutes les propositions de partage du travail ne tiennent pas suffisamment compte du contenu du travail que l'on veut partager, de sa qualité et de son intérêt. N'est-il pas de soi intolérable de souffrir d'ennui et de non-sens, fût-ce «deux heures par jour»? La mise en œuvre de techniques toujours plus efficaces et performantes, la robotisation, ne paraissent pas devoir faire progresser la responsabilité du travailleur par rapport à son travail. On peut même imaginer des gens travaillant de moins en moins de temps, mais sachant aussi de moins en moins pour qui ils produisent et peut-être même ce qu'ils produisent. On conçoit mal que ce travailleur, espèce de Janus *bifrons* un peu schizophrène, constitue vraiment un progrès par rapport à l'ouvrier exploité. Rappelons d'ailleurs que notre société n'a pas vraiment résolu le problème du travail industriel aliéné : bien souvent nous nous sommes bornés à exporter et à dissimuler dans les pays pauvres les formes les moins qualifiées du labeur industriel.

La possibilité d'accéder à un travail compatible avec la créativité et l'autonomie n'est pas qu'un souci d'enfant gâté. C'est un problème essentiel dont dépend non seulement l'épanouissement de l'humanité de chacun de nous, mais aussi la possibilité d'une vie sociale démocratique, permettant la participation aux affaires publiques : c'est d'ailleurs ce qu'avait bien vu le mouvement populaire ouvrier pour qui la culture professionnelle était le fondement de la capacité politique. On ne voit pas en effet comment des hommes habitués à subir quotidiennement

des situations dont le sens leur échappe, pourraient devenir des citoyens respectables. La proposition selon laquelle c'est dans le loisir que l'homme peut faire l'expérience de la créativité, de l'autonomie, de la responsabilité et de l'engagement dans des rapports sociaux librement négociés et débattus, paraît irrecevable. On ne peut résoudre le problème de l'œuvre et de l'action dans des activités gratuites et facultatives, alors qu'on les élimine de plus en plus des activités nécessaires. De fait, qu'observe-t-on ? Au travail de masse correspond le loisir de masse, tout aussi encadré et peu autonome. Au travail insignifiant correspond le loisir frivole, la consommation d'activités qui ne sont « gratuites » que par leur insignifiance.

Contre l'utopie techniciste : le droit à « faire »

Ce qui est essentiel pour l'homme, ce n'est pas de s'exprimer de manière « gratuite », mais de pouvoir affronter à sa manière la nécessité là où elle pèse le plus, c'est-à-dire dans le monde du travail entre autres. Cela suppose une rupture avec la logique actuelle de la société salariale qui ne s'intéresse qu'à la création d'emplois rémunérés et à la rémunération du travail, quel que soit son contenu. Cette rupture n'a pas, bien sûr, à déboucher sur la condamnation de toute activité salariée et du principe du travail marchand. En effet, l'accès au travail rémunéré peut avoir des effets libérateurs à l'égard des contraintes de la vie collective et des relations communautaires. A ce titre, l'homme a droit au travail pour être lui-même, pour s'affirmer comme individu. Mais ce droit au travail ne doit en aucun cas être réduit à un droit à l'emploi rémunéré ou à une allocation équivalente.

Dans un monde où, tout étant fait par des robots, il n'y aurait plus de place pour le travail humain, le seul problème de chacun serait alors de dépenser judicieusement son allocation. Dans un tel système, les hommes seraient vite infantilisés, sans rapport fécond avec la réalité car privés de la possibilité de se confronter à la nécessité. Il faut, à cet égard, cesser d'opposer radicalement, comme le faisait Marx⁵, le travail, conçu comme sphère de la nécessité, et la liberté. Il est inacceptable de ne chercher de solution à la contrainte indéniable représentée par le travail que dans la réduction du temps de travail « socialement nécessaire » et de laisser, du même coup, ce travail perdre son sens et sa qualité. Aujourd'hui, c'est plutôt en composant avec la nécessité et non en essayant de s'y soustraire que l'on peut gagner en sécurité et en liberté. Celles-ci doivent régner à l'intérieur même de celle-là. Faute

de cet enracinement qui lui permet de se construire comme projet volontaire et durable, la liberté finit par s'évanouir comme caprice.

C'est pourquoi une politique du travail doit se garder de considérer celui-ci simplement comme une activité permettant de gagner un salaire. La relation marchande n'est qu'une des dimensions du travail salarié : les autres dimensions doivent y être préservées au mieux. De même, le travail salarié n'est qu'une des formes du travail. Travail non marchand, auto-production autonome, communautaire, il existe, comme le souligne Gorz, d'autres formes de travail avec lesquelles il doit coexister et se combiner dans la vie de chaque groupe social. Sans doute, il n'existe pas de modèle fixe, naturel, pour combiner les diverses formes de travail et répartir les activités humaines dans telle ou telle forme. Il n'en reste pas moins qu'une économie humaine doit permettre la coexistence de ces différentes formes de travail et leur reconnaissance sociale.

Imaginons maintenant une société exclusivement salariale dans laquelle la seule forme de travail nécessaire et reconnue socialement serait le travail marchand. Cette société serait, elle aussi, vite pathologique. Les individus y seraient libres de tout assujettissement communautaire. En revanche, ils n'auraient comme ressource que leur salaire ou allocation. Tout serait payant. Pour satisfaire leurs besoins, les gens seraient totalement dépendants de l'accès à un volume énorme de ressources monétaires qui, seul, pourrait garantir la solvabilité de ces besoins. Leur intégration sociale serait complètement remise en cause par une réduction de leurs ressources monétaires : l'enfer. Il faut donc empêcher la logique de salarisation du travail de s'étendre à toutes les activités productives et trouver une voie entre l'écueil de l'absorption communautaire et celui de l'atomisation sociale des sociétés marchandes.

Un travail écologiquement responsable

Cela semble aller de soi et découler de la nécessité d'un travail qui ait un sens : la moindre des choses serait qu'il ne soit pas nuisible à la collectivité, à la nature et aux générations à venir. Or, nous en sommes bien loin ! En effet le développement de la productivité du travail et de la production industrielle de masse a pour contrepartie un formidable pillage et gaspillage des ressources non renouvelables. Songeons par exemple à la consommation d'énergie fossile ou à la pollution cumulative du milieu naturel. La plupart des productions industrielles de biens de consommation très ordinaires ont pour contrepartie la

prolifération des substances toxiques et leur accumulation dans l'environnement. A ce jour, les stratégies de maîtrise des pollutions se soldent non par une réduction globale de la pollution mais par des substitutions ou des transferts de pollution dans l'espace, vers les pays du Tiers-Monde par exemple, les océans ou l'atmosphère, ou dans le temps par enfouissement. Il est inadmissible que la productivité du travail se maintienne à ce prix. L'économie doit produire sans compromettre l'hygiène et la sécurité, sans empêcher le renouvellement des ressources, sans polluer. Cette exigence suppose une prise en compte de l'ensemble des répercussions matérielles d'une activité, non seulement au plan local, mais aussi mondial, en examinant l'ensemble de la chaîne productive qui rend possible telle ou telle activité. Ce n'est possible que s'il y a un ralentissement du rythme des innovations.

Il se peut qu'une telle exigence conduite à elle seule à recréer du travail, car une économie qui s'impose de produire sans nuisances devra renoncer à beaucoup de procédés qui assurent actuellement sa productivité. Ainsi une agriculture non polluante et plus économe d'intrants exigerait, à production égale, beaucoup plus de travail humain que l'agro-industrie contemporaine. Dans d'autres secteurs productifs, le respect de l'environnement naturel et le souci des générations suivantes exigent sans doute le retour à des techniques artisanales, qu'il faut cesser de considérer comme primitives ou passéistes.

Remettre en cause la croissance...

Il ne faut pas le dissimuler : il n'est possible de créer du travail tout en satisfaisant à ces exigences que si l'on consent à remettre en cause la course au développement et à la croissance. Il est indéniable que la modernisation économique a apporté à une importante partie de la population des pays « développés » de sensibles avantages : réduction des peines physiques attachées au travail, au déplacement et à toutes sortes d'activités ; multiplication des biens d'usage individuels ou collectifs ; nouvelles inventions élargissant tant la gamme des commodités disponibles que le pouvoir humain au sens large ; accroissement du temps non consacré au travail. Mais on ne peut plus penser, comme au début de l'industrialisation, que l'augmentation indéfinie de ces avantages entraîne nécessairement le progrès social et humain. Il s'avère aujourd'hui que la poursuite du développement et de la croissance crée une situation où les désavantages sociaux et écologiques annulent les avantages économiques qu'on en tire. Il en résulte que l'on ne peut plus se borner à redistribuer, par des mesures d'organisation sociale,

le travail et les revenus pour permettre à tous de jouir des fruits de l'abondance industrielle : la remise en cause radicale de celle-ci s'avère indispensable et la poursuite de la croissance ne peut plus apparaître comme une priorité collective.

Plus profondément, il faut sortir d'une logique aveugle de développement qui conduit les nations à mobiliser toutes les ressources de la science et de la technique pour accroître la productivité du travail marchand et la compétitivité de leur appareil industriel. Il est, dans un tel contexte, impossible de porter remède à la crise actuelle du travail, car c'est le développement qui tue le travail. Si la croissance consistait, au début du siècle, à accroître les productions, elle se fait davantage aujourd'hui par la diminution des charges de main-d'œuvre notamment. Et si, dans le passé, elle créait des emplois, maintenant elle en supprime.

... pour établir la démocratie dans le travail

Par ailleurs, il est illusoire d'imaginer que l'on peut à la fois se maintenir dans la guerre économique en stimulant la productivité par la recherche de l'innovation et respecter l'idéal de maîtrise de l'outil de travail par les travailleurs. Rappelons que cet idéal autogestionnaire d'une gestion démocratique de l'économie industrielle a nourri pendant plus d'un siècle le mouvement ouvrier et divers courants progressistes. Mais il est né alors qu'on pouvait croire que la base technique de la révolution industrielle allait se stabiliser autour de la figure de l'usine, c'est-à-dire d'une unité de production centralisant, transformant et redistribuant, grâce au machinisme, des flux stables de matières premières et de biens de consommations. Dans un tel environnement de stabilité technique, on pouvait raisonnablement penser que l'acquisition et la maîtrise de techniques instrumentales de production fourniraient une base suffisante au pouvoir des travailleurs. Or, aujourd'hui, la possibilité même de mettre en œuvre concrètement la « démocratie industrielle » s'évanouit. Les tendances syndicales qui s'en étaient fait une spécialité n'évoquent plus que du bout des lèvres cet héritage du syndicalisme révolutionnaire. Certes, ce n'est plus la possession personnelle du capital qui fonde, comme au XIX^e siècle, le pouvoir de direction. Mais ce n'est pas non plus la maîtrise technique des processus matériels de production. Ces derniers ne sont plus le centre vital de la vie économique. Avec les progrès de l'électronique, de l'informatique et de la robotique, on assiste à une dématérialisation du travail, des échanges et de la richesse. Sous l'impact des politiques de recherche et développement, les techniques productives se

modifient à un rythme rapide, les échanges commerciaux se recomposent constamment à l'échelle d'une planète sillonnée de marchés monétaires tout aussi instables. Dès lors, le lieu de décision n'est plus l'entreprise mais plutôt ce que l'on a appelé, à la suite de Galbraith⁶, la technostructure. Avec elle, se développe une classe de managers dont les fonctions ne peuvent être assumées par les travailleurs, parce qu'elles demandent des compétences très spécialisées et une culture technique constamment renouvelée et qui exige que l'on s'y consacre à temps plein. Il y a désormais une contradiction complète entre l'exigence de productivité compétitive et celle de démocratie dans le travail, de maîtrise de l'outil et de l'entreprise. Les syndicats le savent bien et, sans le reconnaître officiellement, ils ont choisi la logique du développement plutôt que celle de l'autogestion.

Il faut prendre acte de cette contradiction et faire des choix, sans doute douloureux, entre deux valeurs que l'on a cru jusqu'à maintenant pouvoir se nourrir l'une de l'autre : productivité et liberté. Il faut donc limiter désormais le développement des activités à haute productivité. Certes, localement et pour un temps, la poursuite d'une logique productiviste peut paraître profitable. Pourtant, la rupture avec cette logique devient tôt ou tard indispensable. Cela suppose non seulement une réorganisation des rapports sociaux mais aussi la soumission du progrès, jusqu'ici aveugle, des forces de production à des décisions sociales. Jusqu'à maintenant, l'idéal progressiste visait une libération des forces productives dont on pensait éliminer les effets destructeurs par une gestion mondialisée de l'économie industrielle. A cette sortie par le haut, il faut désormais substituer une sortie par le bas en limitant la productivité de notre économie, au prix de la désindustrialisation de certains secteurs. Cette voie « austère » paraît d'ailleurs la seule réaliste et compatible avec l'exigence démocratique de la liberté dans le travail. Ce n'est donc qu'en renonçant à faire du développement et de la croissance une priorité que l'on aura une chance de réintroduire de la liberté et du sens dans le travail.

Notes

1. Groupe du Chêne, «Le travail en question», Bordeaux, 1993, document dactylographié, 24 p.
2. Hannah Arendt, *La Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983.
3. *Ibidem*.
4. Aldous Huxley, *Le Meilleur des Mondes*, Paris, Plon, 1977.
5. Karl Marx, *Le Capital, critique de l'économie politique*, Paris, Ed. Sociales, 1974 (vol. III, livre 3).
6. John Kenneth Galbraith, *Le Nouvel Etat industriel. Essai sur le système économique américain*, Paris, Gallimard, 1989.

Ecologisme et pacifisme

Hervé Ott

Le *CUN* du Larzac constitue une expérience de résistance locale qui relie toutes les questions de défense de l'environnement.

Le *Cun* fondé à partir de la résistance du Larzac

La résistance populaire des paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire a duré dix ans, de 1971 à 1981, et réuni de nombreux acteurs sur différents enjeux : outil de travail, qualité de la vie, droits des humains, environnement, démocratie... Parce que *non-violente*, elle a apporté des réponses essentielles sur ce qui unit tous ces secteurs de *défense civile*.

Cette résistance populaire a été marquée par deux faits importants :

- il s'agissait de la résistance contre l'extension d'un camp militaire dont l'utilité publique était plus que douteuse, et à l'origine de la spéculation foncière. Cette lutte se déroulait dans un contexte politique très conservateur, sous l'égide de la FNSEA, UNR-UDR...
- les paysans du Larzac ont très rapidement affirmé le caractère *non-violent* de cette résistance, ce qui a été le support de sa popularité et de sa durée.

Vue de l'extérieur, cette lutte populaire est assimilée à une résistance uniquement écologique, la question militaire y est totalement occultée, comme le fait qu'elle ait été menée par des paysans. Il y a là un inconscient qui jaillit et qui à mon sens banalise la question forte de la défense d'une part, et des problèmes qu'elle soulève, et nie la résistance paysanne d'autre part. On retrouve là l'essence même de toute la propagande de l'Etat et de certains médias selon laquelle cette

lutte a été menée de l'extérieur par des hippies, des gauchistes, des drogués, bref par tout ce que la société rejette.

Loin de moi de nier l'influence du mouvement écologique dans la lutte du Larzac puisque René Dumont a fait un tour par le Larzac lors de sa campagne présidentielle de 1974, puisque Brice Lalonde est venu sur le plateau avant celle de 1981 et que de nombreux écologistes se sont retrouvés dans la défense du Larzac. Il faut aussi rappeler que l'affaire du Larzac a provoqué un conflit au sein de l'association et la revue *Maison de France* qui en a exclu l'un de ses membres, Michel Debré : c'est de cet événement qu'est née une branche du mouvement écologiste.

En même temps, cette insistance à nier la résistance menée par des paysans est très intéressante puisqu'elle nie que les agriculteurs sont aussi parmi les premiers constructeurs de paysage. Du moins peut-il y avoir plusieurs façons d'envisager le paysage et l'environnement à travers l'agriculture. Les paysans du Larzac ont bien entendu utilisé cette image de gardiens d'une nature presque vierge, de doux bergers etc. Mais leurs revendications centrales concernaient, et concernent toujours, la défense de l'outil de travail et non pas de la propriété privée.

La résistance du Larzac s'inscrit dans un contexte français et européen plus large du point de vue militaire : c'est la période des comités de soldats, de la contestation des essais nucléaires, de la résistance des objecteurs de conscience : en 1971, le décret de Brégançon affecte autoritairement les objecteurs à l'ONF, en 1975, 76 % des objecteurs sont insoumis à l'ONF et c'est le début de la bataille des euromissiles à propos desquels le Larzac sera une vitrine en 1983, notamment lors du rassemblement pour le « gel nucléaire ». Prévue avant de savoir le résultat des élections présidentielles, les « Rencontres internationales pour la Paix » en août 1981 marquent l'aboutissement de cette question qui a traversé toute la lutte.

Plusieurs objecteurs insoumis ont participé activement à la lutte des paysans, mais ce n'est qu'avec la création du *Cun* par quatre objecteurs que cette présence est devenue permanente. Ces derniers sont assez représentatifs du monde objecteur de l'époque : avec une tendance non-violence évangélique-politique, une tendance non-violence religieuse-communautaire, une tendance anarchiste. La tendance insoumission totale n'est pas représentée.

Approche constructive des conflits, énergies renouvelables et démocratie communautaire

Le projet de créer sur le Larzac un centre de formation à la défense populaire non-violente a pris corps dans une ferme acquise par l'armée, la ferme nommée *Cun*, c'est-à-dire « coin » en occitan, fait la synthèse des courants *non-violents* d'une part, *contre l'extension du camp militaire* d'autre part.

Le *Cun* du Larzac, centre de formation et de recherches sur ces différentes formes de défenses civiles, est intervenu à son tour dans différentes formes de résistances aux agressions : luttes de libération nationale comme la Nouvelle-Calédonie ou le Pays Basque, défense des droits de l'Homme au Guatemala et au Tchad, guerre civile au Liban, aide aux réfugiés mauritaniens au Sénégal, et auprès de résistances locales pour l'environnement comme SOS Loire Vivante, La Borie, enfin contre les violences urbaines en banlieue parisienne... Il réunit ainsi trois problématiques souvent dispersées : la gestion « non-violente » des conflits, la promotion d'énergies renouvelables et une démarche de démocratie communautaire, l'autogestion.

Un centre d'accueil en dur a été créé, de 20 personnes pour l'hiver, et en camping de 100 personnes l'été. Cette création posait inévitablement la question de l'accès aux énergies, eau, électricité, chauffage, isolation thermique... Le *Cun* a réalisé des équipements en conséquence : maisons en bottes de paille qui contribuent à la valorisation de la paille et du bois produits localement comme isolation et comme ossature, récupération des eaux de pluie dans des citernes et recyclage des eaux usées pour l'arrosage, électrification par éolienne qui couvre 80 % des besoins avec un très gros effort fourni pour économiser l'électricité, chauffage central du centre d'accueil au bois. Ce dernier se fait grâce à la production locale, renouvelable, en thermosiphon pour économiser l'électricité et avec complément gaz pour l'eau chaude sanitaire, capteurs solaires en prévision...

Après quinze ans d'utilisation on peut faire un bilan :

- aucune de ces sources d'énergie ne peut être utilisée de façon unilatérale ; il faut travailler sur la complémentarité : éolienne-groupe électrogène de secours, bois-gaz, solaire-gaz... Mais l'effort doit porter en priorité sur les économies d'énergie ;
- la cohérence politique doit aussi intégrer la cohérence financière : certains équipements d'énergie renouvelables, par exemple les éoliennes de petite taille ne sont pas concurrentiels à cause de la proximité d'autres sources à très bas prix ;

- les habitudes de consommation énergétique provoquent des résistances au changement assez profondes : dans certains cas, comme les chaudières à gaz, on ne trouve pas sur le marché d'appareils qui fonctionnent autrement qu'à l'électricité par exemple grâce à la pression, la régulation thermostatique... L'irruption de la TV, de l'ordinateur, en plus de la machine à laver le linge dans l'équipement familial, etc. nécessitent des productions très lourdes pour les énergies renouvelables autonomes ;
- les installations « pionnières » risquent de ne durer que le temps de l'intégration des nouvelles technologies par les grands systèmes de production et distribution : le Larzac deviendra d'ici peu un territoire équipé d'une ou plusieurs centrales éoliennes raccordées au réseau EDF. L'installation du *Cun* perdra de fait son caractère de démonstration, ce qui est en même temps un signe de réussite et d'attraction.

La guerre et son environnement ont changé de visage

La résistance à la guerre sous toutes ses formes pose immédiatement, pour les énergies, la question de leur origine qu'elle soit fossile ou renouvelable, de leur production, notamment de la vulnérabilité des installations, du ravitaillement et de leur distribution. Les guerres du *Kippour* et celle du Golfe en particulier sont venues opportunément nous le rappeler. Les liens entre nucléaire civil et militaire ne sont plus à démontrer : non seulement en ce qui concerne leur origine, mais aussi leur protection. L'expérimentation grandeur nature des nouvelles armes, par exemple les essais nucléaires ou lors des guerres dans le Tiers-Monde, renvoie aussi immédiatement à l'effet de celles-ci sur l'environnement. La mise sur le marché de plantes génétiquement modifiées se déroule sur fond de guerre économique implacable entre pays riches et pays pauvres : 80 % de l'énergie disponible est consommée par 20 % des habitants de la planète ; la guerre a changé de visage... Ce qui se passe en Afrique comme au Rwanda, est à l'image de ce qui se développe dans des ghettos : une implosion. Elle est due à une densité humaine excessive pour des ressources disponibles trop réduites, de trop grandes disparités culturelles : on retrouve là des données écologiques essentielles.

Obstacles à une convergence des mouvements d'écologie et de paix

Les mouvements anti-guerre et écologistes coopèrent assez peu sur ces questions et les abordent parfois de façon plutôt réductrice. Il arrive même que ces mouvements s'affrontent dans des moments où ils devraient s'unir. On a évoqué l'attitude ambiguë d'un parti qui se réclamait de l'écologie et de la défense non-violente pendant la guerre du Golfe.

On peut évoquer plusieurs hypothèses :

- l'approche des questions de défense est tellement globale qu'elle rebute et risque de désespérer ceux qui cherchent des « y'a qu'a » pour garder la force de résister ; elle suppose une nouvelle conception de la démocratie et une écologie de la politique ;
- il n'y a pas de réel débat sur la défense en France ; le nationalisme, la peur de la Russie et la dissuasion nucléaire ont constitué un horizon indépassable pendant de longues années, mais aujourd'hui défendre quoi, pourquoi et comment ?
- la résistance à la guerre peut réveiller vite un sentiment d'impuissance face au verrouillage des médias, à l'unanimité de la classe politique. Dans ce contexte, seules des actions d'interpellation de l'opinion publique restent réalisables mais en acceptant a priori leur caractère minoritaire et symbolique ;
- ce sentiment d'impuissance augmente quand, la guerre se déroulant à nos portes, les gouvernements occidentaux ne voulant prendre aucun risque de pertes en vies humaines, hésitent à intervenir par la force, déploient des militaires désarmés entre les belligérants, continuent à reconnaître comme légitimes des dirigeants élus non démocratiquement, refusent de soutenir les acteurs de la société civile qui peuvent venir en aide aux contestataires des gouvernements belligérants ;
- les menaces sur l'environnement et sur l'héritage génétique des différentes espèces vivantes peuvent diminuer par une lutte contre le gaspillage par les riches et une meilleure gestion des ressources fossiles par les pauvres ;
- l'émergence de la société civile est fondamentale pour faire pression sur les instances de coordination internationales constituées presque uniquement de représentants des Etats ;
- la société civile peut anticiper, réaliser des choses très concrètes sans attendre que les pouvoirs publics agissent : elle peut modifier

profondément ses modes de consommation; ce que Gandhi a appelé «le programme constructif», qui permet de sortir de la fausse alternative «opposition-proposition»: se mettre en œuvre avec les moyens du bord sans attendre les pouvoirs publics et démontrer ainsi le caractère indispensable et réaliste de ce qui est revendiqué;

- la réhabilitation de la nature comme partenaire indispensable du développement humain suppose une révolution culturelle pour apprendre à coopérer au lieu de chercher à dominer;
- les peurs générées par toutes ces menaces se renforcent si la menace est instrumentalisée, si la peur est utilisée comme moyen de pression sur l'opinion publique;
- la confrontation des questions de paix, de justice et de préservation de l'environnement est inévitable pour reformuler des perspectives de vie sociale à l'échelle planétaire.

Bibliographie

C. Mellon, J.-M. Muller, J. Semelin, *La dissuasion civile*, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 1985.

Les stratégies civiles de défense (Collectif), Actes du Colloque International de Strasbourg, Ed. Alternatives non-violentes, novembre 1985.

«Ecologie et non-violence: les convergences», in *Alternatives non-violentes*, décembre 1991.

Gene Sharp, *La guerre civilisée. La défense par actions civiles*, Grenoble, PUG, 1995.

Deuxième partie

Composer avec le politique

Quel projet pour l'écologisme : libéral, libertaire, étatique ?

Dominique Allan Michaud ¹

Dialectique inachevée, syncrétisme inabouti: ces deux expressions résument une des principales conclusions de nos travaux sur le discours écologique, sur le développement d'un écologisme, du mouvement associatif au courant politique. De même que le mouvement écologique se compose d'éléments variés, l'écologisme englobe des idées aux origines diverses. Réminiscences libérale, libertaire, étatique, le discours les a charriées quand il s'est fait idéologique, sans les distinguer toujours clairement, le militant pouvant paraître parfois exagérément soucieux d'éviter de souligner ses préférences. On en a à la mémoire de fameux exemples: «*Ni droite ni gauche*», formule qui a servi de viatique au courant politique et que d'aucuns ont pensé traduire correctement par une autre: «*Mi-droite mi-gauche*», à propos de la mini-carrière de Brice Lalonde. Celui-ci aura usé et abusé de l'hypothétique axe libéral-libertaire, comme si la conjonction de deux mots prouvait l'existence d'une pensée: cela permettait au moins d'éluder des contradictions en fournissant une apparence idéologique qui sera reconnue séduisante, un temps, par un des principaux fondateurs et animateurs des Verts, l'actuel député de ce parti Yves Cochet. Le second préférera, toutefois, l'expression d'Etat mutuelle à celle d'Etat minimum fort prisée par le futur ministre de l'Environnement de Michel Rocard quand il militait aux Amis de la Terre. Etat minimum ou Etat mutuelle, qu'est-ce à dire ? Les embryons de programme élaborés à ce jour par le courant écopolitique témoigneraient plutôt de l'attente d'un Etat maximum, au travers de la législation, de la réglementation, du contrôle, pour l'amélioration de la qualité de la vie. En matière d'environnement, c'est par exemple l'exigence d'une meilleure qualité de l'air et de l'eau – exigence à mettre en relation avec le renforcement des instruments d'intervention publique dans ces

domaines, à partir de 1998, sous la responsabilité du ministre Vert de l'Environnement Dominique Voynet. Au-delà de l'environnement, cela s'est constaté au travers d'une vision sociale caractérisée par la réduction du temps de travail ainsi que par l'instauration d'un revenu garanti : propositions à mettre en relation avec la création du RMI fin 1988, et surtout avec la loi de 1998 sur les 35 heures de travail hebdomadaire, adoptée par la «gauche plurielle» comprenant les Verts, arrivée au pouvoir en France en 1997.

Le social, pas seulement l'environnement. Mais peut-on dire «seulement l'environnement», alors que l'état de celui-ci conditionne la vie même de l'homme ? La réserve n'en fut pas moins exprimée en 1974 quand s'annonça la candidature de René Dumont aux Présidentielles : n'était-ce pas un thème trop partiel pour permettre une candidature électorale même de témoignage ? Une réserve à la fois bien étrange et bien inutile, étant donné les choix du candidat en faveur du seul écologisme qui lui semblât possible : *Seule une Ecologie socialiste...*². En fait la cause écologiste a pu paraître à certains la dernière chance du socialisme, après avoir semblé à d'autres un idéal moyen de renouveler la thématique de l'extrême gauche³. Sous une étiquette électorale vantant «*Le choix de la vie*», l'économie et le social sont à l'honneur, un choix qui renvoie au delà de 1974, et s'est accompagné d'un autre : le choix entre politisation de l'écologisme et écologisation de la politique. Si René Dumont ne voulut pas séparer ce qui lui paraissait sans doute les deux faces d'une même question, les journaux *La Gueule ouverte* et *Le Sauvage* n'ont-ils pas semblé se répartir ces deux buts ?

Du conservatisme au progressisme

On peut faire d'autres lectures de cette riche presse militante des années 1970. Il y a eu rencontre de courants idéologiques rémanents que nous avons distingués dans plusieurs niveaux de discours, du conservatisme au progressisme : courants traditionaliste avec *Pollustop* (1972-1977), socialisant avec *Le Sauvage* (1973-1981), anarchisant avec *La Gueule ouverte* (1972-1981), marxisant avec *Action Ecologique* (1975-1977/78). Il conviendrait d'y ajouter deux tentations sans organe de presse spécialisé, celle d'un technocratisme plus ou moins relié au systémisme rêvant d'une société cybernétique, et celle d'un autoritarisme pouvant aller jusqu'à un fascisme fondé sur une société biosociologique⁴.

Ecologisme libéral, libertaire, étatique : il y en a eu pour tous les goûts dans ce que certains soupçonneront d'être un discours « attrape-tout », que d'autres verront simplement comme un discours contradictoire. Pourquoi, face au double problème du « Grand Tout » de la nature et de la société, ce grand fourre-tout idéologique ? Signe de force ou de faiblesse, ou alternativement l'un et l'autre ? La célèbre expression qui veut que « *la nature a horreur du vide* » serait-elle vraie dans le domaine idéologique, ou est-ce simplement que les idéologies si souvent enterrées ont, en fait, la vie dure ?

Le discours écologique le plus militant, le plus politisé, aurait-il traduit une ruse, mais qui ruse, avec quoi et avec qui ? S'agissait-il de ruser avec les sympathisants de tous bords, voire, pour les militants, avec eux-mêmes, ou avec les idéologies, avec l'histoire ? Comment concilier des réactions, des tendances jusque-là le plus souvent marquées à droite comme la défense du terroir, la résistance au changement, la réticence quant à un progrès « *obligé* », voire liées à une droite extrême avec le retour à la terre cher à la propagande pétainiste, et des revendications situées très à gauche telles que l'internationalisme, l'auto-gestion, l'antimilitarisme, le pacifisme ?

On objectera que le courant politique n'est pas engagé par un discours qu'il ne contrôle pas – le cas mis à part d'*Action Ecologique*, journal de l'organisation baptisée Mouvement Ecologique, une des origines des Verts français, sans que ce parti soit obligatoirement tributaire de tous les aspects de son passé. Des personnalités ont joué, en francs-tireurs, un rôle d'intercesseur, d'intermédiaire ou d'alibi, selon le point de vue choisi : à gauche, Alain Hervé, fondateur des Amis de la Terre (1970-71), créateur du magazine *Le Sauvage* en avril 1973, association et journal qui révéleront Brice Lalonde ; et bien sûr l'éco-socialiste René Dumont, candidat de l'écologisme aux Présidentielles de 1974 ; à droite, le député et ancien ministre Bernard Lafay, radicalo-centriste converti au gaullisme, inspirateur de *Pollustop* en août 1972.

Ces personnalités n'engageaient aucun parti, et le docteur Lafay de surcroît ne relevait pas du mouvement écologique, son journal n'en représentant pas moins le traditionalisme dans le discours écologique français. Mais leurs actions dans le domaine de l'information contribuaient à créer une impression vis-à-vis des lecteurs, à exercer une pression vis-à-vis des partis. Plus encore : *Pollustop* comme *La Gueule ouverte* se trouvait en 1974 sur la liste des 84 « associations pour la candidature du professeur René Dumont ».

Nous avons introduit ce texte en insistant sur l'hétérogénéité des origines, associatives et idéologiques, d'un discours écologique contradictoire. Cette hypothèse de thèmes antagoniques dans un discours

aux contradictions non surmontées, et même en quelque sorte éludées, à l'origine de nos recherches depuis 1974, a permis de mettre assez tôt en évidence le fonctionnement du discours écologique comme une dialectique inachevée, par juxtaposition sans synthèse, et l'émergence d'un mouvement demeuré dans un brouillement idéologique qui correspond à un syncrétisme inabouti. Depuis 1979, date à laquelle nous proposons cette analyse⁵, le courant de l'écologisme politique n'a pas progressé d'un point de vue théorique. Sans doute le brouillement idéologique était-il la clef de la survie de rencontres ne pouvant produire qu'un mélange étonnant... et risquant d'être détonant. Comment autrement la rencontre de courants idéologiques rémanents aussi contradictoires aurait-elle pu s'effectuer sans faire éclat ?

Le discours multiple qui en est résulté répondait à la sensibilité variée des acteurs d'une mouvance, et contribuait à la structuration d'un mouvement, grâce à des axes communs réduisant les antagonismes – principalement le thème antinucléaire –, grâce au peu d'empressement à approfondir les thèmes les plus dangereux – comme l'interrogation sur le rôle de la démographie dans la crise écologique –, réduits à leur plus simple expression : des slogans vagues et incantatoires. Ont pu jouer un rôle la coexistence de plusieurs activités militantes⁶ pouvant évoquer quelque combinaison, voire un emboîtement pour l'occupation du terrain ; le développement de l'activité électorale⁷ privilégiant l'action plutôt que la réflexion, l'affirmation plutôt que la théorisation. L'idée de changement culturel par des pratiques contre-culturelles a pu contribuer aussi au non-choix d'une claire vision idéologique. C'est le discours écologique enfin qui aura fourni une ligne de pensée à l'aspiration vers une société alternative, nourrie d'exemples pour une démonstration socio-économique, sans pour autant enfermer cette aspiration dans des frontières idéologiques⁸.

Sans l'enfermer dans des frontières idéologiques, c'est le moins qu'on puisse dire ... Avec l'alternative, c'est d'un concept vague pour une société écologique dont l'image n'est pas moins floue que l'on dispose...

Un concept vague pour une société écologique: l'alternative

Changer la vie, ici et maintenant, vivre autrement. Autant dire : ne plus attendre *Le Grand Soir*. Vivre autrement, ce serait donner corps à l'idéal pour une génération de militants de la seconde moitié du XX^e siècle. L'alternative aura été un mot-clef de cette nouvelle génération de

militants, décidée à rompre avec la mythologie du mouvement ouvrier du XIX^e siècle pour faire la révolution autrement. Au risque de ne la faire jamais. Mais ce risque-là ne se trouvait-il pas aussi du côté d'une certaine ossification du mouvement ouvrier ? Pour nombre de militants de cette nouvelle génération, il s'agissait d'abord de faire une autre révolution. Une révolution intérieure. Révolution intérieure et révolution extérieure seraient-elles inconciliables ou indissociables ? Les opinions, à ce sujet, auront pu diverger...

Posons pour commencer la question centrale. Y a-t-il une alternative ou des alternatives ? Une alternative globale, sociale, politique, économique, un autre type de société c'est-à-dire, ou des alternatives limitées, qui seraient les résolutions spécifiques de problèmes locaux ? S'agit-il d'inventer une nouvelle société ou d'imaginer les moyens de sauvegarder l'ancienne ? Veut-on bâtir un projet ou construire une utopie, ou consolider un monde revenu des utopies et qui se méfie des projets de société «*clef en mains*» ?

La question est simple, mais la réponse ne l'est pas autant que croient certains pour qui expérimenter localement pourrait produire, à terme, un changement global. S'il est difficile d'inventer une nouvelle société sans la modélisation que permet l'expérience, il est impossible d'expérimenter localement en échappant totalement à la logique du système dominant que l'on veut transformer. C'est le problème de toute perspective risquant de se révéler utopique plutôt que «*scientifique*». L'assurance que l'utopie ne désigne pas forcément ce qui ne peut pas exister, mais surtout ce qui n'existe pas encore, n'y change rien.

Voilà qui paraît bien pessimiste. A quoi bon parler d'alternative avec de telles prémisses ? Considérons cependant la question. Quel est le sens, quels sont les sens de l'Alternative, et n'y a-t-il pas danger qu'à l'instar du mot liberté envisagé par Paul Valéry, le mot alternative ait plus de valeur que de sens ?

Un mot qui cristallise les volontés

Vivre autrement, c'était un beau programme. N'était-il pas plus clair, dans sa simplicité, que l'appel à une Alternative ? L'expression faisait se retrouver un certain nombre de militants de courants issus de Mai 68, pour des pratiques micro-économiques à motivation sociale concrétisant des idées diffusées par le discours écologique. Ces pratiques étaient souvent situées sur le terrain de l'environnement/écologisme, entre des images du passé et des visions du futur, du traditionalisme au

modernisme: agriculture *naturelle*, alimentation saine, énergies *nouvelles*, technologies douces, comme s'il s'agissait de faire passer de la nostalgie à la prospective. Elles avaient pour but de démontrer la possibilité de faire fonctionner une autre société, reposant moins sur l'étatisme que sur l'initiative individuelle et la coopération.

Après le catastrophisme initial à propos d'environnement, et des apparitions parfois difficiles sur le terrain politique, étant donné les conditions françaises des années 1970 – système électoral majoritaire, absence de financement public des partis politiques –, c'était un moyen pour l'écologisme de déboucher sur une démonstration optimiste, concrétisant la volonté, pour des groupes ou des militants du mouvement écologique, d'être un acteur positif du changement social.

Les thèmes porteurs du nouveau départ étaient ceux de la relance d'une micro-économie locale, en rapport souvent avec la volonté de mettre en évidence les virtualités des énergies renouvelables, contre l'apparente victoire de l'énergie nucléaire. Né dans l'opposition à l'Etat et dans une contestation du productivisme, le mouvement écologique antiautoritaire et antihiérarchique, opposé à la technocratie, partisan de la décentralisation la plus large des responsabilités, pouvait-il n'être pas passionné par ces expériences socio-économiques ? Les Amis de la Terre, qui jusqu'en 1982 combineront syndicalisme associatif de l'environnement et écologisme politique, se sont de surcroît particulièrement distingués dans l'écologisme technologique développé à partir de 1978 sur le terrain (après une percée dans les esprits dès 1975, année de diffusion à 90 000 exemplaires du *Catalogue des ressources*).

Il y a eu un certain nombre de pratiques – il y en a encore – visant à changer tout de suite des modes de vie et à préparer par une sorte d'imprégnation culturelle des changements d'une autre ampleur. Contre le froid et dur nucléaire, le chaud et doux solaire était une image facile à développer symboliquement, mais plus difficile économiquement, à cause des investissements nécessaires. Les militants n'ont guère pu aller au delà de la promotion pour une production surtout artisanale, certains faisant le choix de l'autoconstruction de leur maison solaire, alliant de façon exemplaire l'intérêt personnel et l'intérêt collectif de la démonstration.

Il y aura d'autres initiatives, nombre d'entre elles concernant la récupération et le recyclage du papier, la production et la commercialisation de produits de l'agriculture biologique. Il y aura d'autres thèmes, d'autres actions, d'autres efforts, toute une vie micro-socio-économique voulue alternative, que nous avons étudiée – avec une confrontation des situations française et allemande, notamment, et un regard sur la situation au Québec.

Les contradictions n'ont pas manqué, comme nous l'avons souligné : entre la logique (d'action) sociale et la logique (d'activité) économique, entre la logique commerciale et la logique politique. Moyens de faire fonctionner une autre société ou moyens de faire fonctionner autrement la même société ? Malgré ces contradictions, et même si nombre d'expériences ont été sans lendemain, il y a eu un enthousiasme, un climat collectif, révélateur d'une certaine attente sociale... difficile à mesurer.

Un signe évident en a été l'intérêt de l'Etat, dans la première moitié des années 1980, pour une Alternative dans laquelle les gestionnaires politiques voyaient, non seulement un mode de fixation des énergies militantes, mais encore un mode de réponse à des inquiétudes sociales dues au développement d'un chômage de masse et de longue durée, un moyen parmi d'autres de raccommorder un tissu économique national affecté par de nombreuses déchirures locales. Le discours écolo-alternatif a été utilisé par la puissance publique pour tenter de développer une économie interstitielle. Il en est surtout résulté un doute généralisé quant aux possibilités de subversion de l'ordre établi par la voie micro-économique. Cette relative, éphémère récupération n'est sans doute pas sans rapport avec un certain discrédit qui s'attachera ensuite au terme alternative.

Est-ce à dire que le mot était, à la fin des années 1980, en fin de course ? On serait tenté d'en douter, tant sa « carrière » aura été brillante, même si elle devait s'être révélée courte. Mais est-ce vraiment le cas ? Dans certains milieux, plus ou moins, entre certaines structures techniques et le courant écopolitique⁹. Mais il n'était pas question de renoncer et au mot, et à la diffusion d'informations sur les expériences nouvelles susceptibles de mériter cette appellation, chez ceux qui ne sauraient cesser d'afficher la trilogie « *Écologie – Alternatives – Non-violence* », comme la revue qui en a fait son sous-titre : *Silence*, née à Lyon en 1982. Quand la rédaction voudra introduire une distinction entre écologismes positif et négatif en décembre 1997, la première formulation servira à désigner les alternatifs.

L'Alternative a désigné la rencontre, dans le discours écologique et dans la vie socio-économique, de thèmes idéologiques et d'expériences de terrain. Elle a cristallisé plusieurs volontés, issues de plusieurs sources : explosion vitale constituée par la contre-culture américaine, déception devant les pratiques gestionnaires d'une vieille gauche, faisant naître un désir de renouvellement, réaction contre le capitalisme d'Etat voué à la survie d'une bureaucratie, contribuant à une dissidence dans des pays dits communistes.

L'alternative: bilan historique des actions derrière le mot

Le terme *alternative* aura eu du succès, prenant plus ou moins le relais de l'*autogestion* en France, de la *contre-culture* en Amérique, à partir du milieu des années 1970, à cause de sa pluralité de sens. Il a désigné la vision d'un socialisme dégagé à la fois d'un modèle : un dirigisme par trop idéologique, et d'une déviation : un réformisme par trop gestionnaire de type SFIO ; d'où l'usage du mot dès le milieu des années 1960 au PSU, d'où son extension à la fin des années 1970 à propos de l'apparition d'une contestation en Europe de l'Est. Il a désigné la rencontre, plus ou moins rêvée dans la deuxième moitié des années 1970, de ce socialisme à la fois radical et libéral, et d'un écologisme politique qui s'était proposé en vain, dans la France de la fin des années 1960, comme moyen de renouvellement de l'extrême gauche. Il a désigné la technique réorientée prônée par un courant de pensée anglo-saxon, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, dans les années 1970. Il a désigné la multiplication d'expériences de vie et de production différentes – voire par extension une de ces microentreprises de la socio-économie – vers le milieu des années 1970.

Finissant par parler d'autant plus à l'imagination que la mémoire mélange plus ou moins ces diverses acceptions, le mot permet de jouer sur l'ambiguïté entre le sens anglais et le sens français, entre lesquels il y a sans cesse glissement. Dire qu'il y a une alternative, c'est indiquer qu'il existe deux solutions, puisqu'il y a un choix entre elles ; en même temps, c'est suggérer qu'on propose une solution. En quelque sorte, le sens anglais, une solution de remplacement, apparaît comme une réponse à la question posée par le sens français : quelle solution choisir entre deux ?

Suridentifié, le mot finira par gêner, mais apparemment nul n'a trouvé pour le remplacer un terme aussi vague et aussi fort à la fois...

On pourrait certes considérer que la cristallisation de plusieurs volontés, quand ce qui cristallise est un mot en réponse à des insatisfactions et à des attentes, peut relever davantage de la concomitance de phénomènes que d'une rencontre fécondante. Cette dernière exige un effort de synthèse et non une simple addition de thèmes et de pratiques, complétée par la soustraction des contradictions.

Le bilan des expériences censées ouvrir la voie à une société « alternative » renvoie à du passé proche et à du présent pour les pratiques, le rapport des idées avec des forces politiques imposant un voyage dans un passé plus lointain : une meilleure compréhension de la pré-histoire d'une question facilite grandement toute prospective.

Voyons d'abord un bilan de la micro-économie militante sur le terrain. Il remonte à la fin des années 1980, celles-là même qui ont pu paraître les années royales de l'Alternative: d'où leur intérêt... Pour ce qui est de l'importance quantitative, en regroupant un certain nombre d'estimations on obtient cette fourchette: 1000 à 10 000 structures micro-socio-économiques en France, dues au militantisme post-soixante-huitard, notamment dans l'écologisme, mais au delà du mouvement écologique. En Allemagne (RFA), pays vers lequel se tourne volontiers le regard quand il est question de «*scène alternative*», on obtient cette autre fourchette: 2500 à 12 000 entreprises dites alternatives. (Il y en aurait entre 400 et 500 au Québec.) Ces chiffres n'ont pas les mêmes origines et ne permettent pas de véritable comparaison: tout au plus doit-on constater l'existence d'une micro-économie militante en France comme en Allemagne, même s'il existe des différences dans son expression entre les deux pays: on pense pour l'Allemagne à une plus forte sensibilité, une plus grande diversité, peut-être une plus importante densité. Une différence importante est dans la représentation du secteur alternatif, que l'on doit rattacher à un risque légal d'interdiction professionnelle pour raison politique en Allemagne.

Nous avons proposé pour la France des années 1980, à propos d'activités dont thèmes et animateurs renvoient plus particulièrement à l'écologisme, ces chiffres: quelque 750 exploitations de l'agriculture biologique relevant du néo-ruralisme sur un total de 3000 agrobiologistes, 300 coopératives et groupements d'achats de consommateurs, souvent liés à des groupes locaux de l'écologisme, une centaine de fabricants de capteurs-chauffe-eau fonctionnant à l'énergie solaire, une centaine d'associations de promotion des énergies nouvelles – plus des exemples d'autoconstruction de maisons voulues autonomes, entre une vingtaine et une centaine. Bilan dérisoire pour un discours censé avoir pénétré profondément la société? On serait tenté de le dire.

Et dix ans après, à la fin des années 1990? Un moindre intérêt, y compris de la part des chercheurs, fait qu'il n'y a pas d'éléments comparables pour un bilan. La connaissance d'un certain nombre de défaillances et de créations nouvelles fait penser toutefois qu'au mieux il y aurait maintien d'une partie de ces activités – mais l'hypothèse la plus plausible va dans le sens d'une stagnation et même d'une régression.

Qu'en est-il de l'importance qualitative? L'expérience a une valeur en soi comme tentative de faire vivre des idées sur le terrain, de «*confronter le discours à une réalité*»¹⁰. Ce peut être un moyen de vie – même modeste –, une base sociale et militante. C'est la révélation d'une attente, d'un espoir, la concrétisation – même limitée – d'un rêve qui

peut n'avoir pas de limite... C'est l'aspect positif, qui ne doit pas faire oublier le négatif. Une étude précise d'un certain nombre d'entreprises « alternatives » parmi les plus représentatives montre qu'à travers ces expériences socio-économiques, plutôt marquées par l'auto-exploitation, il n'y a pas vraiment construction d'un modèle de société écologique, comme au XIX^e siècle il y avait eu construction d'un modèle de société socialiste. C'est ce qui ressort de la confrontation de la mouvance alternative du XX^e siècle avec le mouvement coopératif qui permit la démonstration d'un socialisme au XIX^e siècle : le poids socio-économique local de certaines expériences du siècle passé facilita la modélisation d'une autre société. (Un exemple extrême en fut L'Union, une coopérative de consommation de Limoges dont les militants tissèrent un réseau économique et social qui touchera une bonne partie de la population.) Certes, nous connaissons des regroupements fédératifs de quelque importance, surtout dans la distribution alimentaire avec garantie d'« *origine biologique* » tels que Biocoop ; la revue *Silence* met régulièrement en valeur l'intérêt et questionne le sens de la multiplication des SEL (Systèmes d'échange locaux), qui sont près de 270 en France depuis 1994¹¹. Il n'empêche que les expériences de notre siècle n'arrivent jamais à la taille nécessaire pour modéliser une vision « alternative », qui ne relève pas toujours de l'écologisme, en étant d'ailleurs souvent plus qu'imprécise du point de vue social.

Il y a deux éléments à prendre en compte : les pratiques collectives, et ce sur quoi elles sont susceptibles de déboucher, la construction d'un modèle ; les doctrines idéologiques, et la nécessité d'un choix entre elles ou d'un dépassement de leurs oppositions, pour une théorie – à moins d'essayer d'en bâtir une entièrement nouvelle en prétendant se dégager des influences. L'idéal voudrait qu'une théorisation aille de pair avec une modélisation.

Il y faudrait aussi des forces sociales. Le mouvement coopératif a constitué l'apport d'une démonstration à la cause ouvrière, au XIX^e siècle, mais n'a pu survivre, plus ou moins bien, qu'en s'intégrant au système dominant, le capitalisme privé ici, le capitalisme d'Etat là. Comment une mouvance alternative incommensurablement plus faible que ne le fut le mouvement coopératif de production et de consommation, et n'ayant pas encore réussi à s'organiser comme celui-ci, pourrait-elle faire mieux ? Comment la voie syndicale, la voie politique, qui furent indispensables pour que le socialisme ne s'enlisât pas dans un coopératisme impossible, ne seraient-elles pas nécessaires pour empêcher que des expériences écolo-alternatives ne servent que de caution à un discours officiel sur une meilleure gestion des ressources locales, naturelles et humaines ?

La mouvance alternative devrait logiquement pouvoir compter sur les représentants de l'écologisme, un écologisme qui à partir de 1975 essayait d'apporter des réponses concrètes à la question ainsi formulée par *Le Sauvage*: comment «*outiller la société future (la société écologique)*» ?

Après l'entreprise alternative, le parti alternatif ?

On peut trouver curieux que dans plusieurs pays, l'Allemagne, la France, le Canada, et jusqu'au Brésil, l'écologisme ait retrouvé la séparation qu'avaient connue les idéaux du socialisme entre le champ socio-économique (coopératives ouvrières de production et de consommation) et le champ politique, particulièrement le terrain électoral (structuration en partis)¹².

La micro-économie militante contemporaine occupe-t-elle une autre place au sein de sa «famille idéologique» que celle du passé ? Cela n'apparaît plus guère que dans quelques propos incantatoires, d'ailleurs de plus en plus rares...

La volonté de rendre crédible le courant écopolitique, avec l'unification dans le parti des Verts en 1984, dans la logique de la présentation d'un candidat aux Présidentielles de 1981 par l'ensemble du courant, aura créé des conditions favorables pour le retour de ceux qui, tel Gérard Straumann à Montpellier, avaient «*voulu quitter le territoire passionnel de l'écologie politique*». Certains finiront par cumuler les rôles de gestionnaire d'une éco-entreprise, de syndicaliste de l'environnement et de militant de l'écologisme politique, ce qui pourra en faire des élus municipaux, en 1983 et surtout en 1989. La crédibilité recherchée sur le terrain des partis traditionnels a fait de la logique écopolitique de 1981-1984 celle de la macropolitique pour une macro-économie, comme nous l'avons démontré dans nos travaux; la micro-politique pour une micro-économie passera à l'arrière-plan du discours écologique grâce auquel s'était imposée cette autre logique.

Certains parlent de parti alternatif comme il a été question d'entreprise, d'économie alternative. Dangereuse extension. Si l'entreprise, au XX^e siècle comme au XIX^e siècle, s'est révélée une machine à intégrer, le parti n'en serait-il pas une autre ? La démonstration en ayant été faite par l'évolution même des partis du socialisme et du communisme, évolution que voulut condamner l'écologisme... avant de donner naissance à un parti, avant d'affronter la (co)gestion de la

société, était-il possible d'envisager un parti d'un type nouveau, qui fonctionne autrement ? La démonstration n'en a pas encore, c'est le moins qu'on puisse dire, été faite...

Faut-il conclure de ce que l'Alternative a moins de sens que de valeur, que l'horizon est sans espoir ? On pourrait le craindre, si l'on prenait au sérieux le diagnostic d'un Alain Lipietz. Cet économiste prête au « modèle alternatif » un rôle idéologique qui paraît, au premier abord, immense : *« L'alternative prend la relève de ce que furent jadis le libéralisme du XVIII^e siècle, le radicalisme du XIX^e siècle, le socialisme, le communisme »*. Mais ce modèle qui n'en est pas un, faute de modélisation, simple intuition du « reflet » des rêves des militants, se voit assigner un avenir quelque peu inquiétant par l'ancien gauchiste, qui a adhéré aux Verts en 1988 après avoir participé à la tentative ratée de la recomposition d'une extrême gauche « alternative ». L'avenir de l'Alternative comme « *paradigme hégémonique* » à l'orée du XXI^e siècle lui paraît être d'avoir « *sa propre droite, son centre et sa gauche* ». Comment un tel avenir ne serait-il pas, pour un courant qui « *prend [...] la suite de tous les mouvements émancipateurs* »¹³, qui serait une « nouvelle gauche », une dégénérescence ?

L'éternel retour du statu quo ne paraît pas angoissant à Lipietz. On a du mal à croire qu'il s'agisse d'un élément positif, un de ces éléments dont on attend qu'un militant les oppose aux obstacles, aux impasses, que distingue l'analyste sur les pistes qu'il examine... On est tenté de dire : *et l'utopie ?*

L'utopie a trop souvent un sens négatif. L'utopie serait-elle dans l'époque si elle ne répondait à une attente ? Elle est d'une certaine façon un élément du réel dont la constitution est fonction des dysfonctionnements de la société où elle se développe, et ceux qui croient à son avenir ne sont pas les seuls à être influencés par elle.

Mais la question mérite d'être posée : la société alternative, écologique, est-elle une utopie ? La vision que l'on en peut avoir au moyen des éléments que nous avons relevés n'en fait pas vraiment un projet, faute de la transition jugée dès 1974 par René Dumont « *la question la plus difficile* » ; transition qui ne se réduirait pas aux quelques mesures transitoires qu'envisageront les Verts. Et si l'utopie n'a cure de transition, elle exige par contre que soit présenté un système précis de société en train de fonctionner. Si la société écologique est une utopie, elle est invisible : seul un roman américain des années 1970 avait essayé de la faire surgir, et seulement en suivant le contour de « *l'écologisme dans un seul pays* », marginal et isolé sur la planète Terre : *Ecotopia*.

Ni projet ni utopie donc, la société écologique ? Et pourtant... De même qu'une fausse fenêtre suggérerait un autre éclairage, un air

différent, un paysage nouveau, la projection de la société alternative dans les esprits, malgré le flou de l'image, témoigne du rejet d'un réel.

De ce réel, le courant politique de l'écologisme n'est-il pas tenté de s'accommoder comme du seul réel possible, comme si le rejet d'un réel n'était qu'un rejet du réel ? La question se pose quand Lipietz, porte-parole des Verts, ne voit pour les écologistes *«héritiers de la critique radicale de l'économie marchande»*, celle de Marx, que deux moyens d'action : *«Ils multiplient les propositions, soit d'amendement général du capitalisme (par exemple : loi sur les 32 heures, clauses sociales ou environnementales sur le libre-échange), soit d'expérimentation dans les marges du capitalisme : entreprises alternatives et... Systèmes d'échanges locaux»*. *«Amendement général du capitalisme»*, *«expérimentation dans les marges du capitalisme»* : *«les écologistes [...] ont appris la prudence»*¹⁴.

En effet : et cette impression se renforce quand on voit le même économiste parrainer, avec d'autres animateurs de son parti¹⁵, une fondation créée pour *«répondre à cette pensée libérale qui irrigue encore tant de cabinets ministériels et d'organes de presse»*. Faut-il vivre avec le capitalisme en luttant contre le libéralisme ? C'est un peu ça.

Un écologisme «libéral-libertaire» ?...

Revenons vingt-cinq ans en arrière : René Dumont se déclara convaincu qu'*«un jour les défenseurs de l'environnement prendront le pouvoir, lorsqu'ils auront élaboré en commun un programme économique, et donc politique, permettant de sortir de la société de profit qu'entraîne l'économie de marché»*¹⁶. Ce jour n'est pas arrivé encore, à en croire le «parlement» des Verts adoptant à l'unanimité un programme (amendé) pour les élections européennes de 1999¹⁷. Dans ce contexte, il déclare que *«les Verts sont à la recherche d'une alternative globale au libéralisme et au productivisme»*¹⁸. *«Et si on se libérait du libéralisme ?»* est un des six slogans adoptés pour ces élections¹⁹.

Mais de quel libéralisme s'agit-il ? Toute la question est là. La réponse n'est-elle pas claire ? *«La situation actuelle ne pourra être surmontée sans s'attaquer à la logique du libéralisme économique.»* Quelle situation ? *«Une société qui se déchire, une société dans laquelle la domination du libéralisme économique détruit les conditions du bien-être ensemble, jusqu'aux fondations naturelles de la vie sur terre.»* Ainsi la «logique» du système était-elle condamnée en 1996 par le «gouvernement» des Verts²⁰, logique dont les *«implications»* néfastes seront rappelées dans le programme des Européennes de 1999. N'était-ce pas

le «*principe*» du libéralisme qui se trouvait en cause, selon Yves Cochet en 1996? «*Oser l'écologie et la solidarité*», avait proposé Dominique Voynet aux Présidentielles de 1995, le programme dénonçant notamment l'exclusion sociale et ses causes «*inhérentes au libéralisme économique*». La conclusion? Ce pourrait être celle d'un article qu'elle allait écrire pour vanter le dernier «bréviaire» de Lipietz, conclusion reprenant celle du livre ... reprenant une autre conclusion: «*Comme l'écrivait René Dumont dans son dernier livre: libéralisme ou démocratie, aujourd'hui il faut choisir.*»

Réponse claire? Oui et non. Car en réalité il s'agit moins de dénoncer le système de l'économie de marché que ses excès, comme le montrent diverses formulations dans les textes précités, et dans d'autres²¹: «*capitalisme sauvage*», «*ultralibéralisme*» (Yves Cochet); «*libéralisme sauvage*»; «*libéralisme omnipotent*» (Marie-Hélène Aubert); «*révolution néo-libérale*», «*projet néo-libéral*» (Frieder Otto Wolf); et plus précisément, que le néo-libéralisme, tentative de rénovation du libéralisme avec le rétablissement du libre jeu des forces économiques sous la houlette de l'Etat. L'arrivée de Daniel Cohn-Bendit, député européen des Grünen, en tête de la liste française des Verts pour les Européennes de 1999, donnera à penser que la situation n'était pas si claire dans tous les esprits, même chez les Verts. Le candidat avait eu beau évoquer défavorablement le «*néo-libéralisme*», puis s'identifier à un combat contre le «*libéralisme*», Géraldine Boyer ne s'en croira pas moins obligée de l'interroger à ce sujet, insistant sur «*un décalage entre ce que tu exprimes et la façon dont c'est perçu par Les Verts, la gauche et, plus largement, la population*». Il s'ensuivit un éloge du libéralisme culturel, du libéralisme politique, et un refus de condamner l'économie de marché que «*tout le monde accepte, [...] la gauche traditionnelle comme les Verts*», «à part Arlette»... Cohn-Bendit se différencia alors des «libéraux»: «*La différence avec les libéraux ne porte pas là-dessus! Elle porte sur la régulation nécessaire pour structurer et organiser cette économie de marché. [...] Les libéraux sont contre toutes ces régulations, pas moi, pas nous!*» Raisonement non sans logique qui rappelle que le candidat avait usé dans ses articles précités du terme «réformiste».

Était-ce une vraie surprise pour le courant écopolitique? Dans une postface au programme présidentiel de 1995 des Verts, René Dumont avait approuvé Dominique Voynet de refuser la «*domination*» de l'économie de marché, «*l'économie ultra-libérale*»; un an auparavant, sa préface au *Livre des Verts* n'évoquait une sortie du libéralisme que pour envisager de façon plus que vague la possibilité de «*formes d'économie régulées par une série de réglementations*»: d'une «*démocratie sociale et écologiste, où les entreprises seraient libres – dans la mesure*

où elles respectent les consignes écologiques et les nécessités de la protection sociale»... Sortie relative donc, et bien plutôt renaissance de l'économie de marché sous une forme inconnue à ce jour, socio-écologique. «*Une sorte de social-démocratie à l'échelle mondiale, se fixant comme objectif premier la réduction progressive de l'écart Nord-Sud*»? Mais «*la vieille social-démocratie peut-elle mener à bien un tel projet*»? La réponse négative de Dumont sonnait comme une incitation à créer l'inédite social-démocratie Verte. Restes d'une véritable ambition pour une utopie ou projet de société entièrement nouvelle, ou dernier masque pour leur abandon? Il y a ambiguïté. Au moins Cohn-Bendit énonce-t-il clairement ici ce qui n'était souvent que plus ou moins confusément suggéré, et plutôt que de faire rêver à une société invisible, explique-t-il qu'il veut agir dans la société réelle, dans la social-démocratie du présent qu'il s'agit de perfectionner avec le souci du social et de l'environnement. Il ne se cache pas de vouloir faire du neuf avec du vieux, et finalement n'était-ce pas déjà un choix collectif (à rattacher au désir de cogestion gouvernementale)?

Aurait-il été trop clair pour sa réputation de personnage brouillon, tête de liste devenue «*tête de turc de l'ensemble de la classe politique*», selon la formule de *Libération*²²? S'il répond à ce journal en réaffirmant que son «*libéralisme*» est sans rapport avec «*l'offensive dérégulatrice néo-libérale qui a dominé la société française*», il accepte et même revendique le qualificatif de «*libéral-libertaire*». Attitude purement affabulatrice. «*Le marché ne doit jamais faire la loi*», poursuit-il. Qui alors? L'Etat n'est pas loin dans son discours, auquel il finit par assigner diverses tâches. Un Etat provisoire? Il n'en dit rien, et le programme des Verts pour les Européennes de 1999 non plus. Une Europe fédérale des régions avec un gouvernement fédéral agissant sous le contrôle d'un congrès comprenant assemblée des députés et sénat des régions: telle est l'architecture qui ressort du programme, pour un «*Etat fédéral européen*» qui ne semble pas devoir faire disparaître les Etats nationaux. On est loin des embryons de programme de la seconde moitié des années 1970 où se devinait, au travers d'une phase de domination de la société par un Etat maximum supposé dépérir ultérieurement, une conception marxiste-léniniste inavouée... Dans la préface du *Livre des Verts* de 1994, c'est plutôt une certaine réussite des «*nouveaux pays industriels*» asiatiques qui inspire René Dumont que l'«*échec [...] soviétique*»: «*un certain niveau de liberté d'entreprise, dans un système contrôlé et protégé au départ, qui a permis l'enclenchement d'un développement accéléré*» (il cite le cas de Taïwan)... Loin du marxisme et de l'anarchisme, ne croirait-on pas voir succéder au «*socialisme à visage humain*» auquel pensait Dumont en 1977, un libéralisme à visage humain?

Se voulant en concurrence avec les partis politiques traditionnels, le courant écopolitique a été conduit à privilégier la macropolitique au détriment de la micropolitique, à estimer que l'économie de marché pouvait présenter des avantages pour le «*consommateur roi*» : cela de Lalonde en 1981 à Waechter en 1990. Et même, nous l'avons vu avec Lipietz, à ne pas craindre l'acceptation du capitalisme, sous réserve d'«*amendement général*» : confirmation récente de nos analyses anciennes quant à l'évolution vers une social-démocratie. Améliorer la société aux frais du capitalisme, tel est bien le propos des plus réformistes «*chiens de garde*» du capital.

L'évolution n'est pas récente, et Brice Lalonde y joua un rôle notable quand il fut le candidat des écologistes aux Présidentielles de 1981, après avoir proclamé préférer «*des projets de société*» à un projet unique... La confusion aura longtemps régné, et ce n'est pas un travail théorique qui lui aura répondu. Il faut reconnaître que la question n'était pas simple. La petite entreprise peut permettre d'exalter le marché concurrentiel ou la libre coopération, ou l'économie mixte du fait des subventions publiques, c'est selon, et l'on rencontre de tout quand on va voir et questionner les nouveaux entrepreneurs supposés bâtir une économie «*alternative*». Quand il s'agissait de rendre vivant et exemplaire le modèle du petit groupe voulu convivial, en prouvant la viabilité de son incarnation socio-économique, on pouvait renvoyer à l'influence anarchiste, à l'autogestion²³, mais aussi au principe de subsidiarité de la doctrine sociale de l'Eglise : ne jamais confier à un échelon supérieur, Etat ou région, ce qui peut être accompli par un échelon inférieur tel que la commune, la famille ou l'individu. Depuis plusieurs années, le «*principe de subsidiarité*» aura été très utilisé dans le courant politique de l'écologisme, notamment à propos de l'Europe, comme en témoigne encore le programme de 1999 ; il aura été utilisé au moins autant que la formule «*libéral-libertaire*» antérieurement, formule ressuscitée, pour peu de temps sans doute, afin de critiquer Cohn-Bendit.

... ou alternatif ?...

«*Les écologistes [...] ont appris la prudence*», avons-nous vu. La prudence suggère d'avoir plusieurs fers au feu. Serait-ce pour cela que le militant Alain Uguen avait fait voter par l'assemblée générale de novembre 1995 une motion proposant parmi les «*axes*» de 1996, «*une réflexion autour de la création d'un réseau économique*», motion adoptée

avec 60,28 % des voix ? L'objectif : ne pas «*vouloir rester marginal*», car «*pour se développer tout mouvement politique doit pouvoir s'appuyer sur une force économique*», dans ce cas «*l'économie alternative*».

Ne pas se couper d'une base, en somme. Mais si le parti des Verts souhaite voir les «*alternatifs*» de terrain le rejoindre, comme le dit explicitement la motion Uguen²⁴, que fait-il pour eux ? Que fait-il en faveur d'une orientation qui ne correspond pas à «*un axe, un thème central*» du parti ? Yves Cochet avait souligné le fait peu avant de s'intéresser au projet de Lipietz visant à la création d'un tiers secteur chargé d'améliorer le cadre de vie, projet devenu proposition électorale pour les deux militants lors des Législatives de mars 1986, mais sans que le parti ait eu à en décider. Ce projet de tiers secteur entièrement subventionné d'«*emplois écolo-socio-économiques [...] pas économiquement rentables [...], mais socialement utiles*», prévoyait l'utilisation des allocations de chômage pour abaisser le coût du travail. Un revenu minimum garanti avait été vanté dans des programmes électoraux écopolitiques à partir de 1977 : placée par le PS en tête de ses propositions à l'occasion des élections de 1986, une version rocardienne d'un tel revenu prévoyait en contrepartie des activités d'intérêt général (plate-forme du 10 novembre 1985). La proposition de Lipietz et Cochet sera de permettre celles-ci dans le cadre de petites entreprises qui complèteraient l'allocation des chômeurs jusqu'au montant du SMIC, par exemple des coopératives passant des contrats avec des organismes de gestion d'HLM pour des opérations de réhabilitation. Programme à caractère macroéconomique sous une forme d'application voulue micro-économique, tel était notre diagnostic de 1989, complété par cette question : s'agirait-il d'une heureuse synthèse de la norme dominante de l'économie et de sa contre-norme ? Complété aussi par l'expression de quelques doutes : solidarité ou assistance, autonomie ou planification technocratique ? Succès des idées «*alternatives*» ou risque de perversissement ?

Le programme des Verts pour les Européennes de 1999, afin de «*mettre l'économie au service des hommes*», prévoit ce «*tiers secteur d'utilité sociale et écologique*», pour le développement duquel il réclame une directive européenne «*créant son cadre et ses financements appropriés*». Candidat à la députation, troisième sur la liste des Verts après avoir été un temps porte-parole du parti, Alain Lipietz reviendra sur le sujet au cours de la campagne électorale, en évoquant d'ailleurs un «*premier texte*» européen dû aux Verts²⁵. Le programme et le commentaire sont des plus intéressants. Quelles sont les activités prévues ? Le programme les envisage globalement «*notamment dans les domaines culturels et artistiques*», mais quand il entre dans le détail,

surtout dans une autre partie intitulée «*un plan européen cohérent pour la création d'emplois*», la tonalité sociale est prédominante : crèches, haltes-garderies, animations périscolaires, soutien scolaire, aide aux personnes âgées (assistance à domicile), gestion de l'environnement et des paysages (entretien d'espaces verts), tri et recyclage des déchets. L'impression donnée est celle d'activités de service public, et Lipietz les qualifie de façon significative de «*modèle alternatif de service au public*»²⁶. On croit deviner en quels lieux il s'agirait de le développer en priorité : «*logique de cohésion sociale*» plutôt que de profit privé, note le programme ; et Lipietz de décrire quelques-unes de ces «*tâches passionnantes*» : «*Le travail dans une régie de quartier, l'aide aux personnes dépendantes, la «pacification» d'un autobus de banlieue*». Ne s'agirait-il pas de tentatives d'une reconquête des banlieues, qui ne serait pas tout à fait sans rapport avec celle imaginée par Michel Rocard, même si l'exemple choisi, la peinture des cages d'escaliers, avait pu paraître involontairement caricatural ? Qui s'agit-il d'employer ? «*Il s'agit là non d'activités marginales, palliatives, pour occuper les chômeurs, mais vraiment d'un nouveau type d'emplois*», proclame le programme. C'est «*le vrai problème*», reconnaît Lipietz : «*éviter d'en faire des petits boulots, mal payés, mal considérés, sans protection sociale ni statut ni formation. C'est ça la vraie bataille*». Car il s'agit quand même d'occuper les chômeurs en partant de l'idée que ça ne coûterait pas plus cher de les faire travailler²⁷...

Solution idéale pour résoudre le problème du chômage «*en ramenant un peu de convivialité dans la cité, un sentiment de sécurité*» ? Peut-être, à condition de résoudre de délicats problèmes réglementaires²⁸, des problèmes de concurrence aussi avec le secteur privé traditionnel, le nouveau secteur dégrevé et subventionné devant «*offrir des services à des prix concurrentiels*». A condition surtout d'éviter le risque d'une planification technocratique qui voudrait que «*les chômeurs indemnisés soient contraints à des travaux d'utilité collective en échange de leurs indemnités*», solution prônée par des économistes, des politiques, des gestionnaires de l'Etat : un des exemples de la «*rationalité*» dénoncée par Dominique Voynet dans son programme des Présidentielles de 1995. Solution idéale ou pas, danger réel ou pas de détournement, le projet est de toute façon fort éloigné de l'écologisme socio-économique de terrain des «*alternatifs*» : leur volonté idéologique est de faire vivre de façon exemplaire le petit groupe voulu convivial, de prouver son intérêt collectif, son utilité sociale par la démonstration d'une viabilité, ou au moins d'une visibilité de l'incarnation de certains thèmes. Le programme de Lipietz devenu celui des Verts est d'une tout autre nature : c'est d'une machinerie lourde qu'il

s'agirait, impulsée d'en haut par l'Etat, largement contrôlée, voire même gérée par l'Administration, et non d'une prolifération spontanée d'initiatives militantes à la base. Les deux n'ont pas les mêmes visées : d'abord quantitatives dans une sorte d'économie administrée, de service public parallèle plutôt qu'alternatif, d'une résolution du chômage de masse au maintien de l'ordre social ; prioritairement qualitatives dans ce qui se voudrait une contre-économie, de la recherche d'autres styles de vie à celle d'autres normes sociales, d'autres modèles de société. Croire que deux démarches inverses se rejoindraient spontanément, harmonieusement, ne relève que de l'acte de foi : la foi en l'Etat.²⁹

...ou libéral-étatique ?

On comprend que la revue *Silence*, plus portée vers une culture libertaire, s'inquiète de temps en temps des illuminations de Lipietz, «*étatiste inébranlable*» à la «*logique social-démocrate*»³⁰. Etat minimum, Etat maximum... En 1979, nous avons montré le mouvement écologique marqué, entre diverses contradictions par une coupure idéologique (socialisme/libéralisme) ; le discours écopolitique risquait de développer l'ambiguïté d'un libéralisme à l'inconscient étatique, une voie où il avait commencé de s'engager dans la deuxième moitié des années 1970, préfigurant ce qui nous semblait devenu, en 1989, un modèle collectif. Libéralisme ? A visage humain, comme nous venons de le voir avec René Dumont, dans le cadre d'une «*démocratie sociale et écologiste*» contrôlant bien ses entreprises. Etatisme ? Avec une réglementation socio-écologique, du «*modèle alternatif de service au public*» aux écotaxes en passant par les «*grands travaux*» écologiques. Une société bien équilibrée en somme, réformée par une social-démocratie rénovée. Et quel vaste chantier de réformes ! Dans le domaine de la «*santé environnementale*» particulièrement, les Verts expliquent que le vote de la loi sur la sécurité sanitaire doit être complété par la création d'une «*Agence en charge de la sécurité sanitaire de l'environnement*» ; il sera question aussi d'un «*Institut national de la santé et de l'environnement*», et d'une «*Haute autorité de la précaution*»³¹. Ce faisant, le parti participe à une amélioration du contrôle de la société industrielle : le ministère de l'Environnement n'a-t-il pas attendu Dominique Voynet pour se voir reconnaître la co-responsabilité, avec le ministère de l'Industrie, de la DSIN, direction de la sûreté des installations nucléaires ?... Il y avait un rôle à exercer, et la situation de

l'environnement n'ayant cessé de se dégrader en France³², il est logique qu'il ait fini par être dévolu aux écologistes. Avec le risque pour eux d'une double normalisation : celle de leur contestation, certes, mais aussi celle de la situation contestée, et ce même s'ils annoncent vouloir continuer de dénoncer les causes des dysfonctionnements qu'ils sont chargés de surveiller. C'est évident en matière environnementale : que dire en matière sociale ? Déjà le premier texte de loi sur les 35 heures a été critiqué³³ car jugé détourné de ses objectifs par un patronat tirant profit de « faiblesses » initiales ; le transfert d'une part des cotisations salariales vers la CSG avait été critiqué auparavant dans son application à cause d'un « détail [...] oublié » : l'abattement à la base qui aurait rendu la cotisation progressive selon l'échelle des revenus, prévu dans l'accord Verts-PS³⁴.

On constate de nombreux désaccords sur la politique gouvernementale, que ce soit en matière environnementale ou – surtout – sociale. Et des incertitudes : ainsi le « bon » compromis sur l'énergie paraît-il « beaucoup plus discutable » dans sa réalisation au porte-parole Denis Baupin³⁵. Cela se poursuivra-t-il, telle une participation au soutien de plus en plus mesuré ? On connaissait le soutien sans participation, mais l'inverse serait une innovation. La raison en est que les Verts se trouvent « bien minoritaires dans cette majorité », selon la formule de Lipietz³⁶, minoritaires même parfois dans l'aile gauche d'un gouvernement « pluriel ». Les Verts, comme les écologistes en désaccord avec eux, ont reconnu que la situation était celle d'un rapport de force défavorable : avec un faible pourcentage électoral ils « ne sont que rarement en position d'imposer leurs vues »³⁷ ; « le point d'équilibre en un temps donné dépend du rapport de force qui existe dans la société, entre ceux qui désirent la changer et ceux qui « pensent » que le mieux, c'est surtout que rien ne change », pour Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts³⁸. D'où son vœu de voir les Verts mener de front contestation et proposition, que Lipietz jugera exaucé un an après : « on réalise [...] la chimère d'être à la fois un parti de lutte et de gouvernement »³⁹.

Une chimère réalisée, c'est un bel oxymoron, qui vient à propos souligner la difficulté. Et pourtant, les Verts s'agitent et se font entendre comme s'ils n'étaient pas que six à l'Assemblée nationale, et ces six députés avec un seul ministre dérangent le jeu en se proclamant du côté des chômeurs et des sans-papiers, et toujours contre une énergie nucléaire qui a toujours la faveur d'une majorité politique. Et pourtant, ce parti cofinance le réseau Sortir du nucléaire, lance la structure Agir pour l'environnement qui, sous la présidence de son ancienne secrétaire nationale Marie-Françoise Mendez, lance des campagnes publiques : pour les transports en commun, pour une agriculture

respectueuse de l'environnement, contre la chasse aux oiseaux migrateurs en période de reproduction, pour un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés. Autant de thèmes sur lesquels le parti a besoin de l'appui d'un «*contre-lobby citoyen*». Et Dominique Voynet de faire son *mea-culpa* à propos d'une autorisation gouvernementale de culture de maïs transgénique: «*Le mouvement nous rappelle à l'ordre quand le gouvernement se plante – ça a été le cas, par exemple, sur les OGM*»⁴⁰.

L'expérience aura-t-elle un grand avenir? Quel sera son bilan? Le point crucial sera-t-il le choix de l'organisation économique? Entre les deux tours des Présidentielles de 1995, les Verts avaient jugé les positions de Jacques Chirac «*à l'opposé des nôtres*», sans reconnaître à Lionel Jospin plus que «*des avancées [...] limitées, par rapport à son programme initial*». Yves Cochet déclarait que «*l'écologie n'est pas soluble dans la social-démocratie*», Jospin étant désigné par lui comme un «*keynésien social-démocrate*». Le secrétaire national adjoint du parti François Lalande était plus sévère, jugeant le Parti socialiste «*passé au centre-droit, depuis qu'il a opté pour une économie et une Europe libérale*»: «*Il cherche à tempérer ce libéralisme sur le mode de la social-démocratie*»⁴¹. Or la motion adoptée par le CNIR des 4-5 avril 1998, alors que les Verts sont représentés dans la majorité et au gouvernement, constatera «*l'absence d'une véritable rupture avec les politiques néo-libérales dites « de rigueur » menées depuis quinze ans*», et demandera une réorientation en profondeur de la politique économique⁴². Aurait-il suffi aux Verts, par la suite, de voir le gouvernement se retirer de la négociation concernant l'Accord multilatéral sur l'investissement, à la suite de la campagne menée par eux et par d'autres, en France et à l'étranger? Et ce malgré le transfert des négociations à la très libérale Organisation mondiale du commerce? Ou aurait-il suffi à la majorité du parti de voir démissionner des militants de son aile gauche, comme l'ancien porte-parole Philippe Boursier avant la fin de 1998⁴³?

Peut-être les Verts pourraient-ils s'accommoder de bien des «*réalités*», de bien des «*réalismes*», habitués comme ils le sont à glisser entre les formulations. Il n'y a pas de projet «*libéral-libertaire*». Il n'y a pas de projet proprement «*alternatif*» – au sens où les «*alternatifs*» aimeraient l'entendre -. Quel projet est-il clairement identifié? Alors que Dominique Voynet dénonçait la «*gauche*» qui «*se résigne au triomphe du marché*» et en même temps «*défend un Etat fort*»⁴⁴, les programmes comme nous l'avons vu combinent une série de mesures étatistes et une économie de marché, sans concurrence déloyale du tiers secteur prévu par Lipietz. Il y a certes plus que des nuances: exigences sociales, écologiques, démocratiques... mais quelle différence quant au système?

Dans le programme des Européennes de 1999, les Verts estiment que le service public et le nouveau «*service au public*» que constituerait «*l'économie sociale et solidaire*» «*doivent acquérir une légitimité au moins égale à celle du marché*». Légitimité ne signifie pas importance sociale, poids économique. Mais le CNIR des 30-31 janvier 1999, en s'affirmant partisan du «*renforcement – notamment européen – d'un service public des grands réseaux (transports, communication, énergie)*», en regrettant que le marché français de l'eau puisse être tributaire d'intérêts privés, en refusant toute «*privatisation*» des universités dans l'intérêt des entreprises, a bien éclairé la tendance qui ne devrait pas rester symbolique⁴⁵. C'est à se demander, devant la proclamation d'une sorte de dualité, de bipolarité de l'économie esquissée – publique et parapublique/privée –, si les Verts ne seraient pas en passe de redécouvrir l'économie mixte de la tradition française, pour ne pas aller jusqu'à l'économie dirigée, impression déjà ressentie parfois dans le passé. Projet libéral-étatique, ne peut-on s'empêcher de penser...

Libéral, libertaire, étatique ? Pour reprendre le titre de ce texte, force est de conclure que toutes sortes de réminiscences se sont croisées et mélangées dans l'écologisme, et que même quand des choix semblent avoir été faits, rien ne prouve que d'autres ne leur succéderont pas... D'autant plus que derrière la «*façade*» politique des Verts, continuent de coexister divers niveaux de discours et plusieurs modes d'action.

Quelle majorité pour le «*choix de la vie*» ?

«*Le choix de la vie*» : cet ancien slogan des Verts laisse rêveur. Comment les populations ne voteraient-elles pas en masse pour le parti de la Vie ? Pourtant cela n'a pas eu lieu, et quand les Verts rêvent à une majorité, ils la croient culturelle avant de pouvoir devenir politique. *Ipso facto* les moyens strictement politiques de la conquérir paraissent insuffisants. Que de temps passé depuis les premières candidatures électorales, encore plus depuis les actions associatives, l'émergence d'un discours, sans parler des éléments qui ont précédé, parfois lointains, quelquefois non sans importance, lesquels auront participé d'une lente imprégnation. Pourquoi tout cela est-il allé si lentement ? La voie politique a paru un moyen d'accélération. Mais partout où l'écologisme a envisagé de participer à la gestion des affaires publiques sans rien perdre de sa radicalité, il est resté en situation marginale au seuil du pouvoir. A la charnière des vingtième et vingt et unième

siècles, en ira-t-il autrement ? Les résistances du milieu politique et des groupes de pression sont fortes... N'est-ce pas l'ensemble du système économique, la totalité des appareils de gestion, qui sont en jeu ? Les Verts ont repoussé vers un «*horizon utopique*» la société écologique. Ont-ils cru qu'en se limitant à quelques «*transitions indispensables*» (dans les statuts français de 1984), ils seraient mieux acceptés par la classe politique et effraieraient moins la majorité de la population ? Était-ce aussi, ou plutôt, comme il est vraisemblable, que ce choix permettait aux militants de faire l'économie du débat et des contradictions sur ce que pourrait ou devrait être la société projetée ? Toute prudence, si prudence il y avait, n'était-elle pas inutile ? Les transitions proposées, même les plus modestes aux yeux des écologistes, ne paraîtraient-elles pas encore trop «*révolutionnaires*» à ceux des autres ? Ce qui expliquerait le succès *relatif* de ceux en qui les électeurs voient surtout un garde-fou au bord de la crise écologique : pour beaucoup, l'écologisme politique est toujours une réaction associative contre une gestion dangereuse de la planète, mais n'incarne pas véritablement le projet d'une gestion harmonieuse des hommes et de la nature. Ce qui conduit à se demander quel pourrait être l'avenir d'un écologisme réformiste : ne serait-il pas une sorte d'«*utopie*» pour une société qui aimerait bien protéger l'environnement humain... sans cesser d'être productiviste, de peur de devoir renoncer au confort obtenu ou espéré ? Et si la société n'acceptait d'être cogérée par des écologistes qu'à la condition qu'ils renoncent non seulement à la révolution, mais même à une réforme sérieuse et profonde ?

Bibliographie

- L'Avenir de la société alternative*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1989.
- Consumérisme et écologisme*, Paris, ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1982.
- La Défense du consommateur en France : les associations et l'Etat*, Paris, secrétariat d'Etat au Budget et à la Consommation, 1984.
- Le Discours écologique*, universités de Genève et de Bordeaux I, 1979, 2 vol.
- L'Environnement, de l'expérimentation sociale à la micro-économie*, Paris, ministère de l'Equipe-ment, 1986.
- Histoire politique du mouvement écologique*, Paris, secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'Environnement, 1990.
- La Pensée politique des écologistes*, Paris, ministère de l'Environnement, 1996.
- Les Politiques de l'environnement face à la crise* (ouvrage collectif), Paris, Ed. Germes, 1984-1985, 3 vol.
- Syndicats et écologisme* (en collaboration), Paris, ministère de l'Environnement, 1985.

Notes

1. Chercheur, spécialiste de l'écologisme qu'il étudie depuis 1974, du discours aux pratiques: expressions idéologiques, associatives, socio-économiques, politiques. Pour une synthèse: *L'Avenir de la société alternative*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1989.
2. Titre du livre de René Dumont paru chez Robert Laffont en 1977.
3. Pierre Fournier dans *Hara-Kiri-Hebdo* dès 1969.
4. Cf. Dominique Allan Michaud, *Discours écologique et discours idéologiques*, Bordeaux, Centre d'études et de recherches sur l'information et la communication de l'Université de Bordeaux 3, 1977; «L'écologie dans les médias», in *Presse Actualité*, Paris, Bayard-Presses, avril 1980, n° 145, pp. 28-35.
5. Cf. D. Allan Michaud, *Le Discours écologique*, CEEH, université de Genève/université de Bordeaux 1, 1979, 2 vol. L'analyse tendra à être de plus en plus adoptée et reproduite après sa publication dans *L'Avenir de la société alternative (Les idées 1968-1990 ...)*, Paris, L'Harmattan, 1989. On trouve dans cet essai sur l'histoire des idées et des pratiques les principales conclusions de nos travaux de recherche menés depuis 1974, avec les références.
6. L'écologisme englobe des actions multiples, avec des échanges entre divers modes d'intervention dans la société qui ont pu se recouvrir, s'emboîter, partiellement: information, exemple individuel, manifestation, boycott de produits dangereux, démonstration socio-économique, participation aux élections, action juridique, voire... sabotage.
7. La participation aux élections est devenue un mode privilégié d'intervention, avec une évolution significative: la candidature électorale visant à l'expression, puis à la pression, est devenue candidature visant à la gestion. Cette évolution n'est pas sans lien avec l'émergence de partis Verts.
8. Rappelons que ce discours, que nous avons défini en 1979 comme le champ commun à l'écologie et à l'écologisme, à la science et à la politique, aura été un véhicule privilégié dépassant les frontières, elles-mêmes imprécises, du mouvement qu'il inspire et du parti qui s'en réclame.
9. L'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative, la fédération des Cigales, Garrigue, Solidarité-Emploi, qui se retrouveront au début des années 1990 dans le Réseau de l'économie alternative et solidaire (REEAS à l'échelle européenne), d'un côté, et le parti des Verts de l'autre, avec des militants passant de l'un à l'autre. Président de l'ALDEA avant de l'être du REAS, de la fin de 1989 à la fin de 1998 (après quoi il rejoindra le cabinet de Dominique Voynet à l'Environnement), Jacques Archimbaud avait proposé de remplacer *alternative* par *appropriée* (*A Faire*, octobre 1989); c'est le mot *solidaire* qui allait s'imposer, et par exemple Alain Uguen proposera au nom des Verts la création d'un Syndicat euro-régional de groupements d'intérêts économiques solidaires (Synergies), doté d'une charte «pour une économie solidaire et un développement durable»: autocentré, soutenable, solidaire et écogéré (rencontres de 1995-1997). Sans doute était-il impossible d'évacuer complètement l'*alternative*: le mot se retrouvait avec le nouveau terme *solidaire* dans l'intitulé du REAS, et était le seul employé dans la motion «Construisons le réseau» présentée par Uguen à l'AG de novembre 1995 des Verts...
10. Francis Vergier dans *Silence*, novembre 1998.
11. Cf. *Les Systèmes d'échanges locaux – Pour changer, échangeons*, dossier coordonné par Michel Bernard avec l'aide de Jean-Marc Luquet, Lyon, Editions Silence, 1er trimestre 1998. Ce système basé à l'origine sur le troc réunirait en France une dizaine de milliers de personnes selon un des coordonnateurs des SEL, François Terris (*Silence*, numéro de janvier 1997), chiffre qui pourrait aller jusqu'à une quinzaine de mille selon Sandrine Trouvelot dans *Alternatives Economiques* de mars 1998.
12. C'est pourquoi la confrontation de la mouvance écolo-alternative du XX^e siècle avec le mouvement coopératif du XIX^e siècle est un axe essentiel de notre essai: *L'Avenir de la société alternative*, auquel renvoie largement le présent texte.
13. Alain Lipietz, *Choisir l'audace*, Paris, La Découverte, 1989.
14. Alain Lipietz, «Un peu de théorie – Entre solidarité et économie marchande», in *Les Systèmes d'échange locaux – Pour changer, échangeons*, op. cit., pp. 26-27.
15. Le secrétaire national des Verts, Jean-Luc Benahmias, Francine Bavay, Aline et Jacques Archimbaud, Jean-David Abel, Michel Bock,

- Marc Gicquel (*Vert Contact*, 14 novembre 1998). Le dernier cité, ancien conseiller régional, ancien membre du collège exécutif, démissionnera le 9 janvier 1999 avec une douzaine d'autres adhérents de la Sarthe, afin de protester contre la « dérive » Voynet/Cohn-Bendit (*Silence*, mars 1999).
16. *Le Monde*, 14-15 avril 1974.
 17. Conseil national interrégional des 30-31 janvier 1999.
 18. *Vert Contact*, 13 février 1999.
 19. *Vert Contact*, 23 janvier 1999.
 20. «Une grande coalition pour une alternative politique en 1998», appel présenté par le conseil exécutif à l'intention de ceux qui souhaitent une «alternance audacieuse» (in *Vert Contact*, Paris, Les Verts, 16 novembre 1996). Les extraits suivants sont tirés de: «Réinventer l'Europe ... et si le Vert était la couleur du 21^e siècle?», Paris, Les Verts, programme pour les élections européennes du 13 juin 1999; Yves Cochet, «De la peur à l'espoir», in *Politis*, Paris, octobre 1996; «Oser l'écologie et la solidarité», Paris, Les Verts/CAP/L'Écologie Autrement/AREV, programme pour les élections présidentielles de 1995; Dominique Voynet, «La Société en sabblier: Le partage du travail contre la déchirure sociale», in *Vert Contact*, 19 octobre 1996.
 21. Les extraits suivants sont tirés de: Cochet, «De la peur à l'espoir», *op. cit.*; *Vert Contact*, 8 novembre 1997; Marie-Hélène Aubert in *Vert Contact*, 25 janvier 1997; Frieder Otto Wolf in *Vert Contact*, 12 avril 1997; Cohn-Bendit, in *Vert Contact*, 12 septembre et 31 octobre 1998; Cohn-Bendit in *Vert Contact*, 4 janvier 1999; Cohn-Bendit in *Vert Contact*, 12 septembre et 31 octobre 1998; «Oser l'écologie et la solidarité», *op. cit.*; *Le Livre des Verts*, Paris, éditions du Félin, 1994.
 22. *Libération*, 6 janvier 1999.
 23. Didier Anger parlera souvent d'«écogestion».
 24. «S'il est évident qu'il est nécessaire d'éviter un lien de dépendance trop étroit, force est de reconnaître qu'il existe une corrélation entre le poids électoral des écologistes et les résultats aussi bien de l'économie alternative et des associations. Il est donc de l'intérêt bien compris de tous de faire admettre aux membres de ces réseaux économiques ou associatifs qu'il est nécessaire qu'au moins à titre individuel ils participent à la vie du mouvement politique» (Alain Uguen, «Construisons le réseau», novembre 1995).
 25. Mais sans dire quelle a pu être sa portée: «Rappelons que le premier texte voté en faveur de ce tiers secteur d'économie solidaire le fut en 1994 par le Parlement européen, à l'initiative de notre députée Verte Aline Archimbaud.» En 1994, Aline Archimbaud était aussi présidente du REEAS, Réseau européen de l'économie alternative et solidaire.
 26. «Trois questions à Alain Lipietz – Tiers secteur écologiquement et socialement utile», in *Vert Europe*, Paris, Les Verts, mars 1999.
 27. «Ça part d'une idée simple: il y a des millions de gens au chômage, ce qui coûte des centaines de millions à l'Etat, en pensions, en revenu minimum d'existence, en manque à gagner de cotisations et d'impôts. Et puis, en face, il y a d'immenses besoins insatisfaits dans les domaines de l'environnement, des services aux personnes, etc. On se dit que des entreprises, des associations, des coopératives qui embaucheraient ces chômeurs et qui seraient dispensées de cotisations sociales et subventionnées ne coûteraient rien de plus à la société.» (*ibid.*)
 28. Le «rapport Lipietz» sur le sujet est attendu, destiné au ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Emploi. Certains responsables d'associations s'inquiètent déjà du projet d'«entreprise à but social», qui pourrait apparaître lors du centenaire de la loi de 1901, et rappellent la souplesse de la structure associative, y compris dans le domaine économique. S'exprimant au nom des six députés Verts, le député du Nord Guy Hascoët a proposé que soit introduit un volet en faveur d'une «mobilisation de l'épargne solidaire», afin de faciliter la «structuration financière» des entreprises dites d'utilité écologique et sociale dont le statut «devra suivre», dans... la loi contre l'exclusion (*Vert Contact*, 14 mars 1998). Rapprochement significatif, même si Hascoët, auteur d'un rapport remis en 1998 au premier ministre sur les nouveaux métiers de l'environnement, s'est inquiété du «lien écologie et social», particulièrement de la «liaison: traitement des déchets = insertion» (*Iguzki Lore*, Uhart-Cize, février 1999). Sur la question, cf. D. Allan Michaud, *L'Avenir de la société alternative*, *op. cit.*
 29. Ce projet de tiers secteur, avec un «potentiel» supposé de 500 000 emplois, ne venait dans le programme de 1995 qu'en sixième et dernière position, derrière le développement des (vrais) services publics, la relance du logement social, une politique énergétique «ambitieuse», une

- politique de «grands travaux» écologiques, la première et plus importante proposition étant la réduction «massive, rapide et générale» du temps de travail (35 heures, et 30 «à terme rapproché»).
30. Michel Bernard dans sa critique du livre *La Société en sablier*, in *Silence*, février 1997.
31. *Vert Contact*, 13 juin 1998, juillet-août et 27 septembre 1997.
32. Le plan national pour l'environnement présenté en 1990 par le ministre Brice Lalonde visait à rattraper le «retard important, à la fin de la décennie 1970», pris en France. *L'Examen des performances environnementales de la France*, présenté en 1996 par l'OCDE, soulignera ces insuffisances, dans l'agriculture et les transports notamment. Le rapport de 1998 de l'IFEN ne sera guère optimiste non plus quant à l'évolution ...
33. Par la porte-parole Martine Billard, in *Vert Europe*, mars 1999. L'accord Verts-PS prévoyait les 32 heures avant la fin de la législature, l'objectif des Verts étant la semaine de quatre jours.
34. Communiqué du 12 septembre 1997.
35. Colloque du 20 janvier 1999.
36. *Vert Contact*, 2 mai 1998.
37. *Silence*, mars 1998.
38. *Vert Contact*, 22 novembre 1997.
39. Cité dans *Vert Contact*, 21 novembre 1998.
40. *Vert Contact*, 2 mai 1998.
41. *Vert Contact*, 6 mai 1995.
42. *Vert Contact*, 11 avril 1998.
43. En 1997-1998, il ne cessa de mettre en garde contre un risque de «satellisation» des Verts, voire de «dilution» de leur visibilité, de s'inquiéter de la position d'une gauche gestionnaire par rapport au «social-libéralisme», au productivisme, et plutôt que de réduction du temps de travail, de parler de «redistribuer le travail, la richesse et le pouvoir». (*Vert Contact*, 25 janvier 1997; 21 mars 1998; juillet et août 1998.)
44. *Charlie Hebdo*, 12 avril 1995.
45. *Vert Contact*, 13 février 1999.

Partis politiques et transgressions écologistes

Michel Hastings

Depuis une quinzaine d'années, l'écologie s'impose comme un enjeu politique de plus en plus incontournable. Tous les programmes électoraux comportent désormais leur volet sur la préservation de l'environnement et la lutte contre les différentes sources de pollution. Présence routinisée, présence banalisée, qui ne doit cependant pas masquer les difficultés et les équivoques de l'assimilation par les différents partis politiques des thèmes écologiques. Difficultés, puisque les écologistes ont dû – et continuent – de frayer leur chemin à travers le mépris, la condescendance, les insultes, bref une hostilité à peine diffuse. Équivoques, puisqu'au delà d'un certain nominalisme de rigueur, les références à l'écologie renvoient à une pluralité de définitions et de contenus. Les multiples usages partisans de l'écologie ne correspondent à aucune véritable «écologisation» de la scène politique française, loin de là, mais signifient plus simplement qu'il y a rencontre, confrontation et processus plus ou moins poussé de «récupération» des thèmes écologiques. Nous préférons parler d'intégration en estimant que ce concept évoque mieux la nature dialectique et non seulement unilatérale du processus.

En effet, la manière dont les partis politiques français ont revisité l'écologie est inséparable, nous semble-t-il, de la façon dont les écologistes eux-mêmes réagissent et répondent à ce «pillage». Le travail d'incorporation idéologique associe donc l'intrus aux partis établis dans un curieux dispositif d'échange. Entre ceux qui se sentent menacés et qui n'acceptent pas d'ouvrir la scène politique aux nouveaux venus, et ceux qui recherchent dans la convoitise ou le rejet qu'ils suscitent les rétributions politiques et symboliques de la pose victimaire, s'établit une sorte de négoce où tente de se définir la légitimité d'être là. Car, à l'évidence, la scène politique est moins un jeu

de rôles qu'un jeu de places. « Je suis là, donc je suis. » Notre réflexion consistera donc à valider cette hypothèse topologique du politique en nous intéressant plus particulièrement aux stratégies développées par les partis établis à l'encontre de l'acteur marginal au sens premier du terme, c'est-à-dire celui qui joue aux marges d'un système dont l'accès lui est contesté sinon interdit.

La politique ou l'art de marquer un territoire

Toute vie politique s'inscrit dans le cadre de règles du jeu qui en assurent la cohérence, la pérennité, mais en assurent aussi l'évolution et le dynamisme. L'entrée d'un nouvel acteur dans le champ politique peut donc s'analyser en termes de perturbation du système existant et de remise en cause des positions établies.

Au niveau institutionnel, la vie politique se déploie toujours dans une configuration de contraintes dessinée aussi bien par la nature du mode de scrutin, les règles qui président d'ordinaire à la fabrique des alliances, le poids des traditions, le rapport des forces entre les différents acteurs, l'influence des modèles internationaux, etc., et surtout la plus ou moins grande plasticité du système partisan. La faiblesse des partis politiques français est bien connue et son exceptionnalité réside dans leur persistante incapacité de s'organiser et de se structurer en véritables instances de médiation entre la société et l'Etat. La fragilité de ce système s'est encore accrue depuis une dizaine d'années en raison d'une série de mutations électorales et idéologiques qui ont vu la destruction des anciennes fidélités partisans au profit d'identifications plus volatiles et d'une prolifération des formations protestataires¹. L'émergence de l'écologie politique est en partie le fruit de cette recomposition du paysage politique français mais aussi européen. Dans le « multipartisme tempéré par les contraintes constitutionnelles »² qui caractérise le cas français, l'apparition actuelle de nouveaux acteurs se présente comme un insupportable défi politique et institutionnel, en raison même d'une scène partisane figée dans des schémas de compétition aujourd'hui dépassés. L'intrusion écologique est ainsi d'autant plus mal vécue que les partis déjà en place se sont historiquement rangés dans un plan de batailles opposant la gauche et la droite. Un clivage dont on connaît la prétention à simplifier et résumer notre univers politique³.

Au niveau idéologique, l'émergence de nouveaux enjeux contribue également à déstabiliser certaines situations acquises. Le succès d'une idée politique nouvelle n'est possible d'une part que dans le cadre d'une *épistémé* favorable qui rend cette idée pensable et d'autre part, parce qu'un espace de réception peut se dessiner au sein du champ structuré des idéologies antagonistes. Des idées nouvelles seront ainsi politiquement prises en compte le jour où elles s'inscriront de manière indubitable dans un horizon d'attente, lui-même validé par la légitimité sociale acquise auprès de l'opinion. Les idéologies s'inscrivent donc elles aussi au sein d'un champ de forces concurrentes dans lequel elles affrontent leurs représentations du monde, leurs mots magiques et leurs richesses émotionnelles. De ce point de vue, la singularité de l'écologisme tient aux nombreux *scénarios* dont il relève⁴. Descendant de filiations complexes et plurielles, le discours écologiste se veut avant tout porteur d'un projet particulièrement ambitieux, généraliste et transversal⁵. «L'écologie est une lecture de l'histoire humaine qui privilégie la vie et l'épanouissement de la personne dans une société conviviale [...]. C'est l'affirmation du droit à l'amour, à la beauté, à la dignité de tous.»⁶ Sorte de *discours total* concernant des domaines aussi différents que la science, la morale, la technique, le social, la «rêverie»⁷ écologiste dilate considérablement le politique vers une sorte d'anthropologie radicalement contraire aux modèles intellectuels dans lesquels se ressourcent l'ordinaire programmatique des partis politiques dits de gouvernement.

C'est donc d'une double transgression, institutionnelle et idéologique, qu'est accusée l'écologie politique. Elle contreviendrait aux règles non écrites du consensus en incarnant une figure fondamentalement dangereuse, celle du désordre. Irruption d'une modernité qui associe le mouvement et l'incertitude⁸, l'écologisme se rend insupportable en ce sens qu'il remet en cause les croyances naturalisées sur les places légitimes de chacun. Un système démocratique repose toujours sur une certaine liturgie de l'ordre, sur une police des mœurs politiques : neutralisation des modalités de légitimation, pasteurisation des discours, pacification des pratiques... Dans cet univers d'ordre, l'intrus écologiste se transforme alors en déviant, en «passeur de limites» susceptible de rompre les équilibres toujours précaires et de corrompre l'harmonie toujours fragile. Un pouvoir de nuisance plus fantasmé que réel, certes, mais suffisant pour que l'intégration de l'écologie politique au sein du système partisan français se présente comme une sournoise et efficace opération de réduction du désordre, ou mieux de rétablissement de l'ordre. Les raisonnements, les argumentations, les

rhétoriques, les pratiques ont tous pour effet de conjurer cette menace. Dénigrer, contester, stigmatiser, récupérer, approuver, voilà autant de versions d'une même logique : le refus d'un droit de cité plénier pour l'écologie. Ne nous leurrions pas. Derrière la difficile et chaotique réception de l'écologisme dans le champ politique français, se joue en filigrane un réel procès en légitimité. On peut saisir ce procès à travers une double stratégie menée par l'ensemble des formations partisans : une entreprise d'assignation à résidence prolongée par une entreprise de négation du droit à l'existence.

Une entreprise d'assignation à résidence

L'une des premières modalités de ce traitement de la transgression écologique consiste de la part des partis établis à dénoncer son utopie au sens strict du terme, « lieu de nulle part », ou non lieu, sa volonté de n'entrer dans aucune topographie, dans aucun clivage connu et reconnu.

L'insoutenable absence d'une étiquette politique

Il y eut, tout d'abord, une incompréhension générale de la classe politique devant le refus des Verts de se déclarer de gauche ou de droite, ou de se désister au second tour contre le Front national. Le refus de se positionner sur cet axe gauche-droite est dénoncé comme un crime de lèse-politique. « Non alignés, oui mais sur qui ? » susurrerait-on. Pour les socialistes, les écologistes furent longtemps de droite, avant que Dominique Voynet n'arrime, dans la douleur, les Verts à la « majorité plurielle ». Mais la récente nomination de Daniel Cohn-Bendit comme tête de liste pour l'élection européenne semble avoir ravivé les rancœurs et les ressentiments que la solidarité gouvernementale s'efforçait de faire taire. Inversement, aux yeux de la droite et du Front national, les écologistes ont longtemps été perçus comme de dangereux gauchistes, parfois même amis des terroristes, mûris sur les barricades de mai 1968. Il y a, au sein de la classe politique française, unanimité pour reprocher aux écologistes de vouloir s'émanciper ainsi des lieux imaginaires de la politique et prétendre – sublime orgueil – la reconstruire ailleurs, comme des francs-tireurs. Un paradoxe que soulève Noberto Bobbio : « Dire ni oui ni non, ni gauche ni droite, n'est possible que si

la gauche et la droite ont un sens et si les interlocuteurs savent même vaguement lequel»⁹. L'insupportable dans la non-position des Verts est que leur contestation de l'axe gauche-droite ne les situe ni au centre, ni au milieu, ni au delà. Elle est ontologiquement transversale. Les écologistes, dans leurs pratiques politiques et leurs programmes, traversent les camps ennemis en effectuant indifféremment des allers-retours de l'un à l'autre. Ce refus de se situer sur l'axe gauche-droite conduit les autres partis à vouloir leur imposer d'office une place réservée. Le Front national argumente ainsi en faveur d'une histoire naturelle de l'écologie politique : « Il y a une O.P.A. de la gauche marxiste sur l'écologie depuis que Rousseau aurait développé la culpabilité de l'homme social qui se serait exclu de la nature par ses excès et ses violences. »¹⁰ A gauche, le souci est identique d'interpréter l'écologisme au miroir de l'histoire politique et de procéder aux amalgames les plus douteux : « Verts bruns », « Fascisme vert », « Khmers verts ».

Ce travail d'assignation à résidence s'appuie sur tous les ressorts d'un imaginaire social récurrent. Il y a en effet dans cette volonté de situer l'écologie, de la localiser, de la fixer, de la classer, de l'étiqueter, de la sédentariser, l'expression d'une angoisse profonde devant le fantasme de l'errance. L'écologiste serait le dernier avatar d'un archétype qui hanta longtemps l'univers des peurs collectives, celui du nomade, du colporteur, du trimardeur « sans feu, ni lieu, ni Dieu », du Gitan, voire du Juif. La politique n'a jamais aimé les « sans domiciles fixes ». L'errance est un engouement suspect pour l'indétermination qui permet de s'affranchir des ancrages identitaires, sociaux et locaux. Elle fait l'éloge jugé pervers du mouvement. En ce sens, l'errance est bien synonyme de liberté et de libertaire. Mais les partis établis ont toujours été les auxiliaires d'une activité de bornage symbolique. Au *limes* lieu de passages, ils préfèrent les frontières que l'on ferme. Pour les souverainistes de tous poils, l'écologiste devient alors le porteur d'une pathologie, il est par nature instable, un être d'occasion que rien ne peut contenir. « Transgresser une limite, c'est trahir un ordre, désobéir à la loi d'un lieu. »¹¹ L'un des principaux reproches adressés aux Verts porte d'ailleurs aujourd'hui sur leur cosmopolitisme, leur appartenance présumée aux valeurs de la « mondialisation », leur identité transnationale. Daniel Cohn-Bendit est régulièrement présenté comme un être hybride mi-chair mi-poisson, donc inquiétant, apatride et sans frontière. L'européisme des écologistes les range naturellement du côté de l'immigré, du clandestin et du contrebandier, les très classiques figures du complot contre la France. L'écologiste ne serait en fait que l'ultime version politique de l'Etranger, de l'Autre haïssable, figure à peine euphémisée de l'Ennemi.

La réintégration dans les enjeux du passé

Une autre modalité d'assignation à résidence consiste à exclure l'écologisme en ne le saisissant et pensant qu'à travers des clivages volontairement inappropriés.

Guillaume Sainteny a montré que les différents partis de gauche comme de droite avaient, dès le milieu des années 1970 et ce jusqu'à nos jours, essayé d'introduire l'écologisme dans des clivages socio-économiques traditionnels qui sont précisément ceux sur lesquels se fondent les représentations du monde de l'époque : capitalisme-socialisme, bourgeoisie-travailleurs. Les partis communiste et socialiste ont adopté par exemple un discours de dénigrement assimilant l'écologie à une préoccupation bourgeoise. Le sort de l'environnement devenait alors secondaire par rapport au sort des travailleurs, comme en témoigne le Programme Commun de 1972 : « La pollution de l'eau, de l'air, les dégradations de la nature et des villes, les embouteillages ne sont pas des fatalités liées au progrès technique, au développement industriel. C'est le système capitaliste qui en porte la responsabilité. » Jusqu'en 1989, cette analyse conduit à inscrire l'écologie à l'intérieur de la lutte des classes. Ce refus de laisser déstabiliser des clivages traditionnels et réconfortants tient à la conjugaison d'un double aveuglement. Le premier conduit à s'arc-bouter à un héritage que l'on fait généreusement descendre des Lumières et des Jacobins, qui parle de Progrès, de Raison et de Croissance. La gauche, mais aussi le gaullisme et le libéralisme, partagent cet imaginaire productiviste dans lequel ils voient tout ou partie de la solution à la quête du bonheur social. A cette idéologie de la production fondée sur l'idée de rendement, l'écologisme entend opposer une conception qualitative du développement où la production économique répond à des besoins sociaux réels et préserve les ressources naturelles, conception fondée sur l'idée de ménagement. L'écologie politique entend donc mettre un terme à l'idéologie dominante de l'homme démiurge.

Le second aveuglement réside, quant à lui, dans la non-compréhension du phénomène écologique. L'émergence de l'écologisme est corrélée, comme l'ont montré un certain nombre d'études sociologiques, avec le postmatérialisme, les nouvelles valeurs, c'est-à-dire de nouveaux besoins sociaux mis en lumière au milieu des années 1970 par Ronald Inglehart¹², esthétiques, intellectuels, identitaires et portés par de nouvelles classes ou fragments de classes qui se rendent compte que les forces traditionnelles ne peuvent plus les représenter. C'est d'ailleurs l'affirmation de ce citoyen plus indépendant qui expliquera la métamorphose actuelle des comportements électoraux, leur plus grande volatilité ainsi que le désalignement partisan.

Prisonniers du productivisme, voire pour certains du mythe prométhéen, les principaux partis établis n'ont donc pas mis à leur disposition les outils intellectuels adéquats pour appréhender l'écologie politique. Ils n'ont pas compris, ou feint de ne pas comprendre que celle-ci ne s'intéresse pas au lieu du travail mais aux lieux de vie. Ici également, le déni de légitimité trouve sa source dans une impossibilité à situer l'écologie politique dans la topographie imaginaire des conflits idéologiques en cours. Parlant d'un autre lieu que les lieux autorisés, l'écologisme se voit frappé d'inanité et de suspicion et taxé de « fatras idéologique bourgeois ». La rhétorique d'exclusion n'a pas changé comme le prouve la sensibilité consensuelle des principaux partis sur la politique nucléaire de la France. L'hétérodoxie écologiste heurte le mythe partagé de la France indépendante. Hier on accusait les écologistes d'en rester à l'âge des cavernes, il y a quelques mois Robert Hue les caricaturait en évoquant le « retour à la lampe à pétrole ». Manière définitive de les assigner à résidence, cette fois-ci dans une préhistoire infantilisante. La réactivation des vieux lexiques n'est donc jamais très loin pour souligner l'atypisme des Verts qui est avant tout un a-topisme.

Une entreprise de négation du droit à l'existence

Au delà de cette assignation à résidence, le procès en légitimité des écologistes s'enrichit d'une contestation encore plus radicale portant désormais sur l'opportunité même de leur laisser le soin de parler et de faire de l'écologie. Les partis établis ont fini par comprendre l'intérêt qu'il y avait à « écologiser » leurs propres discours. Les tentatives d'intégration vont dès lors se multiplier et s'intensifier au rythme des succès électoraux de l'écologie politique. Toutefois cette intégration s'apparente davantage à un détournement, à une volonté de déposer l'écologie de son répertoire d'idées. Deux stratégies sont ici communément employées pour « vaporiser », au sens orwellien du terme, le droit de paternité des écologistes sur leurs propres valeurs.

La captation des thèmes écologistes

La première vise à se présenter comme les seuls défenseurs de l'écologie. Le travail d'amnésie consiste à s'autoproclamer « premier parti écologique de France », comme le fit Laurent Fabius en 1989 ou mieux

encore Michel Rocard dans son célèbre discours de Montlouis du 17 février 1993, dans lequel le premier ministre reprenait, jusque dans leurs formulations, les principales analyses écologistes. De tous les bords politiques, on affirme haut et fort avoir toujours fait de l'écologie comme Monsieur Jourdain de la prose, sans le savoir.

La droite, dont les relations avec l'écologie reposent plutôt sur une instrumentalisation à éclipses, connaît également les ressources de la captation du discours écologique. Valéry Giscard d'Estaing a ainsi multiplié les déclarations démontrant sa «résolution à maintenir la ligne tracée en faveur de l'écologie»¹³. Cette consécration tardive serait incomplète si elle ne s'accompagnait parallèlement d'une stigmatisation des écologistes autour du thème central de leur irresponsabilité. Fleurissent alors régulièrement les images d'une immaturité constitutive, l'éditorialiste Alain Duhamel les qualifiant même d'«éternels adolescents», de minorité qui ne grandira jamais. L'écologie est une chose trop sérieuse pour la laisser à des écologistes que l'on se plaît à dépeindre comme inachevés. Il y aurait donc une infirmité dans l'écologie politique qui la rendrait à la fois naïve, dangereuse et surtout incapable. Dorénavant si l'écologisme devient acceptable, ce sont ses porte-parole qui la trahissent et qui lui font tort. Chacun cherche alors à dissocier l'écologie des écologistes. On retrouve par exemple cette pratique au Front national où Arika Lindberg, Présidente du Cercle National de Défense de la Vie, de la Nature et de l'Animal, s'efforce de prouver l'intérêt du F.N. pour l'écologie : «Si je crois en vous gens de droite, c'est parce que vous vous battez pour décrasser la société et revenir aux valeurs éternelles. L'écologie procède de cet esprit conservateur.» L'argumentation est toujours la même : l'écologie, ce n'est pas cela, ce n'est donc pas pour eux. Le procédé repose sur la contestation d'une paternité écologiste de l'écologie politique. Il n'est pas reconnu aux écologistes le droit de fondateur, de créateur idéologique. En découplant les idées de leur source, on cherche à la fois à tarir la source et à recycler les idées. Ce double processus de corruption vise donc à atteindre l'écologie politique dans son identité même, au cœur de sa raison d'être. Le mécanisme s'appuie sur la logique de la représentation qui implique le postulat suivant : celui qui parvient à faire croire que l'on peut faire ce qu'on dit, détient le pouvoir de dire ce qu'il faut croire.

Des stratégies de redéfinition du sens

D'où une seconde stratégie, de nature très léniniste, qui consiste à systématiquement redéfinir le mot pour en imposer un sens nouveau qui légitime ses nouveaux porte-parole. Déréaliser le mot, principe classique de la langue de bois¹⁴, déconnecte la syntaxe du sens commun en lui attribuant arbitrairement une autre vérité. Au Front national, on procède ainsi à l'amalgame volontaire entre Ecologie et Identité. «L'écologie ne peut être distinguée de la notion d'identité. Etre écologiste, c'est vouloir préserver le milieu nécessaire à la survie et à l'épanouissement des espèces vivantes. Les véritables écologistes doivent prendre en compte l'immigration comme un facteur déterminant du déséquilibre.»

Pour le Parti socialiste, il s'agira de redéfinir l'écologie autour d'un référentiel très pragmatique, débarrassé des outrances et des utopies. «L'écologie c'est le projet social d'intégrer la croissance au respect de la nature» ou la volonté de dépasser l'environnementalisme en donnant l'impression que l'écologie politique des Verts s'y abîme et s'y réduit. «Nos ambitions vont plus loin.» Ce travail de redéfinition de l'écologie procède d'une double volonté. Tout d'abord, priver les écologistes de leur propre vocabulaire, leur ôter tout repère sémantique afin de les transformer en derniers défenseurs d'une langue morte et d'accréditer l'idée qu'ils sont déjà dépassés avant même d'avoir existé. Ensuite, identifier ces mêmes écologistes comme les faux-monnayeurs d'un discours politique qui ne leur appartient pas, et ne leur a jamais appartenu. Les différents partis établis s'érigent donc en véritables «entrepreneurs de morale» lorsqu'ils cherchent à redéfinir l'écologie du point de vue qui les arrange le mieux. Ils mettent volontairement l'écologisme en perspective afin d'en relativiser non seulement le sens mais également la portée. Aujourd'hui, chaque formation politique conjugue le mot, se le réapproprie démontrant la pertinence des propos de Ludwig Wittgenstein selon lesquels «les mots n'ont pas de sens mais uniquement des usages». La parole écologiste se trouve ainsi confisquée par une sorte d'«agression rationaliste», au sens de Michel Foucault, dont l'objectif est d'imposer un discours écologiste légitime, orphelin et consensuel, et de faire en sorte que l'écologie politique ne parle plus mais soit définitivement parlée. La transgression écologiste, son inclassabilité se trouvent ainsi soignées au moyen d'une «ventriloquie usurpatrice» dont la fonction toute topologique consiste à situer politiquement l'écologie en un lieu dont on effacera ensuite toute trace. Dessiné à son insu, l'écologisme revêt alors la forme spectrale des figures du rêve, c'est-à-dire non recevable dans le monde ici-bas de la politique éminemment responsable.

Notes

1. Pour une analyse subtile du sujet, cf. B. Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
2. J. Charlot, *La politique en France*, Paris, Livre de Poche, 1994, p. 19.
3. Marcel Gauchet, «La Droite et la Gauche», in *Les lieux de mémoire*, P. Nora, Ed., Les France, 1, Paris, Gallimard, 1992, p.458.
4. Dominique Bourg, *Les scénarios de l'écologie*, Paris, Hachette, 1996.
5. Michel Hastings, «Le discours écologiste: un exemple d'hermaphrodisme idéologique», in *Le discours politique en France*, P. Bréchon, Ed., Paris, La Documentation française, 1994, pp. 115-136.
6. *Le choix de la vie*, Programme européen, 1989.
7. Alain Pessin, *La rêverie anarchiste*, Paris, Méridiens, 1982.
8. Georges Balandier, *Le désordre. Eloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.
9. N. Bobbio, *Droite et Gauche*, Paris, Seuil, 1996, p. 24.
10. *Militer au Front*, 1991.
11. Barbara Michel, «L'errance: un vécu pratique et une piste de recherche», in *La Création Sociale*, n° 2, 1997, p. 98.
12. Ronald Inglehart, *La révolution silencieuse*, Paris, Economica, 1982.
13. Citation dans Guillaume Sainteny, «La droite française et l'écologisme», in *Commentaire*, Hiver, 1998, p. 1052.
14. F. Thom, *La langue de bois*, Paris, Julliard, 1987.

Les Verts du Québec: un mouvement qui se diffuse dans les divers secteurs institutionnels de la société

Jean-Guy Vaillancourt

Au Québec et au Canada, comme aux États-Unis et en Grande-Bretagne, le système électoral majoritaire à un tour favorise le bipartisme et empêche l'éclosion de partis verts comme on en trouve dans plusieurs pays d'Europe. Au Québec, quand nous parlons des Verts, nous ne faisons pas référence à un parti mais plutôt à un mouvement social composé surtout d'écologistes, et aussi d'environnementalistes et de conservationnistes, les écologistes étant plus sociaux et plus radicaux, les environnementalistes étant plutôt des réformistes anti-pollution, et les conservationnistes étant des défenseurs et protecteurs de la nature¹. Ces trois types de Verts constituent les principales tendances du mouvement québécois, contrairement à ce qu'on trouve en Europe, où l'on oppose l'écologisme ou l'écologie politique à un environnementalisme dépassé, où ceux qu'on appelle les Verts ou les écologistes se divisent plutôt en deux grandes tendances, les réalistes qui collaborent davantage avec la gauche social-démocrate et les fondamentalistes qui sont souvent les purs et durs de l'écologisme, et même de l'écologie profonde. Le mouvement vert québécois, comme l'ensemble du mouvement et des partis verts européens, a beaucoup évolué depuis les années 70, et c'est de cette évolution au Québec que j'aimerais vous entretenir ici, en centrant l'attention sur la conscience environnementale des individus et sur l'idéologie verte des groupes plutôt que sur la politique électorale et les partis politiques.

Le fait que nous n'ayons pas de partis verts en Amérique du Nord ne signifie pas que l'environnement n'a pas d'importance en politique.

On n'a qu'à penser à Bill Clinton qui a choisi l'environnementaliste Al Gore Jr. comme colistier vice-présidentiel en 1992, plutôt qu'un vieux démocrate libéral du Nord ou de l'Ouest comme l'aurait voulu la tradition ; ou aux deux candidats en lice pour le poste de premier ministre québécois, Lucien Bouchard du Parti québécois et Jean Charest du Parti libéral du Québec, qui sont d'anciens ministres de l'environnement d'un parti politique fédéral, le parti progressiste-conservateur ; ou au maire réélu à Montréal, Pierre Bourque, qui a d'abord fasciné les gens grâce à son expérience d'horticulteur et de gestionnaire acquise comme directeur du Jardin Botanique de Montréal ; ainsi les préoccupations environnementales et pseudo-environnementales ont leur importance chez nous, mais d'une façon différente de ce qui existe en Europe. Il est vrai qu'on parle peu des questions environnementales en période électorale au Québec, en comparaison avec les questions économiques, de santé, d'éducation voire de culture, mais elles sont quand même de plus en plus présentes, quoique de façon diffuse, dans les divers secteurs institutionnels de la société. Il y a maintenant chez nous un certain élargissement de la question écologique, qui n'est plus le monopole exclusif du mouvement vert et des écologistes. C'est cette large pénétration des perspectives écolos dans les diverses institutions de la société québécoise que nous aimerions décrire ici.

La prise en compte de l'écologie par la société

Depuis le début des années 1970, et surtout depuis le milieu des années 1980, les questions environnementales sont devenues des enjeux centraux de nos sociétés industrielles avancées, voire de la plupart des sociétés du Sud comme du Nord de la planète. L'environnement n'est plus un domaine périphérique et secondaire qu'on peut laisser de côté quand il est question des alternatives qui pourraient nous aider à sortir des impasses actuelles et à construire des projets de sociétés plus démocratiques, plus équitables et plus solidaires. Les sondages nous montrent régulièrement que les préoccupations environnementales sont de plus en plus importantes pour les gens.

Dorénavant, l'environnement n'est plus un domaine d'intérêt réservé aux seuls défenseurs de la nature et aux groupes verts proprement dits, mais il est devenu une question clef dans nos sociétés occidentales actuelles, que des sociologues bien connus ont caractérisées comme étant des sociétés post-industrielles (Alain Touraine), de la

modernité tardive (Anthony Giddens), ou du risque (Ulrich Beck), ainsi que dans les sociétés sous-développées de l'hémisphère Sud, qui prennent de plus en plus d'importance, à cause de leurs taux élevés de croissance démographique, de leur pauvreté endémique, de leur environnement dévasté, et de leur vulnérabilité accrue face aux catastrophes naturelles et sociotechnologiques.

Au Québec, lorsque nous parlons aujourd'hui de l'emploi et du développement économique local et régional, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité entre les générations actuelles et futures, de la justice et de la solidarité sociales, et de la coopération internationale, il est très rare que n'entre pas en ligne de compte une certaine préoccupation pour le respect de l'environnement et pour le développement durable et équitable. L'écologie végétale, animale et humaine au plan scientifique, et l'écologisme politique, social et culturel au niveau de l'action, sont des approches devenues incontournables pour quiconque chez nous s'intéresse au changement social, à la gestion gouvernementale et au développement local, régional et international.

Les perspectives vertes mises en avant depuis 1970 par les groupes environnementalistes et écologistes rejoignent maintenant la plupart des secteurs institutionnels de la société, et sont de plus en plus prises en compte par les autres mouvements sociaux et communautaires anciens et nouveaux qui militent pour transformer les structures économiques, politiques et sociales. Les questions environnementales ne sont plus traitées comme si elles étaient séparées du reste de la société ou tout à fait insignifiantes ou farfelues. Elles sont abordées de plain-pied, souvent dans un cadre très large et très réaliste, comme celui du développement durable, sur lequel nous reviendrons plus loin.

La « professionnalisation » du mouvement vert

Le mouvement vert québécois, avec ses diverses tendances plus ou moins conservatrices ou radicales d'une part, ou plus ou moins culturelles ou sociopolitiques d'autre part (voir fig. 1), ne détient donc plus un monopole exclusif sur les questions environnementales et sur le souci de préserver la nature. D'autres acteurs, dans les institutions économiques et politiques, et dans d'autres mouvements sociaux et culturels, sont sensibles aujourd'hui à ces questions, et sont intéressés à s'engager dans les débats environnementaux. Certains le font sur une base politicienne ou économiste étreinte et restreinte, mais plusieurs

sont sincèrement intéressés à mettre en avant une approche plus globale et plus progressiste qui n’a rien à voir avec le néo-libéralisme, et encore moins avec l’autoritarisme centralisateur.

Fig. 1: Le mouvement vert québécois

	Les verts «plus conservateurs»	Les verts modérés ou réformistes	Les verts «plus radicaux»
Plan culturel	1. Les contre-culturels individualistes Exemple: <i>Mater Materia</i>	2. Les contre-culturels communautaires Exemple: <i>Mouvement d'agriculture biologique</i>	3. Les alternatifs Exemple: <i>Temps fou</i>
Plan socio- économique	4. Les Conservationnistes Exemples: <i>Héritage- Montréal</i> et <i>FAPEL</i>	5. Les Environnementalistes Exemples: <i>STOP</i> et <i>SVP</i>	6. Les Ecologistes politiques Exemple: <i>Ami(e)s de la terre de Québec</i>

Au début du siècle, seuls les conservationnistes et les préservationnistes s’intéressaient à la sauvegarde de la nature, avec certains naturalistes, forestiers, agriculteurs traditionnels, chasseurs de petit gibier, pêcheurs à la ligne, et autres défenseurs et utilisateurs modérés de la nature et de ses ressources. Le mouvement vert avec ses environnementalistes et ses écologistes plus politiques d’une part, et ses contre-culturels et ses alternatifs plus radicaux de l’autre, a pris son essor au Québec à partir du début des années 1970. Ce nouveau mouvement social, que certains sociologues comme Alain Touraine ont identifié comme étant le successeur possible de l’ancien mouvement ouvrier et comme une des forces principales de changement dans la société post-industrielle, s’est élargi et s’est renforcé. Il s’est trouvé des alliés dans d’autres mouvements sociaux progressistes; il s’est aussi régionalisé puis organisé sur une base nationale, voire internationale. Il s’est de plus professionnalisé et a raffermi ses capacités d’action en misant sur l’éducation et sur la recherche, sur la culture et sur les moyens de communications. Surtout, il a fait des efforts pour se trouver des bases économiques plus solides dans les secteurs des ressources naturelles, de l’industrie et des services, et des appuis politiques moins aléatoires dans certains partis politiques et dans les agences gouvernementales. De petits groupes de protection de la nature et de lutte contre la pollution se sont multipliés dans toutes les régions du Québec, et sur toutes les questions environnementales imaginables, de puissantes coalitions progressistes se sont établies selon diverses thématiques pour s’occuper des principaux dossiers environnementaux: eau, déchets, transports, changements

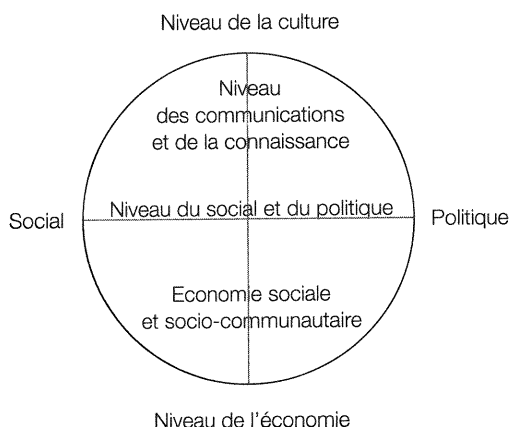
climatiques, énergie, etc. Le répertoire des écologistes québécois dresse une liste non-exhaustive d'environ 500 groupes actifs à l'heure actuelle².

A cause de notre système électoral majoritaire à un tour, les partis verts sont rares et faibles, voire inexistants, mais il y a quand même beaucoup de gens qui sont très préoccupés par l'environnement. Le vote de certains d'entre eux est volatile et il se balade d'un parti à l'autre selon les programmes et les promesses de ces partis. Il est attiré assez nettement vers les partis plus progressistes, mais il lui arrive de se laisser embobiner par des partis plus conservateurs quand ceux-ci jouent bien la carte verte, comme ce fut le cas pour le Parti conservateur de Brian Mulroney avec son Plan Vert, et pour Vision-Montréal du maire Bourque avec ses éco-quartiers.

La diffusion de l'écologisme dans les sphères institutionnelles

Pour réfléchir à cette question de l'élargissement présent de la question écologique, le modèle suivant peut être utile comme point de départ. Il nous montre que la société peut être vue comme étant traversée par deux grands axes, l'un, vertical, qui va de l'économie à la culture, l'autre, horizontal, qui va du socio-communautaire au politique (fig. 2). Ce n'est plus seulement au seul niveau de l'économie et des ressources naturelles, mais aussi aux niveaux de l'économie sociale et du socio-communautaire, des mouvements sociaux et des partis politiques, de la connaissance et des communications, et du culturel

Fig. 2: Les secteurs d'extension de la question écologique



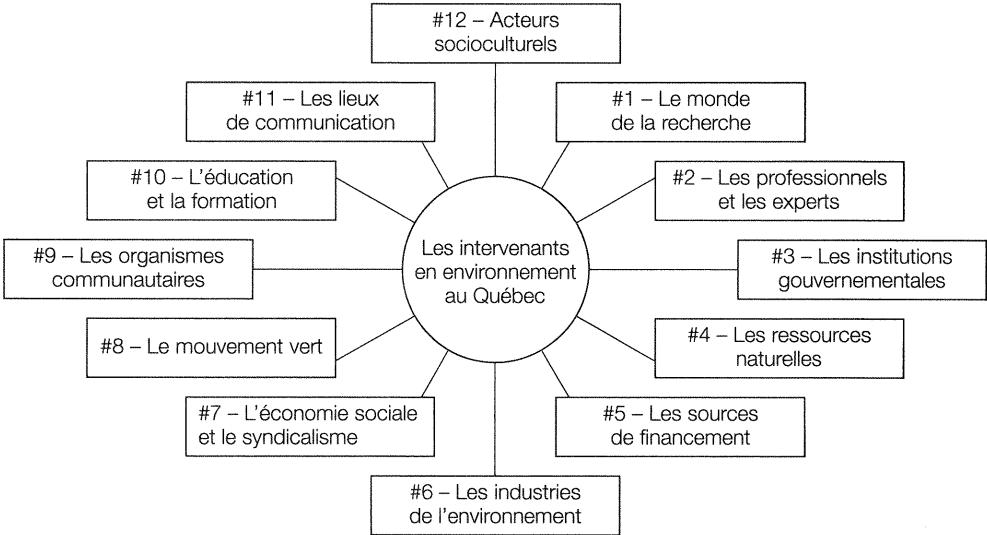
proprement dit, que les perspectives environnementales se retrouvent désormais présentes et influentes.

A partir de ces deux grands axes et de ces cinq niveaux superposés, nous pouvons construire un modèle plus complexe mais aussi plus concret, qui ressemble sous certains égards à une grande horloge, pouvant nous indiquer l'heure juste sur douze secteurs institutionnels où l'environnement et le développement durable sont devenus des priorités importantes, pour ne pas dire essentielles, dans la conjoncture actuelle au Québec (fig. 3). Dans chacun de ces secteurs institutionnels, il y a une gamme assez large de positions vertes au plan idéologique, les plus radicales se trouvant surtout vers le haut et vers la gauche du cercle, et les plus conservatrices vers le bas et vers la droite de celui-ci.

Si nous examinons de près la figure 3, nous pouvons identifier ces douze secteurs institutionnels-clés où les enjeux environnementaux sont maintenant présents dans la société québécoise. Un tour d'horizon descriptif nous permet de dire que ces enjeux s'institutionnalisent, non pas nécessairement dans le sens d'une bureaucratisation et d'une dé-radicalisation, mais plutôt parce qu'ils deviennent partie prenante des diverses institutions de la société et qu'ils travaillent celle-ci de l'intérieur de façon multiforme.

Il y a de plus en plus de groupes de recherche en environnement (#1), surtout dans les universités et au gouvernement, mais aussi dans

Fig. 3: Les secteurs institutionnels investis par l'écologie



l'industrie et parmi les ONG. Le *Groupe de recherche en écologie sociale*, par exemple, que je dirige depuis plusieurs années, n'est qu'un parmi des douzaines de groupes de recherche québécois qui contribuent à faire progresser les connaissances en environnement, sur les questions d'énergie, de déchets, de foresterie, d'agriculture, d'écotourisme, etc. Les jeunes chercheurs dans ces groupes sont souvent aussi des leaders dans les groupes de militants verts.

Un autre secteur en pleine croissance est celui des professionnels et des experts en environnement (#2), par exemple le *Comité environnement de l'Ordre des ingénieurs du Québec* ou l'*Association québécoise des techniques de l'environnement*. C'est sans doute dans ce secteur et dans le secteur #6 que l'on peut trouver le plus de ressources financières et humaines affectées à l'environnement, mais il faut bien admettre que ces ressources sont aussi plus souvent affectées à l'exploitation de celui-ci qu'à sa protection et à sa conservation. Plusieurs jeunes militants des années 1970 sont devenus des experts et des consultants diplômés avec cravate et veston durant les années 1990, sans toujours trahir pour autant leurs antécédents de militants écologistes ou environnementalistes.

Les services et les programmes gouvernementaux, les ministères et les agences œuvrant dans le domaine de l'environnement existent maintenant à tous les niveaux politiques (#3) au Québec. Aux niveaux municipal, régional, provincial, fédéral et même à l'international comme par exemple la *Commission de coopération internationale de l'ALENA* qui a son siège à Montréal, il existe de nombreux organismes dont la tâche principale est de s'occuper des questions d'environnement.

Toute une partie du secteur de la gestion des ressources naturelles (#4), comme l'écotourisme, l'écoforesterie, l'agriculture durable, a manifesté beaucoup d'intérêt récemment pour l'environnement et pour le développement durable. Ce secteur, qui faisait partie autrefois de ce qu'on appelait le secteur primaire de l'économie, est en fait plus large que le secteur primaire ou d'extraction, car on y trouve beaucoup d'entreprises de production et surtout de services centrées sur les ressources naturelles.

De plus, de multiples sources de financement sont maintenant présentes dans le secteur de l'environnement (#5), par exemple des fondations, des programmes de subventions gouvernementales, des fonds d'investissement. Mais il semble bien que le secteur le plus important où l'environnement est maintenant à l'ordre du jour, soit celui des industries environnementales (#6): citons la *Grappe de développement des industries de l'environnement*, l'*Association des entrepreneurs en services environnementaux*, le *Centre patronal de l'environnement*, etc.

C'est un secteur en forte croissance à l'heure actuelle. L'industrie verte est devenue une réalité incontournable au Québec, que le mouvement vert ne peut plus ignorer.

Mais on parle amplement depuis quelques années de l'économie sociale à vocation environnementale (#7) qui est également en pleine expansion au Québec avec ses nouvelles ressourceries, l'arboriculture, les jardins communautaires, les coopératives forestières. Certains syndicats aussi prennent position de plus en plus sur les questions d'environnement, grâce à leurs comités spécialisés dans ce domaine et cherchent à faire des alliances stratégique avec les Verts là où il y a des intérêts communs.

Dans le secteur des institutions sociales et communautaires, il y a de plus en plus de groupes communautaires et de mouvements sociaux (#9) qui s'intéressent à l'environnement tels les écoféministes, *Environnement-jeunesse*, *Solidarité rurale*, et qui ne sont pas à proprement parler des groupes du mouvement vert lui-même (#8) cité plus haut. Le *Secrétariat à l'action communautaire autonome* (SACA) qui consulte actuellement près de 8000 organismes, comprend un certain nombre de groupes verts ou qui ont des volets environnementaux dans leurs programmes.

Au plan de l'éducation et de la formation (#10), il y a maintenant une foule de programmes et d'initiatives consacrés à l'environnement à tous les niveaux scolaires et universitaires, dans les milieux de l'entreprise et des gouvernements. Le *Sommet Planétaire* à l'automne 1997 a réuni à Montréal des groupes provenant de toute la Francophonie sous l'égide de l'*Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement* (l'AQPERE), de la *Centrale de l'enseignement du Québec* (CEQ) et du *Club 2/3*, entre autres, pour discuter d'éducation relative à l'environnement et au développement durable, dans une perspective de solidarité et d'équité internationale.

Enfin, dans le domaine très large et diversifié des communications, plusieurs librairies, maisons d'éditions comme *Ecosociété*, conférences et colloques, programmes de radio et de télé, sites d'Internet, revues, bulletins et magazines se spécialisent maintenant dans les questions d'environnement (#11). Dans le secteur de la culture, l'environnement s'est infiltré aussi dans le théâtre, la littérature, le droit, les musées, la sculpture, et même la religion (#12). En somme, les préoccupations environnementales sont désormais omniprésentes au Québec, dans presque tous les domaines institutionnels de la société et de la culture. Même la Conférence épiscopale catholique du Québec comprend maintenant au moins trois évêques qui sont reconnus comme étant des écologistes.

Les ambiguïtés de l'institutionnalisation

En pénétrant dans les diverses institutions de la société québécoise, l'enjeu environnemental n'a pas réussi à rallier tout le monde autour des perspectives les plus radicales. En général, il y a même eu une certaine dé-radicalisation des perspectives progressistes, autrefois monopolisées par l'aile écologiste du mouvement vert. Mais ce qui a été perdu à ce niveau a été amplement compensé par l'élargissement des préoccupations, même si elles sont souvent modérées, à un nombre beaucoup plus large de groupes et d'individus. Ce phénomène d'expansion a même suscité des contre-mouvements anti-écologistes et des efforts de récupération du discours vert de la part des gens intéressés par les avantages économiques et politiques à court terme, bien plus que par le développement durable des ressources naturelles, ce qui montre bien quand même l'attrait et la force de la question environnementale dans notre société.

Cette diffusion des enjeux environnementaux, de même que la récupération de ceux-ci par les forces économiques et politiques dominantes, n'ont pas été sans effets sur le mouvement vert lui-même. Ces phénomènes sont probablement à l'origine de clivages plus ou moins perceptibles publiquement mais non moins réels quand même entre certaines tendances du mouvement vert québécois.

Pour certains groupes verts plus enclins à s'impliquer dans les divers secteurs institutionnels de la société québécoise, l'élargissement de la conscience environnementale à ces différentes institutions paraît salubre, voire nécessaire; pour d'autres au contraire, cette situation correspond à un affaiblissement et à une dilution de la force du mouvement vert. Par exemple, certains groupes verts voient d'un mauvais œil le fait que le monde syndical s'intéresse aux questions environnementales. Pour eux, la préoccupation des syndicats, à l'exception de la *Centrale des enseignants du Québec* engagée dans l'éducation relative à l'environnement, est trop liée à la seule préoccupation pour l'amélioration des conditions de travail, et elle est trop souvent subordonnée à la protection des emplois à tout prix, surtout lorsque sont impliquées des syndicats œuvrant dans des industries reconnues comme très polluantes. Toutefois, plusieurs groupes verts sont eux-mêmes préoccupés par la création d'emplois et tissent des liens avec les syndicats et les organismes communautaires de lutte contre la pauvreté et le chômage. De telles alliances commencent à être perçues comme pouvant générer une force sociale et politique plus grande, d'autant plus capable d'affronter les institutions économiques et politiques dominantes, qu'elles s'adressent à des strates sociales très larges. De plus,

certains groupes verts sont conscients du fait que le souci de l'environnement se développe peu en situation de grande pauvreté, et que la création d'emplois pour le plus grand nombre de personnes est sûrement souhaitable; et ceci d'autant plus si les postes créés le sont dans le domaine de l'environnement, ou dans des domaines où les ressources sont protégées et la pollution minimisée.

Mais la création d'emplois «environnementaux» n'est pas nécessairement un gage d'une meilleure protection de l'environnement selon certains. Les groupes verts les plus radicaux, préoccupés par la problématique des déchets par exemple, qui prônent l'importance primordiale de la Réduction et de la Réutilisation face aux Recyclage (les 3 R), ne sont pas aveuglés par la multiplication des entreprises de recyclage, car certaines d'entre elles nuisent à l'environnement en facilitant la surconsommation au lieu de contribuer à le protéger. Et que dire de la réaction de plusieurs écologistes communautaires devant la progression des firmes de pseudoconsultants et d'avocats spécialisés en environnement qui jouent trop souvent selon eux le jeu des promoteurs de projets néfastes au plan écologique. On le voit bien, et on pouvait s'y attendre, les intérêts économiques et professionnels sont souvent source de conflit à l'intérieur du mouvement vert.

Une nébuleuse progressiste pour fédérer défense de la nature et social

D'autres conflits environnementaux tirent leur origine de facteurs politiques ou culturels. L'appui ou l'opposition à l'hydroélectricité et à *Hydro-Québec* n'est-elle pas basée très souvent sur des considérations profondément ancrées concernant l'appui ou l'opposition au nationalisme québécois plutôt que sur une option vis-à-vis d'une filière énergétique particulière ou le mode de propriété de l'entreprise ? Derrière des clivages prétendument écologiques, ne retrouve-t-on pas souvent un parti pris pour le fédéralisme ou pour l'indépendance, pour l'entreprise privée ou pour la social-démocratie ? Tout cela montre bien qu'on peut être vert tout en défendant des positions proches de celles des partis fédéralistes, ou nationalistes, ou qui débordent le Parti Québécois sur sa gauche ou le parti libéral sur sa droite, dans des directions plus ou moins socialistes ou plus ou moins libertaires. L'échiquier vert est précisément cela, un échiquier bidimensionnel, avec de nombreuses cases idéologiques, plutôt qu'un simple continuum linéaire unidimensionnel qui va de la droite à la gauche. Mais dans l'ensemble,

il n'est pas exagéré de dire que la majorité de ceux qui sont préoccupés par l'environnement font partie de la grande coalition progressiste potentielle de l'avenir humain, plutôt que des forces économiques, politiques et culturelles d'arrière-garde.

En somme, le mouvement vert s'est élargi en une vaste nébuleuse environnementale, un peu comme une galaxie ou un univers en pleine expansion où la tendance à l'éclatement et à la diversification des perspectives est plus frappante que la relative convergence idéologique qui caractérisait autrefois le mouvement vert. L'alliance des tendances environnementaliste et contre-culturelle communautaire y représentait une voie mitoyenne entre le conservatisme des conservationnistes et des contre-cultures individualistes d'une part, et le radicalisme parfois exagéré de certains écologistes et les perspectives plus farfelues et plus révolutionnaires des alternatifs d'autre part (cf. fig. 1).

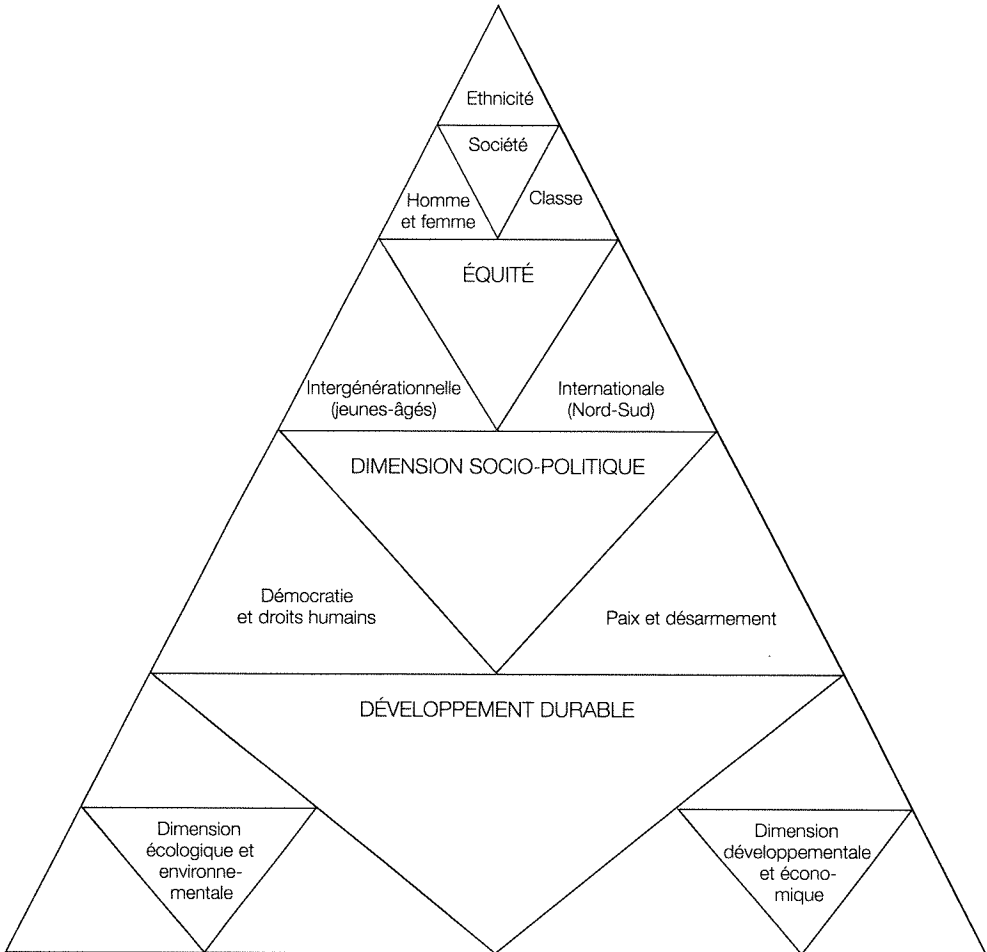
A notre avis, cette position mitoyenne se retrouve encore aujourd'hui au centre du nouvel échiquier vert. Le concept de développement durable, bien compris comme le souci de répondre aux besoins économiques, environnementaux, et sociopolitiques des générations actuelles, sans nuire aux besoins des générations à venir, constitue une perspective capable de rallier non seulement les verts traditionnels plus préoccupés de conservation et d'écologie, mais aussi leurs nouveaux alliés économiques, sociaux politiques et culturels de la gauche et du centre-gauche québécois.

En mettant en avant des projets de développement durable dans divers secteurs de la vie économique et sociale, comme l'énergie, les transports, les déchets, l'aménagement urbain, la foresterie et l'agriculture, les groupes verts ont montré qu'ils s'intéressent non seulement à protéger l'environnement et les ressources, mais aussi à favoriser la création d'emplois durables; ils cherchent ainsi à créer une véritable économie sociale à vocation environnementale dont le rôle n'est pas seulement de pallier les effets néfastes des restrictions budgétaires des gouvernements, mais d'améliorer la qualité de la vie et de l'environnement. Pour eux, l'objectif à atteindre est aussi une participation plus démocratique et une solidarité humaine bien ancrée dans l'équité sociale et dans le respect des différences culturelles.

Les différentes dimensions du développement durable

Le développement durable des verts et de leurs alliés, n'est pas le concept ratatiné à ses seules dimensions écologique et économique que mettent de l'avant les idéologues conservateurs, car il comprend aussi un troisième pôle, la dimension sociopolitique et culturelle, comme nous avons souvent eu l'occasion de le dire et de l'écrire ces dernières années. Ce modèle que nous présentons sous la forme de triangles encastrés les uns dans les autres (fig. 4), résume de façon

Fig. 4: Le développement durable



succincte cette vision progressiste très large du développement durable et équitable, qui prend ses origines dans le concept d'éco-développement d'Ignacy Sachs et dans celui de société soutenable préconisé par la revue *The Ecologist* et l'*Ecology Party* de Grande Bretagne durant les années 1970.

Depuis, les écrits de Lester Brown du *Worldwatch Institute* et de l'agronome René Dumont, entre autres, tout comme les stratégies mondiales de la conservation de l'*Union internationale pour la conservation de la nature* de 1980 et de 1990, et surtout le fameux *Rapport Brundtland* de 1987 sur l'environnement et le développement, le *Plan d'Action 21* et les traités parallèles des ONG issus des *Sommets de la Terre de Rio* en 1992, ont beaucoup contribué à raffiner et à populariser cette vision holistique du développement durable qui aujourd'hui oriente les actions de nombreux intervenants dans différents secteurs d'activités.

S'il est une leçon que nous pouvons tirer du succès mitigé et de l'échec relatif des suites du *Sommet de Rio* de 1992, c'est qu'il ne suffit pas de penser correctement le concept de développement durable et de légiférer pour le mettre en pratique, bien que ce soient là des pré-requis essentiels à toute action valable. Mais surtout il faut le réaliser par des actions concrètes dans divers secteurs de l'activité humaine, par exemple les 3R pour les déchets, les économies d'énergie, le rendement énergétique et les énergies renouvelables pour le secteur énergétique; et ceci à tous les niveaux géographiques, local, régional, national, global, et dans une optique résolument démocratique et sociale.

Par exemple, au Saguenay-Lac St-Jean, le *Laboratoire du développement durable* travaille à promouvoir une foule de projets dans lesquels la rentabilité économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale sont toutes les trois respectées et encouragées. A Montréal, des groupes du quartier Rosemont-Petite Patrie sont en train de créer eux aussi un laboratoire de développement durable, mais avec une orientation nettement urbaine; un projet comme celui de la transformation des usines *Angus* en un technopôle environnemental est un défi remarquable que se sont donnés des groupes socio-économiques et communautaires de l'Est de Montréal. Plus généralement, l'application du principe des 3R, réduction, réutilisation et recyclage, favorise la participation de l'ensemble des consommateurs et peut aussi déboucher sur des solutions collectives et communautaires génératrices de solidarité sociale et créatrices d'emplois durables, comme en témoigne le développement du nouveau réseau québécois des *Ressourceries* et d'une partie de l'industrie de la récupération et du recyclage.

L'institutionnalisation n'est pas toujours un paradis perdu

Les alternatives sociales et politiques capables de faire sortir les militants progressistes de la morosité des impasses actuelles ne peuvent pas se passer d'un volet environnemental fort, d'autant plus que la protection de l'environnement et la promotion du développement durable sont devenues des préoccupations très importantes des jeunes et des citoyens en général à l'heure actuelle. Le mouvement vert et ses alliés font la promotion de telles alternatives au néo-libéralisme régnant pour instaurer un projet de société écologique, communautaire, solidaire et démocratique et pas seulement un projet indépendantiste et/ou socialiste traditionnel. Tout projet de société pour le Québec qui tenterait de mettre de côté ou de minimiser l'importance des questions environnementales me semble voué d'avance à l'échec. Il faut faire une place à l'environnement, puisque aucune société ne saurait survivre ni prospérer sans tenir compte de ses ressources naturelles et du milieu biophysique et spatial dans lequel elle opère. C'est pourquoi les Verts québécois sont présentement très encouragés par la nouvelle émergence des Verts allemands et des écologistes français qui sont en train de tisser de nouvelles alliances assez prometteuse pour l'avenir avec les sociaux-démocrates et les socialistes. En Amérique du Nord, et surtout au Québec où les libéraux et les péquistes³ se sont affrontés dans une élection qui a eu lieu le 30 novembre 1998, l'écologisme fut toujours bien vivant, mais il ne s'est pas exprimé comme plusieurs l'avaient espéré, par l'élection de candidats Verts; il se manifeste cependant avec force et vigueur, et de façon tout à fait originale et inattendue par la diffusion grandissante dans tous les secteurs institutionnels de la société d'une conscience et de préoccupations environnementales inimaginables il y a à peine trente ans.

En somme, le mouvement vert est maintenant partiellement institutionnalisé et les institutions sont des lieux importants de transformation, comme le soulignent Lustiger-Thaler, Maheu et Hamel: «Accorder à l'institution une place moins importante dans notre réflexion théorique et notre analyse des mouvements sociaux, c'est ignorer un des problèmes clés relatifs aux discussions contemporaines sur l'avenir de l'action collective.»⁴ Il faut concevoir de façon nouvelle et originale le rapport entre les institutions et les mouvements sociaux, y compris le mouvement vert, si l'on veut éviter de rester empiétrés dans des idéologies dépassées.

Un chef syndical important au Québec qui a été emprisonné par le gouvernement libéral durant les années 1970, et qui a créé le *Fonds*

de *Solidarité du Québec* pour canaliser les économies des travailleurs vers les entreprises créatrices d'emploi, disait-il y a quelques années, en réponse à ceux qui reprochaient à sa centrale syndicale, la *Fédération des Travailleurs du Québec*, d'avoir perdu le feu sacré du militantisme ouvrier radical: «Il est vrai que nous organisons moins de manifestations dans les rues, disait-il, mais nous tenons maintenant beaucoup plus de congrès et de colloques.» Je me souviens de la première, qui fut aussi la dernière, grande manifestation anti-nucléaire québécoise à la centrale de Gentilly en 1977. Il y avait là près de 300 manifestants qui brandissaient des pancartes près de la centrale, sous les regards perplexes des flics et d'au moins un policier en civil que vous avions démasqué comme agent provocateur quelques années plus tôt lors des luttes contre la guerre du Vietnam. Les militants écrivaient alors des manifestes et inventaient des slogans comme «Désarmer pour développer autrement», alors qu'aujourd'hui ils font des recherches et publient des livres, font des conférences dans des colloques comme celui-ci pour comprendre ce qui se passe, et aussi pour faire avancer lentement mais sûrement, la cause qui les enflammait autrefois et qui leur tient toujours à cœur.

Le mouvement vert est-il donc mort ou dé-radicalisé, vidé de sa substance, démobilisé, parce qu'il y a moins de manifestations ? Les Verts sont-ils passés de la contestation à la concertation, de l'alternative à l'adaptation, de la révolution au réformisme, du mythe fondateur au marketing vert, de la rupture à la récupération, de la lutte au lobbying, de la politisation au pluralisme, de la rupture à la banalisation enfin, comme l'exprime si bien le titre de ce colloque de Grenoble, avec quand même un point d'interrogation plutôt qu'un point d'exclamation ou un point tout court ? Les groupes qui font partie du mouvement vert sont effectivement moins utopiques et plus réalistes, moins visionnaires et davantage actionnaires, peut-être aussi moins sectaires et un peu plus œcuméniques, moins loquaces mais peut-être aussi beaucoup plus efficaces. Ce que le mouvement a perdu en panache, il l'a regagné en influence plus large et forcément plus diffuse et moins percutante. Je pense que les dichotomies ci-dessus mentionnées sont tendancieuses, car le second terme de celles-ci n'est pas toujours à rejeter.

Je ne pense pas que ces changements de cap soient une mutation aussi profonde et aussi négative que certains le croient, car le mouvement a gagné en nombre d'adhérents ce qu'il a perdu en ferveur juvénile. En pratiquant le partenariat, et la cohabitation, les Verts ont réussi à faire pénétrer certaines de leurs idées dans des sphères de la société qui étaient autrefois fortement allergiques à ces idées.

L'institutionnalisation n'est pas toujours un paradis perdu, une banalisation, une déchéance. Au contraire, le pluralisme, la convergence, et la coopération ne sont pas toujours négatifs pour un mouvement social, car la multiplication des clivages et la diversité des perspectives peuvent obtenir davantage qu'un grand refus existentiel.

Les groupes verts contribuent à l'élaboration des politiques publiques sur l'environnement, et même à la gestion des politiques environnementales. Etant consultés, siégeant sur des comités locaux, régionaux, nationaux et internationaux, participant à des conférences internationales comme celle de Rio en 1992 et de Kyoto en 1997, ils font avancer un peu les choses en étant partie prenante plutôt que seulement spectateurs critiques de l'extérieur des décisions en matière environnementale. Ainsi, en participant prudemment plutôt qu'en restant trop purs et durs, ces groupes peuvent être à l'origine de changements institutionnels sans doute plus lents à arriver, mais plus profonds et mieux acceptés. Les préoccupations ont maintenant dépassé les attaques contre la pollution et le manque de réglementation, pour se centrer sur la modernisation et la démocratisation environnementales et sur le respect des normes environnementales. Le mouvement vert n'a plus seulement des idées, mais il a aussi des mains qui acceptent de se salir dans l'agriculture, la foresterie, les déchets-ressources, l'énergie, l'écotourisme etc. C'est peut-être moins glorieux mais c'est plus efficace. Comme le mouvement ouvrier avant lui, le mouvement vert fait sa lente entrée en politique, mais aussi dans l'économie et dans la culture, c'est-à-dire dans tous les recoins de la société et de ses institutions, au lieu de tenter des raccourcis léninistes-staliniens, maoïstes ou polpotistes. Au diable le paradis perdu de la pureté idéologique, de l'utopie et du mythe, le mouvement vert est en train de réaliser sa longue marche à travers les institutions en acceptant «un tiens» réel et banal plutôt que «deux tu l'auras» hypothétiques et héroïques. En somme, comme sociologue engagé, je préfère encore de beaucoup le réalisme critique de C. Wright Mills et d'Alain Touraine, à l'idéalisme utopique d'Herbert Marcuse et de Pierre Bourdieu.

En retroussant leurs manches pour créer une économie sociale environnementale basée sur le développement durable, les Verts d'aujourd'hui, même s'ils crient moins fort que durant les années 1970, œuvrent à la réalisation de la démocratie de base, de l'entraide communautaire, de la solidarité internationale, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la recomposition des liens sociaux, de la redéfinition du politique et de la transformation de la culture.

Notes

1. Jean-Guy Vaillancourt, «Le mouvement vert québécois: entre l'écologie et l'écologisme», *Possibles*, 9/2, 1985, pp. 35-46.
2. Réseau québécois des groupes écologistes, *Eco-guide. Le Répertoire québécois des groupes écologistes*. Montréal, Ecomédia, 1995.
3. Les péquistes: partisans du Parti Québécois.
4. Henri Lustiger-Thaler, Louis Maheu et Pierre Hamel, «Enjeux institutionnels et action collective», in *Sociologie et sociétés*, XXX/1, 1998, p. 186.

Troisième partie

Les acteurs de l'écologisme

Communautés, coopératives, entreprises alternatives, SEL...

Michel Bernard

Parmi les différentes approches de l'écologie, l'engagement « alternatif » est certainement le plus impliquant. Le terme « alternatif » s'oppose à celui de « militant ». Alors que le militant essaie de combattre ce qu'il estime ne pas aller dans la société de l'intérieur, l'alternatif essaie lui de construire un autre système sans ces défauts, ou pour le moins en réduisant ces défauts. Le militant « se bat contre », l'alternatif « s'engage pour ». Le militant agit souvent dans l'*urgence*. L'alternatif s'exprime plus sur la *durée*. Dans le premier cas, on peut parler d'*écologie négatif*, dans le second cas, d'*écologie positif*.

Ces deux catégories ne sont pas toujours très distinctes : on change sa vie partiellement dans un domaine, mais on continue à être fortement impliqué dans le système par ailleurs ; nous aurons donc toute une gamme de personnes depuis celles qui commencent à éviter les sacs en plastique ou à manger bio jusqu'à celles qui vont faire une tentative de vie autarcique.

Nous nous attacherons ici seulement aux initiatives collectives visant à s'engager dans une voie alternative, l'engagement individuel étant mieux connu par les études sociologiques. En voici différentes formes :

- les systèmes d'échanges locaux, les *SEL* ;
- les coopératives d'achat ou de production ;
- les entreprises alternatives ;
- les éco-villages ;
- les communautés.

Ces différentes catégories sont classées ici selon leur degré d'implication pour l'individu, mais il faut préciser que ce n'est pas leur ordre d'apparition dans la société : les communautés existent depuis des

siècles, les coopératives ont un siècle, les entreprises alternatives sont apparues dans les années soixante-dix, les *SEL* n'existent en France que depuis quatre ans, les éco-villages sont pour la plupart encore à l'état de projet.

Les systèmes d'échanges locaux

Le premier *SEL* est apparu en France, sous sa forme actuelle, en 1994, dans l'Ariège. Il s'agit d'un réseau de personnes qui, par l'intermédiaire d'une unité de mesure virtuelle, pratiquent des échanges de services ou de biens au niveau local. Le *SEL* évite les obstacles du troc dans la mesure où les échanges ne sont pas réciproques deux à deux mais multilatéraux entre l'ensemble des participants.

En ce qui concerne l'engagement d'une personne dans un *SEL*, il permet à n'importe qui d'y participer et, si beaucoup viennent de la mouvance écologiste et libertaire, de nombreuses autres personnes s'y sont intéressées comme moyen de tisser des liens au niveau local.

Le *SEL* ne suppose pas une implication personnelle forte : chacun est libre de s'y investir en fonction de ses envies, de ses recherches, de son temps libre. Les *SEL* proposent tous des échanges à l'aide d'un catalogue et pour certains en organisant des bourses locales d'échange, sorte de marché où chacun peut présenter ses offres et demandes. Les échanges se traitent librement deux à deux, le groupe n'intervenant que dans la comptabilité des échanges.

On comptait, fin 1998, environ 300 *SEL* en France qui regroupaient entre 20 et 30 000 personnes. Le phénomène des *SEL* n'est pas spécifiquement français : ils sont nés à Vancouver au Canada, se sont développés dans les pays anglo-saxons avant de toucher les pays francophones. Ils se développent sous des formes voisines aujourd'hui en Allemagne, en Italie...

Ce phénomène récent est suivi de près par les sociologues et les économistes et la littérature à ce sujet est abondante¹.

Les coopératives d'achat et de production

Les coopératives sont apparues il y a environ un siècle avec le début du socialisme. Elles se sont développées sous des formes multiples et persistent encore aujourd'hui, mais souvent leur fonctionnement a été détourné de leurs objectifs initiaux.

Le principe d'une coopérative est que les associés ou coopérateurs apportent collectivement la somme nécessaire à la constitution d'un fond de roulement immobilisé dans le stock, ou dans les outils nécessaires au fonctionnement de l'activité. Les bénéfices sont ensuite reversés aux coopérateurs en fonction de leurs apports initiaux. A la différence d'une société, il est possible dans une coopérative de limiter les coopérateurs aux seuls utilisateurs et/ou salariés.

Dans le cas d'une coopérative d'achat, les associés sont les consommateurs. Dans le cas d'une coopérative de production (les *SCOP*), ce sont les employés qui sont les associés.

Des coopératives de taille très importante existent. Celles qui ont une démarche alternative sont par contre de petite taille, avec un fonctionnement horizontal, c'est-à-dire peu hiérarchisé, et avec des objectifs statutaires qui ne portent pas sur les résultats économiques : il s'agit le plus souvent de répondre à une demande et non de susciter une offre. Les coopératives alternatives ont vu le jour dans les années 1970, dans la suite des idées de 68, avec souvent des structures sans salariés et une rotation des tâches. Le secteur où cette formule s'est le plus développée est le domaine de l'agriculture biologique, mais il existe des exemples dans d'autres domaines comme l'imprimerie, la construction saine...

Vache folle aidant, on assiste à une forte croissance de l'agriculture biologique depuis quelques années, et les points de vente d'alimentation bio se multiplient. Parmi eux, plus d'une centaine en France sont sous forme coopérative. La plupart sont regroupés au sein de la Fédération des *Biocoops*². L'ensemble de ces coopératives représentent quelques centaines d'emplois et y participent également entre 20 000 et 30 000 personnes.

Le niveau d'implication est un peu plus important que dans les *SEL* : on est le plus souvent obligé d'avoir de l'argent dans le capital de la société, de donner un coup de main, en échange d'un tarif plus avantageux sur les produits bio.

En Allemagne et en Suisse, il existe des coopératives alternatives dans d'autres domaines comme les médecines différentes et la gestion de parc automobile collectif. En France, ces deux domaines sont peu développés : la médecine alternative est soumise à des pressions énormes de la part du lobby médical du fait de l'Ordre des médecins ; du côté des parcs automobiles, une dizaine de projets sont en cours de naissance, mais se heurtent à la nécessité d'un important capital de départ... que les gens hésitent à investir³.

Les entreprises alternatives

Les entreprises alternatives franchissent un pas de plus en proposant une mise en commun de l'activité rémunératrice des partenaires. Cette communauté de travail a provoqué de très nombreuses tentatives dans la mouvance écologiste et libertaire, en particulier dans les années 1980, où après l'arrivée de la gauche et le désenchantement qui a suivi, toute une réflexion sur le «travailler pour quoi faire» s'est instaurée.

Force est de constater que de très nombreuses entreprises individuelles existent : plusieurs milliers dans le domaine de l'agriculture bio, tout autant dans l'artisanat ou dans le tourisme vert. Ces initiatives étant le résultat du retour à la campagne de nombreux urbains. Mais au niveau collectif, on ne compte qu'une vingtaine d'entreprises alternatives dont les plus connues sont *Ardelaine*, qui travaille la laine en Ardèche⁴ ou *Ambiance Bois* en Limousin⁵.

Ces entreprises alternatives ne concernent directement pas plus de 200 personnes. Mais une entreprise comme *Ardelaine* compte sur un réseau d'environ 10 000 clients ou sympathisants.

Les éco-villages

Il existe quelques éco-villages à l'étranger, mais très peu en France. Significatif est l'évolution du titre «Réseau des éco-villages» en «Réseau des projets éco-villages». Car si plus de 1000 personnes ont adhéré à ce réseau né en 1997, bien peu des adhérents ont pour le moment concrétisé leurs envies.

Alors que les entreprises alternatives sont des «communautés de travail», les «éco-villages» sont des «communauté d'habitation». Il s'agit de regrouper des personnes qui, même en ayant des activités professionnelles distinctes, mettent en commun différentes activités.

Quelques projets peuvent être assimilés à des éco-villages : le *Bio-Lopin* dans le Jura, qui existe depuis le début des années 1980⁶, le *Domaine de Boussac* dans le Lot-et-Garonne, qui s'est créé en 1996⁷. Signalons aussi, par transformation d'une communauté, le village d'*Eourres*, dans les Hautes-Alpes⁸, qui est sans doute le plus proche du concept éco-village, même si une partie du village n'est pas dans la mouvance écologique. Enfin, *La Valensolette*, un lieu d'accueil créé en relation avec les *Oasis* de Pierre Rabhi et Emmaüs, propose depuis 1997 un projet d'éco-village, dans les Alpes de Haute-Provence⁹.

Globalement, le *Bio-Lopin*, *Boussac* et *La Valensolette* ne dépassent pas une dizaine de personnes chacun. La commune d'*Eourres* compte moins d'une centaine d'habitants. A l'étranger certains écovillages atteignent quelques centaines de personnes¹⁰.

Les communautés

Les communautés sont des lieux où sont mis en commun non seulement les lieux d'habitation, mais également les activités économiques (salarisées ou non). Il s'agit donc du niveau le plus complet de « mise en commun », celui qui théoriquement s'approche le plus d'un idéal utopique.

La présentation de ces groupes est plus floue et ceci pour plusieurs raisons. La première est qu'aujourd'hui, à part les *Communautés de l'Arche*, inspirées de Gandhi, nées après-guerre¹¹, plus personne ne se reconnaît dans le terme de « communautés » : on lui préfère des termes comme « collectif », « coopérative » ou le plus souvent pas de nom du tout, avec simplement une structure associative plus ou moins souple.

La deuxième raison du flou est que ces groupes ne sont pas tous d'origine écolos, même si tous ont aujourd'hui plus ou moins intégré la dimension écologique.

La troisième raison est la méfiance de ces groupes vis-à-vis de l'extérieur. La « chasse aux sorcières » des médias dans l'immédiat après 68 a laissé des traces et la plupart ont adopté le principe « pour vivre heureux, vivons cachés ».

Néanmoins, depuis 1992, nous avons pu correspondre avec une centaine d'entre elles et en visiter une quarantaine. Cela ne nous dit pas combien il peut y en avoir en France. Peut-être 200 ? Peut-être encore plus : chaque vallée perdue des Alpes ou des Pyrénées en cache au moins une. Presque toutes sont rurales. La plus importante est sans doute *Longo Mai* qui regroupe environ 200 personnes. Ce groupe issu de l'extrême gauche est composé pour moitié de Français et pour l'autre surtout d'Allemands, de Suisses et d'Autrichiens¹². La plupart des communautés regroupent ainsi des nationalités mixtes. Ceci s'explique par la faible densité de peuplement des campagnes et des montagnes en France par rapport au reste de l'Europe. La plupart comptent moins de dix adultes.

Nous pouvons distinguer trois « générations » dans ces communautés :

- *celles qui sont nées après 68*. Contrairement à ce que nous font croire les médias, elles sont encore nombreuses. Elles se sont stabilisées avec le temps, le groupe a vieilli, les enfants restant rarement sur place. Elles sont assez autarciques.
- *celles nées au début des années 1980*, conséquence du désenchantement de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Elles ont un discours plus modeste que la catégorie précédente. Elles s'appuient souvent sur le concept de «travailler autrement» et développent souvent des activités économiques avec l'extérieur.
- *celles nées dans les années 1990* et qui sont le fruit de la crise économique persistante et de l'absence de possibilités de «survie» en ville. Deux sous-catégories: d'un côté des jeunes de moins de trente ans qui vivent dans une grande frugalité car n'ayant jamais eu de moyens financiers. La plupart des initiateurs de ces projets sont des personnes qui se sont investies assez rapidement dans un tel projet à la fin de leurs études. Ils sont ensuite rejoints ou non par des personnes qui, elles, sont passées par le monde des salariés traditionnels.

D'autre part on a des personnes plus âgées, près de la cinquantaine, qui sentant le chômage poindre ont fait le saut en profitant de leurs économies et qui vivent relativement bien.

Les habitants de ces communautés sont surtout, pour les Français, issus de la région parisienne ou des grands centres urbains. Les deux premières vagues de communautés sont plutôt d'origine intellectuelle. La dernière vague est plus mélangée.

Globalement, si les groupes franchissent les trois premières années, les personnes qui restent sont ensuite assez stables. Il y a beaucoup de déceptions dans les premières années et donc beaucoup d'arrivées et de départs pendant la période de stabilisation. La stabilité des groupes obtenue après quelques années fait que souvent nous n'avons dans chaque communauté qu'une tranche d'âge. Une impasse sur le long terme qu'essaient d'éviter les personnes qui projettent de faire des éco-villages.

Globalement, les communautés doivent représenter un bon millier de personnes. Il n'existe pratiquement aucune étude sociologique sur ce monde très particulier¹³.

Initiatives collectives et imaginaire écologiste

Dans l'enquête réalisée par Mimmo Pucciarelli en 1998 sur le thème «Qui sont les écologistes»¹⁴, sur 635 réponses seules dix personnes signalent vivre en communauté. Concernant les possibilités de s'investir dans les structures collectives, on observe un ordre décroissant au fur et à mesure que le collectif s'intensifie. Et pourtant, les numéros de *Silence* qui se vendent le plus sont ceux qui portent sur ces sujets, avec, il est vrai, l'alimentation saine, l'éducation alternative et les énergies renouvelables. De même, le réseau *écovillage* mobilise largement des personnes dont certaines «rêvent» depuis de nombreuses années de trouver l'expérience collective dans laquelle elles s'investiront.

On peut donc s'interroger sur ce décalage. Dans un monde où le rêve n'existe plus, il semble que ces initiatives, aussi modestes soient-elles, contribuent pour une part importante à alimenter l'imaginaire de manière positive autour de notions comme «le retour à la nature», «l'entraide», «l'autonomie», «l'autogestion», voire «l'éco-gestion», le refus du «pouvoir sur» au profit du «pouvoir de», la «convivialité»...

Il serait donc intéressant de mener des enquêtes sur les motivations de ces personnes :

- pourquoi y a-t-il autant de personnes qui en parlent, qui en rêvent, et si peu qui tentent l'expérience ? Comment expliquer que des personnes passent des années à tourner le projet dans leur tête, à faire des visites aux groupes, sans jamais se lancer ?
- ce «besoin d'utopie» est-il nécessaire comme moteur de la mouvance écologique ?
- quels liens peut-il y avoir entre ces expérimentations sociales et une réflexion intellectuelle sur l'écologie qui, souvent, se fait sans aucun lien avec ces implications sociales ?

De l'imaginaire collectif à l'initiative individuelle

Indubitablement la communauté écologique ou l'éco-village stimulent notre imaginaire et ne se concrétisent que rarement ; il ne faudrait pourtant pas oublier la multitude d'initiatives qui ont vu le jour ces dernières années dans différents domaines et qui ne revendiquent pas une démarche collective, mais qui le sont le plus souvent, ne serait-ce

que parce qu'une démarche originale a besoin du soutien d'un groupe d'amis pour exister : les agriculteurs bios 4000 aujourd'hui en France, et 25 000 prévus en 2005, les artisans dans différents domaines écolos, les cueilleurs de plantes médicinales en pleine expansion, le tourisme vert comme complément financier à une autre activité souvent plus marginale, etc.

Il faut signaler aussi les initiatives qui ne relèvent pas directement du domaine économique et qui sont tout autant ignorées des sociologues : la petite centaine d'écoles privées qui développent des pédagogies différentes, Montessori, Steiner, Freinet...¹⁵, quelques maisons pour personnes âgées quoique celles-ci soient plus développées en Suisse ou en Allemagne qu'en France, la banque alternative *La NEF* et ses milliers de sociétaires¹⁶, les centaines de titres de la presse alternative dont les tirages vont de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires¹⁷, une bonne centaine de jardins collectifs¹⁸, les architectes qui se sont lancés dans l'habitat sain limités à quelques dizaines pour l'instant en France, les promoteurs des énergies renouvelables, soit une centaine d'associations¹⁹. Bref, un large foisonnement de personnes qui « vivent autrement »²⁰.

Le silence de la « pensée unique »

Nous ne savons pas grand chose de ces milliers de groupes, de ces dizaines de milliers de personnes. Tout au plus connaît-on leur adresse. Mais qui sont les animateurs ? Quel ont été leurs parcours économique, social, intellectuel, utopique, politique ? Nous n'en savons rien.

Nous sommes dans un système de « pensée unique » qui nous martèle à longueur de temps qu'il n'est pas possible de faire autrement. Que ce que font nos décideurs est la seule solution. Vaste mensonge. Mais tant que les marges du système ne prennent pas une certaine ampleur, on peut les ignorer... un certain temps.

Si les observateurs du monde que sont les chercheurs universitaires s'étaient intéressés un peu plus tôt au message des agriculteurs biologiques, nous n'aurions pas aujourd'hui à dépenser des milliards pour lutter contre les méfaits des pesticides, des nitrates et de la vache folle.

Si l'on avait « entendu » les promoteurs des énergies renouvelables, nous n'aurions pas aujourd'hui à gérer des déchets nucléaires qui nous encombreront pendant des siècles, nous n'aurions pas dépensé 60 milliards en vain pour *SuperPhénix*.

Alors, chers sociologues, politologues et autres «logues», aurez-vous le courage de prendre des risques et de sortir des ornières conventionnelles ?

Notes

1. Quelques ouvrages : *SEL: mode d'emploi, guide à l'usage des personnes voulant créer un système d'échange local*, SEL'idaire, Canterate, 09600 Montbel, tél.: 05 61 68 26 10. *SEL: pour changer, échangeons*, ouvrage collectif coordonné par Michel Bernard, éditions Silence, 1998. *Les SEL, pour un vrai débat, monnaie, lien social, travail, citoyenneté* par Denis Bayon, éditions Yves Michel, 1999.
2. Fédération des *Biocoops*, 22 cours Gambetta, 65000 Tarbes, tél.: 05 62 34 10 37.
3. Cf. en particulier Auto-Partage, 18, rue Paul Cazeneuve, 69008 Lyon, tél.: 04 72 78 69 76.
4. Cf. «Ardelaine, tisser de nouveaux liens socio-économiques» de Sylviane Poulenard, *Les métiers de l'écologie*, éditions Silence, 1993.
5. Cf. Michel Lulek, *Ambiance Bois*, édition Utovie, 1998.
6. Michel Bernard, «Le Bio-Lopin», in *Les métiers de l'écologie*, éditions Silence, 1993.
7. «Ruralis: le Domaine de Boussac», dossier «Vivre ensemble» de Michel Bernard, *Silence* n°s 226-227, janvier 1998.
8. Michel Bernard, «Le village d'Ourres», in *Silence*, n° 229, mars 1998.
9. La Valensolette, 04410 Puimoisson, tél.: 04 92 74 72 76.
10. Pour en savoir plus, cf. *Vivre en écovillages*, revue publiée par le Centre écologique de Vaugran, 30480 Saint-Paul de la Coste.
11. Michel Bernard, «Les Communautés de l'Arche», in *Silence*, n°s 192-193, été 1995.
12. Michel Bernard, «Les coopératives de Longo Mai», in *Silence*, n°s 192-193, été 1995. Cf. également Luc Willette, *Longo Mai, vingt ans d'utopie communautaire*, Ed. Syros, 1993.
13. A signaler qu'aux USA, un annuaire des communautés et éco-villages rassemble plus de 500 adresses. Cet annuaire édité à Los Angeles donne une grille de lecture des groupes extrêmement bien faite; elle est complétée dans chaque édition par des articles rédigées par des animateurs des groupes. Malgré quelques bulletins, il n'existe pas d'équivalent en Europe.
14. Mimmo Pucciarelli, «Enquête sur les écologistes», in *Silence*, n°s 239-240, janvier 1999.
15. Cf. Roger Aufrand, *Annuaire des écoles différentes 1998-1999*, édition AIE, 29, rue Davy, 75017 Paris.
16. Cf. Michel Bernard, «Les finances solidaires», in *Silence*, n° 229, mars 1998.
17. Cf. la liste de plus de 300 titres publiés dans *Silence*, n°s 233-234, été 1998.
18. Cf. «Lien social et jardinage», in *Silence*, n° 235, septembre 1998.
19. La plupart sont regroupés au sein du CLER, Comité de Liaison des Energies Renouvelables, 28, rue Bafroi, 75011 Paris, tél.: 01 46 59 04 44.
20. *Le Guide des alternatives*, Ed. du Fraysse, 1999, ne comprend pas moins de 12 000 adresses.

Enquête sur les écologistes en France : l'entrée dans le mouvement et l'engagement politique

Mimmo Pucciarelli

Texte résumé et adapté par Jean-Paul Bozonnet

Qui sont les écologistes en France aujourd'hui ? ¹

Ces parlementaires Verts, sans barbe, ni col roulé, qui arborent une fleur en métal à la boutonnière, symbole du Parti ? Ou bien cette paysanne traditionnelle qui fabrique son pain, son savon, cultive son jardin, file la laine, travaille les champs d'où elle tire sa farine, son huile et son vin ? Ou encore ce chasseur endurci qui se revendique comme un *vrai* écologiste ? Ou enfin ce militant anarchiste, pour qui la question de l'écologie s'est révélée dans le bouillonnement de 68, et a participé aux luttes du Larzac, de *SuperPhénix*, et à des dizaines de manifestations à vélo ?

Pour répondre à cette question, une enquête sociologique a été menée. Nous n'en donnons pas ici toutes les conclusions : nous traiterons principalement l'identité des écologistes, les modes d'entrée dans le mouvement et leur engagement politique. Mais avant d'exposer les résultats, présentons l'enquête et sa méthodologie.

L'enquête, sa conception, sa représentativité

L'idée a germé lors des contacts avec la revue *Silence* et son principal animateur, Michel Bernard : il s'agissait de connaître plus de détails sur les « vrais écologistes », tels les lecteurs de *Silence* par exemple ². Le questionnaire a été publié dans le numéro de janvier 1998 de la revue, ainsi que dans la lettre de la NEF, *Nouvelle Economie Fraternelle* ³.

635 réponses ont été obtenues⁴. Parmi celles-ci, 349 viennent directement des lecteurs de *Silence*, abonnés pour la plupart, 241 des adhérents à la NEF et 45 d'origines diverses, principalement des coopératives biologiques.

L'enquête est-elle représentative des écologistes français ? Impossible de le dire de façon objective, car il faudrait connaître par avance les limites précises de la population que l'on définit comme écologiste, et qui est loin de s'identifier à des votants du parti Vert, ou même à des sympathisants. Face à cette difficulté insurmontable, nous avons fait le choix méthodologique d'envoyer des questionnaires dans deux directions, d'une part les lecteurs de *Silence*, d'autre part les adhérents de la NEF.

D'abord le lectorat de *Silence*, qui occupe une place importante sur l'échiquier de l'écologie politique. Ce lectorat se distingue nettement de celui de *Vert contact*, par exemple, mais aussi d'autres revues plus ou moins connues dans l'Hexagone, comme la défunte *Réalités de l'écologie*, ou encore *Combat Nature*, les périodiques de la FRAPNA... Certes le lecteur de *Silence* ne constitue pas un hypothétique écologiste idéal ; néanmoins, il appartient incontestablement à la mouvance écologiste, et avec quelques 3200 abonnés en octobre 1999, cette revue est la plus lue par les écolos en France, et probablement la plus représentative de l'écologie politique dans ce pays. Sur ce point, il est intéressant de comparer nos résultats avec ceux exposés dans le livre *Des Verts de toutes les couleurs*⁵, analysant les sondages réalisés par Agnès Roche en 1989 et en 1990 avec l'appui de l'hebdomadaire *Verts Europe*, auprès de 1300 adhérents de ce parti. Ceux-ci ne représentent pas davantage l'écologiste idéal, mais on découvre beaucoup d'éléments communs avec ceux de notre enquête. De même les résultats sont assez homogènes avec les travaux de Brendan Prendiville⁶ concernant les sympathisants des *Verts* en France, ainsi que l'enquête réalisée en 1994 par Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele en Belgique à propos des membres d'*Ecolo*, le parti vert wallon⁷.

Il faut ajouter à notre échantillon les 241 réponses apportées par les adhérents à la NEF et les 45 autres d'origines diverses. Il s'agit là d'une autre partie de la population écologiste française : elle a pour particularité d'avoir entrepris une démarche « engagée » dans l'écologie ou le mouvement alternatif en faisant, par exemple, gérer ses économies par la NEF.

Le questionnaire, qui comportait 31 questions⁸, n'a donc pas été adressé seulement à des « militants » ou des « sympathisants » des Verts, mais à une population plus large. C'est là un choix délibéré, qui tient compte autant de la vie quotidienne que de l'adhésion idéologique à un groupe, une organisation ou un parti.

Carte d'identité de l'écologiste

Avant de traiter de l'engagement idéologique ou politique des écologistes, il convient d'en donner une photographie sociologique : qui sont-ils ?

Vieillessement et féminisation

Première surprise des résultats, le mouvement écologiste vieillit : parmi nos enquêtés, la tranche d'âge la plus importante et celle des 41 à 50 ans, soit 32 % de l'échantillon, suivie de celle des 31 à 40 ans avec 30 %. En 1984, ces derniers venaient en tête dans l'enquête de Brendan Prendiville avec un score de 41 %, de 39,5 % en 1988 et encore de 39 % en 1990. Aujourd'hui les moins de 30 ans représentent moins de un sixième des enquêtés, et nous trouvons un nombre significatif de plus de 60 ans, qui laisse imaginer un « papy-boom » écologiste dans les années à venir ! Cette évolution pose la question importante du renouvellement des générations. Mais l'écologie n'a-t-elle pas déjà été largement prise en compte au quotidien ? Peut-être la nécessité de l'engagement se fait-elle moins sentir auprès des jeunes ?

Seconde surprise, le pourcentage de femmes augmente : 34 % ont répondu à notre enquête, tandis que Brendan Prendiville n'en obtenait que 25 % en 1988, et 27 % en 1990. Cet accroissement régulier corrobore les résultats obtenus par un sondage effectué en Belgique en 1995 parmi les membres d'*Ecolo* qui compterait 32 % de femmes.⁹ Pourquoi cette féminisation ? Sans doute à cause de la problématique féministe chez les Verts, concrétisée par les quotas. Mais l'égalité des sexes est encore loin d'être réalisée chez les écologistes, et peut-être Marie-Christine Blandin et Dominique Voynet sont-elles deux arbres de l'écologie politique qui cachent la forêt des cadres intermédiaires mâles.

Milieu d'origine et commune de résidence

49 % déclarent habiter en milieu rural. C'est une forte surreprésentation par rapport aux 20 % de la population française en général. La commune de résidence confirme ces premiers chiffres : 40 % des enquêtés habitent dans des communes de moins de 2000 habitants, 15 % dans des petites villes entre 2000 et 10 000 habitants et 14 % dans des villes de moins de 30 000 habitants. Seulement 9 % des réponses viennent de la région parisienne.

Tous ces pourcentages indiquent sans ambiguïté une prédilection pour la campagne, qui conserve l'image de la « nature » de toujours, que l'on cherche à retrouver symboliquement par le retour à la terre. Cette envie de nature réapparaît plus loin dans les raisons invoquées pour lesquelles on devient « écolo » : le monde rural est souvent jugé seul compatible avec une existence équilibrée, les relations avec autrui et l'environnement, la convivialité et la qualité de la vie. Mais cela traduit-il une « haine du progrès » comme on en accuse parfois l'écologisme ?¹⁰ La suite montrera que non.

Structure familiale

On raconte encore aujourd'hui que les écolos abandonnèrent les métropoles polluées, puis se réfugièrent dans des communautés à la campagne. En réalité, c'est là un stéréotype de l'imaginaire collectif dont notre enquête fait justice : seuls 1,5 % des réponses déclarent vivre en communauté. Comme les Français en général, la majorité des écolos, soit 44 %, sont mariés. Cependant 28 %, soit un pourcentage nettement plus élevé que la moyenne française, vivent en union libre, les autres étant célibataires : cette forte proportion de non-conformistes dénote l'attitude anti-institutionnelle de nombreux écologistes. Plus de la moitié ont des enfants, 22 % en ont deux, et 17 % en ont trois ou davantage, ce qui n'est pas significativement différent des résultats enregistrés par l'enquête d'Agnès Roche citée plus haut.

Celui qui croyait au Ciel, celui qui n'y croyait pas

Sur l'ensemble de ceux qui ont répondu à la question sur la religion, une nette majorité, 55 % indiquent n'en avoir aucune. Certains parmi eux se déclarent laïques, libres-penseurs, agnostiques, athées... ; quelques-uns revendiquent un anticléricalisme actif et 3 d'entre eux affirment même s'être fait « débaptiser ». Le chiffre global est quasi-identique à celui de 54 % trouvé dans un sondage à l'Assemblée Générale des Verts de 1989. Il est très supérieur à la moyenne nationale et s'explique assez bien du fait des idées libertaires dans le mouvement écologiste ; il faut noter toutefois que le pourcentage chez les électeurs Verts se réduit à 20 %¹¹.

27 % se déclarent catholiques ou chrétiens, pratiquants ou non, ce qui laisse une large place à une série d'identités religieuses assez originales et significatives pour être signalées : « anthroposophie »,

«paganisme», «mazdéisme»... et surtout 25 enquêtés se réclament du bouddhisme. Ce chiffre notable montre que les nouvelles sensibilités religieuses liées à l'écologisme sont sous influence orientale; on les retrouve sous des formes métissées chez quelques enquêtés: «syncrétisme», «New-Age», «taoisme-bouddhi-christo-agnosticisme... Elles témoignent aussi de la dimension anti-institutionnelle de cette religiosité qui refuse l'autorité des Églises. Elles se rapprochent par certains côtés des enquêtés qui se disent «libres croyants», catholiques contestataires ou chrétiens critiques.

Au bout du compte, seuls quelques enquêtés citent comme religion: «écolo pratiquante», «Gaïa»... Ces réponses pourraient nourrir la critique que font Philippe Pelletier et Bernard Oudin¹² sur une religion écologiste intégriste et mystique, mais elles demeurent non significatives au plan statistique.

Des professions hautement diplômées, liées à l'écologie

Les écologistes représentent-ils «le parti des intellectuels» comme le dit Agnès Roche, ou une «élite sociale» comme s'interroge Prendi-ville, ou encore «un parti de diplômés» comme l'écrivent Delwit et De Waele? En tout cas, ils ont un niveau d'études très supérieur à la moyenne française: ainsi 25 % de nos enquêtés possèdent un diplôme de maîtrise ou plus, 16 % ont l'équivalent de bac plus deux, ce qui laisse évidemment peu d'écologes faiblement ou pas du tout diplômés. Notons au passage que beaucoup de diplômes sont liés à l'écologie scientifique ou à l'agriculture, de la gestion des déchets au maraîchage biologique, en passant par la phytothérapie.

Le gros du bataillon écologiste se regroupe dans les professions intermédiaires (31 %), puis les cadres et professions intellectuelles supérieures (19 %), les employés (17 %) et les ouvriers (5 %). Cette hiérarchie professionnelle est l'image presque inversée de la moyenne française, les professions supérieures correspondant à de hauts niveaux de diplômes, tandis que les catégories modestes sont quasi-absentes. On pourrait donc penser que les écologistes appartiennent incontestablement aux classes moyennes aisées, sinon dominantes.

Cette conclusion est sans doute vraie pour une partie d'entre eux qui sont enseignants, pharmaciens, experts-comptables ou directeurs du service des eaux, mais elle est loin d'être générale. En effet, les activités exercées sont tout à fait typiques et éclairent cette hiérarchie professionnelle: dans le détail, on découvre par exemple le métier

d'«animateur nature», de «gérant de biocoop», de «conseiller d'agriculture biodynamique», mais aussi de «kinésiothérapeute», de «chocolatier» ou de «bergère». La dimension de protection de la nature ou d'écologie scientifique n'est jamais très loin dans ces professions, mais aussi sans doute, les engagements militants. On devine sous les appellations emphatiques de certaines d'entre elles, des revenus beaucoup plus modestes, et parfois même des activités proches de la «galère», bien que l'on trouve seulement trois érémites déclarés parmi les enquêtés. Cette interprétation est confirmée par les dénominations qui indiquent une forte pluri-activité telles que «agriculteur bio-chanteur-artiste-peintre», «photographe-animateur-paysan-écolo»...

L'enquête montre aussi un fort pourcentage d'agriculteurs (trices): 8 %, soit le double de la moyenne nationale. Cela peut surprendre quand on connaît les faibles dispositions de la profession vis-à-vis de l'écologie en général et des écologistes en particulier. En fait, cela signifie simplement que nombre d'écologues se sont orientés vers l'agriculture biologique, notamment du fait de leurs études.

Ces résultats montrent que les écologistes sont présents certes dans tout l'éventail des catégories socioprofessionnelles; mais ils témoignent aussi du fait que l'engagement idéologique est fortement lié à des études de haut niveau, notamment dans le domaine de l'écologie scientifique, et qu'il influe sur la nature de l'activité professionnelle elle-même.

Enfin tous ces pourcentages concernant l'identité des écologistes sont globalement assez proches de ceux recueillis dans des enquêtes ou sondages comparables; ils confirment ainsi la validité de notre échantillonnage sur la base des lecteurs de *Silence* et des adhérents à la NEF. Nous emploierons désormais sans guillemets le terme d'écologistes pour désigner nos enquêtés, sans oublier toutefois les précautions à prendre quant à leur représentativité.

L'entrée en écologie: les grands courants

Comment en vient-on à connaître les idées écologistes ? Pour le savoir nous avons demandé aux enquêtés quels ont été les lectures, les films, les émissions, les personnes, les événements qui les ont marqués.

Les réponses nous permettront de savoir comment on entre en écologie. Mais elles montrent aussi que, contrairement aux simplismes des pamphlétaires anti-écologistes, les goûts et les couleurs de nos enquêtés se révèlent extrêmement divers, bien loin d'une vision dogmatique du

monde. Il est donc plus juste de parler de sensibilité écologiste. De plus, ces lectures, disques écoutés, événements marquants publics ou personnels, constituent de bons indicateurs des différents aspects de cette sensibilité, et permettent déjà de se faire une idée des grands courants qui parcourent la galaxie écolo.

L'influence des revues et des livres

La lecture constitue un moyen privilégié pour faire connaissance avec les idées. On avait donc posé la question : « Quelles sont les revues qui vous ont le plus marqué(e) ? »¹³ Il faut noter en premier lieu la très grande richesse des réponses, qui rassemblent plus de 300 titres de revues différentes ! Citons pour la curiosité *VTT Mag* ou *Collection Alpes et lumière* ; cependant, malgré cette diversité apparente, on relève des orientations très significatives.

Tableau 1: Revues citées plus de trente fois

Titre	Nombre de citations
La Gueule ouverte	81
Quatre saisons du jardinage	60
Le Monde diplomatique	54
Charlie-Hebdo (première formule)	37
L'Impatient-Alternative Santé	36
Nature et Progrès	34
Greenpeace	30

Le tableau ci-joint indique les noms des revues citées plus de 30 fois, soit 5 % environ de l'échantillon. La hiérarchie des fréquences confirme clairement une dominante de l'écologisme des années 1970, et indirectement l'âge mûr des enquêtés, avec des revues qui ne sont parues qu'à cette époque comme *La Gueule ouverte*, ou *Charlie-Hebdo* (première formule). Elle indique aussi plusieurs orientations majeures de l'écologisme, telles que la contestation écologiste anti-institutionnelle représentée par *La Gueule ouverte*, le courant naturaliste avec *Quatre saisons du jardinage*, la sensibilité sociale et anti-impérialiste traditionnelle, avec *Le Monde diplomatique*. La plupart des autres revues citées de façon significative peuvent se ranger dans ces différentes orientations.

On découvre également les idées écologistes dans les lectures savantes, plus « scientifiques ». A la question « Quels sont les livres qui vous ont le plus marqué(e) ? », les enquêtés donnent des réponses extrêmement diverses : sur quelque mille titres cités, peu d'entre eux

Tableau 2: Livres cités plus de dix fois

Auteur	Titre	Nombre de citations
René Dumont	Plusieurs ouvrages	51
	dont L'Utopie ou la mort	16
	L'Afrique Noire est mal partie	7
Jean Giono	Plusieurs ouvrages	28
	dont L'homme qui plantait des arbres	6
	Que ma joie demeure	9
<i>Autres auteurs</i>		
Rudolph Steiner	Plusieurs ouvrages	21
Ivan Illich	Plusieurs ouvrages	19
Pierre Rabhi	Ensemble	18
Paulo Coelho	L'Alchimiste	17
Saint-Exupéry	Le Petit Prince	17
Lanza Del Vasto	Plusieurs ouvrages	16
Aldous Huxley	Le Meilleur des Mondes	14
La Bible		12
Khalil Gibran	Le Prophète	11
Albert Jacquard	Plusieurs ouvrages	10
Ernst Schumacher	Small is beautiful	10

l'ont été par plus de dix personnes. Ceci démontre, sinon l'absence de dogme, du moins l'absence de « pensée unique » de l'écologisme, mais cela indique aussi peut-être son absence d'unité, en tout cas plusieurs grands courants différents. On peut avoir une idée de la bibliothèque typique des écolos, grâce au tableau n° 2.

Ces livres, comme les revues, montrent une pensée largement dominée par les best-sellers des années 1960 et 1970, ce qui trahit toujours l'âge moyen des enquêtés, celui des générations post-soixante huit. On constate sans surprise la place majeure des penseurs de l'écologisme, tels René Dumont, Ernst Schumacher ou Ivan Illich. En revanche, on est un peu étonné de l'importance de la fibre naturaliste avec un auteur qui fait un score assez inattendu, Jean Giono. La dimension spirituelle sinon religieuse tient aussi une grande place : en témoignent les nombreuses citations de Rudolph Steiner, Lanza Del Vasto et le plus vieux des best-sellers, la Bible. Ils sont suivis d'un peu plus loin par la critique sociale avec des auteurs tels que Aldous Huxley, ou plus modestement Albert Jacquard. Enfin la place tenue par des œuvres telles que *L'Alchimiste* de Paulo Coelho, *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry ou les pages de Khalil Gibran, suggèrent que toutes ces orientations intellectuelles font bon ménage avec l'utopie, et ses dimensions d'exotisme, d'innocence et de poésie.

Le choc de l'image et du son

Le choc de la rencontre avec l'écologie se produit aussi par le cinéma, la radio, la télévision. Le questionnaire demandait donc aux enquêtés les titres ou émissions qui les avaient le plus marqués, dont on pouvait penser qu'ils avaient laissé des traces, et donc structuré l'imaginaire écologiste.

Quelque 600 films sont cités, et seuls 14 enquêtés ne donnent aucun titre. Extrêmement variés, ils couvrent pratiquement toute la palette des genres et des styles, sauf le X, ce qui témoigne d'une « morale » au moins affichée de la part des écolos. Nous avons retenu ici seulement ceux qui apparaissent plus de dix fois, de façon à avoir des données significatives.

Nous retrouvons les grands événements cinématographiques des années 1960 et 1970, tels que *2001 Odyssée de l'espace*, *Brazil*, *Z* ou *Orange mécanique*, mais contrairement aux livres et revues, les films récents sont mieux représentés. Les grands thèmes demeurent les mêmes, avec en tête la non-violence, tiers-mondiste de surcroît (*Gandhi*), suivie de près par le naturalisme rousseauiste soit du bon sauvage (*Danse avec les loups*), soit du paysan de la France profonde (*Marius et Jeannette*), lequel n'est jamais très loin de la critique sociale

Tableau 3: Films cités plus de dix fois

Titres	Nombre de citations
Gandhi	38
Danse avec les loups	32
La belle verte	21
Marius et Jeannette	18
Vol au-dessus d'un nid de coucous	17
2001 Odyssée de l'espace	16
Microcosmos	16
Johnny s'en va-t-en guerre	15
Brazil	15
Little Big Man	15
Soleil vert	14
Le cercle des poètes disparus	14
Les ailes du désir	14
La forêt d'émeraude	13
Land and Freedom	13
Le grand bleu	13
Orange mécanique	13
Z	12
Midnight Express	10

(*Vol au-dessus d'un nid de coucou*, *Brazil...*). Le tout baigne dans une ambiance de nature vierge (*Le Grand Bleu*), ou dans l'irréalité des espaces scientifiques, intersidéral de 2001 ou lilliputien de *Microcosmos*, ou plus modestement dans le monde du rêve (*Les Ailes du désir*).

L'écoute des émissions radio ou télé est également très significative : d'abord par le taux important d'enquêtés qui ne possèdent pas de poste télé, soit plus de 10 % de l'échantillon, pourcentage sans commune mesure avec celui de la population française moyenne. Ensuite ces émissions témoignent d'une orientation fortement « culturelle » : cela n'est pas étonnant si l'on se souvient du fort taux de diplômés dans notre population écologiste. Nous notons donc 22 émissions diverses de *France-Culture*, et 13 d'*Arte*, et, d'une manière générale, nos écologistes s'informent sur les chaînes publiques.

Tableau 4: Émissions radio et télé

Titres cités 10 fois ou plus		Nombre de citations
<i>Émissions télé</i>	Envoyé spécial	34
	La marche du siècle	31
	Droit de réponse	30
	Thalassa	29
	Émissions de Cousteau	16
	Faut pas rêver	13
	Apostrophes	11
	Capital	11
<i>Émissions radio</i>	Là-bas si j'y suis	83
	Rien à cirer	18
	Marche ou rêve	11

Les thèmes sont à l'unisson de ceux déjà mis en évidence dans l'écrit et le cinéma : forte surreprésentation des émissions sur la nature (*Thalassa*, *Cousteau*), de la critique sociale ou au moins de l'impertinence (*Droit de réponse*, *Rien à cirer*). Mais il est remarquable de constater que les émissions télé qui viennent en tête sont du reportage : *Envoyé spécial*, *La marche du siècle*. A première vue nos enquêtés ne seraient pas si différents du Français moyen curieux et cultivé ? Cependant la spécificité écologiste pointe le bout de l'oreille avec l'écoute relativement forte des radios libertaires ou alternatives, citées chacune dix fois.

L'écoute musicale ne nous renseigne pas vraiment sur l'idéologie au sens strict, mais en dit assez long sur la « sensibilité » écologiste. 80 % des enquêtés ont répondu à la question de savoir quelles étaient les musiques qui les avaient marqués.

Le hit-parade met Brassens au pinacle, toutefois il ne faut pas imputer trop vite ce succès au contenu de ses chansons ; certes, il s'en

dégage quelques bouffées libertaires ou pacifistes, mais l'idéologie est bien antérieure à la percée de l'écologisme, et certains thèmes traités par Brassens heurteraient sans doute une partie des écologistes, notamment l'attitude par rapport aux paysans ou aux femmes. Le contenu n'est pas en lui-même plus significatif pour les autres chanteurs du tableau, si ce n'est peut-être pour Ferré qui est ici le représentant incontournable de l'anarchie. Ce n'est donc pas le contenu des chansons qui est socialement significatif, mais les genres et les styles.

Tableau 5: Artistes cités plus de vingt fois

Artistes cités vingt fois ou plus dans le secteur musical	Nombre de citations
Brassens	59
Mozart	56
Brel	41
Bach	36
Beatles	33
Ferré	28
Pink Floyd	28
Renaud	26

Sur ce point, nous sommes frappés par le très petit nombre de citations de musiques populaires; les seules à «passer la rampe» chez les écologistes sont des musiques «intellectuelles», soit des grands de la musique classique comme Mozart et Bach, soit des chanteurs compositeurs de chansons à texte, mais pas un seul qui ne soit que chanteur. Il faut attendre la cinquième place pour trouver les Beatles dont la musique est assez universelle pour être répandue dans toutes les classes sociales; les très grands succès populaires comme Johnny Halliday ou Madonna sont inexistants. On imagine sans peine que ces musiques populaires n'ont pas «marqué» les enquêtés, comme le formulait la question posée, mais on ne peut pas croire que nos écologistes n'écoutent pas aussi de temps à autre les rengaines sans prétention et les tubes anglo-saxons qui encombrant les médias. En fait les types de musique indiquées par les enquêtés sont caractéristiques des catégories sociales très diplômées auxquelles appartiennent les écologistes.

Les musiques écoutées sont de bons indicateurs des générations¹⁴, et ici les artistes sont très datés: on retrouve les gros bataillons écolos post-soixante-huit, dont la jeunesse a été bercée par Brel, Brassens, Ferré, un peu secouée seulement par les *Beatles* et déjà *Pink Floyd*; la seconde vague des années 1980 figure à peine dans le tableau avec Renaud pour seul représentant, tandis que les Lavilliers ou Higelin n'obtiennent même pas le score suffisant pour y entrer. Et les musiques

écoutées par les jeunes d'aujourd'hui sont présentes seulement à l'état de traces : huit enquêtés seulement citent le rap, sept la techno... Ce qui indique soit une faible présence des jeunes, soit, si ces jeunes sont présents, la reproduction des goûts de l'ancienne génération ce qui ne manque pas de poser quelques questions... Quant à la présence de Mozart et Bach dans les sommets du hit-parade, elle ne fait que confirmer à la fois l'âge certain et le haut niveau culturel des écologistes, avec des auteurs on ne peut plus conventionnels.

L'interpellation des événements

Au cours de la vie, ce sont les grands événements qui, en bousculant le quotidien, suscitent des prises de conscience : une question concernait ceux qui avaient le plus marqué les enquêtés. Certains font remonter loin leur engagement écologiste, l'enracinant dans les luttes pour le VietNam ou la guerre d'Algérie pour les plus anciens. Beaucoup citent l'apparition à la télévision de René Dumont lors de la campagne de 1974. Tchernobyl a aussi été un puissant déclencheur. Plus récemment ce sont la déforestation en Amazonie, la « vache folle », l'enfouissement des déchets nucléaires ou les OGM, qui ont précipité la prise de conscience : en réalité, les faits cités ici correspondent plus à des campagnes de presse qu'à des événements proprement dits, ce qui souligne l'importance des médias.

Il existe cependant un événement, plus impliquant et personnel, qui contribue beaucoup à la « conversion » écologiste : la participation aux manifestations. Un enquêté sur six cite celles contre *SuperPhénix* de 1976 à 1997, un sur dix celles du Larzac avant les années 1980, 8 % celles de mai 68, et 5 % celles dirigées contre le tunnel du Somport en 1995. On retrouve ici la génération des années soixante-huit, majoritaire chez nos écologistes, avec ces années-charnières qui représentent sans doute « l'âge d'or » des événements fondateurs de l'écologie. Par ailleurs, deux dimensions au moins se détachent dans cette liste d'événements, celle de la protection de la nature évidemment, mais certainement autant celle de la contestation sociale, avec les deux branches spécifiques de l'antimilitarisme et de la lutte antinucléaire. Bien entendu, il s'agit là des grandes orientations, et dans le détail une foule de manifestations les plus variées sont citées, depuis la lutte contre les autoroutes jusqu'au festival de théâtre de rue d'Aurillac, en passant par Woodstock, les manifestations lycéennes ou anti-FN.

Une autre question concernait les souvenirs les plus déterminants des choix de vie personnels : les réponses, assez voisines des précédentes,

confirment que l'imaginaire de la mémoire écologiste est toujours hanté par les événements militants. A côté de ces faits fondateurs, quelques citations de personnalités écologistes comme René Dumont, ou pacifistes comme le général de La Bollardière, ou encore des ouvrages de référence qui recoupent ceux cités plus haut. Parmi les souvenirs qui illuminent le passé, beaucoup évoquent des scènes de la nature : contact avec le végétal, l'eau, l'air, les papillons, les étoiles... Et la discrète réminiscence des paysans tels qu'ils existaient avant d'avoir été métamorphosés en entrepreneurs « par les conseillers du Crédit Agricole ».

Les dates de l'engagement écologiste données par les enquêtés confirment la part des générations successives : 5 % seulement citent une année avant 1970, mais près de 41 % indiquent une date de la décennie 1970 pour leur engagement, 30 % de la décennie 80, et 24 % de la décennie 1990. C'est donc bien la génération militante post-soixante-huit qui est très largement dominante, et ce d'autant plus si l'on tient compte du taux de déperdition probable dû à l'ancienneté.

Le flou de la socialisation des origines

Cependant tous les enquêtés n'ont pas connu le « déclic » de l'écologie, mais beaucoup évoquent plutôt une prise de conscience progressive, un cheminement. La recherche personnelle est alors guidée par le contact avec de proches parents et, plus souvent encore, nos écologistes ont le sentiment d'être « nés » avec ces idées.

Il arrive que ce soient des amis militants qui conduisent à l'écologie, notamment du fait de l'appartenance à des partis d'extrême gauche, de l'ancien PSU, ou de courants libertaires, ou encore d'associations telles que *Nature et Progrès*. Mais ce n'est pas le cas le plus fréquent. Lorsque l'influence des proches est citée par les enquêtés, c'est surtout celle de la famille, parents, sœur, frère, mari ou femme. Certains ajoutent qu'ils sont « nés dedans » ayant toujours vécu avec des parents militants, d'autres que leurs parents ne connaissaient pas la théorie, mais vivaient l'écologie en pratique : « il y a toujours eu un certain respect pour la nature dans ma famille. »

Plusieurs enfin revendiquent une sensibilité préexistante à la nature : « j'ai toujours été écologiste sans le savoir », « c'était en moi », « ces idées sont innées », « j'ai toujours été écolo... depuis bébé et même sans doute dans mes vies antérieures »... Cet imaginaire de l'origine héritée ou naturelle des idées écologiques traduit essentiellement la socialisation familiale.

Quel engagement politique ?

Dans la plupart des pays de l'Union Européenne, des partis Verts se sont créés; certains sont parvenus au gouvernement en nouant des alliances avec d'autres partis, de gauche le plus souvent, et évidemment en faisant des compromis par rapport aux objectifs affichés lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Cet engagement des Verts européens modifie l'image d'éternels contestataires *baba cool* et incapables de gouverner; il infléchit aussi certainement les choix des gouvernements en faveur d'une meilleure prise en compte des problèmes d'environnement; il contribue enfin à faire entrer la «culture» écologiste dans les mœurs en l'institutionnalisant, mais ne risque-t-il pas de casser la dynamique suscitée par les mouvements écologistes qui restaient proches des militants de base lors des manifestations antinucléaires hier, anti-OGM aujourd'hui ?

Comment les écologistes jugent-ils la création d'un parti Vert et ses initiatives dans le champ politique ? Cette forme d'action ne va-t-elle pas se substituer aux activités du quotidien et à la militance dans les associations locales ?

Attitude envers les partis et organisations écologistes

Pour connaître cette attitude, la question posée était la suivante : « Quel est le groupe écologiste dont vous vous sentez le plus proche ? »

L'écologisme contient une dimension libertaire intrinsèque, anti-organisationnelle, qui n'est pas sans évoquer le «libéralisme culturel» ou le «postmatérialisme». Il n'est donc pas surprenant qu'un pourcentage assez significatif des enquêtés, soit 10 %, déclare qu'il n'y en a aucun, refusant tout «institutionnel» ou toute «idéologie». Cela donne sans doute aussi un sens à une très grande part des 18 % de non-réponses

Tableau 6 : Proximité des organisations écologistes

Se sent le plus proche de:	Nombre de réponses	% du total
Aucun «institutionnel»	62	10 %
Parti politique ou assimilé	251	40 %
... dont Les Verts	200	31,5 %
... dont MEI	35	5,5 %
Autre organisation:	203	32 %
... dont Greenpeace	61	10 %
Non-réponses	115	18 %
Total	635¹⁵	100 %

à cette question. Cependant cet idéal du non-institutionnel étant par trop irréaliste pour faire aboutir l'action, la plupart d'entre eux acceptent de se déclarer « proches » – ce qui ne veut pas dire « faire partie » – de différentes organisations politiques ou de la société civile.

Ainsi, tout en refusant la médiation d'un parti politique, 32 % des enquêtés se déclarent proches d'autres organisations, associations ou groupes de pression ou de vie collective. Les noms cités témoignent d'une très grande diversité et concernent aussi bien des organisations antinucléaires comme les *Européens contre SuperPhénix*, que des associations naturalistes comme la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), des réseaux s'occupant de santé comme les groupes biodynamistes, et surtout un chapelet de petites entités locales qui privilégient la transformation même du mode de vie de leurs adhérents comme les éco-villages. Une seule d'entre elles, *Greenpeace*, est citée de manière vraiment significative, soit par 10 % des enquêtés. L'impression se dégage d'une liste d'organisations apparemment bigarrées, mais caractérisées par deux aspects, d'abord leur orientation prioritaire vers l'action, ensuite leur taille relativement petite, ou, ce qui revient au même, leur fonctionnement très décentralisé, répondant au mot d'ordre, *Small is beautiful*. Ceci explique sans doute pourquoi des anti-institutionnels aussi tenaces que nos écologistes se sentent relativement proches de ces organisations.

En ce qui concerne les partis ou assimilés, les *Verts* viennent comme prévu en tête, avec presque un tiers des suffrages, même si beaucoup émettent plus que des nuances à cette sympathie. Le MEI, *Mouvement des Ecologistes Indépendants*, suit, très loin derrière, avec quelque 5,5 % des suffrages, tandis que l'AREV, devenu depuis *Les alternatifs*, est choisi par seulement 2 % des enquêtés ; enfin les nombreuses autres fractions plus ou moins dissidentes de l'écologie ne sont pas citées, sauf à deux reprises *Génération Ecologie*. Au total cela fait à peine 40 % d'enquêtés qui se disent proches d'un parti écologiste, ce qui est assez peu pour des personnes qui sont par ailleurs très engagées dans des actions marquées par cette idéologie. A cela il faut ajouter un résultat troublant : quatorze enquêtés ont répondu qu'ils étaient proches des *Verts* dans la case destinée aux partis non-écologistes ! Plutôt que d'une erreur collective, il s'agit sans doute de signifier leurs doutes sur le qualificatif d'écologiste de ce parti, même s'ils s'en considèrent proches par ailleurs.

En somme le contentieux semble latent entre les militants de base et l'organisation partisane. Cette réticence vis-à-vis de partis se réclamant pourtant des mêmes idées traduit encore le rejet de toute médiation politique institutionnelle, par crainte qu'elle ne touche à l'intégrité

du choix individuel. Cela est à relier aussi à l’histoire des années 1970 et 1980, décennies durant lesquelles la majorité des écologistes considéraient la participation aux élections seulement comme un moyen de publicité et de pression, et refusaient vigoureusement de se constituer en parti, ce qui impliquait d’ailleurs la dissolution immédiate de celui-ci après la période électorale.

Attitudes envers les partis ou organisations autres qu’écologistes

Une seconde question était posée en ces termes: «Quels sont les groupes politiques, les mouvements sociaux non-écologistes dont vous vous sentez le plus proche ?»

515 réponses ont été obtenues, dont les résultats sont très significatifs et intéressants. Les tendances les plus manifestes sont l’écrasante majorité de la gauche, et la place limitée des partis au profit d’organisations non politiques ou situées en marge du système politique officiel.

En ce qui concerne les partis, c’est le PS (Parti Socialiste), qui vient en tête avec 12 % des citations, puis l’extrême gauche qui totalise

Tableau 7: Proximité des partis ou organisations non-écologistes citées vingt fois ou plus

Se sent le plus proche de:	Nombre de réponses	% du total
La mouvance anarchiste	79	13
...dont Le Mouvement libertaire	27	5
...dont CNT (Confédération Nationale du Travail)	21	4
...dont La Fédération Anarchiste	13	2,5
Parti Socialiste	61	12
AC! Agir ensemble contre le chômage	55	11
Mouvement des chômeurs	51	10
L'extrême gauche	33	6,5
...dont Ligue Communiste Révolutionnaire	15	3
...dont Lutte Ouvrière	11	2
...dont Parti Communiste Français	7	1,5
Syndicats	68	13
...dont CFDT	28	5,5
...dont SUD	23	4,5
...dont Confédération Paysanne	17	3
Mouvement des Sans Papiers	26	5
Amnesty International	23	4,5
SEL (Services d'échanges locaux)	20	4
Total des réponses	515¹⁵	100 %¹⁵

6,5 %. Si La Ligue Révolutionnaire et Lutte Ouvrière sont largement sur-représentées, le Parti Communiste voit sa part réduite à un très maigre 1,5 %. Les partis de droite, cités seulement deux fois, sont inexistantes. Au total, les écologistes se sentent assez peu proches des partis traditionnels puisque le total des citations ne dépasse pas 19 %. Ce faible score traduit certainement la distance critique vis-à-vis de la médiation politique institutionnelle en général, déjà soulignée précédemment au sujet des Verts.

Les 80 % d'autres citations concernent donc des organisations non-écologistes qui, même si elles s'occupent de politique, ne sont pas constituées en partis dans le système électoral. Viennent en tête deux organisations de solidarité avec les chômeurs, *AC ! Agir ensemble contre le chômage* et le *Mouvement des Chômeurs*, qui totalisent 21 % des citations, soit plus que tous les partis. On retrouve dans ce choix la fibre sociale, une des orientations majeures de l'écologisme, explicitée par certains enquêtés qui veulent «améliorer la protection sociale», «aider les plus démunis», les «laissés pour compte»... Viennent ensuite les réseaux appartenant à la mouvance anarchiste avec 13 % d'enquêtés qui s'en disent proches, sans nécessairement y appartenir; cette affinité répond en écho à une autre tendance de l'écologisme, le rejet des institutions et la revendication de la liberté individuelle. Avec un score identique de 13 %, figurent les syndicats, essentiellement la CFDT, SUD et la *Confédération Paysanne*; nous ne trouvons trace ni de FO, ni de la CGT, ce qui s'explique sans doute par leur refus persistant de prendre en compte les revendications écologistes contrairement aux choix historiques de la CFDT, mais aussi par leur organisation centralisée; en ce qui concerne SUD et la *Confédération Paysanne*, il est permis de penser que c'est leur plus grande distance du monde politique, et donc leur plus grande liberté de contestation qui leur vaut la sympathie des écologistes. A ces principaux résultats s'ajoutent une poussière d'autres organisations, citées ponctuellement, parmi lesquelles on peut signaler des organisations féministes, anti-Front National comme *Ras l'Front*, pacifistes comme le MAN, *Mouvement pour une alternative non-violente*, des groupes anthroposophiques, bouddhistes, chrétiens, des ONG, comme *Médecins Sans Frontières*, et même *l'Amicale des locataires du quartier*!

Conclusion

La conclusion la plus évidente est que les militants écologistes enquêtés se situent pratiquement tous à gauche. La question pouvait encore être posée dans les années 1970 et 1980 lorsque les nouveaux partis Verts se sont constitués avec le mot d'ordre «ni gauche ni droite», se situant «ailleurs» et revendiquant «la politique autrement». Ils ont longtemps pensé, et certains pensent encore, constituer une alternative radicalement nouvelle refusant de partager les bases communes aux partis de gauche ou de droite, telles que la croissance, la défense nucléaire, et plus encore la hiérarchie représentative à l'intérieur du parti. Malgré toutes ces péripéties historiques, et quelques exceptions qui confirment la règle, le cœur des militants écologistes bat à gauche.

Un second point semble lui aussi clair : les militants écologistes, dans leur engagement politique, sont très réticents vis-à-vis des institutions en général et encore plus des partis quels qu'ils soient. Cette distance critique se manifeste par le faible taux de proximité partisane, même à propos des Verts, envers lesquels ils semblent rester méfiants. Ce rejet de la médiation institutionnelle est visible aussi par la part significative d'enquêtés qui ne se sentent proches d'aucune organisation quelle qu'elle soit. Cela explique enfin qu'ils privilégient les organisations peu structurées comme celles issues de la mouvance anarchiste, les organisations qui permettent l'action immédiate et autocontrôlée, parce qu'elles restent petites et décentralisées, et surtout celles qui valorisent la liberté individuelle sans contraintes.

Un troisième point mérite d'être souligné : la volonté délibérée de rester en dehors des institutions politiques va de pair avec un sentiment de solidarité fort avec les plus pauvres et aussi dans une certaine mesure de marginalité. On retrouve sur ce point à la fois la dimension sociale de l'écologisme, et la dimension contestataire. En témoignent la proximité affirmée avec les chômeurs, les sans-papiers, et les qualificatifs que s'attribuent quelques-uns de nos écologistes : «hérissons», «ermites», «loosers», «inaptes», «écorchés vifs», «paumés»... La métaphore animale s'ajoute à l'auto-stigmatisation pour signifier le refus de faire partie de cette société telle qu'elle est.

Bibliographie

- Pascal Acot, *Histoire de l'écologie*, Paris, collection Que sais-je ?, PUF, 1994.
- Joan Martinez Alier, *Da economia ecologica ao ecologismo popular*, Brasil, collection Sociedade e ambiente, Editora da Furb, Blumenau, 1998.
- F. Aubert et J.-P. Sylvestre, éd., *Ecologie et société*, Dijon, collection Documents actes et rapport pour l'éducation, Educagri édition-CRDP, 1998.
- Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *Des Verts de toutes les couleurs, histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992.
- Dominique Bourg, éd., *Les sentiments de la nature*, Paris, collections Essais, La Découverte, 1993.
- Roger Cans, *Tous verts ! La surenchère écologique*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.
- Collectif, *Centri social: geografia del desiderio, dati statistiche, progetti, mappe, divenire*, Milano, Shake edizioni underground, 1996.
- Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, *Ecolo, les Verts en politique*, Paris-Bruxelles, collection Politique & Histoire, De Boeck Université, 1996.
- La documentation française*, n° 651 mars 1991, «La sensibilité écologique en France».
- Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique, l'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992.
- Dominique Foing, éd., *Les livres des Verts, dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, Edition du Félin, 1994.
- A. Gallinaro et G. Burrini, *L'antroposofia, il messaggio di Steiner*, Xenias tascabili, Milano, 1996.
- Félix Guattari, *Les trois écologies*, Paris, Galilée, 1989.
- Thomas Keller, *Les Verts allemands, un conservatisme alternatif*, Paris, collection Environnement, L'Harmattan, 1993.
- André Larivière, *Les carnets d'un militant*, Montréal, Editions Ecosociété, 1997.
- Serge Mongeau, *L'écophilosophie ou la sagesse de la nature*, Montréal, les éditions Ecosociété, 1994.
- Bernard Oudin, *Pour en finir avec les écolos*, Paris, Gallimard, 1996.
- Philippe Pelletier, *L'imposture écologique*, Montpellier, collection Géographique, GIP Reclus, 1993.
- Brendan Prendiville, *L'Ecologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, l'Harmattan, 1993.
- Raymond Pronier et Vincent Jacques le Seigneur, *Génération verte, les écologistes en politique*, collection Le droit de comprendre, Paris, Presse de la Renaissance, 1992.
- Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, collection Que sais-je ?, PUF, 1991.

Notes

1. Mimmo Pucciarelli est sociologue et l'auteur du livre *Le rêve au quotidien. De la ruche ouvrière à la ruche alternative. Les expériences collectives de la Croix-Rousse, 1975-1995*, Lyon, Ed. ACL, 1996. Il a coordonné avec Alain Pessin, la publication des actes du colloque international *La Culture libertaire* dans lesquels il a publié les résultats et analyses d'une enquête sur les libertaires aujourd'hui, Lyon, Ed. ACL, 1997. Enfin il vient de publier *L'imaginaire des libertaires aujourd'hui*, Lyon, Ed. ACL, octobre 1999, ouvrage tiré de sa thèse de doctorat soutenue à Grenoble en mai 1998. Un premier compte-rendu de cette enquête a été publié dans la revue *Silence* de janvier 1999, pp. 6-45.
2. Trois autres sondages avaient été réalisés par le passé auprès des lecteurs du journal en 1983, 1988 et 1993.
3. La NEF, *Nouvelle Économie Fraternelle*, est une association qui s'est transformée progressivement en une société financière laquelle, début 1999, est en cours de capitalisation pour se transformer en véritable établissement bancaire. La NEF a un fonctionnement alternatif puisque tous ses sociétaires peuvent suivre les mouvements de fonds de la banque... et on peut devenir sociétaire pour seulement 200 F. Pour en savoir plus : La NEF, 46, rue de la Burge, 03160 Bourbon-l'Archambault, tél. : 04 70 67 18 50.
4. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont pris le temps de remplir le questionnaire et de le renvoyer et également toute l'équipe de *Silence* et de la NEF qui ont apporté un soutien matériel et humain indispensable à la réalisation d'un tel travail.
5. Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *Des Verts de toutes les couleurs, Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992, 209 p.
6. Brendan Prendiville, *L'Ecologie, la politique autrement ? culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, l'Harmattan, 1993, 200 p.

7. Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, *Ecolo, les Verts en politique*, Paris-Bruxelles, collection Politique & Histoire, De Boeck Université, 1996.
8. Nous remercions Jean-Marc Bonnard qui a beaucoup aidé à l'élaboration et à l'exploitation du questionnaire.
9. Les animateurs de *Silence* contestent ces résultats : ils constatent que le lectorat a conservé un taux de féminisation constant depuis les années 1980.
10. Bernard Oudin, *Pour en finir avec les écolos*, Paris, Gallimard, 1996, p. 62.
11. Brendan Prendiville, *op. cit.*, pp. 157-159.
12. Bernard Oudin, *Pour en finir avec les écolos*, Gallimard, Paris, 1996, Philippe Pelletier, *L'imposture écologique*, Montpellier, collection Géographique, GIP Reclus, 1993.
13. Le plus fort pourcentage, soit 38 %, va à la revue *Silence*, ce qui n'est pas significatif puisque l'échantillon avait été constitué avec son lectorat.
14. Cf. sur cette question, Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte, 1990, pp. 57 et sq.
15. L'écart entre l'addition des réponses et le total indiqué, comme celui entre les pourcentages indiqués et leur total, sont dus aux réponses citées trop peu de fois pour être prises en compte.

La normalisation de l'écologisme: comparaison des associations vertes en France et en Allemagne

Pierre Jacquot

Le mouvement écologiste est le plus souvent analysé en France à la lumière des partis verts. Or, comme l'ont souligné de nombreux chercheurs allemands, les associations et notamment les comités de citoyens engagés pour la défense de l'environnement, ont joué un rôle essentiel dans le développement de ce mouvement. Leur action permet de comprendre l'émergence des *Verts* et des *Grünen* dans la première moitié de la décennie 1980, ainsi que le degré d'influence que ceux-ci exercent aujourd'hui.

C'est pourquoi nous proposons ici de rendre compte de la place et du rôle que tient le mouvement associatif par le biais d'une comparaison de trois paires d'associations, chacune de ces paires regroupant des associations écologistes française et allemande d'un type particulier :

- 1) des fédérations associatives nationales de l'environnement et de la nature : du côté français, FNE (*France Nature Environnement*), anciennement appelée FFSPN (*Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature*), et du côté allemand, le BUND (*Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland*);
- 2) des instituts scientifiques écologistes et indépendants en vue d'informer les citoyens : la CRII-RAD (*Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la RADioactivité*) et l'Öko-Institut;
- 3) *Greenpeace France* et *Greenpeace Deutschland*.

Il s'avérera que les associations écologistes allemandes sont autrement puissantes que leurs homologues françaises, tant en nombre d'adhérents, de militants, de salariés qu'en poids et indépendance financiers.

Pourquoi cette différence de force ? Une partie de la réponse apparaîtra non pas à travers l'allusion, souvent formulée, d'une sensibilité romantique pour la nature plus affirmée en Allemagne mais, presque à l'opposé, dans un pragmatisme des associations allemandes faisant de l'environnement un enjeu de société primordial, par conséquent capable de mobiliser personnes et entrées d'argent.

Est-ce à dire que les responsables allemands auraient d'emblée mieux su que leurs homologues français comment agir efficacement ? En fait, comme c'est généralement le cas en affaires humaines, leurs choix de stratégie ont dépendu de contextes et de circonstances précis, en rapport notamment avec la lutte antinucléaire. Quoi qu'il en soit, leur plus grande force leur permettra d'intégrer l'écologisme plus profondément en Allemagne qu'en France, notamment en démontrant que le respect de l'environnement n'est pas incompatible avec les contraintes économiques.

Emergence et développement des associations écologistes

Les fédérations associatives nationales de l'environnement et de la nature

Le BUND, une association beaucoup plus imposante que FNE

Le BUND compte davantage d'adhérents. Nous n'avons pu disposer d'informations précises sur le nombre d'adhérents et l'état financier de FNE à l'heure actuelle. Nous nous sommes donc rapportés aux chiffres avancés par René-Pierre Chibret, auteur d'une enquête sur des associations écologistes françaises et allemandes¹.

Selon cet auteur, à la fin des années 1980, FNE comptait environ 25 000 adhérents. Le BUND comptait à la même époque 161 000 adhérents. Cette fédération en comptera presque 195 000 en 1990 puis près de 220 000 en 1995 ! Nous voyons, malgré l'imprécision des chiffres concernant FNE, qu'il y a un soutien beaucoup plus massif du côté allemand.

Le BUND a aussi un poids financier plus important. FNE aurait eu un budget en 1988 d'environ 550 000 euros (3,6 millions de francs) pendant que le budget du BUND était cinq fois et demi plus élevé : plus de 3 millions d'euros (6 millions de marks). FNE a une moindre indépendance par rapport aux pouvoirs publics puisqu'elle profite de subventions beaucoup plus importantes que le BUND : en 1988, 60 % contre 9 % !

Les meilleurs atouts organisationnels du BUND

Le BUND bénéficie de la force d'un réseau dense, centralisé et hiérarchisé. La fondation du BUND répond à la volonté des responsables du *Bund Naturschutz in Bayern*, association bavaroise de protection de la nature fondée en 1913, de revitaliser leur association en perte de vitesse depuis les années 1950. Il s'agissait notamment de fournir à l'association une dimension nationale et une organisation capable d'accroître ses ressources financières et militantes.

Une nouvelle équipe de direction fut nommée à la fin des années 1960. Dans un souci d'efficacité d'action auprès des pouvoirs publics, celle-ci mit sur pied, en quelques années, un réseau d'arrondissements administratifs, composés chacun de quelques personnalités qui devait représenter le BUND, parcourant l'ensemble du tissu administratif officiel de la Bavière. Il fut rapidement fait de même pour les autres *Länder*².

Pour parfaire ce réseau d'arrondissements administratifs dépendant de la direction centrale du BUND, des groupes locaux, ayant cette fois davantage une mission de militance qu'un rôle administratif, furent également constitués afin d'accroître le nombre de militants. Grâce à cette politique volontariste, le BUND devint une association non seulement présente sur tout le territoire administratif mais forte du soutien, financier et parfois militant, de dizaines puis de centaines de milliers d'adhérents.

FNE en revanche souffre de la faiblesse d'un assemblage hétéroclite d'associations nationales et régionales. L'ex-FFSPN n'a pas mené la même politique que le BUND : fruit de l'union en 1968 de la SNPN (*Société Nationale de Protection de la Nature*), la LPO (*Ligue française pour la Protection des Oiseaux*) et quelques autres associations, elle préféra continuer de rassembler au fur et à mesure des années les associations nationales et régionales déjà existantes, et de cette manière les représenter sur le niveau national. Il en découle une multiplicité d'associations aux objectifs et modes d'actions divers, avec notamment des chevauchements territoriaux entre elles, ou au contraire l'absence d'association en certaines régions. En outre, cet assemblage d'associations ne fournissait pas à la Fédération un système cohérent et stable de ressources financières, chacune versant, parfois irrégulièrement, une cotisation différente des autres.

Enfin le BUND bénéficie d'une excellente visibilité. Les groupes régionaux ou locaux affiliés au BUND font systématiquement précéder le nom de leur *Land* ou de leur localité d'implantation par le sigle «BUND»; par exemple, «*BUND – Land Bade-Wurtemberg*» ou «*BUND – Stuttgart*». Le BUND est ainsi visible aussi bien localement

que nationalement, ce qui produit le sentiment chez ses adversaires comme chez ses alliés d'avoir affaire à un organisme associatif important, concourant de cette manière aussi à l'augmentation du nombre de ses adhérents : les gens adhèrent plus aisément à une association qu'ils savent ou croient connue de tous, forte d'une dimension nationale tout en étant proche de chez eux. Tout cela potentialise les capacités de lobbying du BUND.

A l'inverse, FNE souffre d'une médiocre visibilité à cause de la variété des noms des associations qui la composent. Leur autonomie se manifeste en effet par le fait que beaucoup d'entre elles ont conservé leur dénomination d'origine. On trouve au mieux quelques associations reprenant les termes «*Nature Environnement*» mais précédés du nom de leur région ou de leur département et non pas de «France» : par exemple «*Champagne-Ardenne Nature Environnement*» ou «*Mayenne Nature Environnement*».

La préférence environnementaliste du BUND, facteur de développement

En privilégiant l'environnement par rapport à la nature, le BUND s'est donné des chances supplémentaires de se développer.

Pourtant, le plus grand poids du BUND ne résulte pas, à notre avis, d'un supposé meilleur savoir-faire organisationnel et communicationnel. Nous paraît plus essentielle la priorité que cette association a accordée à la défense de l'environnement par rapport à celle de la nature. En effet, même s'il s'est engagé de manière soutenue en faveur de la protection d'espèces vivantes ou de zones remarquables pour leurs qualités écologiques et leur beauté, le BUND s'est davantage fait connaître pour ses luttes antinucléaires et ses engagements en d'autres domaines industriels posant des problèmes de société, notamment de santé publique.

En privilégiant la défense de l'environnement, le BUND se donnait, sans nécessairement l'avoir sciemment recherchée, une possibilité supplémentaire d'augmenter ses effectifs. En effet, le thème de l'environnement est davantage porteur que celui de la défense de la nature.

D'ailleurs l'environnement est un thème plus facile à légitimer. La nature, parce que non humaine, n'est pas un sujet de droit. S'il lui est accordé une valeur en soi, comme tendent à le faire un certain nombre de militants écologistes que nous avons rencontrés et interviewés³, cette valeur en soi doit être justifiée pour éventuellement devenir légitime aux yeux d'une population plus large : la beauté de la nature et/ou

l'intérêt scientifique de certaines zones naturelles peuvent ainsi être avancés pour justifier la préservation de celles-ci. En tout état de cause, comme le précisent ces mêmes écologistes, aussi haute puisse être la valeur de la nature, elle ne saurait prévaloir sur celle des humains et leur bien-être.

De fait l'environnement constitue l'ensemble des conditions de vie et de qualité de vie et se rapporte à des préoccupations proprement humaines. Dans la mesure où les individus se sentent plus directement concernés par des problèmes de pollution de l'eau qu'ils consomment ou de l'air qu'ils respirent que de ce qui advient à une zone naturelle, aussi remarquable puisse être celle-ci d'un point de vue scientifique et esthétique, ils sont plus disposés à soutenir des actions environnementalistes que naturalistes.

Enfin l'environnement, une thématique qui peut concerner l'ensemble des citoyens

Il intéresse effectivement un plus grand nombre d'individus que ne pourrait le faire la nature puisque la très grande majorité des habitants des sociétés industrialisées vivent dans les zones fortement urbanisées, là où précisément se concentrent les automobiles et les activités industrielles, par conséquent les risques majeurs de pollution.

La mise en péril d'une zone naturelle remarquable reste en revanche limitée à la région concernée. Cette atteinte locale a en conséquence moins de chances de concerner et d'intéresser les gens, et finalement les médias nationaux, des autres régions et pays.

En ne manifestant pas autant que le BUND sa volonté de défendre l'environnement, FNE ne pouvait drainer une masse d'adhérents, donc d'entrées d'argent et d'énergies militantes, aussi importante.

Pourquoi le choix de défendre la nature plutôt que l'environnement?

Pourquoi FNE n'a-t-elle pas pratiqué la même politique que son homologue allemande ? En fait, il est loin d'être certain que les responsables de FNE, tout autant d'ailleurs que ceux du BUND, aient raisonné sur le seul plan stratégique, ni même qu'ils aient privilégié celui-ci pour développer leur force : ils avaient pour première préoccupation de définir les objectifs à atteindre, et c'est ensuite seulement qu'ils ont cherché les stratégies et tactiques les plus adaptées à ces objectifs.

Or, le choix des objectifs d'une association militante, qu'elle soit écologiste ou non, correspond à la volonté de ses fondateurs de s'occuper

de problèmes qu'ils ressentent comme importants. L'apparition de ces problèmes découle le plus souvent d'un contexte social, économique, politique, culturel, etc., propre à une société et une époque données. Le choix des objectifs que se donne l'association pour tenter de résoudre ces problèmes, dépend donc en partie des composantes de ce contexte dans lequel émerge ladite association.

Il nous apparaît dès lors significatif que le BUND ait été créé à une période où le mouvement antinucléaire allait surgir et prendre beaucoup d'ampleur, alors que la FFSPN, lors de sa fondation survenue plus tôt, en 1968, n'a pas connu ce mouvement et s'est faite d'abord connaître par son engagement dans l'affaire du Parc de la Vanoise, à la problématique plus exclusivement naturaliste.

Voyons plus précisément en quoi ces contextes différents permettent de comprendre les différences apparentes d'objectifs entre les deux associations, ces objectifs influençant eux-mêmes le choix et/ou la pérennité de leurs structures de fonctionnement.

Le contexte de l'apparition du BUND fut marqué par le mouvement antinucléaire de Whyl, qui lança le mouvement écologiste en Allemagne et constitua le facteur historique de la préférence environnementaliste. En effet, le mouvement antinucléaire a pris, à partir du milieu de la décennie 1970, une ampleur nationale, et même internationale – des groupes de contestataires venant de France et de Suisse – au point qu'il constitua dès cette époque en Allemagne un véritable débat de société. Il était devenu inconcevable de développer le BUND, qui aspirait à une dimension nationale, sans y intégrer la problématique antinucléaire. Dans le sillon du mouvement de Whyl, lieu de mémoire de la lutte antinucléaire allemande, le BUND s'engagea dans d'autres luttes antinucléaires, notamment contre la construction d'une centrale nucléaire à Brokdorf, contre le projet de stockage des déchets radioactifs à Gorleben ainsi que celui d'une usine de retraitement à Wackersdorf.

Cet engagement antinucléaire amena le BUND à développer la thématique environnementaliste. En effet le nucléaire civil posait des problèmes de santé publique ; il s'inscrivait davantage dans une inquiétude pour l'environnement de l'homme, que pour la nature. Il favorisait donc une logique environnementaliste, c'est-à-dire soucieuse de défendre les conditions de vie des citoyens.

Le nucléaire civil n'était pas en effet la seule source industrielle de nuisance possible pour la santé publique ni le seul enjeu politique : les pollutions atmosphériques, celles des cours d'eau, des produits comestibles par les industries chimiques ou encore les pollutions de l'air des villes émanant des pots d'échappement des automobiles et camions ainsi que des cheminées de chauffage urbain, en constituaient d'autres

exemples. Il était logique que, dans l'élan de prise de conscience des risques du nucléaire civil, le BUND mît aussi en évidence médiatique ces autres causes de dégradation de l'environnement nuisibles à la santé humaine. La lutte antinucléaire concourut de cette manière à ouvrir la porte au mouvement environnementaliste.

En outre, la structure organisationnelle du BUND, centralisée et hiérarchisée, choisie dès avant sa fondation, se prêtait plutôt bien à ce type de lutte : l'environnement étant, comme nous l'avons vu, un thème relativement universel, les groupes du réseau administratif et militant du BUND pouvaient aisément appliquer les campagnes environnementalistes que celui-ci lançait à partir de son bureau central de Bonn.

Au contraire la FFSPN donna la priorité à la défense de la nature, ce qui conditionna sa forme organisationnelle, celle-ci représentant à terme un obstacle au développement national de l'association. Pour aider à comprendre les mécanismes qui ont conduit à cette évolution, il faut préciser les raisons qui ont conduit la FFSPN à privilégier la défense de la nature plutôt que de l'environnement.

C'est l'*Affaire de la Vanoise* qui à la fois a déclenché la mobilisation des écologistes en France à la fin des années soixante, et a orienté la FFSPN vers le naturalisme.

En effet, à l'époque où est fondée la FFSPN, le mouvement antinucléaire, aussi bien en France qu'en Allemagne, n'a pas encore vu le jour. En France, il débutera en 1971 et ne prendra vraiment de l'ampleur qu'au milieu de la décennie, suite à l'annonce du plan Messmer de 1974 qui ambitionne l'un des plus gros programmes nucléaires au monde.

Cependant, quelque temps après sa fondation, la FFSPN a pris à bras le corps l'affaire du Parc de la Vanoise, débutée en 1969 : un projet de construction de station de sports d'hiver menace ce parc national qui, par son statut juridique, est non-constructible. Si ce projet venait à être avalisé, il réduirait à néant tous les efforts qu'avaient déployés les années précédentes les naturalistes et amateurs de la nature pour obtenir la première création en France d'un parc national, et il ouvrirait par voie de conséquence la porte à d'autres abus. A la surprise des dirigeants politiques, un très fort mouvement d'opposition se lève : des manifestations sont organisées et plus de trois cent mille personnes signent la pétition demandant l'annulation de ce projet immobilier. Après deux ans de lutte, les associations françaises affiliées ou associées à la FFSPN ont triomphé : le projet de station est abandonné.

En s'investissant ainsi, au cours de ses toutes premières années d'existence, pour la sauvegarde du parc de la Vanoise, la FFSPN montre d'elle une image de fédération naturaliste. Elle attirera donc des individus et des associations visant en premier lieu la défense de la nature ;

ce qui accentuera sa couleur naturaliste que lui avaient donnée dès l'origine ses premières associations membres, en particulier la SFPN et la LPO. Son conseil d'administration sera de cette manière principalement composé de représentants d'associations naturalistes.

Dans l'esprit des membres du Conseil d'Administration de la Fédération ainsi que des responsables des associations fédérées, la nature embrasse les conditions de vie des hommes puisque, êtres de nature biologique, ceux-ci dépendent d'elle. Ils pensaient qu'en défendant la nature, ils défendaient dans le même temps les conditions de vie des hommes. A la différence de leurs homologues allemands qui évoluaient dans un contexte d'effervescence antinucléaire, il leur paraissait superfétatoire de faire référence, en plus de « la nature », à ce que ce que certains dénommaient « l'environnement ». Cela a pu créer l'impression chez les acteurs extérieurs que FNE et les associations fédérées n'avaient pour objectif que la défense de la nature en tant que telle, sans lien avec les affaires humaines. Cette perception réduisait ainsi leur nombre potentiel d'adhérents.

Enfin le réseau fédératif de FNE, adapté à la défense de la nature, est faiblement structuré. En effet, il n'y a pas que l'image naturaliste qui a nui au développement de la FFSPN. Comme nous l'avons vu, son organisation fédérative y a également contribué. Mais loin d'être le signe d'une mauvaise maîtrise organisationnelle, la persistance du choix fédératif découle de l'objectif de défendre la nature.

Même s'il sous-entendait immanquablement une action en faveur de l'environnement des hommes, l'objectif de défendre la nature conditionnait une logique stratégique parcellisée, davantage adaptée à la nature et sa diversité qu'à l'environnement. En effet, une politique centralisatrice similaire à celle du BUND aurait de grandes chances de contrevenir à l'efficacité des actions menées en faveur de la nature : beaucoup plus qu'en ce qui concerne les questions d'environnement, les atteintes à la nature sont circonscrites, comme nous l'avons déjà souligné, à des régions particulières, la faune et la flore se développant selon des conditions de climat, de relief, de densité humaine, etc., propres à telle ou telle zone du territoire national.

Par exemple, la campagne lancée par FNE en faveur du loup sera davantage relayée par les associations de la partie sud-est de la France, notamment les FRAPNA régionales et départementales, car c'est dans la Région Rhône-Alpes que cet animal est revenu depuis quelques années. Les associations des autres régions préféreront par contre investir leurs énergies militantes pour des causes qui ont plus de chances de rencontrer de l'écho auprès des habitants de ces régions. Par exemple, dans la région pyrénéenne, l'ours, menacé de disparition, préoccupe en

premier lieu les amateurs de nature habitant cette région. De la même manière, le projet d'un parc naturel dans la région de Bayonne concentrera les efforts des associations de défense de la nature de cette région.

Les atteintes qui touchent la nature étant spécifiques à chaque région, il paraît raisonnable de laisser les associations locales choisir leurs objectifs et leurs modes d'action : situées directement sur le terrain, aussi bien naturel que social, elles sont les mieux à même d'évaluer les atteintes à la nature de la région, de connaître et rencontrer les alliés et adversaires, qu'ils soient individuels, associatifs, administratifs ou politiques, de les informer et de faire des propositions plus ou moins conciliantes entre les intérêts des hommes et le respect de la nature environnante.

La pérennité de la structure fédérative de FNE s'explique donc en ce que celle-ci est plutôt adaptée à l'objectif de défendre à l'échelle nationale la nature avec ses particularités régionales et locales. Cette structure est par contre, comme nous l'avons montré plus haut, moins appropriée au développement social et économique de FNE en tant qu'association. L'objectif de défendre la nature, en n'accordant pas clairement à l'environnement une place à part, a lui-même entravé ce développement et les possibilités de pression politique de FNE.

Nous allons voir que ces différences de développement relevées entre le BUND et FNE se retrouvent également au niveau des associations scientifiques indépendantes et qu'elles se comprennent une nouvelle fois au regard des contextes et circonstances de leur formation.

Les instituts scientifiques indépendants

A la différence des deux associations précédentes et de celles de Greenpeace France et Deutschland, ces deux associations scientifiques indépendantes ne sont pas issues d'associations antérieures, mais sont apparues après la découverte de lacunes d'information en matière de nucléaire civil. Leur raison d'être première fut d'informer les citoyens sur la base de travaux scientifiques assurés par leurs soins.

L'Öko-Institut, un institut scientifique plus développé que la CRII-RAD

L'Öko-Institut compte un nombre de salariés beaucoup plus important pour un nombre d'adhérents presque égal à celui de la CRII-RAD : quatre-vingt personnes environ y travaillent, pour la plupart des scientifiques et ingénieurs, au lieu d'une vingtaine seulement.

Les adhésions à la CRII-RAD constituent une part beaucoup plus importante proportionnellement au résultat annuel de ses produits que dans le cas de l'*Öko-Institut*: ils ont à peu près désormais le même nombre de militants alors que l'*Öko-Institut* est autrement important en nombre de salariés et en poids financier.

Le poids et l'indépendance financière de l'*Öko-Institut* sont plus importants. Vers le milieu de la décennie 1990, il avait un chiffre d'affaires d'environ 5 millions d'euros soit 9 à 10 millions de marks par an, alors que le produit annuel de la CRII-RAD ne dépassait guère les 450 000 euros, soit environ 3 millions de francs.

Enfin ils diffèrent par l'extension géographique. Alors que la CRII-RAD n'est pas parvenue à se développer en d'autres villes que Valence, l'*Öko-Institut* compte deux centres de taille importante à Fribourg et Darmstadt au sud de Francfort, ainsi qu'un centre, plus modeste, à Berlin depuis la chute du Mur.

Comment expliquer les dimensions bien supérieures de l'*Öko-Institut* par rapport à celles de la CRII-RAD ? Une partie de la réponse se trouve selon nous dans la plus grande polyvalence du premier.

*La diversité des compétences de l'Öko-Institut,
facteur de sa supériorité économique et politique*

Si l'*Öko-Institut* et la CRII-RAD doivent tous deux leur naissance à la volonté d'un certain nombre de citoyens d'apporter des réponses aux dangers posés par le nucléaire civil, l'*Öko-Institut* a cependant très rapidement diversifié ses champs de compétences: «Energie», «Chimie», «Technique génétique», «Transports» et même «Droit de l'environnement» constituent ses départements d'études en plus de celui de «la sûreté nucléaire». Cette polyvalence lui a ainsi permis d'élargir d'autant ses «parts de marché» dans le domaine des expertises scientifiques, ce qui par conséquent a accru son réseau de ressources financières, et finalement ses capacités de développement; d'où un nombre d'emplois et un bilan financier très supérieurs à ceux de la CRII-RAD.

Cette polyvalence lui offre aussi un autre avantage, celui de pouvoir jouer une plus forte influence sur la société. Car sa capacité d'intervenir invariablement sous le même nom dans des domaines très différents lui procure une visibilité qui permet de comprendre, au delà du très grand sérieux de ses études et de ses engagements écologistes, sa grande renommée nationale: elle est connue aussi bien par les industriels et les responsables politiques que par un très grand nombre de citoyens.

Cela lui procure une influence politique en Allemagne beaucoup plus importante et globale non seulement comparativement à la CRII-RAD en France, mais aussi aux associations qui, comme la CRII-RAD, se sont spécialisées chacune dans un domaine particulier : soit l'énergie, soit la chimie, soit le droit de l'environnement... Ces associations, qui dépendent beaucoup des subventions des collectivités locales et régionales, sont dispersées sur le territoire français et portent des noms différents. Parfois même, il ne s'agit pas d'une association, comme c'est le cas en droit de l'environnement : il s'agit du cabinet d'avocats de Corinne Lepage. En conséquence, même si elles partagent grosso modo l'objectif d'apporter aux citoyens ou aux collectivités des informations scientifiques et techniques, les associations scientifiques françaises n'apparaissent pas dans un cadre unitaire. Leur impact politique en souffre, comparé à celui de l'*Öko-Institut* en Allemagne.

Au vu de ces considérations, comment se fait-il que la CRII-RAD n'ait pas, à l'image de l'*Öko-Institut*, diversifié ses domaines de compétences, réduisant ainsi d'autant ses atouts de développement socio-économique et d'influence politique ?

*L'Öko-Institut : un mode de travail scientifique
qui favorise la diversification*

En fait, ce sont les types de travaux qu'effectuent respectivement l'*Öko-Institut* et la CRII-RAD qui permettent de comprendre en partie cette différence. Alors que l'*Öko-Institut* a commencé par produire des expertises sur les risques du nucléaire et les alternatives possibles à celui-ci, la CRII-RAD a eu pour but de détecter les pollutions radioactives. Or, il est plus difficile pour un organisme scientifique de diversifier ses domaines de compétences s'il propose des études se fondant sur des travaux de mesures effectués par ses soins plutôt que des études faites à partir de documents.

L'activité d'expertise de l'*Öko-Institut* a été propice à la diversification de ses compétences. Ainsi il a pu très rapidement fournir des expertises dans le domaine de la chimie : les travaux sur le nucléaire civil, s'ils faisaient d'abord appel à la physique, ne pouvaient pas faire l'économie de connaissances en chimie. Si les premiers employés de l'*Öko-Institut* avaient une solide formation en physique, ils n'étaient pas sans avoir des compétences en chimie, comme tout bon physicien. L'*Öko-Institut* proposa donc, avant même que ne fut créé le département « Chimie », des études portant sur les risques de l'industrie chimique et non plus seulement nucléaire.

Pour ce qui concerne les autres domaines, il suffisait de solliciter⁴ ou d'embaucher des scientifiques ayant les compétences requises ; par exemple, des biologistes pour le département « Technique génétique ». Suivront ainsi rapidement, dans la deuxième moitié de la décennie 1980 et le début de la décennie suivante, les autres départements.

Au contraire, la CRII-RAD ne peut aussi aisément diversifier ses activités car elle les centre sur son laboratoire, empruntant de la sorte une voie plus technologique, laquelle recèle une structure de fonctionnement plus restrictive. En effet, un gros investissement financier en matériel de mesure de la radioactivité incite à le rentabiliser et donc à s'y consacrer plus exclusivement.

En outre, monter un laboratoire dans un autre domaine technologique est une opération extrêmement difficile car elle exige de lourds investissements financiers : il faut acheter du matériel de mesure et d'analyse, acheter ou louer les locaux nécessaires à l'installation de ce matériel, etc. Elle requiert aussi l'investissement en personnel spécialisé pour utiliser et entretenir le laboratoire ; enfin elle exige du temps pour organiser et réaliser un tel projet en l'intégrant aux premières infrastructures. Par exemple, si les responsables de la CRII-RAD trouvent très pertinente l'idée, suggérée par de nombreuses personnes, de développer un département traitant des pollutions chimiques, ils y ont renoncé car, à leurs yeux, ce serait une entreprise trop périlleuse d'un point de vue économique.

Mais pourquoi la CRII-RAD devrait-elle systématiquement employer des mesures de laboratoire pour mener des expertises en ce domaine ? Les travailleurs de l'*Öko-Institut* se passent ainsi fort bien d'une telle infrastructure pour constituer leurs dossiers d'expertise sur les déchets et divers domaines liés à la chimie⁵.

Pourtant, les responsables de la CRII-RAD semblent difficilement admettre l'idée qu'une association à prétention scientifique comme la leur puisse se dispenser d'un laboratoire d'analyses. Le seul projet de diversification qu'ils envisagent sérieusement est celui de travailler sur les pollutions électromagnétiques : un tel projet ne demande pas de matériel coûteux et a en outre l'avantage de ne pas être traité en France, ce qui le rend économiquement viable.

A cette exception près, et qui reste d'ailleurs à confirmer par la réalisation du projet, la CRII-RAD n'a pas diversifié ses champs de compétence, freinant du même coup ses possibilités de développement.

Se pose finalement la question de savoir pourquoi les responsables de l'association française se refusent à déployer des activités scientifiques autres que celles faisant appel à des mesures et analyses. Cette volonté dominante de détenir des analyses de première main

découlerait-elle de l'influence « matérialiste » des années 1980, parfois surnommées « années Tapie », au cours desquelles la CRII-RAD a justement vu le jour ? Inversement, le fait que l'*Öko-Institut* est apparu dans la décennie 1970, période d'espoir de l'avènement d'une société selon les idéaux des années 1968-1969, expliquerait-il la nature plus utopiste de ses objectifs ? Mais alors pourquoi un équivalent de l'*Öko-Institut* n'a-t-il pas aussi vu le jour en France à cette même époque ?

Origine historique des différences entre l'Öko-Institut et la CRII-RAD

Les choses sont autrement complexes que la simple référence à ces périodes mythiques, espèces de mastodontes pétrifiés qui écrasent la réalité événementielle. En vérité, l'*Öko-Institut* doit précisément sa naissance au fait que le mouvement antinucléaire allemand n'a pas été autant dominé qu'en France par les jeunes post-soixantuitards, et de cette manière être moins en rupture avec la société dans son ensemble.

L'*Öko-Institut* a été fondé dès avant la fin des années 1970, dans le contexte déjà présent du *Mouvement de Whyl*.

Whyl est un humble village sur le territoire duquel est annoncé en 1970 le projet de construction d'une centrale nucléaire. Quelque temps après se constitue un comité informel de citoyens, – une *Bürgerinitiative*, littéralement « initiative de citoyens » –, composé de médecins, de scientifiques et d'universitaires décidés de s'opposer à la réalisation de ce projet. Ils seront rapidement rejoints par les viticulteurs et autres paysans de la région qui perçoivent ce projet comme une menace pour leur activité économique : une centrale nucléaire risquerait de porter atteinte à cette région réputée pour son vin et ses traditions. Les Badois ne sont pas seuls : en 1974 ce ne sont pas moins de vingt et un comités de citoyens allemands, français et suisses qui se rassemblent pour représenter les différentes populations de cette région frontalière.

Des manifestations sont organisées ainsi que des pétitions qui recueillent d'abord 65 000 signatures, puis près de 100 000. Des tracts et des brochures informant des dangers du nucléaire civil sont distribués. Même la paroisse protestante d'une commune voisine organise durant l'hiver 1973-1974 une série de séminaires sur le thème de « la qualité de la vie ». Plusieurs pasteurs prendront d'ailleurs fait et cause pour les opposants à la centrale nucléaire ; ce qui n'est pas sans importance dans un pays où, depuis la Réforme, les autorités politiques et la population reconnaissent beaucoup plus qu'en France un rôle social et politique aux institutions religieuses.

Mais c'est véritablement au début de l'année 1975, après avoir épuisé tous les recours légaux, que ce mouvement va prendre toute son ampleur. Le 18 février, les opposants investissent le terrain prévu pour la construction de la centrale nucléaire. Deux jours plus tard, 650 policiers évacuent *manu militari* les 150 personnes qui l'occupent. Cette action de force ordonnée par les pouvoirs publics va indigner la population car parmi les personnes évacuées, beaucoup étaient des femmes et des personnes âgées. De cette manière, le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg s'est finalement mis à dos une partie de ceux qui étaient jusqu'alors indifférents, voire favorables au projet. Ceux-ci vont venir grossir les rangs des opposants : le 23 février, plus de 25 000 personnes se rassemblent. Devant le nombre, les policiers sont contraints de quitter le terrain incriminé.

Le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg ne peut plus faire accroire, comme il a par ailleurs tenté de le faire, que ce mouvement est le fait de jeunes contestataires post-soixantuitards. Il est désormais clair pour tous que la population qui manifeste ainsi son opposition aux pouvoirs publics, d'ailleurs surtout pour rappeler à ceux-ci leur devoir de respect envers les individus, est représentative, sociologiquement et politiquement, de l'ensemble de la région. Le mouvement de contestation du projet de centrale nucléaire à Whyl s'en trouve légitimé et commence à interroger une grande partie de la population sur la pertinence du projet et son degré de sécurité.

Progressivement, les acteurs prennent conscience de l'intérêt pour un institut scientifique, et ceci grâce au recours en justice. C'est le procès de 1977, qui va légitimer au plan institutionnel et national la critique du nucléaire civil.

De fait, la polémique va bientôt acquérir une dimension nationale grâce à l'institution judiciaire. Des plaintes ont été en effet déposées quelques semaines plus tôt par quatre communes voisines de Whyl et par de nombreuses personnes à l'encontre du permis de construire que vient d'accorder le ministre de l'économie. Le procès se déroule deux ans plus tard, sous l'égide de la cour de justice de Fribourg, dans une très grande salle, proche de Whyl, pour permettre aux populations concernées d'y assister. Les médias sont présents et vont rapporter, des semaines durant, les arguments que les avocats des deux parties adverses vont s'opposer, les uns arguant la sûreté des installations nucléaires, les autres la mettant en question.

La médiatisation de cet affrontement juridique va arriver à son comble lorsqu'à la surprise de tous la cour va donner raison aux plaignants. Elle motive sa décision en retenant l'un de leurs arguments selon lequel le réacteur nucléaire prévu, parce qu'il est démuné d'un

dispositif de sécurité anti-explosion, représenterait une menace trop importante pour la population.

Ce jugement va provoquer une onde de choc nationale. Certes, les Allemands ne sont pas tous gagnés à la cause des antinucléaires, mais ils leur reconnaissent au moins la légitimité de leurs inquiétudes pour la santé publique. Whyl est par ailleurs loin d'être la seule région où se manifeste l'opposition au nucléaire civil : à Brokdorf, des manifestations ont lieu, parfois même avec des actes de violence.

Ce qui se trouve en fait posé plus généralement, c'est le problème d'une politique énergétique qui puisse être compatible avec le souci de la sécurité des populations et de leur qualité de vie. De vifs débats dans les milieux scientifiques, intellectuels, économiques, politiques et syndicaux vont éclore. Les deux grands partis SPD et CDU ainsi que la fédération syndicale DGP organiseront d'ailleurs, au cours de cette année 1977, des séminaires relatifs aux problèmes de l'environnement et de l'énergie ; ils les aborderont également lors de leurs congrès annuels respectifs.

Bref, les opposants au projet de centrale nucléaire de Whyl font le constat que leur lutte va désormais bien au delà de leurs seules préoccupations régionales : elle s'inscrit dans une critique à l'encontre de la façon avec laquelle les politiques industrielles ont été jusqu'ici menées, sans consultation des citoyens ordinaires.

Il y a alors une prise de conscience de l'importance du savoir scientifique pour la démocratie. On s'interroge notamment à cette époque en Allemagne sur l'importance que pourrait jouer le savoir scientifique dans un choix plus démocratique de ces politiques : si, grâce à une meilleure information scientifique, ils devenaient plus conscients des risques de telle ou telle application technologique, les citoyens pourraient participer aux choix technologiques en bien meilleure connaissance de cause.

Mais l'idée de créer l'*Öko-Institut* n'aurait peut-être jamais surgi si deux militants n'avaient pas très tôt perçu que les conditions d'une pareille information auprès des citoyens ne pouvaient être garanties que grâce à l'existence d'un groupe indépendant de scientifiques faisant contrepoids aux lobbies étatiques ou privés. S'ils furent les auteurs de cette idée, c'est parce que ces deux militants avaient pour particularité d'avoir été deux des avocats professionnels ayant défendu les opposants au projet de Whyl.

En effet, dans le domaine des affaires judiciaires où sont mises en cause les applications technologiques, en l'occurrence l'énergie nucléaire civile, les arguments juridiques supposent l'utilisation de connaissances poussées, rigoureuses et, surtout, scientifiquement fondées.

Cette connaissance, les associations et les comités de citoyens allemands n'en disposaient que par bribes. Un certain nombre d'opposants avaient certes une solide formation scientifique mais ils n'étaient généralement pas spécialisés dans le domaine du nucléaire. Seules leur rigueur et leurs connaissances scientifiques pouvaient être mises à contribution pour lire et, dans la mesure du possible, critiquer les rapports des experts envoyés par les pouvoirs publics pour persuader les populations de la sûreté des installations nucléaires. Les avocats des plaignants pouvaient d'emblée se rendre compte de la difficulté de constituer des arguments scientifiques et ce, de manière aussi reconnue que ceux des experts des industriels.

En outre, les contre-expertises auxquelles ils firent appel exigèrent des comités de citoyens de lancer une grande campagne de financement. La préparation du procès démontrait déjà ainsi l'intérêt de disposer de ressources scientifiques indépendantes par rapport à l'Etat et aux entreprises.

Mais c'est tout particulièrement pendant le procès que ces avocats vont mesurer le déséquilibre entre les ressources scientifiques dont ils disposent et celles de leurs adversaires. Ceux-ci peuvent faire intervenir un nombre beaucoup plus important d'experts en leur faveur, et cela en permanence. Les quelques experts aux côtés des comités de citoyens sont en revanche des militants bénévoles devant fréquemment s'absenter du procès pour remplir, à l'université ou dans leur entreprise, leurs devoirs professionnels d'enseignants-chercheurs ou d'ingénieurs. Les avocats des comités de citoyens se retrouvèrent donc souvent seuls à affronter, sans avoir la compétence scientifique et technique requise, les affirmations des experts de la partie adverse.

C'est donc tout naturellement, dans l'exercice même de leur métier, qu'a germé dans l'esprit de ces avocats l'idée de fonder une association destinée à mener des études scientifiques indépendantes au service des citoyens opposés à certains projets technologiques.

Comment s'est concrétisée l'idée de l'*Öko-Institut* ? L'institution s'est mise en place d'abord par la définition de ses objectifs.

La victoire juridique permettait d'espérer qu'une fois doté d'une association de scientifiques indépendants, le mouvement antinucléaire pourrait d'autant mieux défendre sa cause contre la puissance publique. Les juristes cherchèrent donc à mettre en œuvre ce projet. Ils furent rejoints par quelques autres personnes. En vue de trouver des soutiens à leur entreprise, ce premier groupe se mit en devoir de contacter au cours de l'été 1977 environ une centaine de personnes connues pour leurs engagements écologistes : scientifiques, intellectuels et représentants d'associations et de comités de citoyens.

Parmi ceux qui furent ainsi sollicités et qui y répondirent positivement, il y avait des théologiens et un pasteur. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, il paraît moins surprenant qu'en France de voir des hommes menant des activités professionnelles de religion s'impliquer dans un projet social et non-religieux tel celui d'une association, même scientifique. Mais ce qui importe ici pour notre propos, c'est l'influence que ces quelques hommes eurent sur la rédaction du texte fondateur, préfigurant la forme de l'association appelée à naître. En effet, de simple association scientifique de défense des consommateurs et de l'environnement, ils vont réussir à convaincre les initiateurs du projet de lui donner une perspective beaucoup plus globale et théologique.

La première partie du texte fondateur qu'ils vont rédiger au cours de leurs rencontres prononce comme diagnostic qu'après avoir sans conteste amélioré la vie des hommes, l'industrialisation conduit désormais à la dégradation du monde de telle manière que « nous sommes sur le point de perdre des valeurs essentielles – pas moins – de la tradition chrétienne occidentale, en particulier l'idée d'un monde humain, solidaire et juste »⁶. Cette citation qui clôt la première partie, pour aussi étonnante qu'elle puisse paraître à des lecteurs français accoutumés à la conception française de la cité, ne fait qu'exprimer le sentiment partagé par les autres rédacteurs, qu'ils soient croyants ou non, de vivre dans une société en crise : crise économique, crise sociale, crise politique, et plus généralement crise des valeurs relatives à la vie.

Grâce à la présence parmi eux d'hommes qui, par leur statut et leur engagement chrétiens, ne craignaient pas d'évoquer une perspective un rien eschatologique, les rédacteurs du texte fondateur vont désormais ouvertement souhaiter une association scientifique qui ait l'ambition d'influencer l'ensemble de la société : il ne s'agit plus simplement de prendre la défense des citoyens contre des problèmes ponctuels de menace ou d'atteinte à leur bien-être, mais plus radicalement de défendre les fondements présumés de la civilisation et de la vie.

Comment une association à prétention scientifique peut-elle y contribuer ? Elle va pour cela définir des modes d'action.

Sa tâche devra consister à influencer les responsables politiques et les entreprises dans leurs choix technologiques présents et futurs en informant respectivement leurs électeurs et leurs consommateurs/travailleurs sur, d'une part, les risques que recèlent ces technologies et, d'autre part, les alternatives possibles à celles-ci sans en avoir les dangers. Des expertises permettront de dévoiler ces risques pendant que des études scientifiques, également effectuées par l'*Öko-Institut*, évalueront la faisabilité technologique et la viabilité économique de

technologies et de politiques industrielles jugées plus respectueuses de la nature et des conditions de vie tant physiques que sociales des hommes.

Pour ce faire, il faudra instaurer une recherche scientifique qui, dans ses applications technologiques, prenne en compte les dimensions sociales et économiques de la vie humaine ; une recherche qui en conséquence se doit d'être transdisciplinaire.

On trouve ainsi résumées vers la fin du texte les principales caractéristiques souhaitées pour l'association appelée à voir le jour : « Avec l'institut nous voulons aider les citoyens à obtenir des soutiens scientifiques dans leurs procédures juridiques, en leur fournissant des expertises et en leur procurant des experts. La lutte pour un avenir à visage humain et une civilisation respectueuse de la vie exige cependant plus que la résistance à d'imminents ravages. Elle exige de nous une réponse positive à la question comment nous voulons vivre. Nous savons que la recherche d'aujourd'hui décide des conditions de vie futures. Nous ne pouvons plus la laisser seulement à l'Etat et à l'industrie. C'est pourquoi nous voulons nous-mêmes rechercher des alternatives pour l'avenir. Cette recherche doit dépasser les frontières des disciplines de la science traditionnelle et voir en permanence le projet technique et social comme unitaire⁷. » En somme, il s'agit de défendre les citoyens au niveau juridique, idée première de l'*Öko-Institut*, et proposer des alternatives pour l'avenir d'une société véritablement humaniste, et cela à l'aide notamment d'une science renouvelée sur le principe de la transdisciplinarité.

Cette aspiration à la transdisciplinarité, chez plusieurs de ces intellectuels⁸, explique que l'on ait fait appel à des scientifiques aux compétences polyvalentes, du moins disposés à tenir compte des disciplines scientifiques annexes à leurs spécialités, afin de produire des études rendant le mieux possible compte de la complexité de la réalité ; une réalité qui n'est pas seulement technologique mais aussi économique, sociale et environnementale.

Les travailleurs de l'*Öko-Institut* seront en retour autant de facteurs de diversification : leur relative polyvalence leur permettra, avec le soutien bienveillant de spécialistes d'autres instituts, d'aborder des domaines qui ne relevaient pas de leur spécialité première, et ainsi d'étendre les champs d'intervention de l'*Öko-Institut*.

Cela contribuera à la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité qu'il s'efforce de développer afin de couvrir le plus largement possible les multiples champs industriels qui innervent la société. C'est de cette manière que les fondateurs et les responsables de l'*Öko-Institut* espèrent influencer la société dans son ensemble, tant au niveau des idées et comportements des individus que des infrastructures industrielles.

C'est pourquoi divers départements scientifiques, impliquant l'embauche de nouveaux scientifiques, furent créés en ce sens.

Ainsi, à la fois le souhait d'intervenir sur l'ensemble de la société et l'aspiration d'une science transdisciplinaire concourent à la diversification des champs de compétences de l'*Öko-Institut*, et finalement à son développement socio-économique et politique.

L'absence de l'équivalent de l'Öko-Institut en France

Pourquoi, en France, l'idée de créer une association du type de l'*Öko-Institut* n'est-elle pas apparue à la même époque où pourtant le mouvement antinucléaire était également très actif ? Nous avancerons trois raisons : l'inefficacité des actions menées en justice contre des projets de centrales nucléaires et le caractère plus idéologiquement marqué du mouvement antinucléaire français empêchaient les militants de voir l'intérêt stratégique que pouvait receler une telle association ; en outre, la plus grande confiance, que la population française accordait à l'Etat pour garantir sa sécurité contre les accidents nucléaires contrariait les chances d'un débat sur le nucléaire ; ce qui réduisait les chances d'un soutien d'une partie importante de la population, notamment parmi les intellectuels et scientifiques, dans la réalisation ambitieuse d'un institut scientifique indépendant.

Il faut souligner d'abord l'inefficacité des actions en justice. Dans les contentieux administratifs, à l'inverse de ce qui se passait en Allemagne, les juges ne prenaient en compte que les expertises fournies par l'administration, celle-ci incarnant à leurs yeux l'intérêt général même⁹. En connaissance de cause, ceux qui s'engageaient dans des actions juridiques contre des projets de centrales nucléaires avaient peu de raisons de fournir de gros efforts pour financer et réaliser des contre-expertises scientifiques. Ils étaient par conséquent d'autant moins incités à apercevoir l'intérêt de monter une association indépendante qui se serait engagée à rassembler les éléments techniques et scientifiques nécessaires à des argumentations juridiques.

En outre, les militants antinucléaires étaient proportionnellement plus nombreux qu'en Allemagne à être animés par des passions idéologiques, du fait d'une moindre participation des populations modérées. Ils étaient aussi moins disposés à mener des activités juridiques et scientifiques : plus austères, celles-ci ne leur permettaient pas, comme dans les manifestations de masse dans la rue, de déverser leur révolte contre un Etat perçu comme bourgeois, autoritaire et/ou militariste. C'était d'autant plus vrai qu'ils n'ont jamais profité d'une victoire juridique suffisamment marquante pour leur faire apercevoir

dans l'institution judiciaire un moyen efficace contre la réalisation du programme nucléaire.

Enfin les Français avaient une plus grande confiance à l'égard du nucléaire. Même une victoire juridique semblable à celle du procès de *Whyl* n'aurait pas permis d'instaurer en France un débat national de fond sur les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et politiques des applications scientifiques. En effet, la confiance accordée à l'Etat dans sa maîtrise du nucléaire était peut-être suffisamment grande pour qu'on ne vît pas l'intérêt d'un tel débat. A l'absence d'intérêt stratégique s'associait donc l'absence d'intérêt citoyen d'informer les populations sur les choix technologiques qui déterminaient pourtant une bonne part de l'avenir de la société.

Tout cela empêcha finalement de voir l'intérêt que pouvait présenter une association scientifique indépendante.

La fondation de la CRII-RAD à la fin des années 1980

C'est après la catastrophe de Tchernobyl et la découverte d'une désinformation de la part de l'Etat français, que l'on a ressenti le besoin d'un laboratoire indépendant de mesure de la radioactivité, et que la CRII-RAD a été créée.

L'absence en France de contre-pouvoir semblable à l'*Öko-Institut* n'a pu que favoriser la propagation de l'idée de la sûreté des installations nucléaires civiles. Nombre de Français pensaient de toutes façons qu'en cas d'incident nucléaire grave, les autorités les informeraient et prendraient les dispositions nécessaires à leur sécurité, notamment en les informant de telle sorte qu'ils évitent d'être contaminés. C'est pourquoi beaucoup, même la minorité d'entre ceux qui s'étaient peu ou prou engagés dans le mouvement antinucléaire de la décennie 1970, crurent de bonne foi les médias affirmant que les reliefs montagneux ainsi que les courants d'air avaient tenu écarté du territoire français le nuage radioactif qui avait dérivé depuis la centrale nucléaire de Tchernobyl suite à l'explosion de celle-ci.

En ce mois de mai 1986, quelques individus s'étonnent tout de même d'apprendre que les autorités d'Etats aussi voisins que l'Italie, la Suisse et l'Allemagne prennent des mesures interdisant la consommation de produits considérés comme contaminés. Sceptiques à l'égard des bulletins d'information divulgués par les médias, certains de ces individus décident de faire mesurer le taux de radioactivité des herbes qui poussent dans leur jardin et alentour. Ils s'adressent d'abord à EDF qui leur dit que c'est au CEA que revient ce genre d'étude. Mais ce dernier organisme n'est disposé à faire cette analyse qu'après

plusieurs jours, invalidant ainsi la mesure de la radioactivité : celle-ci aurait en effet fortement décru entre-temps, dans l'hypothèse où il y aurait contamination. De toute façon, le CEA demande une somme jugée exorbitante pour cette étude. Finalement, grâce à l'amabilité d'un professeur d'université de physique nucléaire à Lyon, ces opiniâtres curieux parviennent à soumettre à l'analyse leurs végétaux.

Les résultats sont aussi surprenants qu'alarmants : la radioactivité se révèle anormalement élevée. Les médias en sont informés. Les Français découvraient ainsi avec stupeur que l'Etat les avait purement et simplement désinformés en ce qui concerne le passage de nuages radioactifs produits par l'accident de Tchernobyl.

Pourtant, l'administration persistera à nier la vérité et il fallut recourir à de nouvelles mesures en juillet, en présence d'un huissier, pour que soient validés les chiffres rapportés par la CRII-RAD, entre-temps fondée par les initiateurs des mesures et quelques autres qui les avaient par la suite rejoints.

De ce refus obstiné des pouvoirs publics de reconnaître les faits, la CRII-RAD tira comme conclusion « l'absolue nécessité de disposer d'un laboratoire spécialisé dans les analyses de radioactivité. Le premier objectif sera donc de s'équiper et de faire du laboratoire la pierre angulaire de l'association. »¹⁰

En effet, dans la mesure même où les organismes chargés de la sécurité nucléaire et les pouvoirs publics ne s'étaient pas montrés disposés à informer la population des retombées de Tchernobyl, il y avait de fortes chances que cela se reproduisît à l'avenir puisqu'il n'existait pas d'organisme indépendant de l'Etat et de l'industrie qui soit équipé pour mesurer les taux de radioactivité. Il était par conséquent logique pour la CRII-RAD de s'équiper de ses propres appareils pour détecter et mesurer la radioactivité et ainsi disposer d'informations auxquelles elle pouvait accorder toute confiance.

Cette mission de surveillance était d'autant plus pertinente qu'il n'existe pas d'industrie à 0 % de risques d'accident. Même avec les meilleures normes de sécurité, des incidents ne manqueraient pas de survenir dans le fonctionnement des centrales nucléaires et au cours du retraitement des déchets radioactifs, de leur transport ou de leur stockage. D'ailleurs, les matériaux radioactifs et les déchets qu'ils induisent ne sont pas uniquement employés par les centrales nucléaires : l'industrie militaire mais aussi divers établissements et entreprises civils y ont recours, tels les hôpitaux, les industries pharmaceutiques ou autres, certains laboratoires de recherche, etc. La radioactivité représente donc un risque très fréquent dans la société ; ce qui justifiait amplement le montage d'un laboratoire de mesure.

*Bilan de la comparaison
entre l'Öko-Institut et la CRII-RAD*

La CRII-RAD se spécialisait donc dans la mesure de la radioactivité, alors que l'*Öko-Institut* s'était d'emblée engagé dans une voie beaucoup plus généraliste, visant moins une garantie de contrôle technique qu'une force de proposition politique pour l'avenir. Conséquemment aux débats sur l'énergie et la santé publique en 1977, son premier département fut celui de l'«Energie», ouvert à bien d'autres secteurs que le nucléaire civil. En fait, même si le thème de la sécurité en matière de nucléaire était très présent dans ce département «Energie», ce n'est que dans le cadre du deuxième centre de l'*Öko-Institut*, à Darmstadt, qu'il prit son autonomie en 1980 avec la création du département «Sûreté nucléaire». Et encore ne s'agissait-il pas de faire des mesures scientifiques de radioactivité mais bien plutôt des expertises sur les dangers et les risques du nucléaire.

On mesure ici l'importance que jouèrent le contexte et les circonstances dans les différences de nature des objectifs et des moyens de l'*Öko-Institut* et la CRII-RAD. Au moment de la naissance de l'*Öko-Institut*, à la fin des années 1970, il n'y avait pas encore eu de pollution radioactive grave dont l'Etat aurait tenté de dissimuler l'existence. Surtout, le programme nucléaire allemand était encore loin d'être achevé: les débats qui avaient surgi à l'occasion du mouvement de *Wyl* avaient précisément pu se produire parce qu'il était encore possible d'abandonner, du moins de limiter la réalisation de ce programme et de développer d'autres sources d'énergie. La problématique s'était donc d'abord posée sur un plan de choix politique et non de surveillance technico-scientifique.

L'accident de la centrale ukrainienne ne pouvait par contre pas remettre en cause le programme nucléaire civil français. Il s'agissait d'une centrale à l'étranger, qui plus est sur le sol d'un pays du bloc de l'Est. Les pouvoirs publics français et EDF purent aisément insister sur la supériorité des centrales françaises en ce qui concerne les garanties de sécurité contre les risques d'explosion du réacteur nucléaire. De cette manière, le débat en France ne se porta pas sur les choix énergétiques.

Le seul débat que cette pollution radioactive put susciter porta sur le devoir de l'Etat d'informer avec plus de transparence les citoyens sur les incidents nucléaires. Et encore ce débat n'eut pas de véritable écho auprès des milieux intellectuels: leur confiance républicaine en la maîtrise technologique de l'Etat n'étant pas atteinte, ils ont continué de considérer que les choix technologiques de grande ampleur, tel le nucléaire, étaient de son ressort et non pas celui de la société civile.

Le mouvement antinucléaire français s'était d'ailleurs considérablement affaibli depuis la fin des années 1970; il était d'autant moins en mesure d'instiller le doute quant à la pertinence du choix de l'énergie nucléaire, qu'il ne disposait pas comme en Allemagne depuis huit ans d'une association qui constituait des dossiers d'expertise contredisant la thèse pro-nucléaire. En outre, en cette deuxième moitié de la décennie 1980, les centrales étaient presque toutes construites et à plein régime pour au moins une vingtaine d'années. Il était donc particulièrement difficile de susciter un débat de société sur le choix étatique du nucléaire.

En tout cas, les intellectuels ne se manifestèrent pas suffisamment pour que les initiateurs du projet de la CRII-RAD ressentent le besoin de les inviter à y prendre part. Il n'y eut donc pas parmi eux ces intellectuels semblables à ceux de l'*Öko-Institut* qui avaient souhaité intégrer une problématique mêlant épistémologie et morale par rapport aux objectifs de l'association. Ceux qui s'engagèrent dans cette entreprise étaient des citoyens en colère d'avoir été désinformés par l'Etat au niveau d'un problème de santé publique. Majoritairement des gens formés aux sciences dures, telles qu'ingénierie, biologie et physique, les principaux fondateurs de la CRII-RAD étaient en fait beaucoup moins désireux de rénover la démarche scientifique classique, par une plus grande transdisciplinarité, que de l'appliquer efficacement pour combler d'urgence ce qui leur apparaissait une grave lacune démocratique d'information dans le domaine circonscrit de la radioactivité.

Se donnant une vocation de technicienne sans ambition véritablement interdisciplinaire, la CRII-RAD empruntait une voie de spécialisation, peu à même de diversifier ses ressources économiques comme l'*Öko-Institut*. L'objectif, éthique, de la CRII-RAD consistant à surveiller la radioactivité dans l'environnement représentait une source de résistance à son développement social. Cela ne remet toutefois absolument pas en cause sa viabilité économique et encore moins, comme nous l'avons démontré au regard des circonstances, la rationalité du choix de cet objectif et des moyens employés pour le réaliser.

Ce qui prime de toutes façons pour les responsables d'une association, ce n'est pas son développement socio-économique mais sa conformité aux objectifs qu'ils lui ont assignés. Pas plus qu'on ne saurait faire grief à l'*Öko-Institut* de ne pas monter un laboratoire d'analyses, on ne saurait reprocher à la CRII-RAD de ne pas se consacrer davantage à des activités d'expertises. L'*Öko-Institut* a toutefois cet avantage sur la CRII-RAD d'avoir opté à ses débuts pour des objectifs d'intérêt général qui s'avèrent a posteriori plus favorables à un développement socio-économique et politique.

Greenpeace

A la différence des deux précédentes paires d'associations, *Greenpeace France* et *Greenpeace Deutschland* sont issues de la même association-mère, *Greenpeace International*. Celle-ci a pris naissance au Canada en 1971 à l'occasion d'une lutte pour le moins épique menée par une poignée d'hommes et de femmes d'origines canadienne et américaine contre les essais nucléaires américains au large des côtes d'Alaska. Après moult péripéties et conflits internes, *Greenpeace* prit sa forme définitive en 1979 sous le nom de *Greenpeace International*. Elle est aujourd'hui représentée dans 160 pays par des bureaux nationaux ou régionaux dans chaque pays chargés de coordonner des informations et des actions.

Créés tous deux au tout début des années 1980, *Greenpeace France* et *Greenpeace Deutschland* partagent des objectifs et des modes d'action semblables, conformément à la charte qui les lie à *Greenpeace International*. Pourtant, l'organisation allemande est très vite devenue extraordinairement plus puissante que la française.

Le géant allemand et le petit français

Le nombre d'adhérents et de salariés est incomparablement supérieur chez *Greenpeace Deutschland*, qui compte plus de 600 000 adhérents ! En comparaison, les 25 000 adhérents de *Greenpeace France* font pâle figure. Plus de 130 personnes travaillent au bureau de Hambourg, alors qu'on n'en compte qu'une dizaine à Paris.

Le poids financier et l'indépendance qui en découlent sont plus importants en Allemagne. Ce sont essentiellement les adhérents qui par leurs adhésions et/ou leurs dons financent *Greenpeace*. La vente de produits au logo de l'organisation, vêtements, revues, objets, contribue également au financement de l'association.

Le budget annuel de *Greenpeace Deutschland* avoisine les 35 millions d'euros, soit environ 65 millions de marks, alors que du côté français, il n'excède pas 1,5 millions d'euros, soit 10 millions de francs ; ce qui l'empêche d'être pour le moment autonome financièrement par rapport à *Greenpeace International* dont le bureau central est implanté à Amsterdam.

La présence sur le territoire est beaucoup plus forte du côté allemand. Longtemps réduit à Paris, *Greenpeace France* a cherché depuis 1995 à faire constituer des groupes locaux en différentes villes françaises ; aujourd'hui, huit villes, dont Paris, comptent de tels groupes dont la taille excède rarement dix personnes. Par contre, en

Allemagne, on compte plus de 70 groupes et chacun d'eux est beaucoup plus fourni en militants: il n'y a pas moins de 2000 membres actifs au total.

L'image négative de Greenpeace en France

Comment expliquer pareilles différences entre *Greenpeace France* et *Greenpeace Deutschland* ?

Une raison importante est très certainement à chercher au niveau de l'image respective de *Greenpeace* auprès des populations française et allemande: d'un côté l'auxiliaire d'une puissance ennemie, de l'autre une organisation militant pour le bien de l'humanité.

En France, *Greenpeace* a été longtemps perçue comme une association soutenue par les services secrets de puissances étrangères souhaitant limiter la puissance de la France. Selon l'époque, c'était soit la CIA qui en aurait apporté le financement, soit le plus souvent le KGB qui était soupçonné d'agir en sous-main derrière *Greenpeace*. Cette paranoïa française s'explique par le fait que *Greenpeace International* a organisé à plusieurs reprises des opérations consistant, à l'aide d'un de ses navires, à empêcher les tests atomiques auxquels l'Etat français procédait en Polynésie française. Un événement fut particulièrement révélateur de la perception française de *Greenpeace*: l'attentat commandité par l'Etat français à l'encontre du *Rainbow Warrior* en 1985.

Rappelons brièvement les faits. Un bateau de *Greenpeace*, le *Rainbow Warrior*, alors ancré dans un port néo-zélandais, était chargé de se diriger vers le site des essais nucléaires afin de protester contre de tels essais, voire de les empêcher par sa présence. Charles Hernu, alors ministre de la Défense, prend la décision, avec l'accord implicite du président Mitterrand, de le faire saborder. Mais le sabotage entraîne la mort d'un des membres de l'équipage du *Rainbow Warrior*. Les autorités néo-zélandaises découvrent rapidement que les auteurs de cet attentat, perpétré sur leur territoire, sont en fait des agents des services secrets français. L'opinion publique internationale est scandalisée par un tel acte.

En France, pourtant, la population se montre plutôt silencieuse. Si elle n'approuve pas cet acte de l'Etat français, elle ne le désapprouve pas non plus: après tout, *Greenpeace* n'avait pas à se mêler de la défense nationale en s'opposant à l'utilisation de la bombe française, base de la doctrine de dissuasion nucléaire. Des militants de *Greenpeace France* nous ont rapporté une anecdote particulièrement illustrative de la perception de *Greenpeace* en France: lors d'une exposition de *Greenpeace*, une femme leur avouera avoir compris de l'affaire du

Rainbow Warrior qu'il s'agissait d'un sabotage perpétré par *Greenpeace* contre la marine française¹¹ !

Plus étonnant peut-être encore : le nombre d'adhérents de *Greenpeace France* fond comme neige au soleil : de 7000 en 1985, ce nombre chute à 2500 en 1986 ! Cette réaction des Français sera l'une des raisons, outre semble-t-il celles de désaccords internes avec *Greenpeace International*, pour lesquelles le bureau de *Greenpeace* se verra contraint de fermer en 1987. *Greenpeace France* ne sera rétabli qu'en 1989, avec une nouvelle équipe et de nouveaux locaux. Avec l'honorable chiffre de 10 000 adhérents en 1990, *Greenpeace France* se hissera rapidement ensuite à 25 000 adhérents. Mais elle ne dépassera guère ce chiffre.

Greenpeace France conserve une image suspecte, liée à sa lutte contre le nucléaire militaire. Si ses effectifs augmentent jusqu'à près de 29 000 en 1996, suite à l'affaire des essais nucléaires relancés par le président Chirac, ils retombent à moins de 26 000 l'année suivante et même à 21 000 deux ans après. En fait, en 1995, des gens ont adhéré à *Greenpeace France* pour s'opposer à la décision de Jacques Chirac ; mais ceux qui étaient déjà adhérents de *Greenpeace* cesseront leur adhésion l'année suivante car ils s'opposent à ce que *Greenpeace* fasse autre chose que défendre les baleines et autres phoques : leurs lettres en témoignent¹².

Il en va tout autrement en Allemagne, où l'organisation est perçue comme agissant pour le bien de l'humanité. L'attentat du *Rainbow Warrior* a provoqué un soutien sans précédent de la population à l'égard de *Greenpeace* : comment un Etat aussi honorable que l'Etat français ose-t-il s'en prendre de manière criminelle à cette association non violente et attachée à œuvrer pour le désarmement et l'environnement ! C'est un véritable déluge d'adhésions qui se produit¹³ : de 80 000 donateurs en 1985, *Greenpeace Deutschland* passe à 120 000 l'année suivante, puis 277 000 en 1987 et 428 500 en 1990¹⁴ !

Cette forte et rapide augmentation du nombre d'adhérents après l'attentat témoigne de la perception radicalement opposée de *Greenpeace* entre la France, pays vainqueur de la dernière guerre mondiale et fière d'être militairement indépendante grâce à la détention de la bombe atomique, et l'Allemagne, pays vaincu et qui, choqué par son attitude monstrueuse pendant le III^e Reich, a rejeté dès les années 1950 la production de la bombe atomique.

A cette époque, indépendamment des pressions des autres pays inquiets eux-mêmes, un large mouvement de citoyens allemands, indépendant des partis, s'était levé sous le nom d'*Atomtod* (« mort atomique ») pour s'opposer aux velléités de leur Etat de se doter de

bombes atomiques: comment pouvait-il envisager d'accéder à une pareille puissance de feu, lui qui avait été le principal responsable du conflit le plus meurtrier de l'humanité: 50 millions de morts, dont 11 millions dans les seuls camps d'extermination allemands !

Au début des années 1980, au nom du refus du déploiement des missiles nucléaires américains *Pershing* en RFA, face aux SS20 soviétiques à triple tête nucléaire, certains membres influents des *Grünen* mirent même en équivalence Auschwitz et Hiroshima. Ce slogan n'était pas à comprendre, selon nous, au sens où les Américains seraient des nazis, mais plutôt au sens où l'emploi de l'arme atomique, même par une puissance démocratique, est une atteinte contre l'humanité lorsqu'elle tue en masse démesurée des civils sous prétexte qu'ils faisaient partie du camp ennemi, pourtant de manière involontaire: n'était-ce pas le sort des gens qui, parce qu'ils étaient simplement Juifs ou Tziganes, perçus comme ennemis des Aryens, étaient exterminés ?

Ce rapprochement entre Auschwitz et Hiroshima, même si l'on peut par ailleurs le juger excessif, peut se comprendre comme l'expression d'une cristallisation faite entre les camps de l'Allemagne nazie, pays qui avait déclenché la deuxième guerre mondiale, et les explosions atomiques qui l'avaient clôturée. Bien que tous les Allemands ne pensent pas ainsi, Auschwitz et Hiroshima étaient réunis dans l'esprit de certains, dans la mesure où l'Allemagne coupable des camps d'extermination était aussi coupable de la seconde guerre mondiale, et donc dans une certaine mesure de ces explosions nucléaires au Japon.

Quoi qu'il en soit, un tel rapprochement permet de mesurer combien le nucléaire militaire est perçu par un nombre important d'Allemands comme une menace inacceptable pour les populations civiles.

Une association telle que *Greenpeace International*, non violente, neutre politiquement, et agissant pour la paix et les conditions de vie futures, tout particulièrement en luttant dès sa naissance contre le nucléaire militaire¹⁵, ne pouvait donc que jouir d'une image positive auprès de cette population qui s'est opposée jusqu'à très récemment à ce que l'Allemagne jouent un rôle militaire en dehors de ses frontières, même pour contribuer, sous l'égide de résolutions de l'ONU, au maintien de la paix dans des pays en conflit.

Au terme de cette première partie, nous pouvons faire le constat de l'extrême importance qu'a jouée le rôle du nucléaire, qu'il soit civil ou militaire, sur le plus grand épanouissement des associations allemandes par rapport à leurs homologues françaises. Toutefois, l'essor des associations allemandes n'est pas simplement imputable à la force

d'élan que leur a transmise la lutte antinucléaire ; du moins, elles sauront l'employer pour donner à la cause environnementaliste sa spécificité propre et en cherchant à intégrer celle-ci dans la société, notamment par le biais de l'économie.

Ecologisme et économie, un mariage plus envisageable en Allemagne?

Les organisations allemandes acceptent davantage d'insérer la dimension économique dans les questions environnementales. Ceci explique que l'écologisme soit davantage répandu dans la société allemande. En fait les Allemands militent pour un environnementalisme économiquement viable.

C'est avec surprise, voire incrédulité, que les médias français relayèrent l'annonce faite en 1998 par Gerhard Schröder, élu quelques mois auparavant chancelier de la puissante Allemagne, d'engager son pays dans un processus de sortie du nucléaire.

En fait, l'idée de sortie du nucléaire faisait son chemin depuis de nombreuses années en ce pays, et une partie importante de la population y était disposée favorablement. La décision du chancelier Schröder s'inscrit dans le contexte d'une société devenue de plus en plus soucieuse de l'environnement en général, et tendant à penser de plus en plus qu'écologisme et économie ne sont pas antinomiques. Le projet de sortie du nucléaire n'est que l'expression la plus spectaculaire de changements en train, semble-t-il, de se produire au niveau des modes de consommation et même de production.

Cela ne s'est cependant pas fait tout seul. Les associations allemandes se sont notoirement efforcées, à partir de la fin des années 1980, de rendre concevable l'idée d'une organisation économique à la fois dynamique et respectueuse de l'environnement. Elles semblent y avoir pour le moins contribué puisque beaucoup plus qu'en France les industriels et les acteurs politiques allemands écoutent d'une oreille attentive leurs alternatives proposées au nucléaire et aux sources, potentielles ou actuelles, de nuisance pour l'environnement et la santé humaine. Des responsables politiques se font même l'écho, en leur nom propre, de ces propositions¹⁶.

Le rôle précoce de l'Öko-Institut

Très rapidement après sa fondation, l'*Öko-Institut* a commencé à jouer un rôle indispensable à l'établissement d'une telle atmosphère. En 1979-1980, son premier grand dossier, proposant une politique énergétique qui se dispenserait du nucléaire et du pétrole, fit grand bruit et fut même intégré au rapport de la commission chargé par le *Bundes-tag* d'enquêter sur la question énergétique. Le dossier sur une politique de l'industrie chimique plus respectueuse de la santé publique et de l'environnement, produit en 1985-1986, servit également à la préparation de la commission d'enquête *Protection de l'homme et de l'environnement*. Dernier exemple parmi d'autres: dès 1982-1983, un dossier de l'*Öko-Institut* cherchait à montrer qu'il était possible de développer un système économique plus respectueux de la nature; c'étaient les prémisses de ce qui fut connu beaucoup plus tard en France sous le nom de *développement durable*.

La notoriété de l'*Öko-Institut* est devenue telle que beaucoup croient qu'il s'agit d'un institut financé par l'Etat au lieu d'une association! Cela expliquerait d'ailleurs pourquoi son nombre d'adhérents est relativement faible, comparé à sa taille socio-économique.

Le but des associations allemandes: forcer les entreprises à produire plus «vert»

Les associations allemandes n'ont néanmoins pas voulu se contenter de ce progrès incontestable des débats sur l'environnement et sur les choix de société qui lui sont liés. Elles s'impatientsaient de ne pas voir de réels changements du comportement des industriels, par exemple la volonté réelle de proposer des produits plus respectueux de l'environnement. Plus profondément, elles s'exaspéraient que l'organisation économique du pays continuât à ne pas prendre concrètement en compte les exigences environnementalistes.

Les associations allemandes ne voulaient plus que la conscience des problèmes environnementaux se traduisît simplement par des changements de comportement de la part des individus. Un écologiste convaincu, même s'il s'efforçait dans la mesure du possible d'utiliser le vélo ou les transports en commun, était tôt ou tard amené à prendre sa voiture. Et que dire des autres citoyens, largement les plus nombreux, qui n'avaient pas pareille mauvaise conscience d'utiliser leur véhicule! Les associations écologistes souhaitaient donc que les actes habituels de tout consommateur, y compris celui n'ayant

aucune espèce de souci pour l'environnement, produisissent des effets moins néfastes.

Pour réduire véritablement les pollutions, les industries devaient proposer en conséquence des produits moins polluants à la consommation. Mais comment faire pour les y conduire alors que cela semblait contrevenir à leurs intérêts dans la mesure où cela exigeait de très coûteuses restructurations, allant à contresens de la logique du profit ?

Les associations devaient employer d'autres modes de pression que les manifestations de masse, les pétitions qui, pertinentes au niveau des institutions étatiques, le sont moins pour ce qui concerne les entreprises privées. Les dénonciations médiatiques montraient aussi leurs limites car les industriels, détenteurs privilégiés du savoir-faire technologique, avaient beau jeu d'affirmer l'impossibilité technique des produits souhaités par les associations de défense de l'environnement. Celles-ci se résolurent alors à les affronter sur leur propre terrain en cherchant à démontrer que des solutions technologiques existaient et qu'elles étaient viables économiquement.

Ce souhait de s'engager plus concrètement sur le champ économique correspondait d'ailleurs assez naturellement à l'évolution des associations allemandes. Leur rapide croissance en nombre d'adhérents et en moyens financiers, comme nous avons pu le constater à travers les associations ici abordées, les amenait plus qu'auparavant à raisonner sur un mode économique. La taille qu'elles avaient atteinte, vers la fin des années 1980, leur imposait en effet désormais des contraintes de gestion qu'il fallait savoir intégrer par une organisation toujours plus efficiente, donc plus efficace économiquement. Elles embauchaient des personnes qui, si elles n'étaient pas nécessairement animées de ferveur militante, étaient en revanche les plus compétentes pour la réalisation technique des objectifs. Ces nouveaux venus ont à leur tour accentué le mouvement de prise en considération des contraintes économiques.

Greenpeace conjugue la confrontation aussi sur le mode de la démonstration

Il est par exemple significatif que Tilo Bode, l'homme qui fut choisi en 1989 pour diriger *Greenpeace Deutschland* et mettre en œuvre une stratégie visant à changer l'attitude des industriels, était un ancien responsable de l'important groupe métallurgiste Thyssen¹⁷.

Le cas de *Greenpeace* est d'ailleurs particulièrement illustratif de cette évolution du mouvement environnementaliste en Allemagne. En

effet, cette organisation appliqua une tactique nouvelle qui fit dire à de nombreux observateurs que de la confrontation intransigeante, elle était passée à la coopération avec ses adversaires. *Greenpeace* affichait certes une volonté plus manifeste de dialogue. Mais reniait-elle pour autant ses engagements ?

Grâce à ses actions spectaculaires, mieux perçues, rappelons-le, en Allemagne qu'en France, cette ONG, grâce à son habileté médiatique, a connu une formidable croissance tant financière qu'en nombre de donateurs : plus de 5 millions en 1995 à travers 32 pays. Elle a monté des opérations de confrontation spectaculaires : bateaux pneumatiques s'interposant contre le jet de fûts de déchets radioactifs en mer ou entre les baleines et le lanceur mécanique de harpon, installation de banderoles géantes sur les hautes cheminées d'usines chimiques, barrage sur les voies ferrées issues d'usines de productions de substances nuisibles à l'environnement, etc. Ce faisant, *Greenpeace* a réussi à mobiliser une opinion publique internationale en faveur de la nature et de l'environnement, contribuant ainsi sans conteste à la signature de traités internationaux tels que l'interdiction de la chasse à la baleine, la Convention de Bâle engageant les pays à réduire leur production de CFC, etc.

Mais à la fin des années 1980, la taille internationale qu'il avait atteinte l'amenait à réfléchir sur la suite à donner à sa stratégie de confrontation. *Greenpeace International*, et notamment *Greenpeace Deutschland*, qui en représentait l'un des bureaux les plus puissants, ne pouvait plus se contenter d'une telle stratégie qui, malgré son succès, allait à terme faire passer *Greenpeace* pour une association puérilement contestataire et finalement lui faire perdre tout crédit. Il y avait le sentiment que son poids médiatique lui permettait et même l'obligeait moralement désormais à ne plus se contenter de dénoncer les atteintes à l'environnement mais à pousser les industriels à proposer, bon gré mal gré, des produits davantage respectueux de l'environnement et accessibles à toutes les bourses. Pour ce faire, *Greenpeace* voulait démontrer que les industriels en avaient les moyens aussi bien technologiques qu'économiques.

La stratégie de la confrontation prenait en fait un nouveau visage : *Greenpeace Deutschland* révélait, preuves à l'appui et avec force publicité, qu'il existait des produits plus respectueux de l'environnement que ne l'avaient prétendu les industriels. Il s'agissait donc de contraindre les industriels à mettre bas les masques.

Ainsi *Greenpeace Deutschland* est parvenu, par différentes ruses, à avoir entre ses mains la *Vesta*, un prototype automobile très peu consommateur d'énergie que Renault s'obstinait à garder dans ses ateliers de recherche. En l'exposant, en 1993, au grand salon international

de l'automobile de Francfort, *Greenpeace* cherchait à pousser Renault et ses concurrents, sinon à mettre sur le marché pareille voiture, du moins à faire davantage d'efforts en ce sens. A certains écologistes rétifs à ce qu'ils percevait comme une promotion pure et simple de la voiture, Tilo Bode répond qu'au contraire cette campagne de *Greenpeace* «attaquait à cette occasion la plus grosse branche de l'industrie allemande, l'industrie automobile; elle animait le débat public et faisait progresser la critique de l'industrie automobile dans une proportion que n'aurait jamais atteinte une campagne vélo»¹⁸.

Autre exemple, la promotion d'un réfrigérateur sans CFC. En exposant à travers toute l'Allemagne ce réfrigérateur en 1993, *Greenpeace* prouvait non seulement la faisabilité technique mais aussi et surtout le réalisme économique de ce réfrigérateur préservant la couche d'ozone. Les grands groupes industriels qui s'étaient jusqu'alors évertués à proclamer techniquement et industriellement irréalisable pareille innovation, mirent peu de temps après sur le marché, avec succès, des réfrigérateurs équivalents !

Il s'agissait ainsi de rendre plus efficiente la pénétration des objectifs écologistes dans la société. *Greenpeace* a également financé une étude sur les possibilités d'une réforme fiscale allant dans le sens d'un plus grand respect de l'environnement.

Le BUND promeut des produits moins polluants et propose une réforme fiscale

Le BUND ne pouvait rester insensible à ce genre de campagnes menée par *Greenpeace* : dès 1995, il lui emboîtait le pas en lançant à travers tout le pays une campagne de publicité pour les ustensiles de salle bain dont la production était moins polluante chimiquement et que s'engageait à vendre la chaîne de supermarchés *Hertie*.

Cette association a également invité les partis politiques, les industriels et les syndicats à réfléchir et débattre sérieusement sur la mise en place d'une organisation économique davantage respectueuse de l'environnement. Ainsi, au moment des élections fédérales de 1994, le BUND a lancé, en collaboration avec seize entreprises, une campagne d'affichage appelant à une politique économique qui appliquerait des mesures contraignantes par rapport aux dégradations environnementales. Le BUND a d'ailleurs produit dès 1991 une proposition très rigoureuse de réforme fiscale allant en ce sens. A son tour, *Greenpeace* commandera en 1994, auprès de l'*Institut allemand de recherche économique* (DIW), une étude de réforme fiscale¹⁹.

On devine là une certaine concurrence entre ces deux associations : d'un point de vue stratégique, il importe de donner de soi une image de dynamisme créatif afin d'accroître le nombre d'adhérents qui sont à la source de la richesse et donc de la force des associations.

La taille et la légitimité insuffisantes de Greenpeace France et de FNE pour mener des campagnes équivalentes

Cette concurrence témoigne de la vivacité des associations allemandes. FNE et *Greenpeace* sont loin d'être arrivées à ce stade de développement où elles se sentiraient concurrentes.

Greenpeace France n'a pas atteint une taille et surtout une légitimité suffisantes auprès de la population pour que soient prises au sérieux des opérations médiatiques semblables à celles menées par son association-sœur. Et si FNE entretient des relations constructives avec certaines entreprises, par exemple sous la forme de soutiens financiers ou logistiques pour des expositions, elle n'a jamais mené des campagnes de promotion pour des produits industriels, et ce n'est que très récemment qu'elle a proposé des plans de réforme fiscale pour une meilleure prise en compte de l'environnement.

Conclusion

Certains s'inquiètent de voir banaliser l'écologisme, y soupçonnant une récupération insipide et niaise qui le priverait dès lors de sa pacifique énergie révolutionnaire. C'est là, à notre avis, se méprendre : si banalisation de l'écologisme il y a, il s'agit moins à terme d'une récupération que l'indice d'une mutation en cours de la société de production/consommation de masse.

Ainsi, bien que les associations écologistes allemandes aient également craint – et continuent de craindre – que les discours des politiques et des industriels ne soient que de la poudre aux yeux verte, elles ont cependant su exploiter ce qui en effet n'était parfois que faux-semblants : on ne peut tromper son monde éternellement sans perdre son crédit. Elles les ont donc pris au mot et les ont ainsi contraints à prendre des décisions et mener des activités plus respectueuses de l'environnement. Même si nombre de militants écologistes trouvent cela insuffisant, ils doivent avoir à l'esprit qu'un changement de société ne se fait pas du jour au lendemain, encore moins lors d'un grand soir. Patience donc à eux !

Notes

1. René-Pierre Chibret, *Associations écologiques en France et en Allemagne, Une analyse culturelle de la mobilisation collective*, Thèse de sciences politiques, Université Paris 1, décembre 1991.
2. *Länder*: pluriel de «Land», les *Länder* sont les Etats régionaux composant la République Fédérale d'Allemagne.
3. Pierre Jacquot, *L'esprit écologiste*, thèse de doctorat de sociologie, Université Grenoble 2.
4. Nombre de travaux de l'*Öko-Institut* se sont nourris d'informations, voire d'études produites bénévolement par des scientifiques qui, employés par des instituts de recherche ou des entreprises, souhaitaient faire profiter la cause écologiste de leurs compétences.
5. Lorsqu'ils ont besoin de données sur une question très précise, les scientifiques de l'*Öko-Institut* font faire les mesures nécessaires à certains laboratoires compétents: les laboratoires de chimie et de biologie, universitaires et privés, sont suffisamment nombreux, par conséquent en concurrence entre eux, pour que les travaux de mesures et d'analyses qu'ils effectuent ne soient pas victimes de pressions émanant de quelque monopole industriel, comme c'est, semble-t-il, le cas d'EDF par rapport au CEA en matière d'analyse de radioactivité.
6. «Erklärung zur Gründung des Instituts» in *Öko-Mitteilungen, Sonderausgabe zum 20-jährigen Jubiläum*, p. 14, April 1997, Öko-Institut e.V.
7. *Ibidem*.
8. Ce programme transdisciplinaire mêlant sciences de la nature, technologies et sciences sociales n'est pas étranger aux professions et/ou aux convictions de plusieurs des rédacteurs du texte fondateur. L'un d'eux, Gerd Michelsen, économiste désireux de concilier économie et environnement, fut aussi l'un des initiateurs du projet dont il deviendra par la suite le premier salarié et directeur. Un autre, chercheur en systémique comme Hartmut Bossel, sera d'ailleurs l'un des trois auteurs du premier grand dossier de politique énergétique de l'*Öko-Institut*. Mais c'est sans doute davantage encore l'empreinte d'un des théologiens, Günter Altner, qu'on peut déceler là: biologiste de formation, il est une figure intellectuelle connue en Allemagne pour ses positions, nouvelles pour l'époque, en faveur d'une science «orientée écologiquement», c'est-à-dire une science plus respectueuse des caractéristiques de la nature, à la fois diverse et unique, évolutive et fragile; une science moins objectivante par rapport à la réalité mouvante de la nature, moins compartimentée dans des spécialités imperméables les unes aux autres.
9. Leur confiance leur faisait négliger le fait que ces rapports administratifs étaient rédigés par les ingénieurs du Corps des Mines, lequel était chargé de la construction des centrales nucléaires...
10. *L'info CRII-RAD*, n° 1, septembre 1993, p. 2.
11. Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit là de quelque chose d'exceptionnel. Ainsi, lors du premier des attentats meurtriers qui furent perpétrés à Paris en 1995, un journaliste de télévision n'a pas hésité de faire l'hypothèse d'un acte de *Greenpeace*, outre l'hypothèse d'une action d'islamistes. L'opposition très marquée de *Greenpeace* à la reprise des essais nucléaires était très présente à cette époque.
12. Ces informations nous ont été fournies par Catherine Morice, employée de *Greenpeace France*.
13. On ne peut imputer cette forte augmentation d'adhérents à une réaction à l'accident de Tchernobyl car les deux autres associations allemandes ici abordées, le BUND et l'*Öko-Institut*, ne connaissent pas pareille croissance.
14. Kerstin Eitner, «Greenpeace Chronik 1971 bis 1996» in *Das Greenpeace Buch*, Hrsg. Greenpeace, Munich, 1996.
15. La toute première action de *Greenpeace* visa en effet à empêcher les essais nucléaires américains en Alaska en 1971. Ce fut en quelque sorte l'action fondatrice d'elle-même.
16. En témoigne par exemple la présence, dans la revue militante *Politische Ökologie*, d'articles rédigés par Gerhard Schröder, l'actuel chancelier, et par Oskar Lafontaine, ministre des finances, jusqu'en mars 1999, du gouvernement de ce même chancelier. A notre connaissance, aucun homme politique de la même envergure en France n'a prêté de la même manière sa plume à semblable revue. L'article de G. Schröder est relatif à la nécessité de trouver un consensus en matière de politique énergétique dans les années à venir, étant donné que le nucléaire civil n'est plus une solution véritablement acceptable; il prend même très au sérieux l'idée de développer à grande échelle l'énergie solaire, même s'il pense qu'elle ne sera véritablement rentable que d'ici une cinquantaine d'années: «Vom Aufstieg zum

Einstieg», in *Politische Ökologie* n° 40, janvier-février 1995, pp. 55. L'article d'Oskar Lafontaine a pour sujet les possibilités de réforme fiscale allant dans le sens d'une prise en compte des contraintes environnementalistes par les divers acteurs économiques: «Umweltverträglicher Wohlstand», in *Politische Ökologie* n° 42, juillet-août 1995, pp. 32 et 33.

17. Son action semble avoir été appréciée des responsables des autres bureaux nationaux de *Greenpeace* puisqu'ils le promurent directeur de *Greenpeace International* en 1995.
18. *Das Greenpeace Buch*, p. 261.
19. Joachim Larisch, «Einheit in der Vielfalt», in *Politische Ökologie*, n° 42, juillet-août 1995.

Les convictions écologistes en Europe: les acteurs et leur vision du monde¹

Jean-Paul Bozonnet

L'écologie est une nébuleuse sémantique; souvent employé, parfois défini, mais jamais de la même façon, le mot désigne tantôt une discipline scientifique, tantôt une idéologie politique, tantôt encore un mode de vie; il arrive même que l'on en fasse une sorte de religion naturaliste.

Moins fréquente, l'appellation «écologisme» est tout aussi incertaine: par habitude on l'oppose à l'environnementalisme, lequel resterait superficiel face à une écologie prétendue profonde qui prône un retour radical à la nature. On le flanque généralement d'une indispensable dimension politique, anti-industrielle, anticapitaliste même; mais attention, il ne se confond pas avec le vote écolo! Certains n'imaginent pas l'écologisme sans une conversion personnelle: vélo, grosse laine, nourriture «bio» et quelques autres transformations existentielles. Pour d'autres enfin, plus visionnaires, l'écologisme serait une conception du monde et de l'histoire qui englobe la planète *Gaïa* tout entière, présente et future, bref un grand mythe propre à nourrir les rêves de nos contemporains...

Quant aux écologistes eux-mêmes, on a voulu les classer dans beaucoup de cases différentes, de la nouvelle gauche aux vieux réactionnaires, en passant par le centrisme mou, comme partisans du retour à la bougie, ou réformistes des technologies douces... Cependant, comme on ne sait jamais très bien de quels écologistes on parle, chacune de ces classifications peut tour à tour être justifiée ou récusée.

Face à ces incertitudes concernant l'écologisme et ses acteurs, nous nous proposons ici d'étudier de plus près ce courant d'idées. Nous le

ferons non pas chez les philosophes ou les savants, mais chez «les gens», c'est-à-dire auprès de l'opinion publique, et sur une vaste échelle, au sein de l'Union Européenne; nous nous attacherons à définir précisément le terme et, grâce à une prospection sur les terrains arides – mais cependant fertiles – des grandes enquêtes européennes, nous tenterons de clarifier le paysage écologiste, et de réduire certains préjugés.

Objectifs et méthodes

Plus précisément, nous nous assignons les trois objectifs suivants :

- d'abord nous dégagerons quelques bornes afin de repérer exactement les différents niveaux d'opinions et de pratiques en matière d'environnement: ces repères nous conduiront pas à pas vers le concept mieux défini de conviction écologiste;
- puis nous tenterons de démêler la place exacte de l'écologisme dans le maquis des grandes idéologies du moment; cette opération de débroussaillage nous ouvrira des pistes pour répondre à l'hypothèse du mythe écologiste;
- enfin nous commencerons à esquisser le profil sociodémographique des acteurs sociaux qui sont les porteurs de ces convictions en Europe aujourd'hui.

La méthode utilisée sera essentiellement statistique. Nous puiserons dans les résultats des grandes investigations réalisées simultanément dans tous les pays de l'Union Européenne à période régulière: l'enquête *Valeurs Européennes* de 1990 et les *Eurobaromètres* n° 18 de 1982, n° 37 de 1992, et surtout n° 42 de 1994². Ces enquêtes datent évidemment, mais outre leur intérêt historique, elles mettent en jeu des opinions tellement massives et des tendances si lourdes, qu'elles sont encore très significatives aujourd'hui.

Par ailleurs, les échantillons utilisés ici varient entre 9000 et 23 000 individus répartis dans les quinze pays de l'Union Européenne. Outre leur lourdeur, on leur reproche aussi souvent de simplifier à l'extrême les opinions, et de les homogénéiser de manière réductrice dans tous les pays européens. Cette critique est sans doute juste, mais nous prenons le parti de considérer ces inconvénients comme un mal nécessaire pour obtenir des résultats qui couvrent la plus grande partie de l'Europe de l'Ouest.

Comment définir et mesurer les convictions écologistes?

Pour évaluer sérieusement l'importance de l'écologisme, il faut définir plus précisément le concept même. Plutôt que de produire une définition a priori, nous entreprendrons ici de construire le concept d'écologisme à partir des différents indicateurs utilisés dans les enquêtes, ce qui permettra du même coup de juger de la pertinence de ces outils. De fait, beaucoup d'indicateurs ont été expérimentés pour mesurer les opinions ou les attitudes vis-à-vis de la protection de la nature et de l'environnement ou des mouvements qui s'y réfèrent³. Cependant la plupart de ces instruments présentent des biais : nous nous proposons donc de les passer en revue et de montrer leurs limites, en expliquant à quelle idée spécifique chacun d'entre eux se rapporte.

La conscience environnementale

Un des types de questions les plus souvent posées concerne l'inquiétude vis-à-vis des problèmes d'environnement ou de nature : niveau du bruit, qualité de l'air, de l'eau, dégradation de la terre arable, des forêts, épuisement des ressources énergétiques et des matières premières, réduction de la biodiversité, « trou » de la couche d'ozone, effet de serre, etc. En somme toutes ces interrogations peuvent être rassemblées sous un type général d'indicateurs qui ont trait au souci plus ou moins grand de protection de la nature et de défense de l'environnement. Nous les regrouperons sous l'idée générale de *conscience environnementale*.

Ce type d'indicateurs a beaucoup servi dans les enquêtes, et les résultats obtenus sont suffisamment intéressants pour justifier la présentation de la figure 1, tirée de plusieurs enquêtes *Eurobaromètres*⁴.

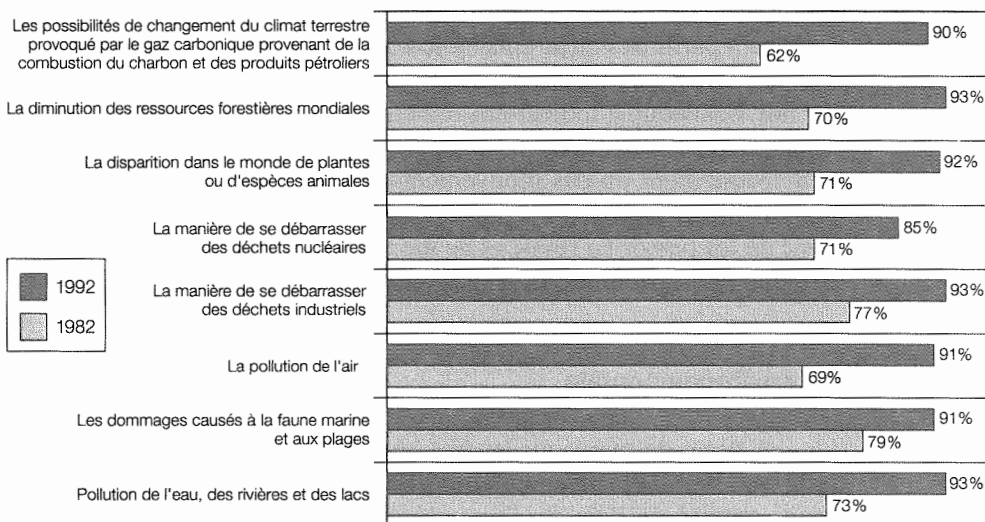
Cette première figure montre que les inquiétudes environnementales se sont généralisées dans l'Union Européenne de 1982 à 1992 : les pourcentages de personnes inquiètes passent d'un niveau de 70 % environ à un niveau de 90 % en moyenne. Que penser de ces indicateurs et de leurs résultats ?

Ils révèlent une quasi-unanimité de la population européenne soucieuse de l'environnement : 9 Européens sur 10 se déclarent « assez » ou « beaucoup » inquiets sur ces questions de pollution, de gestion des déchets nucléaires ou industriels, et des grands déséquilibres écologiques planétaires tels que la disparition des forêts ou l'effet de serre.

Figure 1

Question : « Et maintenant, à propos de (votre pays) d'une manière générale, j'aimerais savoir dans quelle mesure vous êtes inquiet ou préoccupé au sujet d'un certain nombre de problèmes que je vais mentionner ? »

(% de réponses « assez » et « beaucoup » aux Eurobaromètres de 1982⁵ et 1992)



Nous remarquons que le souci environnemental intéresse aussi bien les niveaux national ou local comme la pollution de l'air, que mondial comme la biodiversité. Bien plus, une investigation plus poussée dévoile que l'inquiétude est présente à des degrés différents, dans tous les pays de l'Union et au sein de toutes les catégories de la population⁶. En somme ces données démontrent sans conteste qu'il existe aujourd'hui une conscience environnementale européenne au sens défini plus haut. Elles confirment celles obtenues par les grandes enquêtes américaines, et alimentent la thèse du consensus sur les valeurs environnementales⁷.

Ces résultats sont certainement surestimés par des effets d'enquêtes : en effet la plupart des sondages sur-représentent les diplômés ou les gens sociables, c'est-à-dire qui acceptent d'ouvrir leur porte aux enquêteurs ; or une rapide investigation indique que ce type de personnes est beaucoup plus sensible aux questions environnementales que les autres. Par ailleurs la défense de l'environnement est aujourd'hui un thème « politiquement correct » comme l'indique assez sa présence quasi-universelle dans la population : il est mal vu de dire qu'on ne s'en soucie pas, et cette pression sociale pèse en faveur du pourcentage

des inquiets. Toutefois, ces biais d'enquête ne peuvent changer la tendance de fond en faveur de l'unanimité.

Une analyse plus détaillée montre certaines variations de pourcentages assez fortes selon les époques : en 1982, 62 % des Européens s'inquiétaient pour l'effet de serre, et ce chiffre grimpe à 90 % en 1992. Le problème s'est-il aggravé d'autant en une dizaine d'années ? On pourrait faire le constat inverse pour les pluies acides au sujet desquelles l'inquiétude s'est atténuée durant cette même période : le problème a-t-il été résolu pour autant ? En réalité, l'inquiétude environnementale ne provient pas directement des atteintes objectives à l'environnement, mais elle est surtout fonction des campagnes médiatiques. Lorsque les médias s'emparent d'un problème, celui-ci devient un enjeu d'opinion ; lorsqu'ils le délaissent, il s'efface aussi des préoccupations populaires. En somme la conscience environnementale est indissociable de la prise en compte des problèmes par l'appareil médiatique⁸.

Enfin ces indicateurs de la conscience environnementale sont insuffisants pour définir les convictions écologistes. Ils traduisent certes un souci de la qualité de la vie dans son milieu proche, et même une conscience planétaire de ces questions, mais ils ne disent rien de la dimension politique et de l'engagement dans l'action qu'implique l'écologisme.

L'engagement dans l'action naturaliste ou environnementale

Les convictions écologistes en effet ne se réduisent pas à un état de conscience, mais supposent implicitement une orientation vers l'action. Cette dimension aussi est souvent mesurée par les enquêtes sociologiques.

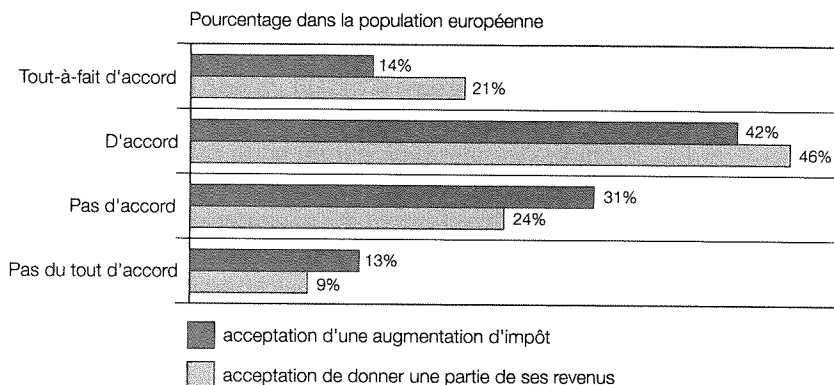
Les indicateurs en sont assez divers et témoignent des multiples aspects que peut prendre l'engagement : en simplifiant un peu, nous serons amené à distinguer principalement l'engagement financier et les pratiques environnementales.

L'acceptation d'un engagement financier

Cet indicateur est très répandu dans les enquêtes, surtout anglo-saxonnes : on demande par exemple aux gens s'ils sont prêts à verser de l'argent ou voir augmenter leurs impôts pour la défense de la nature et de l'environnement. La figure 2 donne une bonne idée des résultats que l'on peut obtenir avec ce type d'indicateurs.

Figure 2

Engagement financier pour défendre la nature et l'environnement
(Enquête Valeurs, 1990)⁹



Nous découvrons là encore des données pleines d'intérêt: près des deux tiers des Européens se déclarent prêts à verser une part de leurs revenus pour éviter la pollution de l'environnement. Dans le même noble dessein, 56 % d'entre eux consentiraient à payer plus d'impôts !

Ces chiffres sont évidemment moins imposants que ceux de la simple conscience environnementale, mais ils n'en témoignent pas moins de pourcentages étonnamment forts en faveur d'un engagement financier personnel. Ils laissent deviner dans l'opinion l'existence d'un «gisement économique» considérable; on conçoit alors mieux le potentiel de consommation pour les entreprises et le montant des enjeux de l'industrie «verte»; ces prédispositions financières permettent aussi de comprendre mieux l'acceptation de politiques publiques coûteuses pour le traitement des eaux ou des ordures ménagères. Enfin on imagine sans peine les immenses moyens dont pourraient disposer des associations ou des mouvements crédibles pour la défense de l'environnement, ce qui se produit déjà pour certaines organisations écologistes d'Europe du Nord.

Cependant ces pourcentages impressionnants de donateurs présumés doivent être considérés avec quelques réserves. Tout d'abord, les indicateurs présentent toujours les mêmes imperfections que ceux de la conscience environnementale, imputables aux effets d'enquête. Bien plus, il s'y ajoute d'autres biais, qui sans réduire l'importance du phénomène, remettent fortement en cause son adéquation pour mesurer la conviction écologiste.

En effet, il faut bien garder à l'esprit que nous obtenons ici des réponses à des questions d'enquête, des souhaits, des acceptations qui

n'engagent que ceux qui les écoutent ! Les études de marché montrent par exemple le large fossé qui existe entre la déclaration d'intention pour acheter un produit et l'achat lui-même. Il en est de même pour l'engagement financier en faveur de l'environnement : un pourcentage difficile à préciser, mais certainement significatif d'enquêtés verbalement engagés, ne passeraient sans doute pas à l'acte s'il fallait réellement verser de l'argent.

Il existe aussi des biais qui tiennent aux contenus même des questions posées : ainsi ce sont les gens aisés qui sont davantage prêts à donner une part de leur revenu. Cela ne veut pas dire qu'ils soient nécessairement plus écologistes que les autres, mais simplement qu'ils disposent de plus d'argent, ou, ce qui revient au même, que cet engagement financier leur coûte moins.

De même ce sont les gens qui ont le plus confiance en l'Etat ou qui ne paient pas d'impôts qui sont, par principe, favorables à leur augmentation ; l'indicateur tend donc à éliminer les sympathisants écologistes qui paient beaucoup d'impôts ou ne font pas confiance à l'Etat pour agir avec leur argent.

Enfin, comme pour la conscience environnementale, on ne trouve pas trace ici de la dimension sociale ou politique, laquelle constitue une part essentielle des convictions écologistes.

Les pratiques environnementales individuelles directes

Outre l'engagement financier, il existe bien d'autres formes possibles d'actions environnementales, et notamment les pratiques directes ; elles consistent pour l'individu à adopter un comportement qui contribue immédiatement à la protection de la nature ou de l'environnement. Les indicateurs sont alors les suivants : on demande à l'enquêté s'il a accompli une action telle qu'économiser l'eau ou l'énergie, trier les déchets, utiliser des transports moins polluants, acheter plus cher un produit sain ou propre, etc.

Ce type d'indicateur change notablement d'avec les précédents, et se trouve moins souvent utilisé dans les enquêtes car il ne mesure pas l'opinion ou un souhait éventuel d'action, mais une action effectivement réalisée. On en découvre cependant un exemple dans l'*Eurobaromètre* de 1992, dont les résultats sont reproduits dans la figure 3.

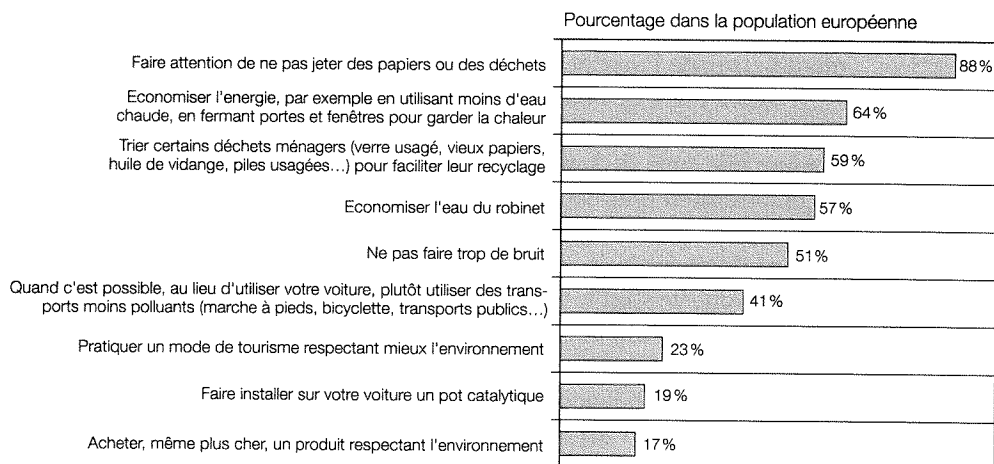
Les pourcentages d'action subissent d'amples variations selon les types de pratiques envisagés. Le fait de ne pas jeter des papiers et des détritiques est désormais largement admis par 88 % de la population européenne, ce qui représente la quasi-unanimité, comme la conscience environnementale étudiée plus haut. De même les faits

Figure 3

Pratiques environnementales individuelles directes

Question: «Parmi les choses suivantes, quelles sont celles que vous avez déjà faites ? »

(Pourcentage de choses mentionnées in *Eurobaromètre* 1992)



d'économiser l'énergie, l'eau du robinet, ou encore le tri des déchets sont des comportements couramment pratiqués par les Européens.

En revanche, il semble plus difficile de renoncer à sa voiture : 41 % déclarent pourtant l'avoir fait, mais ce pourcentage est sans doute surestimé. Et acheter un produit respectant l'environnement, même s'il est plus cher, est encore plus rare : 17 % seulement déclarent l'avoir effectivement pratiqué.

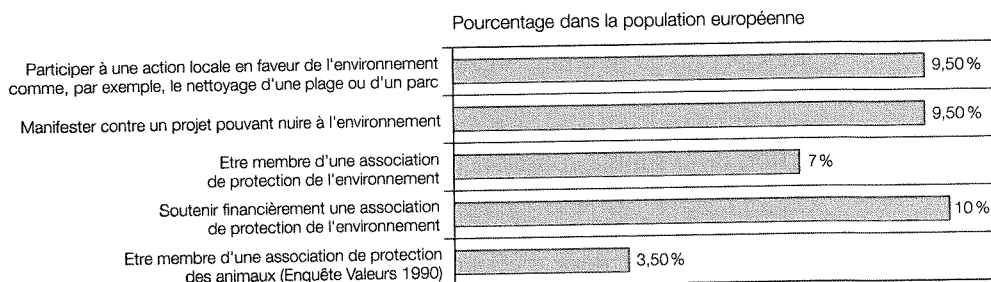
Les pratiques environnementales à dimension collective

L'action en faveur de l'environnement peut être indirecte, et mobiliser non seulement des moyens matériels, mais surtout des ressources sociales : l'objet de la mobilisation peut être soit un événement ponctuel, comme une manifestation, soit la participation à une organisation permanente.

Les enquêtes *Eurobaromètres* ont cherché de temps à autre à mesurer cette dimension collective des pratiques environnementales grâce aux indicateurs suivants : on demande aux enquêtés s'ils ont participé à des actions de nettoyage d'un parc ou d'une plage, manifesté contre un projet d'aménagement, ou encore s'ils sont membres d'une organisation de défense ou lui ont versé de l'argent. Nous présentons les résultats de 1992 dans la figure 4.

Figure 4

Les pratiques environnementales à dimension collective
 Question: « Parmi les choses suivantes, quelles sont celles que vous avez déjà faites ? »
 (Pourcentage de choses mentionnées in *Eurobaromètre* 1992)



Ces pratiques semblent beaucoup moins répandues que les précédentes dans la population européenne : les pourcentages ne dépassent pas 10 %. Deux raisons majeures peuvent expliquer cet engagement moins fort :

- il s'agit là d'actes effectifs, beaucoup plus lourds, plus coûteux en temps, en énergie, en argent... que les opinions.
- ces actions, contrairement, aux pratiques directes, n'entraînent pas d'effets immédiats sur l'environnement¹⁰, mais sont médiatisées par une organisation. Même si elles peuvent sembler plus sérieuses, plus durables, leur issue est aussi plus incertaine : elles mettent en jeu la crédibilité de l'entité collective qui les organise.

Au total, ces indicateurs d'action directe ou à dimension collective, sont-ils pertinents pour mesurer l'écologisme tels que nous l'entendons ?

Comme les précédents, ils sont sujets aux effets d'enquête et exagèrent très probablement le pourcentage des pratiquants engagés. Mais ils comportent beaucoup d'autres biais qu'il convient de débusquer :

- les économies d'eau ou d'électricité n'indiquent pas nécessairement un souci écologique mais souvent le simple désir de ne pas dépenser trop d'argent.
- la pratique de la manifestation convient bien aux tempéraments un peu activistes ou aux écologistes jeunes, beaucoup moins aux femmes au foyer ou aux personnes âgées par exemple. Ces dernières sont-elles pour autant moins engagées dans la protection de l'environnement ? D'autres critères comme le boycott donneraient des résultats différents¹¹. Cet indicateur de la manifestation est donc composite : il mesure aussi la jeunesse ou le fait de pouvoir facilement sortir de chez soi, et pas uniquement l'engagement écologiste.

En définitive les indicateurs de pratiques individuelles ou collectives sont intéressants pour évaluer l'écologisme dans la société, car ils témoignent d'un discours validé par l'action ; ils sont donc beaucoup plus crédibles qu'une opinion toujours sujette à controverse. Bien plus, lorsqu'elles sont collectives, ces pratiques s'inscrivent dans la démarche plus large d'une organisation, avec à la clé une mobilisation militante ou protestataire. Elles contiennent donc souvent une dimension politique, ce qui n'est pas toujours le cas des actions individuelles, a fortiori de la simple conscience environnementale.

En revanche, ces indicateurs de pratiques sont biaisés comme les précédents : hétérogènes, ils contiennent des scories telles que l'aisance financière, le désir d'économiser ou la facilité à descendre dans la rue..., lesquelles ne permettent pas d'appréhender les convictions écologistes avec précision.

Mais surtout, ils sont limités à un engagement en faveur de la nature et de l'environnement, et mesurent donc un naturalisme ou un environnementalisme, plutôt qu'un écologisme. Cela ne jette absolument pas le discrédit sur ce type d'action, et n'enlève rien à leur dimension politique implicite, y compris lorsqu'il s'agit de pratiques NIMBY¹². Seulement le champ reste limité à la nature, à la qualité de la vie et de l'environnement ; or l'écologisme a un contenu beaucoup plus large qui propose un projet avec une vision globale de la société.

Le soutien à la transformation écologiste de la société

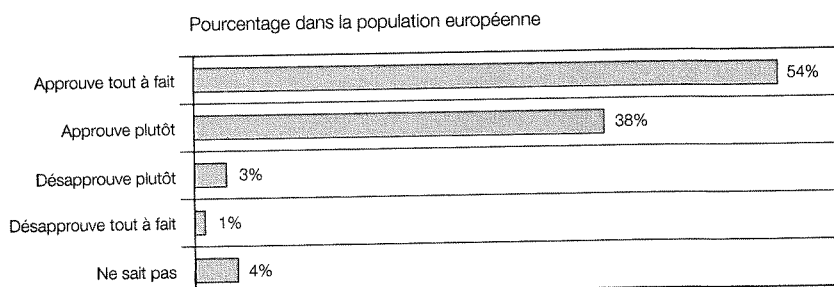
Il convient donc d'élargir l'éventail et de rechercher des indicateurs qui non seulement prennent en compte la dimension collective et politique, mais dépassent le champ trop limité de l'environnementalisme. Ils devront intégrer des contenus plus vastes exprimant la transformation écologiste de la société : changement du système économique, des relations à l'Etat, de la vie quotidienne ou des idées.

L'indicateur le plus fréquent dont nous disposons pour mesurer cet engagement global consiste à faire exprimer par l'enquête son opinion ou son attitude vis-à-vis des mouvements ou des partis écologistes.

Le degré d'intensité de l'engagement pour l'écologisme est variable : il peut être relativement faible, lorsqu'on demande aux enquêtés s'ils soutiennent peu ou prou les mouvements écologistes, comme dans la figure 5.

Figure 5

Soutien aux mouvements écologistes et de protection de la nature
 Question: « Il y a un certain nombre de groupes ou de mouvements qui cherchent à obtenir le soutien du public. Pour le mouvement suivant (écologiste et de protection de la nature) pouvez-vous me dire si vous l'approuvez (tout à fait ou plutôt) ou si vous le désapprouvez (plutôt ou tout à fait) ? »
 (in *Enquêtes Valeurs Européennes*, 1990)



Comme on peut le prévoir, le degré d'engagement faible entraîne une proportion de réponses favorables forte: on peut même considérer que dans le cas présent, on atteint la quasi-unanimité de la population européenne avec 92 % d'approbation. Ces pourcentages unanimistes indiquent une sympathie généralisée dans l'opinion pour les mouvements écologistes, et corroborent le quasi-consensus que l'on avait rencontré pour les inquiétudes environnementales.

Cependant il existe des indicateurs qui témoignent d'un degré d'engagement beaucoup plus fort comme le vote pour un parti écologiste. En effet, dans ce cas, une vague sympathie pro-écologiste ne suffit pas, mais l'enquêté est obligé de faire un choix unique, et donc d'éliminer tous les autres au profit d'un parti qui lui paraît supérieur. Les résultats pour quelques pays européens sont consignés dans la figure 6.

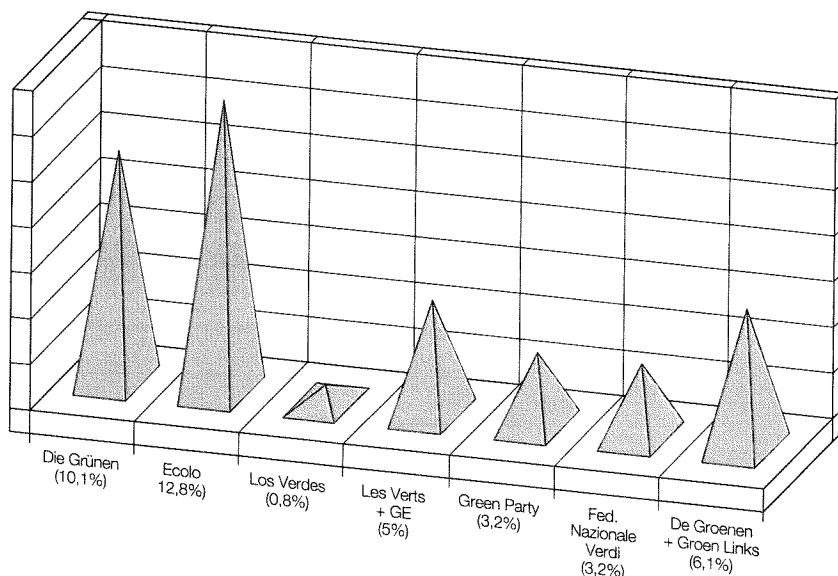
A l'engagement plus fort correspond de façon quasi-mécanique un pourcentage d'adhésion faible: il est généralement inférieur à 10 % dans la plupart des pays européens, et donc du même ordre de grandeur que les pratiques collectives étudiées plus haut.

Avec ces indicateurs, avons-nous enfin découvert l'instrument de mesure adéquat pour l'écologisme ?

L'approbation générale des mouvements écologistes est certes un indice intéressant, mais elle ne peut être considérée comme l'indicateur d'un véritable engagement pro-écologiste. Tout au plus montre-t-elle que ces mouvements bénéficient d'un fond de sympathie dans l'ensemble de l'opinion, ce qui n'est déjà pas si mal.

Figure 6

Résultats des partis écologistes aux élections européennes de 1994 ¹³



Quant à l'indicateur du vote, il remplit certes beaucoup de conditions indispensables à la définition de l'écologisme : engagement assez fort, dimension collective et politique, extension du champ aux divers choix de société ; cependant il soulève quelques difficultés, justement dues à la globalisation d'un choix politique que représente le vote. En effet dans cet acte global peuvent entrer bien d'autres motivations que les seules convictions écologistes, et notamment des attitudes réactionnelles : par exemple on peut voter «écolo» dans le seul but de «punir» un gouvernement ou un homme politique qui a déplu ¹⁴. L'indicateur du vote exprime alors davantage une attitude de rejet du pouvoir en place que des idées écologistes.

Vers une définition des convictions écologistes

Par élimination successive, ce passage en revue des indicateurs nous a conduit à une définition des enjeux sous-jacents au concept d'écologisme.

Il ne s'agit pas seulement d'une opinion ou d'une inquiétude, lesquelles ne définissent qu'une conscience environnementale ; au contraire l'écologisme implique une orientation vers l'action. Cette propension à l'engagement peut s'exprimer à travers des pratiques individuelles,

comme le don en argent ou l'achat « bio », mais aussi par des choix idéologiques forts, qui sont exclusifs d'autres choix comme le vote.

L'engagement dans l'action environnementale ne peut se réduire aux pratiques individuelles directes, mais inclut nécessairement les dimensions collectives et politiques. L'écologisme contient donc aussi bien les « bonnes habitudes » de la vie quotidienne qui consistent à économiser l'électricité ou renoncer à sa voiture, que la démarche militante de participation aux organisations et aux actions protestataires.

Enfin le champ de l'écologisme n'est pas cantonné au souci de la nature, de l'environnement ou de la qualité de la vie, mais il comprend beaucoup plus largement un projet de transformation de la société qui touche à tous ses aspects, tant au niveau du quotidien, que des grands choix techniques, économiques et politiques.

Orientation vers l'action, dimension politique et projet global de transformation sociale, ces trois enjeux constituent aussi trois critères qui permettent de définir l'écologisme comme une idéologie. Ce concept renvoie à beaucoup plus qu'une opinion ou une action particulières, mais à un système de croyances, telles que les convictions religieuses ou les grandes doctrines politiques comme le marxisme, bref à une « vision du monde »¹⁵. Cette définition nous conduit aussi vers une autre hypothèse possible : l'écologisme peut effectivement être analysé comme un mythe au sens où l'entendent les anthropologues¹⁶.

Par ailleurs, nous avons discuté successivement une série d'indicateurs typiques utilisés dans les enquêtes sociologiques, et montré leur inadéquation à mesurer l'écologisme tel que défini ci-dessus. Après avoir présenté cet éventail d'indicateurs, nous pouvons en proposer un qui paraît mieux – ou moins mal – adapté, que nous avons découvert dans une enquête *Eurobaromètre* de 1994¹⁷. La question posée était celle-ci : « Pourriez-vous me dire laquelle des convictions suivantes est la plus proche de vos convictions politiques, et laquelle est la plus éloignée ? »

Le questionnaire citait un certain nombre de grandes convictions idéologiques ou religieuses telles que social-démocratie, libéralisme, convictions religieuses, socialisme, conservatisme, communisme, laïcité, extrême droite, parmi lesquelles figuraient les « convictions écologistes » : 9,5 % de la population européenne ont choisi cet item.

Ce chiffre nous paraît mesurer assez justement ce que nous avons défini comme l'écologisme.

D'abord, s'il n'est pas complètement débarrassé des défauts induits par les effets d'enquête, il est cependant moins biaisé : en effet, dans ce cas, l'enquêté peut choisir beaucoup d'autres idéologies qui sont tout aussi socialement attractives que l'écologisme, et celui-ci est donc moins sur-représenté.

Mais surtout, l'indicateur répond aux principales exigences énoncées plus haut :

- il contient évidemment la dimension politique puisque figurant au milieu d'autres options qui s'annoncent ouvertement comme telles ;
- il suggère bien une vision du monde globale, qui concerne toute la vie sociale depuis le quotidien jusqu'aux problèmes planétaires ;
- il consiste bien en un indicateur « fort », puisqu'il exige un choix qui élimine d'autres valeurs comme le socialisme, le libéralisme, etc. Il n'indique pas seulement une vague sympathie comme beaucoup de questions précédentes, mais une préférence, face à des alternatives ;
- enfin, il est considéré comme une option fondamentale de la conduite humaine puisqu'il se trouve mis sur le même pied et en concurrence avec les grandes croyances politiques ou religieuses. Il s'agit donc bien plus qu'un simple désir d'améliorer l'environnement ou qu'un projet de changement social. Les réponses d'adhésion à cet item témoignent d'un engagement fort, voire total. Et d'ailleurs, même si l'indicateur ne contient pas la référence explicite à l'action, le résultat indiquant un pourcentage aux environs de 10 % est du même ordre que ceux recensés précédemment pour les pratiques collectives.

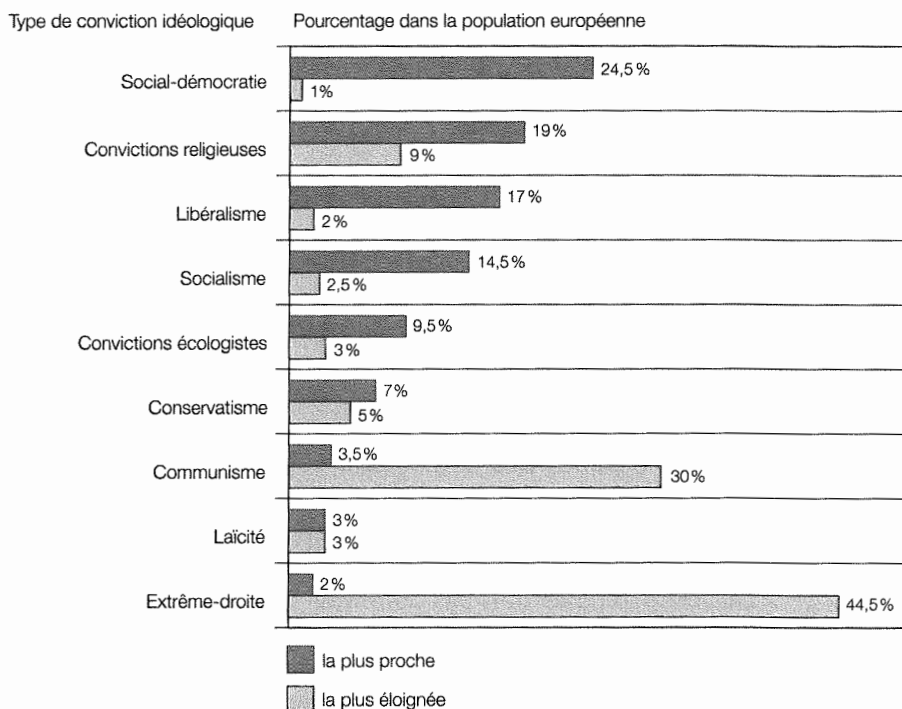
Nous pouvons donc raisonnablement considérer que nous avons découvert ici un des indicateurs les moins imparfaits à notre disposition pour mesurer l'engagement dans l'écologisme.

Les convictions écologistes confrontées aux autres idéologies

Une fois levée l'hypothèque de la définition, nous sommes en mesure de rechercher la position précise occupée par l'écologisme dans l'opinion européenne, au regard des autres idéologies, notamment anti-écologistes.

Idéologies chéries, idéologies haïes

L'Eurobaromètre de l'automne 1994 montrait que 9,5 % des Européens se réclamaient de l'écologisme. Sans qu'on lui attache une importance absolue, ce chiffre est intéressant : il donne un ordre d'idée du pourcentage de personnes très motivées par l'écologisme en

Figure 7Convictions idéologiques (*Eurobaromètre 1994*)Question: « Pourriez-vous me dire laquelle des convictions suivantes est la plus proche de vos convictions politiques, et laquelle est la plus éloignée ? »¹⁸

Europe, au point de le mettre sur le même pied que les grandes doctrines comme le libéralisme, le socialisme, le communisme ou même les croyances religieuses.

La figure 7 expose les résultats complets de la question posée sur les convictions idéologiques; elle permet de situer plus précisément chacune de ces grandes convictions, mettant en synoptique à la fois les idéologies considérées comme les plus proches par les Européens, et celles dont ils se jugent les plus éloignés.

Cette figure amène à distinguer deux types principaux de convictions idéologiques:

- d'une part des doctrines puissamment rejetées et fort peu revendiquées: l'extrême droite et le communisme notamment;
- d'autre part des doctrines qui suscitent un fort pourcentage d'adhésion et sont très faiblement rejetées, comme la social-démocratie, le socialisme ou le libéralisme. L'écologie se situe plutôt du côté

de ces dernières ; avec 9,5 %, il suscite certes relativement peu d'adhésions en première instance : il ne semble pas – du moins pas encore – aussi répandu que les convictions religieuses ou les diverses formes de socialisme, voire le libéralisme. Cependant, il subit très peu de rejets, seulement 3 %, soit pas plus que les grandes doctrines sociales ou libérales, et en tout cas beaucoup moins que les positions communistes ou d'extrême droite, et même que les convictions religieuses.

D'ores et déjà plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette indulgence de l'opinion publique vis-à-vis de l'écologisme : d'abord ce sont des idées rattachées à des besoins environnementaux presque unanimement reconnus, comme nous l'avons vu plus haut ; ensuite les écologistes ne traînent pas derrière eux une histoire politiquement accablante comme l'extrême droite ou le communisme.

Les répulsions idéologiques des écologistes

Ce même *Eurobaromètre* de 1994 permettait de croiser les idéologies les plus proches avec les plus éloignées. L'opération est intéressante car les idéologies sont par définition toujours polémiques¹⁹ et ne se constituent que par opposition à d'autres doctrines ; ce croisement est donc une démarche essentielle non seulement pour situer l'écologisme dans la grande constellation des idéologies, mais pour saisir la nature même de ce système d'idées.

La figure 8 montre les convictions les plus éloignées de celle des partisans de l'écologisme.

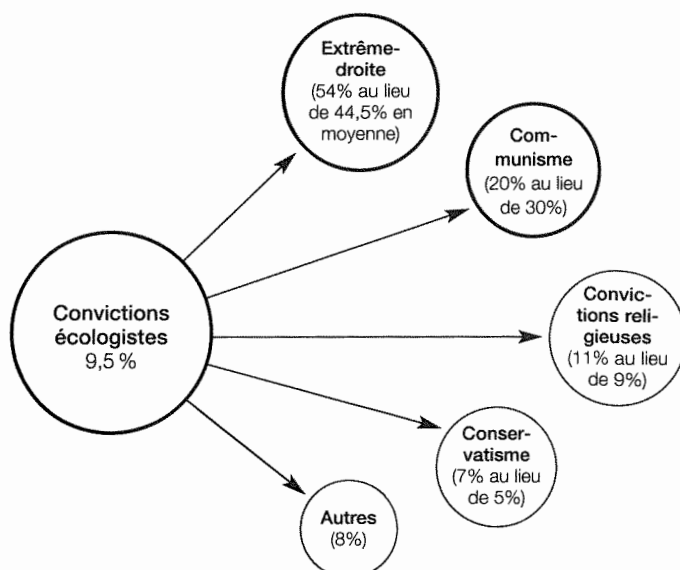
Ces résultats ne confèrent pas à l'écologisme une position bien tranchée dans le paysage idéologique européen, mais suggèrent plusieurs réflexions.

Tout d'abord les pro-écologistes respectent la hiérarchie générale du rejet : ils récusent globalement les mêmes idéologies que l'ensemble des enquêtés, soit dans l'ordre : l'extrême droite, puis le communisme, enfin les convictions religieuses et le conservatisme. Ils ne constituent donc pas un groupe à l'idéologie très différenciée, mais plutôt à l'image de la population européenne en général.

Cette répartition assez proche de la moyenne peut indiquer que l'écologisme est un système de convictions transversal²⁰ : il ne tire pas son origine d'une doctrine particulière, mais traverse de part en part tout l'éventail idéologique, introduisant une nouvelle division aussi bien à droite qu'à gauche. Il constituerait alors une véritable rupture,

Figure 8

Convictions considérées par les tenants de l'écologisme
comme étant les plus éloignées des leurs (*Eurobaromètre* 1994)



(Le schéma se lit comme suit : 9,5 % des enquêtés déclarent des convictions écologistes ; 54 % de ces pro-écologistes considèrent l'extrême droite comme l'idéologie la plus éloignée de la leur, alors qu'ils ne sont que 44,5 % dans la population en général dans ce cas.)

une nouvelle ligne de partage par rapport aux anciennes conceptions du monde, et confirmerait la revendication première des écolos de se situer « ailleurs ». D'un autre côté, cette dimension transversale suggère des origines et des mitoyennetés assez diverses : les convictions écologistes pourraient côtoyer aussi bien les milieux socialistes que libéraux, communistes ou religieux.

Cependant, malgré cette proximité de la moyenne, les tenants de l'écologisme se démarquent de la population globale par deux différences visibles. D'abord ils rejettent plus massivement les idéologies d'extrême droite : 54 % d'entre eux les considèrent comme étant les plus éloignées au lieu de 44,5 % en moyenne. Ils repoussent également davantage le conservatisme en général : 7 % d'entre eux au lieu de 5 % en moyenne. Ensuite ils sont plus indulgents que la moyenne vis-à-vis du communisme : seulement 20 % d'entre eux le jugent comme étant le plus éloigné contre 30 % en moyenne. En somme, bien qu'assez proches de la moyenne européenne, les partisans de l'écologisme ont donc tendance à être plus décalés vers la gauche.

Qui est allergique à l'écologisme en Europe ?

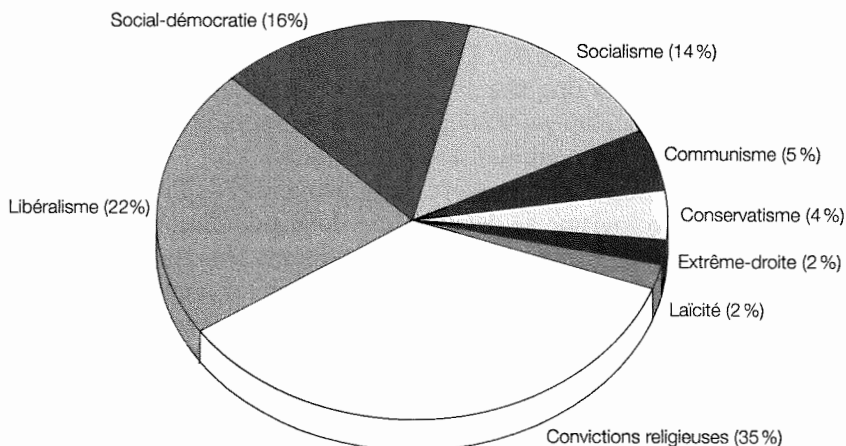
Le même croisement qui nous renseigne sur les idéologies repoussées par les pro-écologistes permet aussi de découvrir les systèmes d'opinion qui eux-mêmes rejettent l'écologisme.

Rappelons que 3 % des Européens seulement déclarent l'écologisme comme étant le plus éloigné de leurs convictions, ce qui est très faible. Cependant, compte tenu de la grande taille de l'échantillon de l'*Eurobaromètre* 1994, ce petit pourcentage rassemble encore 470 individus et peut donc être exploité statistiquement. La figure ci-dessous montre les différentes positions idéologiques de cette minorité d'individus qui se considèrent les plus éloignés de l'écologisme, et que nous nommerons ici par commodité des anti-écologistes.

Le fait le plus saillant est que 35 % d'entre eux se réclament de convictions religieuses, ce qui est très supérieur à la moyenne de ces derniers qui ne constituent que 19 % de l'échantillon. Y a-t-il pour autant incompatibilité entre christianisme occidental et écologisme comme le soutenait la thèse déjà ancienne de Lynn White²¹ ? D'autres études sur cette question controversée ne confirment pas du tout cette thèse²². On n'a d'ailleurs jamais établi de corrélation symétrique entre

Figure 9

Pourcentage de convictions les plus proches chez ceux qui se disent le plus loin de l'écologisme (*Eurobaromètre* 1994)



(Le schéma se lit ainsi: 22 % des anti-écologistes déclarent être le plus proches du libéralisme)

les deux variables : en effet il faut se rappeler que ces 35 % d'opposants à l'écologisme ne représentent que 5,5 % des personnes privilégiant une doctrine religieuse, la plupart des autres trouvant leur ennemi de prédilection dans le communisme et l'extrême droite comme la plupart des Européens. On ne peut donc pas soutenir que les convictions religieuses conduisent au refus de l'écologisme. En revanche, il demeure vrai que ceux qui se déclarent les plus éloignés de l'écologisme comptent davantage de personnes aux convictions religieuses dans leurs rangs, et cette surreprésentation reste à expliquer.

22 % se réclament du libéralisme. C'est le second groupe d'anti-écologistes en importance et il est aussi nettement sur-représenté, puisque les tenants du libéralisme ne forment que 17 % de l'ensemble de l'échantillon. Comme dans le cas précédent, ces libéraux anti-écologistes ne représentent qu'une très faible part de l'ensemble des libéraux, seulement 3,5 % ; il n'en demeure pas moins qu'ils sont plus nombreux que la moyenne à s'opposer à l'écologisme, alors que les écologistes eux-mêmes ne les perçoivent pas plus que la moyenne comme leurs ennemis.

16 % se réclament de la social-démocratie et 14 % du socialisme. Ces deux pourcentages peuvent paraître importants, mais en fait ils correspondent à une sous-représentation de ces idéologies qui suscitent des pourcentages plus forts d'adhésions dans la population en général. Ils n'en montrent pas moins que l'anti-écologisme est une opinion certes très minoritaire, mais bien répartie, assez transversale pour être présente dans tous les courants idéologiques, y compris ceux où l'écologisme recueille ses plus forts contingents de sympathisants.

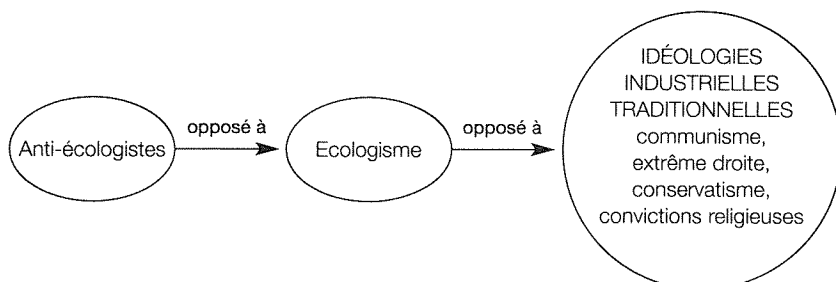
Enfin les pourcentages de pro-communistes (5 %) ou d'extrême droite (2 %) chez les anti-écologistes ne sont pas significatifs ; pas plus que la proportion de conservatisme (4 %). Ce dernier point est important : il indique que l'anti-écologisme ne se réduit pas à la « queue de comète » d'idéologies anciennes en voie de résorption, comme on a parfois pu le penser.

Globalement, cette répartition des anti-écologistes nous conduit à une conclusion surprenante : elle apparaît totalement décalée par rapport à la répartition de ceux que les écologistes considèrent comme les plus éloignés d'eux. En effet, les pro-écologistes considèrent comme leurs « ennemis » principaux d'abord l'extrême droite, puis le communisme, les convictions religieuses, enfin le conservatisme. Or les opposants à l'écologisme ne comptent presque pas de sympathisants de l'extrême droite, ni du communisme, ni du conservatisme, et à peine un peu plus que la moyenne de convictions religieuses.

Ainsi les anti-écologistes ne se situent pas eux-mêmes dans les catégories idéologiques que les écolos dénoncent. Tout se passe à la manière

Figure 10

Positions pro et anti-écologistes face aux idéologies traditionnelles



d'un quiproquo du théâtre classique, dans lequel un amant courtise une héroïne qui elle-même soupire après un autre.

Ce phénomène tendrait à confirmer une hypothèse de Flanagan²³ déjà émise au cours des années 1980 : les individus les plus éloignés de l'écologisme que nous avons nommés de façon un peu cavalière les anti-écologistes, n'appartiennent pas pour l'essentiel aux anciennes idéologies conservatrices ou à l'extrême droite, ni a fortiori au communisme, toutes opinions qui sont les « cibles » préférées des écologistes. Au contraire ils semblent issus de courants idéologiques transversaux, et sont comparables en cela aux écologistes eux-mêmes : l'explication la plus plausible serait que l'anti-écologisme ne se réduit pas à un résidu de conservateurs et de survivants de la droite vieillissante, mais qu'il correspond plutôt à une réponse postérieure à l'écologisme et dressée contre ce dernier²⁴. Ainsi le cas de l'anti-écologisme confirmerait la thèse de Flanagan²⁵ : il apparaît comme une forme de réaction parmi d'autres, suscitée par les orientations politiques de la « nouvelle gauche », et récupérée par une « nouvelle droite ». Ecologisme et anti-écologisme seraient donc deux positions idéologiques qui appartiendraient aux « nouvelles politiques », et correspondraient à deux catégories sociales opposées typiques de la société post-industrielle, différentes en tout cas des catégories gauche-droite traditionnelles.

Qui sont les écologistes européens ?

Si nous voulons comprendre pourquoi les écologistes d'Europe revendiquent de telles convictions, il faut chercher à savoir qui ils sont. En effet la sociologie enseigne que les idéologies sont toujours produites et diffusées par des acteurs collectifs : il nous reste donc à retrouver qui

en sont les porteurs historiques. Nous le ferons en examinant leurs caractères sociodémographiques, âge, études et profession²⁶, lesquels nous fourniront un début d'indications précieuses, tant sur les modes de diffusion de l'écologisme que sur ses causes profondes.

Les jeunes et la voie de la socialisation

L'âge est un des premiers critères sociodémographiques généralement retenus ; il constitue une variable très discriminante comme le montre la figure 11, et il révèle des pistes intéressantes pour savoir comment l'écologisme se répand en Europe.

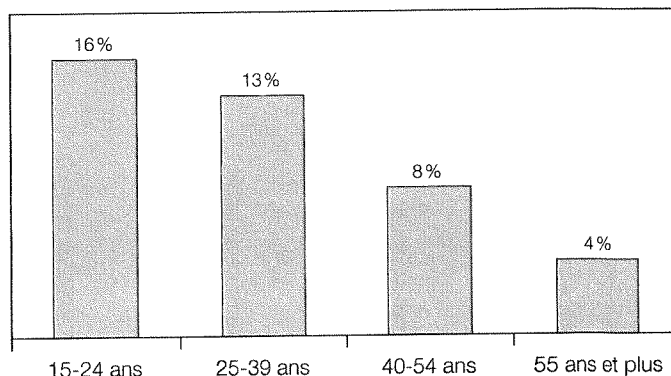
Ainsi 16 % des 15-24 ans se réclament de l'écologisme au lieu de 4 % seulement des 55 ans et plus.

Si l'on s'intéresse non plus à la pénétration de l'écologisme dans chaque tranche d'âge, mais à la composition de la nébuleuse écologiste, on découvre qu'elle compte 31,5 % de 15-24 ans, et 37 % de 25-39 ans, soit près de 70 % de moins de 40 ans, au lieu de 44,5 % pour la population totale en Europe.

En fait ce constat n'a rien d'original : depuis que l'on fait des enquêtes, toutes montrent que les partisans de l'écologisme sont plus jeunes que la moyenne, ce qui est un de leurs traits distinctifs²⁸.

D'ailleurs, parmi les différentes convictions, c'est l'écologisme qui, avec ses 31,5 % de 15-24 ans, comprend le pourcentage de jeunes le plus élevé. En cela il est assez proche du communisme et de l'extrême droite qui font un score juste inférieur, de respectivement 27 % et 29 %. Mais il est très loin devant les «convictions religieuses» et le

Figure 11
Convictions écologistes selon l'âge (Eurobaromètre 1994)²⁷



«conservatisme», qui avec respectivement 11 % et 14 % de 15-24 ans, recueillent plutôt les suffrages de l'Europe vieillissante !

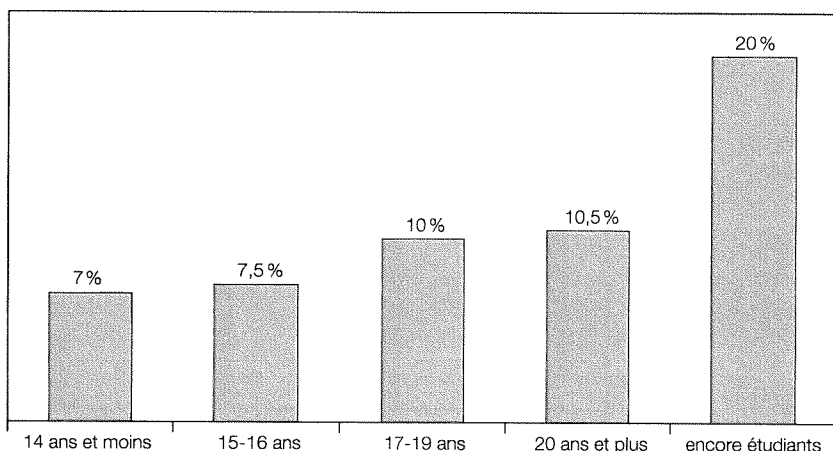
Pourquoi tant de jeunes chez les écolos ? On pourrait penser à un effet d'âge : les jeunes adhèreraient aux idées dans l'air du temps avant de se ranger dans les idéologies plus traditionnelles en prenant de l'âge et s'installant dans la vie. Mais les études sociologiques ont fait justice de cette interprétation. Au contraire, on a pu montrer qu'il s'agit d'un effet de génération. Il existe un réalignement au cours des dernières décennies²⁹ ; les idéologies industrielles traditionnelles, qu'elles soient de droite ou de gauche, à dominante politique ou religieuse régressent : elles retiennent principalement les gens qui ont été socialisés autrefois en leur sein. Inversement, les premiers à se désaffilier et à embrasser les nouvelles conceptions du monde sont les jeunes générations qui y sont plus réceptives, car elles n'ont pas été modelées par les anciennes idées. L'âge indique donc le processus collectif par lequel l'écologisme s'introduit dans les opinions : la socialisation de générations de plus en plus larges de jeunes Européens.

Le niveau d'études et l'élargissement de la connaissance

Le niveau d'études est une autre variable également bien connue des sociologues pour ses liens avec l'écologisme. La figure 12 le confirme.

Figure 12

Pourcentage de convictions écologistes selon le niveau d'études (mesuré par l'âge de fin de scolarité dans l'*Eurobaromètre* de 1994)³⁰



Ainsi 20 % des étudiants placent l'écologisme au premier rang contre seulement 7 % de ceux qui ont quitté l'école avant 14 ans. Par ailleurs, près de la moitié des pro-écologistes, soit 45 % d'entre eux, ont fait des études longues, c'est-à-dire au moins jusqu'à 20 ans, au lieu de seulement 30 % dans la population totale. Pourquoi cette corrélation si nette entre niveau d'études et écologisme ?

D'abord on pourrait penser qu'il s'agit là simplement d'une conséquence de l'âge. En effet, on sait que les jeunes sont beaucoup plus nombreux à poursuivre des études ; or nous venons de voir que l'écologisme se diffuse par la socialisation ; l'importance des diplômés chez les pro-écologistes pourrait donc n'être que la conséquence mécanique de leur jeunesse, et rien ne prouverait que l'instruction joue un rôle particulier.

Pour vérifier s'il y a bien aussi un effet propre de l'éducation, il faut contrôler la variable « niveau d'études » pour chaque tranche d'âge, ce qui donne le tableau suivant :

Pourcentage de convictions pro et anti-écolos selon âge et niveau d'études (l'*Eurobaromètre* de 1994)

Age de fin d'études Age	16 ans et -	17 ans et +
15-24 ans	12%	17%
25-39 ans	11%	14%
40-54 ans	7%	8%
55 ans et plus	3%	6%
Total	6%	12%
D de Somer: âge dépendant	0,31	0,23

Le constat est ici sans appel : quel que soit l'âge, les convictions écologistes sont plus fortes chez ceux qui ont fait le plus d'études.

Comment expliquer cette influence spécifique de l'éducation sur la propension à l'écologisme ? Sans doute s'agit-il d'abord de l'emprise de l'institution scolaire qui transmettrait les valeurs environnementales, et contribuerait ainsi au travail de socialisation de la jeunesse mis en évidence précédemment. Cette transmission serait le fait des enseignants dont on sait qu'ils constituent une catégorie socioprofessionnelle plus favorable à l'écologisme que la moyenne³¹. Mais l'école n'est-elle qu'une courroie de transmission ? Cela ne suffit pas à expliquer pourquoi elle est une alliée aussi forte dans la défense de l'environnement.

En réalité, pour expliquer ce surcroît d'écologisme chez les plus scolarisés, il faut en venir au processus même de l'instruction. Celle-ci favorise un mécanisme intellectuel qui permet de faire le lien entre les

atteintes à l'environnement d'une part, et la dimension plus globale, sociale ou politique de l'écologisme d'autre part. Le niveau d'études est donc aussi l'indicateur d'une conscience plus large, d'une capacité à transformer en choix politique des désagréments personnels ou des inquiétudes en matière de pollution et d'environnement³².

Une aspiration des catégories socioprofessionnelles aisées ?

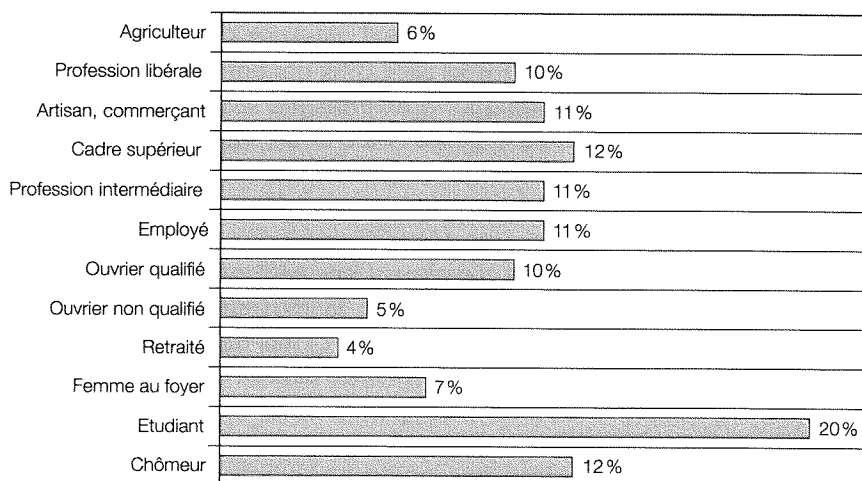
L'appartenance socioprofessionnelle, troisième variable sociodémographique très classique, est également discriminante ici, et suggère des hypothèses pertinentes non plus seulement sur les conditions de l'écologisme mais sur ses causes.

La figure ci-dessous montre que les tenants de l'écologisme sont nettement sur-représentés chez les cadres, les professions intermédiaires, les employés, et bien entendu les étudiants. On constate donc une surreprésentation dans le tertiaire, ce qui traduit essentiellement un critère déjà rencontré plus haut : le diplôme.

Inversement, les pro-écologistes sont beaucoup moins nombreux que la moyenne chez les ouvriers non qualifiés, ce qui ne fait que traduire l'absence de diplôme.

Figure 13

Pourcentage de convictions écologistes selon les PCS dans la population totale dans l'*Eurobaromètre* 1994³³



Ils sont également très sous-représentés chez les agriculteurs et les retraités : cela indique simplement l'effet de l'âge.

Nous ne possédons pas dans cette enquête d'indicateurs du revenu. Mais le fait que les cadres, artisans et commerçants, professions intermédiaires soient si nettement sur-représentés chez les partisans de l'écologisme incite à penser que ceux-ci sont plutôt des gens aisés. Ce dernier point est important : il contredit la thèse selon laquelle l'écologisme serait une idéologie du ressentiment, forme de revendication de la part de catégories sociales de haut niveau d'études, en manque de reconnaissance sociale et de réussite économique³⁴. En réalité, ce constat conforterait plutôt la thèse du postmatérialisme : les pro-écologistes se recruteraient de préférence chez les catégories jeunes et aisées, pour qui la question de la satisfaction des besoins matériels ne s'est jamais posée, et qui aspirent à des valeurs immatérielles³⁵.

En somme, ces données, suggèrent des idées sur les causes même de l'écologisme plus que sur ses conditions d'apparition. Ces causes ne résident pas dans la volonté de retour au passé. Au niveau de l'opinion européenne, l'affirmation d'une conviction écologiste ne signifie absolument pas le refus de la modernité, du confort, ou le retour à une quelconque forme de « pré-capitalisme » ou d'« éclairage à la bougie » ! Elle ne semble pas non plus synonyme de recherche de « frugalité » ou d'« abstinence » face à la société de consommation. Mais ces données socioprofessionnelles semblent au contraire nous orienter vers une causalité à la fois plus banale et plus solide de l'écologisme : une fois satisfaits les besoins élémentaires comme la faim et la sécurité, d'autres valeurs deviennent impérieuses : davantage de justice sociale, de liberté individuelle, d'autonomie politique, d'égalité entre hommes et femmes, de qualité de la vie... C'est au sein de ce système de valeurs global que se glisserait l'écologisme. Cela expliquerait aussi plus fondamentalement pourquoi ces valeurs telles que la justice et la liberté sont indissociables des convictions écologistes.

Conclusion

Quels sont nos principaux résultats ?

La réflexion entreprise sur la sémantique du mot nous a conduit pas à pas jusqu'à une définition raisonnée de l'écologisme comme vision du monde : conception globale de la vie, engagement assez fort pour constituer une alternative à d'autres idéologies. En construisant cette

définition grâce à des critères réfutables, nous avons pu proposer, avec ses limites, une mesure de l'écologisme dans l'opinion européenne.

Cette démarche nous a également permis de préciser la place de l'écologisme parmi les autres idéologies du moment ; il fait partie de ces pensées encore peu répandues à l'inverse du socialisme et de ses variantes, mais plutôt sympathiques à l'opinion en général, et donc peu rejetées. Idéologie transversale, l'écologisme a les mêmes ennemis que l'ensemble de l'opinion européenne, mais elle se situe un peu plus à gauche, en s'opposant davantage à l'extrême droite et aux idées conservatrices. D'ailleurs, paradoxalement, ces ennemis désignés ne sont pas ceux qui eux-mêmes combattent le plus l'écologisme.

Enfin cette rapide investigation a conforté quelques hypothèses sur les modes de diffusion et les causes de l'écologisme. C'est un courant idéologique qui se répand dans l'opinion européenne grâce au processus de socialisation des jeunes ; son importance croissante provient aussi du niveau d'études toujours plus élevé dans la population européenne. Il touche des catégories sociales plutôt favorisées, ce qui renforce l'hypothèse selon laquelle l'écologisme serait inhérent aux sociétés postindustrielles : en effet les classes moyennes ne se contentent plus de la satisfaction des besoins matériels, mais aspirent à des valeurs telles que la participation politique, la justice sociale, l'égalité des sexes, la qualité de la vie ; c'est à l'intérieur de ce système de valeurs que figurent justement la protection de la nature ou la défense de l'environnement.

Ce dernier point suggère quelques pistes de recherche et aussi quelques interrogations.

Si la protection de la nature et la défense de l'environnement sont des éléments partiels d'une conception du monde globale, il serait utile d'établir quelles sont exactement ces autres valeurs qui sont parties intégrantes de l'écologisme, de vérifier notamment si elles sont bien présentes ensemble dans l'opinion, et pas seulement chez les penseurs et l'intelligentsia. Ils conviendrait également de préciser quels liens se nouent entre ces valeurs : comment la justice sociale, le pacifisme ou le féminisme par exemple sont-ils intrinsèquement liés à la protection de la nature au sein de l'écologisme populaire ? Et alors pourquoi « l'écologie profonde », droitiste, ne se développe-t-elle pas dans l'opinion européenne ?

Enfin nous avons entrevu l'existence d'un courant d'idées écologistes qui se présente comme une conception globale du monde, une alternative forte aux pensées politiques ou religieuses classiques de la société industrielle. Cette découverte conduit à un diagnostic plutôt optimiste sur la société contemporaine : ce serait la preuve qu'au moins

en Europe, nous n'en sommes pas encore à la « fin des idéologies », à la mort des grandes convictions, bref à la « postmodernité » triste de l'équivalence généralisée des idées. Si par ailleurs on reconnaît dans l'idéologie une forme moderne et souterraine des grands récits du passé, cela signifierait aussi que, grâce à l'écologisme, le mythe chez nous est encore bien vivant.

Références des enquêtes

Eurobaromètres commandités par la Commission Européenne: n° 18, d'octobre 1982, et n° 37, du printemps 1992, avec respectivement 9689 et 9970 individus de 15 ans et plus, interrogés dans les pays de l'Europe des Dix; n° 42 de novembre-décembre 1994, avec 1677 individus

de 15 ans et plus, interrogés dans les pays de l'Europe des 15, plus la Norvège.

Enquête Valeurs Européennes de 1990: échantillon de 2316 individus de 18 ans et plus, interrogés dans les pays de l'Europe des 15, plus l'Islande et la Norvège.

Bibliographie

Daniel Boy, « Le vote écologiste en 1978 », in *Revue Française de Science Politique*, Paris, n° II, Avril, 1981, pp. 394-417.

Jean-Paul Bozonnet et Pierre Jacquot, « L'environnementalisme en Europe: des inquiétudes à l'héritage culturel », in *Les enquêtes Eurobaromètres: analyse comparée des données socio-politiques*, Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, éd., Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 287-303.

Jean-Paul Bozonnet, « Environnementalisme et petites violences en Europe, Les nouvelles frontières de la transgression », in *La Création sociale*, CSRP, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 1998, pp. 107-137.

Denis Buhot, « Classes moyennes et transformation d'un loisir de nature: le cas d'une association ornithologique », in *Protection de la nature Histoire et idéologie de la nature à l'environnement*, Anne Cadoret, éd., Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 94-107.

Paul Dekker, Peter Ester and Masja Nas, « Religion, Culture and Environmental Concern: An Empirical Cross-National Analysis », in *Social Compass*, Vol. 44, n° 3, Septembre 1997, pp. 443-458.

Michelle Dobré, « A la recherche de la conscience écologique des Français », in *CFDT-Aujourd'hui*, 1995, pp. 92-104.

Fernand Dumont, *Les idéologies*, P.U.F., Paris, 1974, p. 6.

Michael P. Hornsby-Smith and Michael Procter « Catholic Identity, Religious Context and Environmental Values in Western Europe: Evidence from the European Values Surveys », in *Social Compass* 42 (1), 1995, pp. 27-34.

Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993, 576 p.

Ronald Inglehart and Scott C. Flanagan, « Values in Industrial Societies », in *American Political Science Review*, Vol. 81, n° 4, décembre 1987, pp. 1289-1329.

Willett Kempton, James S. Boster, et Jennifer A. Hartley, in *Environnemental Values in American Culture*, Cambridge, MA, MIT Press, 1995.

Jean-Pierre Sironneau, *Figures de l'imaginaire religieux et dérive idéologique*, Paris, L'Harmattan, 1993, et Claude Rivière, « Mythes modernes au coeur de l'idéologie », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Paris, PUF, Volume XC, Janvier-Juin 1991, pp. 5-26.

Alain Touraine, Z. Hegedus, F. Dubet, et M. Wieworka, in *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, 373 p.

Jérôme Vialatte, *Les partis verts en Europe Occidentale*, Paris, Economica, 1996, 303 p.

Lynn White, « The Historical Roots of our Ecological Crisis », *Science*, 1967, n° 155, pp. 1203-1207.

Notes

1. Cette étude est effectuée dans le cadre du CSRPC (Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles) à l'Université Pierre Mendès France et du CIDSP (Centre d'Informatisation des Données Socio-Politiques) à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. La Banque de Données Socio-Politiques (BDSP) de l'IEP a notamment mis à disposition les données d'enquêtes nécessaires, dont les références sont indiquées en bibliographie.
2. Toutes les références sont indiquées en bibliographie.
3. Quelques-uns sont étudiés par Michelle Dobré, «A la recherche de la conscience écologique des Français», in *CFDT-Aujourd'hui*, 1995, pp. 92-104.
4. Ce sont les *Eurobaromètres* n° 18 de 1982 et n° 37 de 1992.
5. Pour Euro18 et Euro37 certains items sont formulés de façon un peu différente, mais cela ne change pas fondamentalement le sens des résultats.
6. Cf. sur ce point, Jean-Paul Bozonnet et Pierre Jacquot, «L'environnementalisme en Europe: des inquiétudes à l'héritage culturel», in *Les enquêtes Eurobaromètres: analyse comparée des données socio-politiques*, Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, éd., Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 287-303.
7. Cette thèse est développée par Willett Kempton, James S. Boster, et Jennifer A. Hartley, in *Environmental Values in American Culture*, Cambridge, MA, MIT Press, 1995. Pour la discussion de cette thèse, voir Jean-Paul Bozonnet, «Les idéologies environnementales sont-elles une culture émergente?», in *La Création Sociale*, Grenoble, UPMF, (à paraître en 2000).
8. Il y a concomitance entre niveau de préoccupation dans l'opinion et traitement par les médias, mais cela ne signifie pas que ce sont les médias qui créent l'opinion: l'hypothèse inverse peut aussi bien être soutenue.
9. Questions n° 124 et 125 posées dans *l'Enquête Valeurs Européennes* en 1990, auprès de 18 080 individus.
10. Exceptée la participation à une action locale.
11. Voir sur ce point, Jean-Paul Bozonnet, «Environnementalisme et petites violences en Europe, Les nouvelles frontières de la transgression», in *La Création sociale*, CSR, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 1998, pp. 107-137.
12. NIMBY signifie «Not In My Backyard». Sur la question des enjeux démocratiques des pratiques NIMBY, voir les articles de Muriel Tapié-Grime, «Le NIMBY, une ressource de démocratisation», de Sandrine Rui, «L'entrée en concertation, une expérience démocratique», et de Jean-Michel Fourniau, «La portée des contestations du TGV Méditerranée», in *Ecologie et Politique*, Paris, n° 21, Automne-Hiver 1997, pp. 13-42 et 61-76.
13. Ce tableau est tiré des chiffres fournis par Jérôme Vialatte, *Les partis verts en Europe Occidentale*, Paris, Economica, 1996, pp. 274-303.
14. C'est ce qui s'est passé au début des années 90 en France, où un déport des voix s'est effectué du Parti Socialiste qui souffrait de l'usure du pouvoir, en faveur des Verts, notamment aux élections régionales de 1992.
15. L'expression est la traduction du concept de *Weltanschauung* défini par Max Weber.
16. Cf. sur ce point Jean-Pierre Sironneau, *Figures de l'imaginaire religieux et dérive idéologique*, Paris, L'Harmattan, 1993, et Claude Rivière, «Mythes modernes au cœur de l'idéologie», in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Paris, PUF, Volume XC, Janvier-Juin 1991, pp. 5-26.
17. Question n° 18 de *l'Eurobaromètre* n° 42, novembre-décembre 1994, auprès d'un échantillon de 15 646 individus, représentatif des 15 pays de la Communauté Européenne.
18. Il s'agit de la question citée plus haut, n° 18 de *l'Eurobaromètre* n° 42 de novembre-décembre 1994.
19. Cf. Fernand Dumont, *Les idéologies*, P.U.F., Paris, 1974, p. 6.
20. Cf. l'intervention dans ce colloque de Michel Hastings, «Partis politiques et transgressions écologistes».
21. Lynn White, «The historical Roots of our ecological crisis», *Science*, 1967, n° 155, pp. 1203-1207.
22. Cf. sur cette question Paul Dekker, Peter Ester and Masja Nas, «Religion, Culture and Environmental Concern: An Empirical Cross-National Analysis», in *Social Compass*, Vol. 44, n° 3, Septembre 1997, pp. 443-458. Voir aussi Michael P. Hornsby-Smith and Michael Procter «Catholic Identity, Religious Context and Environmental Values in Western Europe: Evidence from the European Values Surveys», in *Social Compass* 42 (1), 1995, pp. 27-34.

23. Ronald Inglehart and Scott C. Flanagan, «Values in Industrial Societies», in *American Political Science Review*, Vol. 81, n° 4, décembre 1987, pp. 1289-1329.
24. Les chiffres de l'*Eurobaromètre* montrent d'ailleurs que anti-écologistes ne sont guère plus âgés que les pro-écologistes.
25. Ronald Inglehart and Scott C. Flanagan, *op. cit.*, p. 1306.
26. Tous les tableaux ci-dessous sont tirés de l'*Eurobaromètre* n° 42 de 1994.
27. Le test du D de Somer donne 0,32 avec âge dépendant pour ce croisement.
28. Avec le niveau d'étude, il a été souligné dès la fin des années soixante-dix par Alain Touraine, Z. Hegedus, F. Dubet, et M. Wieworka, in *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, 373 p. Il a été ensuite expliqué plus systématiquement dans les travaux de Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993, pp. 102 et sq.
29. Ronald Inglehart montre de façon convaincante que les valeurs liées à la société post-industrielle sont progressivement adoptées par socialisation, in *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, *op. cit.*, pp. 102 et sq.
30. Le test du D de Somer est de 0,25 avec niveau d'études dépendant pour ce croisement.
31. C'est ce que montrent depuis longtemps nombre d'études déjà réalisées sur le vote écologiste, notamment par Daniel Boy, «Le vote écologiste en 1978», in *Revue Française de Science Politique*, Paris, n° II, Avril, 1981, pp. 394-417.
32. Cf. sur ce point Jean-Paul Bozonnet et Pierre Jacquot, *op. cit.* et Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, *op. cit.*, pp. 411 et sq.
33. Le test du V de Cramer est de 0,12 pour ce croisement.
34. Denis Buhot, «Classes moyennes et transformation d'un loisir de nature: le cas d'une association ornithologique», in *Protection de la nature Histoire et idéologie de la nature à l'environnement*, Anne Cadoret, éd., Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 94-107.
35. Cf. Ronald Inglehart, *La transition dans les sociétés industrielles avancées*, *op. cit.*, pp. 263 et sq.

Quatrième partie

Penser l'écologisme

Conception du temps et dimension éthique de l'écologisme

Joel Jakubec

L'écologie craint-elle l'économie, ou est-ce l'économie qui voit en l'écologie un handicap à son développement ? La question alternative résulte d'une méconnaissance de la parenté des deux domaines, que l'étymologie explicite. En effet, toutes deux, en portant d'abord l'accent sur le substantif grec *οικος*, c'est-à-dire l'habitation – écologie signifiant *science de l'habitation*, et économie, *administration de l'habitation* - montrent bien qu'il s'agit de la gestion d'un même espace.

Pour l'heure, malgré leur parenté étymologique et en l'absence d'une vision holistique, économie et écologie semblent bien rivales. La première, trop souvent dépendante d'impératifs politiques tels que les élections, les privilèges partisans, ou sociaux comme la démographie, le chômage..., au nom d'une vision anthropocentrique considère la nature comme un bien anonyme, inépuisable et à son service. A l'inverse, la seconde est souvent tentée de chercher des solutions en dépit du paramètre humain.

Temps cyclique – temps acyclique

En définitive, il se pourrait peut-être que le comportement prédateur ou respectueux de l'homme à l'égard de la nature, la conscience plus ou moins claire qu'il a de l'urgence de maintenir les éléments de la biosphère en l'état, soient pour une large part tributaires de sa conception du temps.

Le temps, en effet, est une dimension fondamentale et multiple de l'existence humaine : il y a le temps de l'horloge, le temps subjectif, le

temps intuitif, etc. Le Temps personnifié, le *Xpovoc* grec, fut très vite confondu avec la divinité *Kronos* de la théogonie primitive, identifiée au Saturne latin. On le représentait en vieillard tenant d'une main une faux et de l'autre un sablier.

L'Antiquité particulièrement, et plus généralement de nombreuses civilisations comme l'Inde par exemple, ont élaboré une conception cyclique du temps, tel par excellence *le mythe de l'éternel retour* des stoïciens. «Chaque Nouvel An, écrit Mircea Eliade dans *Aspects du mythe*, recommence la Création. Et ce sont les mythes – aussi bien cosmogoniques que mythes d'origine – qui rappellent aux hommes comment a été créé le Monde et tout ce qui a eu lieu par la suite.» Dans la cosmologie grecque, si le monde est périssable, sa fin ne fait qu'annoncer un recommencement identique. Politique, symboles et religion étant toujours étroitement liés, les mythes cosmogoniques ont souvent intégré et décrit les réalités sociales et nationales des lieux concernés.

Sans entrer dans la problématique de la foi, et en demeurant scrupuleusement au niveau des idées, l'histoire montre que le judaïsme, puis le christianisme, dès leurs premières formulations dogmatiques, refusèrent farouchement cette *Weltanschauung* et s'inscrivirent d'emblée en rupture avec les idées généralement admises à l'époque, au profit d'une vision linéaire du temps – n'excluant toutefois pas la commémoration répétée d'événements: Pâque, Pâques, Pentecôte, etc. «En contraste avec toutes les religions naturelles, la religion juive a été, dès l'origine, une religion historique», affirme Jean Halpérin. «La place *primordiale* ainsi faite à l'Histoire, continue-t-il, permet de mieux comprendre comment Abraham Heschel, rejoint sur ce point par le théologien protestant Paul Tillich, a pu dire des Juifs, pour les définir, qu'ils étaient les bâtisseurs du Temps, par opposition aux Égyptiens, aux Grecs et aux Latins, bâtisseurs de l'espace.» En effet, dans la mythologie gréco-latine, les divinités habitent souvent un lieu géographique déterminé, par exemple l'Olympe, ou sont vénérées par la médiation d'une représentation plastique, alors que le Dieu d'Israël et des Chrétiens n'est (re)connu qu'au travers d'événements historiques vécus par le peuple: la sortie d'Égypte, la révélation de la *Thora*, la crucifixion du Christ, les Actes des apôtres, etc.

L'Histoire, dans la pensée judéo-chrétienne, a donc un sens, dans les deux acceptions de ce terme. A savoir, premièrement une direction. Générée par un événement fondateur, la Création, plus existentielle l'alliance de Iahvé avec Abraham, l'histoire tend vers une fin dernière, l'eschatologie en langage théologique, sans retour possible. Les faits bibliques sont donc uniques et non répétitifs et se déroulent de façon linéaire et irréversible: ce sont des *hapax*, vocable grec, passé

aujourd'hui de la théologie à la science linguistique. Et secondement, l'histoire porte en elle une signification qu'il s'agit de décrypter pour en dégager, notamment, une éthique, voire une spiritualité.

Il est intéressant, *mutatis mutandis*, d'explicitier au niveau de leurs conséquences éthiques un parallélisme entre la rupture, la brèche introduite par le judéo-christianisme dans une vision alors cyclique du temps et le bouleversement épistémologique qu'a connu la pensée scientifique, bouleversement qui tarde, hélas, à se manifester dans le domaine économique.

En 1784, Laplace publia la *Théorie du mouvement et de la figure des planètes*, et en 1799, le *Traité de mécanique céleste*. La conception déterministe de l'univers alors dominante « permet, selon Ivo Rens, à la révolution industrielle d'accréditer l'idéologie du progrès indéfini justifiant le renvoi *sine die* des remèdes aux pires forfaits du capitalisme triomphant ». Les doctrines économiques d'Adam Smith, de David Ricardo comme de Karl Marx, participèrent de cette « déshumanisation du temps ».

Mais en 1824, un petit ouvrage de Nicolas Léonard Sadi Carnot, intitulé *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance*, anticipait « la remise en cause du paradigme mécaniste de l'équilibre et de la réversibilité ». Le Principe de Carnot, encore appelé Principe de l'entropie, sanctionnait « la dégradation irréversible de la qualité de l'énergie dans un système fermé ».

De nos jours, « le développement spectaculaire de la physique de non-équilibre », opposée à la physique newtonienne, à son déterminisme et à sa symétrie temporelle, « a conduit à des concepts nouveaux, écrit Ilya Prigogine, tels que l'auto-organisation et les structures dissipatives qui sont aujourd'hui largement utilisés dans des domaines qui vont de la cosmologie jusqu'à l'écologie et les sciences sociales, en passant par la chimie et la biologie. La physique de non-équilibre étudie les processus dissipatifs, caractérisés par un temps unidirectionnel, et ce faisant elle confère une nouvelle signification à l'irréversibilité. [...] Elle est à la base d'une foule de phénomènes nouveaux [...]. Tous ces phénomènes illustrent le rôle constructif fondamental de la flèche du temps. [...] La thèse selon laquelle la flèche du temps est seulement phénoménologique devient absurde. Ce n'est pas nous qui engendrons la flèche du temps. Bien au contraire nous sommes ses enfants. »

De même, le processus économique, comme tout autre processus du vivant, participerait de cette réalité et serait donc également irréversible et acyclique malgré les apparences et le désir irresponsable tant des économistes que des décideurs. En effet, selon Nicholas Georgescu-Roegen, qui fut mathématicien et professeur d'économie à l'Université Vanderbilt aux USA, le processus économique consiste

à transformer des ressources de valeur, les *inputs* de basse entropie, en déchets sans valeur, les *outputs* de haute entropie. Comme le constate Georgescu-Roegen, les économistes n'ont pas encore compris que « la loi de l'entropie est la racine de la rareté économique », et surtout n'en ont pas tiré les conséquences éthiques. Sans révision des fondements épistémologiques de leur discipline, une catastrophe sociale et écologique est ainsi en devenir. Reprenant un terme dû à Michel Serres, nous dirons que notre régime est celui d'une « thanatocratie ».

Si donc le temps cyclique, c'est-à-dire la possibilité d'un perpétuel recommencement, laisse accroître que les atteintes à la biosphère sont réversibles, le temps linéaire en revanche, davantage compatible avec la notion d'entropie et de dégradation qualitative, porte l'accent, au plan physique sur l'irréversibilité, notamment des effets délétères des agressions industrielles contre le vivant, et au plan, appelons-le éthique et spirituel, sur la responsabilité humaine. Le temps linéaire légitime donc à la fois l'exigence et l'urgence d'une élaboration éthique dans le cadre d'une hypothétique liberté humaine relative aux choix futurs. En vertu précisément, nous l'avons vu, de sa conception du temps, le christianisme serait particulièrement à même de collaborer positivement à cette élaboration. Toutefois, avec entre autres, Lynn White, il ne faut pas oublier le rôle négatif qu'a trop souvent joué – et joue encore hélas – son anthropocentrisme.

Quels seraient les critères d'une telle éthique ? Dans une société en crise d'abord des valeurs, crise dont l'aspect économique n'est finalement qu'un épiphénomène¹, un consensus est-il encore possible, alors que toutes les religions, comme toutes les « absences de religions », se côtoient ? Nous en doutons. Dans l'impossibilité d'établir des critères éthiques universellement admis, il semble néanmoins possible et nécessaire de proposer quelques jalons permettant de gérer au mieux l'environnement.

L'éthique se devrait d'être relationnelle

L'époque où l'individu pouvait prétendre vivre dans une tour d'ivoire, fort de ses convictions religieuses ou de son statut social, est certainement révolue. Plus que jamais les problèmes scientifiques, sociaux, politiques, et particulièrement écologiques, sont planétaires. Contrairement à ce que la France tentait de faire accroître lors de la catastrophe de Tchernobyl en 1986, le nuage radioactif ne s'est pas arrêté le long du Rhin !

La définition, due au professeur Madeleine Grawitz, de l'écologie nous semble une hypothèse de travail indispensable : « Terme forgé en 1866 par le biologiste Ernst Haeckel pour désigner la branche des sciences du vivant étudiant les conditions d'existence et les *interactions* entre les êtres vivants et le milieu. Appliquée à l'espèce humaine, vise son mode d'implantation géographique, d'habitat. [...] Du fait du déséquilibre croissant entre l'homme et l'environnement et entre les pays dits développés et sous-développés, l'écologie s'est muée en une science interdisciplinaire, privilégiant l'approche thermodynamique des flux d'énergie et de matière propres à tout écosystème. »

L'éthique se devrait d'être globale

En d'autres termes, l'homme, animal politique, social, producteur et consommateur, n'est qu'une donnée parmi d'autres de la biosphère. Pour maintenir le tout en vie, il s'agit d'intégrer également les autres paramètres biologiques, biochimiques et biophysiques, de les intégrer au sens étymologique du terme, c'est-à-dire de les *préserver intégralement*. Cette perspective n'est d'ailleurs point nouvelle ; Novalis écrivait au XVIII^e siècle déjà dans les *Fragmente* : « Ökonomie im weitesten Sinne begreift auch die Lebensordnungslehre. [...] Man muss die ganze Erde wie ein Gut betrachten und von ihr Ökonomie lernen. »²

Ainsi le premier seuil, encore rudimentaire, mais condition *sine qua non* à l'élaboration d'une éthique valable dans le contexte d'un temps irréversible, serait une vision *relationnelle et globale* des divers éléments que nous voyons, que nous touchons, que nous sentons, que nous mangeons, et qui constituent en définitive notre vie. En fait, promouvoir à la suite de Georgescu-Roegen une bioéconomie empiète déjà sur le terrain de l'éthique.

L'éthique se devrait d'être prospective

Le principe liminaire de toute activité humaine devrait être la sauvegarde de l'avenir. Hans Jonas, théologien et philosophe, en Allemagne avec Hannah Arendt à l'école de Bultmann en 1923, aborde cette question sous deux angles :

Premièrement, l'argument méthodologique. « Pour reconnaître indubitablement la véracité d'un fait, nous devons selon Descartes

considérer ce qui d'une façon ou d'une autre pouvait être mis en doute comme étant équivalent à ce qui est faux. Maintenant au contraire, nous devons dans certains cas traiter ce qui peut être mis en doute tout en étant possible, comme une certitude.» Ainsi en est-il, par exemple, de la production d'électricité d'origine nucléaire et de l'effet de serre suite à la dilapidation effrénée d'énergie. Tous deux sont lourds de désastres, parfois hypothétiques certes, mais aux conséquences irréversibles s'ils devaient survenir et dont il est préférable de se garder. Poursuivant dans cette direction, Paul Ricœur élargit encore le champ de la responsabilité humaine lorsqu'il ajoute : «La responsabilité, à l'âge technologique, s'étend aussi loin que le font nos pouvoirs dans l'espace et dans le temps, et dans les profondeurs de la vie.»

Secondement, l'argument ontologique. Jonas postule ici un «impératif de l'existence» qui, à ses yeux, «est le seul auquel s'applique vraiment la détermination kantienne du catégorique». Cet impératif catégorique exige «qu'il y ait des hommes». Ce principe constitutif d'une «éthique du futur» procède de «la *métaphysique* en tant que doctrine de l'être, dont l'idée de l'homme forme une partie».

Enfin, se situant quant à lui au plan juridique, François Ost avance que le concept de patrimoine, «notamment dans sa traduction juridique romaine, dans le contexte de la *domus*», est susceptible d'élargissement : «Dès lors que le bras de notre action met la Terre entière sous notre maîtrise, il est logique que la responsabilité dans la transmission déborde aussi le strict lopin de terre de l'héritage familial.» La responsabilité écologique, pensée «en termes de devoir de transmission», induit ainsi le concept de «patrimoine commun».

Jusqu'alors tant l'éthique d'origine religieuse que l'élémentaire conscience civique engageaient l'homme à ne point nuire à autrui dans l'organisation de la société. Aujourd'hui l'impact de l'activité industrielle et agricole est tel qu'il ne peut se poursuivre sans léser les générations à venir, comme l'est déjà en grande partie l'hémisphère sud par rapport au Nord. Gérer la planète avec sagesse est une question de justice intergénérationnelle. La dette écologique ne doit pas être transmise aux générations à venir ni aux populations défavorisées déclare Ernst U. von Weizsäcker, de l'Institut pour le Climat, l'Environnement et l'Energie de Wuppertal. Il s'agirait d'abord, comme l'écrit le professeur Ivo Rens, «de restaurer pleinement la notion de responsabilité dans le secteur économique», et de renoncer à une économie qui, selon Jean-Paul Maréchal, tente «d'imposer ses rythmes brefs et sa préférence pour le court terme», alors que les interactions biogéochimiques et la capacité d'autorégulation et de régénération des écosystèmes sont lentes, à l'échelle des évolutions géologiques.

Conclusion

Un comportement économique, social et politique fondé sur les réalités écologiques et conscient des risques technologiques est peut-être la seule garantie contre ce que le président Vaclav Havel, lors de son discours devant le Congrès des USA en 1990, appelait «une panne générale de civilisation, écologique, sociale et démographique» qui découlerait infailliblement du manque de lieux salubres, de la raréfaction des matières premières indispensables et des mesures policières prises pour protéger leurs propriétaires. Adopter un style de vie permettant un *développement durable* – expression imprécise que nous adoptons faute de mieux – n'est pas véritablement une éthique «fondamentale», mais en tout cas une attitude responsable urgente et prospective. Impératif par ailleurs justifié, chez le croyant, par la foi en un Dieu Créateur, le respect de sa Création, la conviction que le sens de l'histoire n'est pas seulement d'ordre immanent et l'espoir, avec Jürgen Moltmann, d'une irruption possible d'événements totalement inconnus à caractère eschatologique. Responsabilité et espérance, séculière ou messianique, sont à même de donner à la science écologique une dimension sociétale et politique, voire culturelle et spirituelle. L'écologie, d'abord prise en compte d'une rupture épistémologique au niveau de l'appréhension du temps et du vivant, devient «écologisme». Vision du monde et courant de pensée, ascèse pour certains, l'écologisme voudrait ainsi rompre avec l'illusion idéologique de la croissance illimitée et prétend influencer sur la vie personnelle et contribuer à sa qualité.

Bibliographie

- Mircea Eliade, *Images et symboles*, Paris, Gallimard, réédition de 1979, *passim*.
- Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Idées/Gallimard, réédition de 1981, pp. 56-57, 83.
- Nicholas Georgescu-Roegen, *La décroissance, entropie, écologie, économie*, présentation et traduction de Jacques Grinevald et Ivo Rens, Paris, Editions Sang de la terre, 1995, pp. 82-86.
- Madeleine Grawitz, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1994.
- Jean Halpérin, «Les dimensions juives de l'histoire», in *Revue de théologie et de philosophie*, Lausanne, n° IV, 1965, pp. 222-240.
- Vaclav Havel, «Discours tenu au Congrès des USA en février 1990», *Time*, 5 mars 1990.
- Joel Jakubec, «Éthique et écologie», in *Stratégies énergétiques, Biosphère & Sociétés*, Genève, Ed. Médecine et Hygiène, octobre 1991, *passim*.
- Joel Jakubec, «Les critères de l'éthique à l'ère du risque technologique», in *Gestion du risque et systèmes énergétiques, Actes de la Journée du Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie 1992*, Université de Genève, 1993, pp. 187-194.
- Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Editions du Cerf, Paris, 1990 (titre original: *Das Prinzip Verantwortung*, Frankfurt, Insel Verlag, 1979), pp. 62 et 64-72.
- Jean-Paul Maréchal, *Le rationnel et le raisonnable, l'économie, l'emploi et l'environnement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997, p. 131.

- Jürgen Moltmann, *Théologie de l'espérance, étude sur les fondements et les conséquences d'une eschatologie chrétienne*, traduction Françoise et Jean-Pierre Thévenaz, Paris, Cerf/Mame, 3^e éd. mise à jour, 1978 (titre original: *Theologie der Hoffnung, Untersuchung zur Begründung und zu den Konsequenzen einer christlichen Eschatologie*, München, C. Kaiser, 4^e éd., 1965), *passim*.
- François Ost, *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte, 1995, pp. 295-300.
- Ilya Prigogine, *La fin des certitudes*, Paris, Editions Odile Jacob, 1996, pp. 11-12.
- Ivo Rens, «Remarques sur la clôture du temps dans le monachisme médiéval et dans le mouvement écologique contemporain», in *Res publica*, Revue de l'Institut belge de science politique, Tijdschrift van het Belgisch instituut voor wetenschap der politiek, Review of the Belgian Political Science Institute, volume XIX, 1977, n° 1, pp. 135-146.
- Ivo Rens, «Sociétés de capitaux et idéologie capitaliste, in *Personne, Société, Nature, la titularité des droits, du rationalisme juridique du XVII^e siècle jusqu'à l'écologie moderne*, Enseignement de 3^e cycle de droit des universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, B. Schmidlin éd., Fribourg, Ed. universitaires, 1996, pp. 109-121.
- Paul Ricœur, *Lectures I*, Paris, Seuil, 1991.
- Ernst U. von Weizsäcker, «Umweltbewusstes Unternehmertum, wirtschaftsverträgliche Umweltpolitik», in *Vereinigung schweizerischer Hochschuldozenten, Bulletin de l'Association suisse des professeurs d'université*, Berne, décembre 1991, pp. 24-28.
- Lynn White, «The Historical Roots of our Ecologic Crisis», in *Science*, n° 155, 1967.

Notes

1. Curieusement l'éventail sémantique du terme «crise» s'est rétréci au cours des siècles. Aujourd'hui le mot ne qualifie plus guère qu'un dysfonctionnement dans le cours ordinaire et jugé normal des événements. On parle alors de crise économique, de crise de l'emploi, de crise gouvernementale, etc. A chaque fois l'on attend avec impatience le rétablissement de la situation antérieure. Cependant l'étymologie grecque du mot est davantage étendue et signifie également «jugement». L'état de crise est donc bien plus qu'un accident de parcours: il est un jugement aux conséquences douloureuses porté sur le comportement social et moral de nos contemporains, jugement divin ou laïc, peu importe.
2. «L'économie comprend aussi l'enseignement des lois de la vie. On doit considérer toute la terre comme un bien et s'inspirer de son économie.» On lira aussi sur ce thème plusieurs réflexions de Goethe (cf. notamment ses conversations avec Eckermann publiées par ce dernier).

Crise de l'idéologie économique et dépassement de la modernité

Dominique Bourg

Qu'est-ce que l'idéologie économique ? Le mot *idéologie* ne doit pas être entendu ici en un sens négatif, par exemple au sens marxiste d'une conscience fausse, interdisant la compréhension de la base matérielle et réelle de la société. Par *idéologie*, il convient bien plutôt d'entendre avec Louis Dumont¹ l'ensemble des représentations fondamentales, inséparables de quelques valeurs ou orientations majeures, sur lesquelles repose une organisation sociale et politique particulière. *L'idéologie économique* désigne la conception de la société qui est à l'origine et au fondement des sociétés occidentales, industrielles et modernes. Selon cette idéologie, l'ordre civil repose sur les droits des individus, lesquels sont principalement perçus comme des producteurs. Le cycle des activités économiques, celui de la production, des échanges et de la consommation, est alors réputé indépendant tant vis-à-vis de la nature que des autres dimensions de la société. Autrement dit, l'idéologie économique affirme les valeurs de l'individu et de la production et pose le principe de l'autonomie de la sphère des activités économiques. Or, cette idéologie est désormais en crise. Les grands courants de la pensée écologiste tirent leur origine de cette même crise. Ces courants constituent autant de tentatives de dépassement de la modernité, qui se distinguent par leur degré de rejet de l'idéologie économique².

Les composantes de l'idéologie économique

Il y a là un cadre de pensée général dont la première expression complète remonte à *l'Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, publiée par Adam Smith en 1776³. Lui-même avait hérité du pré-supposé selon lequel la société instituée était postérieure aux

individus et se devait donc d'en protéger les droits naturels. En affirmant l'existence d'un *état de nature* originaire, précédant toute forme de société politiquement organisée, la philosophie politique moderne des XVII^e et XVIII^e siècles, avait en effet borné le rôle de l'Etat à la seule défense des droits individuels. Cet effort spéculatif avait été couronné par les déclarations américaine, puis française des droits de l'homme. L'institution d'une société des individus a fini par creuser un abîme entre les sociétés occidentales modernes et toutes leurs devancières, fondées sur le primat contraire, celui du groupe sur l'individu.

L'idée d'une société d'individus se réduirait à un truisme si l'on n'opérait, en suivant toujours Louis Dumont, la distinction entre individu au sens moral et au sens physique. En ce dernier sens, toute société est évidemment une société d'individus; mais il n'en va plus ainsi si l'on considère le sens moral de la notion d'individu. Il n'y a guère que la civilisation industrielle et occidentale qui ait permis à l'individualité morale de s'épanouir pleinement. Notre devenir social et professionnel, nos valeurs et nos attentes, le sens que nous cherchons à donner à nos vies ne sont plus scellés à l'avance par les conditions mêmes de notre naissance. Tel n'est précisément pas le cas dans une société de type *holiste*⁴, c'est-à-dire là où le groupe prime l'individu. Le cas de l'Inde des castes et sous-castes est à cet égard on ne peut plus clair. Le destin de chaque individu, ses croyances, ses espérances, sa morale, sa profession sont prédéfinis en fonction de son appartenance à tel ou tel groupe social. Tel était également le cas, d'une façon plus atténuée, de la société occidentale médiévale ou de toutes les autres sociétés traditionnelles, reposant sur le principe de l'hérédité des statuts.

La seconde composante de l'idéologie économique, la valorisation de la production, n'est pas moins originale. Il n'est évidemment pas de société sans production de biens et donc sans économie; mais une fois encore, seules les sociétés industrielles modernes ont mis en avant la production et les producteurs. Dans la Cité grecque antique, par exemple, il n'est d'autre économie⁵ que familiale et domestique, et donc privée. Le rôle de l'économie est de faire face aux nécessités que nous impose la nature, c'est pourquoi elle est, dans sa matérialité, dévolue aux esclaves. Les activités dignes des hommes libres, des citoyens sont, si l'on en croit Aristote, la politique et la philosophie, cette dernière incluant les sciences; on peut y ajouter la contemplation esthétique. La place effective accordée aux activités économiques au sein des sociétés médiévales occidentales est probablement beaucoup plus importante. Dès le X^e siècle, comme l'a montré Jacques Le Goff,

on constate « la percée idéologique du monde des travailleurs qui s'est déjà affirmé dans l'économie et la société »⁶. Mais les marchands et les producteurs restent étrangers aux honneurs les plus élevés comme à la direction des affaires du royaume. La noblesse et le haut clergé continuent à dominer. Tout autre est le statut réservé par Smith, et surtout par la modernité industrielle elle-même, aux activités productives et aux producteurs. Un Saint-Simon⁷ exigeait déjà que l'on confiât les commandes du royaume, afin de le gérer comme une entreprise, aux seuls « industriels », c'est-à-dire à tous ceux qui, « cultivateurs, fabricants et négociants », dirigent les activités économiques.

L'affirmation de l'autonomie du cycle des activités économiques vis-à-vis des autres strates de la société constitue le troisième volet de l'idéologie économique. Il suffit de rappeler à cet égard la théorie de la « main invisible », esquissée dans la *Richesse des nations* et parachevée avec la conception néoclassique d'un équilibre atemporel du marché; en conséquence, il y a une volonté libérale de réduire au minimum, voire de faire disparaître, le rôle de l'Etat. Mais le libéralisme n'est pas le seul grand courant de pensée à relever de l'idéologie économique. Le marxisme s'est lui-même en partie inscrit à l'intérieur des limites tracées par ladite idéologie. La société est également pour Marx une société d'individus et de producteurs⁸; l'Etat n'y joue qu'un rôle second et transitoire; son dépérissement semble inéluctable.

Enfin le dernier volet de l'idéologie économique revient à affirmer l'autonomie de l'économie vis-à-vis de la nature elle-même. Pour les économistes classiques, les ressources naturelles sont réputées surabondantes ou inépuisables; plus généralement, la nature apparaît comme inaltérable, indestructible et impérissable. Certes, ils ne déniaient nullement le caractère fini de la Terre et, partant, des biens terrestres. Mais là n'est pas l'essentiel. « Les richesses naturelles, écrit à cet égard Jean-Baptiste Say, sont inépuisables car sans cela nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être multipliées ni épuisées elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. »⁹ La nature est donc économiquement neutre. Les économistes néoclassiques ne remettront pas en cause ce présupposé de neutralité. R. M. Solow et J. M. Hartwick¹⁰, par exemple, tiennent compte du caractère fini des ressources naturelles, mais considèrent que l'utilisation du capital naturel peut être en permanence compensée par un investissement en capital reproductible. En d'autres termes, l'accroissement de notre stock de machines et autres artefacts, est censé pouvoir pallier l'épuisement de nos ressources naturelles. Affirmation qui ne jouit pas d'une évidence absolue¹¹... De façon très pratique, ce même présupposé d'indépendance et de neutralité conduit nombre d'économistes à ne

préconiser, face au problème de l'effet de serre anthropogénique, aucune action particulière. Ainsi que l'enseigne la théorie économique, les générations à venir disposeront en effet de richesses et de moyens techniques supérieurs à la nôtre; la génération présente n'a donc aucun sacrifice à consentir¹²...

L'héritage recueilli par l'idéologie économique

Avant d'en venir à la diversité des courants de la pensée écologiste, j'aimerais encore souligner l'importance du lourd héritage recueilli par l'idéologie économique. Elle en a tiré la force avec laquelle elle s'est imposée.

Cet héritage comporte à son tour quatre veines convergentes: le legs des *Ecritures*, celui de l'attitude nouvelle vis-à-vis de la nature, de la technique et du travail propre à la chrétienté latine, celui de la philosophie politique des XVII^e et XVIII^e siècles et, enfin, celui de la science galiléo-newtonienne.

Des *Ecritures*, et plus exactement de leur canon chrétien, elle a retenu les deux enseignements les plus originaux. Primo, l'affirmation d'un lien personnel de chaque individu à Dieu, et partant celle de la primauté et de l'indépendance de l'individu vis-à-vis du groupe. La religion n'est plus une affaire essentiellement communautaire et ne se réduit plus à l'observance de règles extérieures. Elle est devenue une question de fidélité personnelle et intérieure. Le Christ n'est pas le principe qui assurerait du dehors l'unité de son Église; il vit bien plutôt, comme le proclamait l'apôtre Paul, en chaque chrétien. Secundo, l'affirmation d'une supériorité de l'homme sur la nature. Dieu a créé le monde *ex nihilo*, et n'est donc en rien de ce monde. Il lui est étranger et extérieur. Or, créé «à l'image et à la ressemblance» de Dieu, l'homme, bien qu'appartenant au monde, participe de la transcendance divine. D'où la situation très particulière qui lui échoit dès l'Eden: il est d'emblée appelé à «dominer» la nature, ce qui semble n'être le cas dans aucun autre récit de l'âge d'or. Il lui revient encore de nommer les animaux, c'est-à-dire d'avoir pouvoir sur eux conformément à la conception biblique et plus généralement pré-philosophique du langage. Bien qu'appartenant au monde des créatures, l'homme participe donc pour une part à l'extériorité de Dieu à la nature.

L'idéologie économique a encore été préparée par l'infléchissement important des mentalités qu'a connu la chrétienté occidentale. L'histoire des sciences et techniques médiévales Lynn White est l'un de ceux

qui a le mieux mis en évidence ce changement. La valorisation progressive du travail tout au long du Moyen Âge est un phénomène bien connu. Le sont beaucoup moins la valorisation du pouvoir des techniques et l'émergence d'une conception nouvelle de la nature ; celle qui, selon les termes mêmes de Lynn White, réduit la nature à un « vaste réservoir d'énergies exploitable et utilisable à notre convenance »¹³. Le Moyen Âge a vu naître l'espérance en une amélioration de la vie des hommes ici-bas. Joachim de Flore pensait pouvoir annoncer, au cœur du XII^e siècle, l'imminence d'une ère nouvelle : l'ère de l'Esprit ou la promesse d'une humanité évangélique. Cette espérance se convertira en l'attente d'un perfectionnement à la fois technique et moral, que l'on désignera ultérieurement sous le nom de *progrès*. Roger Bacon, dans un célèbre passage de la *Lettre sur les œuvres secrètes*, croyait imminente l'invention de bateaux sans rameurs, mus par un seul homme, de machines volantes, de voitures automobiles, de ponts suspendus... Lorsque Villard de Honnecourt, autre figure du XIII^e siècle, prend connaissance de l'existence d'une machine prétendument animée par un mouvement perpétuel, dont l'invention est attribuée à l'astronome et mathématicien hindou Bhaskara, il la comprend d'emblée d'une tout autre manière que son créateur. Alors que ce dernier conçoit sa propre machine de façon purement spéculative, Villard, et avec lui les autres Latins, s'intéresse à la possibilité de diversifier les moteurs de la roue de Bhaskara et, surtout, au fait d'en tirer un usage pratique. Il réagit en ingénieur et cherche à ajouter d'autres machines aux moulins et autres scies hydrauliques qui couvrent déjà l'Europe occidentale. L'invitation de René Descartes à devenir « comme maîtres et possesseurs de la nature », l'espoir de Francis Bacon d'une proche restauration du règne originaire d'Adam sur la nature grâce aux sciences et techniques, expriment plus une profonde continuité qu'elles n'inaugurent une ère radicalement nouvelle.

J'ai déjà mentionné la dette de l'idéologie économique à l'égard de la philosophie politique contractualiste des XVII^e et XVIII^e siècles. Il importe cependant de rappeler que l'individu, selon Hobbes, aussi bien que Locke, est avant tout un producteur. La fin de l'Etat est, selon le *Léviathan*, de protéger les gens « de telle sorte que par leur industrie et par les productions de la terre, ils puissent se nourrir et vivre satisfaits »¹⁴. Selon le *Traité du gouvernement civil*, le droit exclusif et originel de chaque individu sur son propre corps est d'emblée le droit d'un producteur. « Le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains, écrit Locke à propos de l'homme à l'état de nature, sont son bien propre. »¹⁵ L'exclusivité de la propriété et l'exploitation technique de la nature via le travail ont déjà partie liée.

Le legs de la science moderne, galiléenne puis newtonienne, à l'idéologie économique n'est pas moins important. Il a renforcé les autres parts de l'héritage. En réduisant la nature au seul mouvement physique, la science moderne a rendu à son tour l'homme étranger à la nature. A l'orientation de l'action humaine selon la fin, à l'irréversibilité du temps de cette même action, tendue vers le progrès, se sont en effet opposés le bannissement de la nature de toute espèce de finalité et l'indifférence des équations de la dynamique classique à la flèche du temps. Le monde physique se réduit ainsi à des séries causales mécaniques dont l'orientation est parfaitement indifférente aux équations qui les régissent : ces équations sont a priori réversibles et valent tout autant si l'on remonte le temps. Devenue parfaitement étrangère à la sphère des activités humaines, la nature apparaît finalement comme la simple pourvoyeuse des moyens nécessaires à la réalisation des fins humaines : elle n'est plus que le décor, juridiquement appropriable et techniquement exploitable, des actions humaines. Penser ensemble nature et société est devenu quasi impossible.

La science moderne a en outre autorisé une compréhension nouvelle de la loi : elle n'est plus l'expression d'une instance législatrice transcendante, mais celle « des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses »¹⁶, selon la formule de Montesquieu. Cette compréhension résolument immanente de la loi a permis l'attribution de lois spécifiques à des domaines différents et, au premier chef, à celui des activités économiques. D'où la possibilité de lois spécifiques à l'économie, non réductibles aux lois de la physique.

La crise de l'idéologie économique

Or, le cadre de pensée que nous venons de décrire, à l'intérieur duquel se sont depuis plusieurs siècles déployés les grands mouvements de pensée qui ont animé nos sociétés, est désormais entré en crise. De cette crise s'inspirent les différents courants de la pensée écologiste.

La critique de l'individualisme est à peu de choses près aussi ancienne que l'individualisme lui-même. Elle rythme depuis deux siècles au moins la pensée politique. La faiblesse de toutes les appartenances transindividuelles a pris toutefois depuis peu un tour plus intense. Nombreux sont ceux qui ont cependant appris à séparer la face noire de l'individualisme contemporain du principe même de la valorisation de l'individu vis-à-vis du groupe. Cette dernière ne signifie évidemment pas qu'on puisse sacrifier le groupe au nom d'intérêts

individuels ; non, elle interdit le sacrifice de l'individu, c'est-à-dire de n'importe lequel d'entre nous, au nom des intérêts du groupe. Il y a là un frein à la violence collective, essentiel dans une société de masse disposant d'importants moyens de coercition et de manipulation. Seul ce principe peut garantir les individus contre toutes les formes d'oppression. Ce qui n'empêche nullement les écologistes fondamentalistes de le rejeter.

Avec la crise structurelle de l'emploi que connaissent depuis une vingtaine d'années les économies des nations industrialisées, on atteint l'actualité même de la crise qui touche l'idéologie économique. La contraction du volume de travail disponible et l'envolée du chômage qui en découle dans certains pays¹⁷, le développement du travail à temps partiel, le devenir de plus en plus immatériel et intellectuel du travail rendent l'identification de l'individu au producteur de plus en plus aléatoire. Par ailleurs, la précarisation grandissante de l'emploi et l'extension de salaires si bas qu'ils ne permettent plus à leurs bénéficiaires de dépasser le seuil de pauvreté, dans une économie aussi développée par exemple que celle des Etats-Unis, affaiblissent également la valorisation du travail et de la production.

Cette situation générale atteint également le présupposé selon lequel le cycle des activités économiques, en vertu de son indépendance, constituerait la base même de l'organisation de la société. Les états de citoyen et de producteur ne semblent plus se recouvrir avec évidence. Le fait que nous puissions couvrir nos « besoins absolus », c'est-à-dire ceux que « nous éprouvons quelle que soit la situation de nos semblables »¹⁸, avec une quantité de plus en plus réduite de travail, tend à détacher les exigences propres à la création de richesses des multiples aspirations individuelles. L'impression est alors donnée d'une autonomisation insupportable des impératifs de la vie économique pour des pans entiers de la société.

Enfin, nous ne pouvons plus, à l'exemple des économistes classiques, considérer nos ressources naturelles comme *surabondantes* ou *inépuisables*, ni même, à l'instar de leurs émules néoclassiques, considérer les facteurs naturels comme économiquement *neutres*. Le cadre naturel de nos activités économiques, c'est-à-dire la biosphère, nous apparaît bien plutôt comme fini et limité. Ce constat de finitude vaut tant pour les réserves planétaires d'énergies fossiles et de minerais, pour la quantité de flux solaire annuellement reçue par la Terre, pour la biomasse que pour les capacités de recyclage du milieu. Il ne nous est plus possible de faire abstraction de l'interaction entre les activités industrielles et leur environnement naturel, ni de considérer que l'épuisement des ressources naturelles trouvera toujours un palliatif

technique. « L'Homme, écrivent bien plutôt les écologues S. Frontier et D. Pichod-Viale, de *faber* devenu maître de forges, puis *sapiens* (*nec modestus*), d'une part détruit la forêt, d'autre part attaque industriellement les roches à une vitesse bien supérieure à tout ce qui a pu se faire sur terre auparavant. Nous sommes ainsi peut-être à la veille d'un changement radical de type d'écosystème, aussi important, peut-être, que le changement de composition de l'atmosphère qui a eu lieu au Précambrien et au Primaire. On peut se demander si, dans ce nouvel écosystème, l'Homme et les autres espèces actuelles auront leur place... »¹⁹

Depuis quelques temps d'ailleurs, des efforts ont été consentis pour construire une économie nouvelle, une *bioéconomie*. Bien que ne jouissant ni du prestige, ni du degré d'achèvement de l'économie néo-classique, celle-ci n'en présente pas moins le mérite de chercher à asseoir l'économie sur des bases nouvelles, qui ne seraient plus tributaires de la mécanique galiléo-newtonienne. Pour ce faire, elle récuse les trois présupposés fondamentaux de l'économie néoclassique : tout d'abord l'idée d'un équilibre atemporel du marché ; ensuite, l'indépendance des cycles économiques vis-à-vis de la nature ; enfin, l'indépendance de ces mêmes cycles par rapport aux autres dimensions de la société²⁰. L'approche bioéconomique ne vise pas à naturaliser les comportements économiques humains, mais à tenir compte de leur insertion dans un contexte naturel aussi bien que social et éthique. Dans cet esprit, Nicholas Georgescu-Roegen, le fondateur de cette discipline, fustige, en se fondant sur le second principe de la thermodynamique et au nom des générations à venir, la fuite en avant des économies industrielles. « L'homme, affirme-t-il, est d'abord *homo agricola* avant de devenir *homo faber*. »²¹ Or, si la productivité de l'industrie peut croître de façon phénoménale dans les limites d'une période donnée, au prix d'une accélération du rythme d'épuisement de la dot minérale initiale de l'humanité, ce ne saurait être le cas pour l'agriculture compte tenu du caractère fini, régulier et immaîtrisable du flux solaire annuel. En outre, les gains de productivité en matière agricole, réalisés grâce à la mécanisation et à l'artificialisation de l'agriculture, contribuent à l'accélération du rythme d'épuisement de notre capital initial de basse entropie. En conséquence, « la pression démographique et le progrès technologique, écrit-il, rapprochent *ceteris paribus* la course de l'espèce humaine de son terme, parce qu'ils occasionnent l'un et l'autre un épuisement plus rapide de cette dot »²². Mieux vaudrait donc utiliser des automobiles fonctionnant avec des batteries solaires, etc.

Quoi qu'il en soit, l'un des intérêts de la bioéconomie est de permettre de calculer l'impact et le coût énergétiques des activités

humaines sur la biosphère. L'exemple de l'agriculture l'illustrera. D'un point de vue classique, les gains de productivité de l'agriculture sont spectaculaires. Alors que l'on produisait en moyenne une quinzaine de quintaux de blé à l'hectare dans la France de la fin du siècle dernier, on en récolte, à la fin du nôtre, près de 70 quintaux ! Mais cette révolution s'est accomplie au prix de consommations croissantes d'énergie fossile. La motorisation, la mécanisation ainsi que l'utilisation croissante d'engrais ont fait passer l'agriculture française sous une dépendance quasi totale à l'égard des produits pétroliers. De «solaire», pour reprendre l'expression et les analyses de Jean-Paul Deléage, cette agriculture est devenue «minièr»²³. Autre évolution majeure : depuis 1945, en France, la production animale a triplé, mais l'énergie fossile utilisée à cette fin a décuplé. Il est quelque peu illusoire de prétendre que, dans notre pays, un agriculteur nourrit aujourd'hui 40 personnes contre 7 seulement en 1960. C'est en effet près de 18 % des actifs qui travaillent d'une manière ou d'une autre à produire des aliments et occupent des emplois industriels ou commerciaux associés à la filière agroalimentaire. Du pont de vue bioéconomique, il suffisait d'investir 1 calorie dans les agricultures préindustrielles pour obtenir 10 calories alimentaires. Il faut désormais investir 10 calories fossiles pour obtenir une calorie alimentaire. L'efficacité énergétique de l'agriculture a donc diminué d'un facteur 100 en deux siècles. S'il n'est pas question de revenir à des formes primitives d'agriculture, il est clair cependant qu'on ne peut persévérer indéfiniment sur cette voie hyper-intensive.

La pensée écologiste, réponse à la crise de l'idéologie économique

La pensée écologiste tire son origine et son impulsion de cette crise. Elle donne lieu à des constructions variables, susceptibles d'une répartition selon leur degré de rejet de l'idéologie économique. Ces différentes modalités de rejet se répartissent entre deux positions extrêmes. D'une part, le refus global et radical de l'idéologie économique, y compris la primauté fondamentale de l'individu sur le groupe. Tel est le cas de la *deep ecology*, l'écologie radicale ou fondamentaliste. D'autre part, non plus le rejet de l'idéologie économique, mais son acceptation plénière. Tel est le cas de «l'écologie de marché» selon l'américain G. Hardin²⁴, qui prône l'extension absolue de la régulation par le marché. Il conviendrait alors de découper la biosphère en tranches et d'en

confier la gestion à des myriades de propriétaires privés. Coter les baleines en bourse suffirait à les sauver...

On peut, me semble-t-il, dénombrer trois grandes modalités de rejet de l'idéologie économique, et partant de dépassement de la modernité. A chacune de ces possibilités correspond un scénario politique particulier. La modalité la plus radicale de rejet est prônée par la *deep ecology*, à laquelle correspond un *scénario politique* que l'on peut qualifier de *fondamentaliste*. Le projet qui anime l'écologie profonde est d'en finir avec l'humanisme moderne, c'est-à-dire avec l'affirmation selon laquelle l'humanité est la source des valeurs et la personne humaine la valeur suprême. Au lieu de quoi il conviendrait d'instituer un système de valeurs biocentrique, reconnaissant à chaque espèce un droit égal à l'existence. L'expression juridique d'un tel système de valeurs serait l'institution de droits de la nature.

Hans Jonas²⁵ récuse quant à lui de tels droits et reste ainsi, dans une certaine mesure, fidèle à la tradition humaniste. L'humanité constitue toujours pour lui l'obligation suprême; elle demeure même, quoique d'une façon circonscrite, la source de nos valeurs. Toutefois, le respect envers l'humanité ne saurait désormais être séparé de celui que nous devons à la nature. En revanche, il refuse ce qu'on pourrait appeler l'humanisme politique. Le *triangle d'or* des démocraties représentatives, pour reprendre une expression de Pierre Hassner²⁶, ne trouve nullement grâce à ses yeux. Il n'y a pas de place en effet, dans la philosophie politique de Jonas, pour le respect conjoint des trois principes suivants: celui du principe de la souveraineté populaire, qui débouche sur le suffrage universel; celui de l'Etat de droit, c'est-à-dire l'Etat où tant les gouvernants que les gouvernés sont assujettis à la loi; et enfin celui des droits de l'homme ou de l'individu. L'éthique de la responsabilité selon Jonas conduit donc à un *scénario politique autoritaire*. Telle est la seconde grande orientation doctrinale et politique de l'écologie.

La troisième possibilité est celle de l'*écologie démocratique*. Elle ne dispose pas d'un unique porte-drapeau, nombreux sont au contraire les auteurs qui s'en réclament. Quoi qu'il en soit, il importe en cette matière de dégager quelques principes clairs. L'acceptation du triangle d'or dont nous venons de faire état, jointe au refus de la double indépendance des activités économiques vis-à-vis de la nature et de la société, constituent le cadre de l'écologie démocratique. La difficulté inhérente à cette orientation de pensée est de parvenir à une critique sans complaisance des aspects les plus délétères des sociétés industrielles, sans pour autant rejeter ce dont elles sont foncièrement solidaires, à savoir les droits de l'individu et les institutions démocratiques²⁷.

Qu'en est-il de la *deep ecology* aujourd'hui ? Sur le plan militant, les choses ne me semblent pas avoir changé depuis 1992. Les thèses radicales semblent en revanche gagner du terrain auprès des philosophes environnementalistes nord-américains. Plus importante encore est peut-être la percée partielle de la *deep ecology* dans le domaine du droit positif, constatée par exemple par Olivier Godard²⁸ : des exigences portées par certains textes, par exemple celle du dommage zéro ou le retour des sols à leur état préindustriel, ne paraissent pas en effet étrangères au radicalisme naturaliste de la *deep ecology* et à sa volonté d'ériger les normes naturelles en normes sociales. A l'opposé, la percée récente de l'écologie industrielle, qui porte avec elle le dépassement de l'opposition droits de la nature/droits de l'homme, est plutôt rassurante²⁹.

Notes

1. Louis Dumont, *Homo aequalis I, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1985 et *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1983.
2. Une première version de ce texte a été publiée, sous une forme différente, dans une livraison spéciale de la *Revue forestière française*, XLVIII, 1996, n° spécial sur la gestion durable des forêts tempérées.
3. Adam Smith, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, PUF, 1995, (édition de Paulette Taieb).
4. Du grec *holon*, le tout.
5. Economie vient d'*oikos-nomos*, la loi du foyer.
6. Jacques Le Goff, *Pour un autre Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1977, p. 125.
7. Saint-Simon, *Du Système industriel*, Paris, A. Renouard, 1821, (voir p. 75 et s. le plaidoyer pour le fait de confier la gestion de la France aux « industriels »).
8. Remarquons-le au passage, le nazisme lui-même n'est pas sorti du cercle tracé par l'identification de l'individu et du producteur.
9. Cité par R. Passet dans *L'Economie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, p. 41, ouvrage sur lequel je prends ici appui. Remarquons qu'avant le XX^e siècle, et plus encore à la charnière des XVIII^e et XIX^e, les prélèvements sur la biosphère restent modestes.
10. J. M. Hartwick, « Intergenerational Equity and the Investing of Rents from Exhaustible Resources », *The American Economic Review*, vol. 67, n° 5, Nashville, Dec. 1977, p. 972 et R. M. Solow, « The Economics of Resources or the Resources of Economics », *The American Economic Review*, vol. 64, n° 2, Nashville, May 1977, p. 11.
11. Cf. Jean-Paul Maréchal, « Le développement durable dans la pensée néo-classique », in Ivo Rens et Joel Jakubec, Ed., *Le Droit international face à l'éthique et à la politique de l'environnement*, Genève, Georg, coll. SEBES, 1996, pp. 223-230.
12. Cf. communication de Cédric Philibert, colloque de Fontevraud (septembre 1996) : « Maîtrise du long terme et démocratie : quel environnement pour le XXI^e siècle ? »
13. L. White, *Medieval Technology and Social Change*, London, Oxford University Press, 1962, p. 134.
14. Hobbes, *Léviathan*, Paris, Sirey, 1983, p. 177.
15. Locke, *Traité du gouvernement civil*, chap. 4, § 27, Paris, GF Flammarion, 1984, p. 195.
16. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Seuil, 1964, p. 530.
17. Le chômage est cependant un phénomène trop complexe pour découler simplement du progrès technologique ; voir par exemple à ce sujet le rapport publié par l'OCDE, *Technologie, productivité et création d'emplois*. Vol. 1, Synthèse et conclusions, 1996.
18. Je reprends ici la définition de J. M. Keynes, in *Essais sur la monnaie et l'économie*, Paris, Payot, 1971, p. 133.

19. S. Frontier et D. Pichod-Viale, *Ecosystèmes. Structure, fonctionnement, évolution*, Paris, Masson, 1993, p. 215.
20. Cf. R. Passet, *L'Economie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, pp. 40-58 et 218-237.
21. Nicholas Georgescu-Roegen, *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, 1971, p. 292.
22. Nicholas Georgescu-Roegen, *op. cit.*, p. 304 et plus généralement pp. 292-306. Pour une autre conception de la bioéconomie, voir R. Passet, «Le regard de la destruction créatrice», *Revue Internationale de Systémique*, Dunod, vol. 8, n^{os} 4-5, 1994, pp. 337-344.
23. Référence à des travaux non publiés.
24. Garrett Hardin, «The Tragedy of the Commons», *Managing the Commons*, G. Hardin and J. Baden (eds), San Francisco, W. H. Freeman and Company, 1977, pp. 16-30.
25. Hans Jonas, *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, 1990.
26. Pierre Hassner, cité par Olivier Mongin dans *Face au scepticisme. Les mutations du paysage intellectuel*, Paris, Hachette Littératures, col. Pluriel, 1998, note 20 p. 26.
27. Pour un exposé plus détaillé de ces trois scénarios, cf. D. Bourg, *Les Scénarios de l'écologie*, Paris, Hachette, 1996.
28. Olivier Godard, «De l'usage du principe de précaution en univers controversé», *Futuribles*, février-mars 1999, n^{os} 239-240, pp. 37-60.
29. Cf. Dominique Bourg, «Le recul de la nature», *Sciences et Avenir*, Hors série, oct. 1998, et plus généralement, voir Dominique Bourg, *Planète sous contrôle*, entretien avec Ph. Petit, Paris, Textuel, 1998.

De la diversité des modes d'engagement des personnes dans la nébuleuse écologique : tentative de réduction

André Micoud

La présente contribution a pour objet l'examen du problème que pose la diversité des formes d'engagement dans ce que l'on a choisi de dénommer, par provision, la « nébuleuse » écologique. Son terrain sera limité à la France, même si, ça et là, on se permettra éventuellement de faire quelques incursions dans d'autres pays du Nord, tant il est vrai que, dans ce domaine tout particulièrement, les frontières entre les Etats sont des limites peu pertinentes. L'exposé s'appuiera non seulement sur les nombreux travaux qui ont déjà exploré des parties de cette nébuleuse, telles que les partis politiques écologistes, les associations, les mouvements d'idées, les réseaux scientifiques, les filiations administratives, etc.¹, mais, plus spécifiquement, il s'adossera surtout à une quinzaine de travaux empiriques toujours en cours que nous avons la tâche de coordonner sur le territoire français, pour le compte du Ministère de l'Environnement, et qui concerne – tel est le titre officiel de ce programme – la connaissance du « fonctionnement et du dynamisme des associations de protection de la nature et de défense de l'environnement »².

Par delà la présentation de cet arrière-plan empirique, cet article poursuit également un autre objectif, de facture plus théorique celle-là, et qui consiste dans une tentative de compréhension en profondeur de cette diversité qui, notoirement, donne tant de mal aux sociologues³. L'équipe du CNRS à laquelle nous appartenons et où nous travaillons, s'est précisément donné comme programme de recherche depuis une dizaine d'années, l'analyse des changements des formes d'actions collectives pour la défense des causes publiques. Elle a

d'ailleurs organisé plusieurs colloques autour de cette question ; le titre du dernier est on ne peut plus explicite : *Engagements publics et exposition de la personne*⁴.

Mais nous avons choisi de construire cette contribution à partir de l'examen attentif de la situation concrète qui est la nôtre ici même, c'est-à-dire dans ce colloque qui, pour organiser les échanges que nous allons avoir, les pré-conditionne en quelque sorte, à notre avis, d'une manière très particulière. Si l'on a dit à de nombreuses reprises que la spécificité et la difficulté du travail du sociologue résidaient dans le fait qu'il était inclus dans l'objet qu'il se proposait de connaître, à savoir sa propre société, il n'est malheureusement pas certain qu'on en ait toujours tiré toutes les conséquences logiques. Tel est pourtant le défi que nous voudrions essayer de relever. On voudra donc bien n'y voir ni forfanterie, ni, surtout, quelque manière de faire qui serait gratuite. Il y va au contraire, telle est du moins notre conviction, d'une affaire de la plus haute importance : analyser ce qu'est une énonciation à partir de l'analyse de la construction du cadre qui la rend possible.

Ainsi, notre exposé sera structuré de la façon suivante. Une première partie sera consacrée à l'examen de la situation qui est la nôtre, dans ce colloque donc. Elle débouchera, dans une deuxième partie, sur la proposition suivante : la diversité des engagements, telle qu'on peut la constater sur le terrain, n'est pas substantielle mais tient essentiellement dans l'impossibilité pour les catégories sociologiques en vigueur à saisir le caractère inédit de la protestation écologiste. Viendra alors le moment, dans une troisième partie, d'essayer de rendre compte des raisons de cette impossibilité qui pourra nous révéler, du même coup les propriétés spécifiques de l'engagement écologiste ; ceci se fera en examinant à quel univers symbolico-dogmatique les catégories sociologiques classiques continuent à se référer, et, plus particulièrement, par quelles représentations de la connaissance et de l'histoire, elles sont toujours informées. Il va de soi que, étant donné que ces catégories sociologiques classiques font maintenant partie du vocabulaire commun, les écologistes eux-mêmes les reprennent le plus souvent à leur compte, ce qui, à notre avis, ne peut qu'accentuer le brouillage dans l'analyse de la situation...

Les formes concrètes du cadre : invitation à une distanciation première

Deux traits spécifient l'organisation concrète de ce colloque d'une manière très singulière. Le premier concerne *les titres* au nom desquels les différents intervenants sont invités à prendre la parole. Le second concerne *le titre* sous l'égide duquel ces propos sont appelés à s'échanger. Nous sommes fortement enclins à penser que ces deux traits ne sont pas indépendants l'un de l'autre. Davantage même, qu'ils sont fortement articulés l'un à l'autre par une secrète connivence qu'il nous semble capital de parvenir à mettre au jour. Pour accomplir ce programme d'élucidation, prenons d'abord ces deux traits l'un après l'autre.

Un colloque qui réunit des universitaires et des militants

Il est pour le moins inhabituel, même si ce n'est pas complètement inédit, qu'un colloque soit organisé sous la double égide d'universitaires et de militants. Les autres cas que nous avons pu connaître de rencontres qui rassemblaient des chercheurs et des militants étaient des colloques d'historiens ou de sociologues qui invitaient des militants à livrer le témoignage de leurs engagements passés. Tel n'est pas le cas ici où les uns et les autres sont invités à échanger entre eux en tant que *contemporains*⁵. Notre premier mouvement, après celui provoqué par la surprise, fut donc de nous interroger sur la raison de cette originalité. Ce qui nous ramena aussitôt à cette expérience que nous racontait récemment une collègue française amenée à travailler sur les mouvements écologistes en Angleterre ; là-bas, à tout chercheur en sciences sociales qui veut discuter avec des militants écologistes radicaux pour recueillir et analyser les formes de leur engagement, il est d'abord demandé de répondre à la question « *academic or activist?* », c'est-à-dire d'indiquer à quel titre il est là, avant de pouvoir espérer toute coopération de la part de ses interlocuteurs⁶. Outre-Manche donc, tel est du moins ce que l'on est en droit de déduire d'une telle question, il n'est pas possible d'être des deux côtés à la fois. A contrario, le présent colloque, du fait de son double sceau, atteste qu'ici cela est possible. A moins qu'il ne faille interpréter la situation de ce côté-ci du Channel comme celle d'une moindre radicalité ? Et donc, comme déjà une réponse au point d'interrogation qui termine le titre : le fait même qu'universitaires et militants puissent

être réunis dirait, en ce sens, que nous sommes bel et bien dans la « banalisation ». Ce qui nous amène donc à examiner dès maintenant le deuxième trait singulier de la situation.

Une question posée en termes d'alternative entre « rupture » ou « banalisation »

Si, comme on vient de le dire, la situation concrète atteste de la « banalisation » effective des thèmes de l'écologie, alors pourquoi lui avoir donné un titre plaçant les débats sous l'égide d'une telle alternative quand celle-ci est déjà résolue ? Pourquoi, autrement dit, continuer à parler de « rupture » ? Nous avons notre petite idée là dessus qui s'adosse, dans le cas précis, à ce mot « d'égide » que l'on comprendra mieux quand on l'aura traduit du grec en français : « bouclier protecteur ». Selon cette interprétation donc, la dite alternative, entre la rupture et la banalisation, sous l'égide de laquelle les débats vont devoir se passer, est un bouclier protecteur. Ou encore, le titre de cette rencontre, qui comme tout titre désigne par avance un contenu à venir, est un titre qui est là pour protéger. De quoi – il est temps maintenant de se poser la question – les protagonistes ont-ils donc peur qu'il leur faille à ce point se protéger ? Il faut, pour répondre à cette question, s'attacher à mettre à jour l'articulation secrète qui réunit ces deux traits singuliers, articulation secrète qui va constituer à proprement parler la scène des débats possibles.

Une scène organisée pour interdire de répondre à la question posée

Ce dont les uns et les autres ont peur, c'est-à-dire autant les universitaires en tant que tels que les militants en tant que tels, c'est d'être rendus indiscernables. Il faudrait qu'ici, en France, on puisse faire *comme si* on était encore en Angleterre. Au lieu donc que, comme le titre le laisse accroire, ce soit de savoir si, à propos de la contestation écologiste, on est toujours dans la rupture ou déjà dans la banalisation, la vraie question n'est pas là. Elle est bien plutôt celle de savoir s'il sera possible de maintenir la distinction entre d'un côté le savoir distancié et objectif des universitaires et, de l'autre, l'action engagée des militants. Or, si d'aventure il fallait répondre non à cette question, c'est-à-dire s'il fallait en arriver à admettre que l'opposition canonique entre la connaissance scientifique d'un côté et l'action politique de l'autre

n'avait plus lieu d'être, cela ne pourrait que ramener à la mémoire de tous de bien fâcheux antécédents. On veut parler ici bien évidemment, mais qui le sera encore plus quand on l'aura nommé, du marxisme en tant qu'idéologie soit, de la « science totale ».

Assurément, les uns et les autres, nous avons bien reniflé ce qui, sous les mots de rupture et de banalisation se laissait encore entendre d'un vocabulaire d'hier : la « récupération ». Vocabulaire qui, par delà tel ou tel mot daté, entraîne avec lui non seulement toute une problématique du pur et de l'impur, du véritable et du falsifié et autres anathèmes moraux, mais qui, bien plus profondément, commande à une représentation très spécifique du temps historico-politique, avec ces « avant-gardes » et sa « réaction ».

Or, et l'on voudrait par là en finir provisoirement avec la dite analyse de la situation, il est pour le moins curieux que, dans cette problématique historiciste qui parle en terme de rupture ou de banalisation, l'écologisme se trouve, en même temps, être désigné comme un mythe. Quoi qu'il en soit des précautions qui, dans le texte d'annonce de ce colloque, assortissent l'emploi d'un tel mot en le rapportant à la catégorie générique du récit, on sait assez que dans la tradition occidentale qui vient des Grecs, non seulement le terme de *mythos* s'oppose à celui de *logos* sur le plan de la raison, mais que l'un et l'autre engagent à deux manières radicalement différentes de penser la temporalité. Dans le temps mythique, il est strictement impossible que se pose la question, de nature historiciste, entre « rupture ou banalisation ». Cette double opposition, parce qu'elle signe en quelque sorte l'équation de la modernité, indique assez la position paradoxale occupée par le discours écologiste. Il est possible à présent d'entamer la deuxième partie de cet exposé, qui aura pour tâche essentielle de trouver les moyens d'élucider ce paradoxe. Ce qui se fera en passant outre à la peur de l'indistinction que l'on vient de signaler.

La posture écologiste comme protestation et comme énonciation

En effet, cette posture ne peut être protestataire qu'à la mesure de sa capacité à poser comme socialement vraisemblable le cadre où une telle énonciation peut prendre place.

Avant toutefois que d'accomplir ce programme, il est peut-être temps de tenir compte de l'impatience des lecteurs qui peuvent légitimement se demander quand va être abordé le thème annoncé de la

diversité des formes d'engagement dans le domaine écologiste. Comme annoncé dans notre titre, nous voudrions montrer effectivement maintenant comment cette diversité peut être résorbée – et du même coup être comprise en profondeur. Nous le ferons avec la figure spécifique de *l'expert-militant*. Cette figure propose de réunir ce que la peur de leur indistinction voulait maintenir séparé, l'universitaire et le militant. Elle nous permettra ensuite d'exposer l'autre proposition qui y est associée : le mouvement écologiste est à comprendre comme un travail d'énonciation.

La figure de l'expert-militant

Au cœur – et à l'origine – du dispositif qui devait donner lieu au déploiement de la « nébuleuse » écologico-environnementale, nous pensons qu'il convient de placer une figure singulière que nous proposons d'appeler celle de l'expert-militant. Bien entendu, un tel emploi de notre part est fait en pleine connaissance de cause du caractère proprement oxymoronique⁷ de cette expression qui tient ensemble et articule deux opposés : d'une part la distance scientifique objective ainsi que la neutralité axiologique⁸ associée qui sont commandées à l'expert, et d'autre part l'engagement et l'implication demandés au militant.

C'est qu'il nous semble en effet que l'expert-militant est la figure incarnée de l'ambivalence vis-à-vis de la science en tant que celle-ci pourrait bien être constitutive du mouvement contre-culturel né dans les pays développés au cours des années soixante et dont la mouvance écologico-environnementaliste est la concrétisation actuelle. Certes, on pourra dire qu'une telle ambivalence vis-à-vis de la science n'est pas si récente. Déjà les thèmes de « l'autogestion » ou de la « reconnaissance des compétences » tels que mis en avant par certains petits partis politiques de gauche de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix peuvent être considérés comme en ayant été des occurrences préfiguratrices. Mais celles-là n'étaient-elles sans doute que des actualisations d'une articulation précédente inhérente à la culture socialiste : quand la connaissance des mécanismes sociaux était réputée indispensable à l'action pour leur transformation émancipatrice⁹. Davantage même, et beaucoup plus radicalement, ne pourrait-on pas soutenir qu'une telle ambivalence se situe au cœur même du projet de la Modernité ? N'est-ce pas cette Modernité, illuminée et révolutionnaire, qui soutient en effet à la fois l'inéluctabilité scientifique du cours de l'Histoire vers la fin du capitalisme en tant que ce

cours est mu par les lois économiques et, en même temps, la nécessité de s'engager pour son advenue ? Et qui donc, sous les termes du savant et du politique, des Lumières et de la Révolution, articule ainsi dès son origine le scientifique et le militant ?

Revenons aux années soixante ; si l'expression de *contre-culture* a un sens, c'est de critiquer le plus radicalement possible les bases culturelles du monde socio-politique industriel occidental moderne¹⁰ quand, bien entendu, cela ne pouvait se faire autrement qu'en s'appuyant sur ces mêmes bases, et nonobstant le fait que d'aucuns aient pu vouloir aller chercher d'autres bases dans d'autres civilisations. Comment une telle contradiction a-t-elle pu être dépassée ?

Notre hypothèse consiste à dire que l'écologisme est une contre-culture au sens propre du terme, c'est-à-dire un mouvement de création d'une autre culture en *opposition dépendante* avec celle dont elle procède et qui est, celle-là, structurée autour du couple appareillé science/militantisme. En effet – et l'on voudra bien noter le paradoxe – l'écologisme est le nom d'une science que ce mouvement contre-culturel s'est donné pour signifier sa volonté de se libérer de l'asservissement qu'il imputait au développement scientifique et technique. Il est, contre la science, un appel, culturel et politique, à une « autre » science. Ainsi en effet peuvent se comprendre, c'est-à-dire être « pris ensemble », les trois significations présentes du terme « écologie » :

- 1) le *nom d'une science* certes, mais connue seulement de quelques spécialistes au moment où ce nom fait son entrée sur la scène médiatique,
- 2) le nom d'un mouvement culturel de protestation contre le *mode de vie* industriel imputé au développement scientifique et technique inconsidéré, et enfin,
- 3) le nom que se donnent de *nouvelles formations politiques* ambitionnant de faire de la politique autrement pour faire advenir une société qui connaîtrait un autre rapport au monde que celui commandé par son exploitation. Des *écologues*, des *écolos* et des *écologistes*, telles sont les trois facettes indissociablement imbriquées d'une réalité nouvelle qui, à la fois inaugure une posture « politique » radicalement inédite et qui, dans le même temps, peut bien être lue comme un accomplissement de la Modernité qu'elle prétend dépasser.

Et voilà également, soit dit en passant, d'une part, une première manière de réduire déjà la prétendue diversité de l'engagement écologiste et, d'autre part, avec ce terme d'*accomplissement*, un début de réponse à l'opposition, fallacieuse à notre avis, entre rupture et banalisation.

Bien entendu, parmi ces trois facettes, de l'écologue, de l'écolo et de l'écologiste, c'est celle de l'écolo qui est la plus originale, dont la protestation contre le *mode de vie* doit être rendue visible et attestable dans son *corps* même¹¹. Ce qui fait de sa pratique concrète en tant qu'être vivant, désirant et responsable, l'aune à laquelle seront jugées les pratiques des *academics* comme des *activists*. Voilà pourquoi sans doute, alors même que nous avons proposé un tout autre titre à cette communication, celui qui figure sur le programme est une liste : «communautarisme, coopératives, associations, engagement personnel, pratiques bio, Nimby», qui condense et exemplifie en quelque sorte ce type très singulier de pratiques... alternatives, en tant qu'elles mettent en jeu le corps des sujets, et non pas seulement leurs savoirs même «mis au service», ni leurs engagements «intellectuels» pour une cause.

Celui que nous appelons donc *l'écolo*, défini par son engagement corporel et vital pour une cause, vient ainsi s'interposer au cœur même de l'oxymore de l'expert-militant; manière de dire à la fois qu'il y trouve sa place et qu'il subvertit l'ordre contradictoire qui la lui ménage¹². Il n'est peut-être pas inutile de préciser à nouveau le sens de cette dernière proposition.

Commençons par cette figure de l'expert-militant: elle est faite pour porter à leur comble les deux figures opposées tant de l'action que de l'inaction telles qu'elles s'incarnent fictivement dans les figures canoniques à la fois du savant et du politique.

En effet, en tant qu'il est voué à la connaissance pure, le savant réalise le comble de l'inaction, tandis qu'à cause des applications qui vont pouvoir être engendrées par cette connaissance désintéressée, il est le père de toutes les actions possibles.

Quant au politique, c'est bien son ignorance qui est le meilleur gage de sa possibilité d'agir, au sens où trop de savoir empêcherait de décider; mais cette même ignorance oblige à dire qu'il n'a que l'illusion d'agir puisqu'aussi bien l'essentiel est déjà décidé en dehors de lui par les experts qui, loin de seulement lui «préparer la décision» comme ils disent, la lui formatent de telle manière qu'il n'a plus qu'à s'exécuter¹³.

On sait, bien sûr, ce que cette représentation de l'activité savante exige: de faire du savant quelqu'un qui ne *fait* rien d'autre que penser. Et l'on voit ainsi en quoi une sociologie des sciences qui a concentré tous ses efforts à objectiver la «science telle qu'elle se fait»¹⁴ est contemporaine de la critique de ce modèle idéal du «savant moderne» irresponsable à la mesure de ce qu'il n'a pas de mains.

Ce qui est donc fondamentalement et volontairement remis en cause par cette figure, c'est cette fiction constitutive du partage des

rôles dans la Modernité et qui veut que le savant ne doive pas agir dans le politique et le politique ne doive pas agir dans le savoir. Comme si connaître se pouvait sans agir, et donc sans agir socialement pour pouvoir connaître, et comme si agir se pouvait sans connaître, et donc sans utiliser la science, pour pouvoir agir.

Dans ce sens, le militantisme «écolo» est, à proprement parler, celui qui s'oppose par l'engagement de son corps, jusqu'au sacrifice de sa vie, à cette opposition même entre les postures du savant et du politique en tant que l'une comme l'autre ne sont des positions d'énonciation qu'à la mesure du fait qu'elles n'ont pas de corps. Il est de ce fait très proche de ce «personnage» décrit par Monique Colomb qui «met son corps à la disposition d'un drame écrit par d'autres»¹⁵ puisque, aussi bien, il est celui dont le corps et les actes parlent pour lui.

Tout se passe donc comme si le projet de la libération de l'humanité par la science, projet consubstantiel au thème du progrès moderne, quand il s'accomplissait, avec «l'écologie» donc, ne pouvait plus se faire dans l'ordre «scientifico-politique» qui est celui où il a pris naissance. Au contraire, en pointant les effets néfastes de cet ordre sur cela qu'il avait posé hors de lui pour se constituer lui-même, à savoir la nature vivante et le mode de vie des hommes, il le contestait radicalement pour avoir négligé ce dehors, et, ce faisant, s'instituait du même coup comme position neutre permettant à nouveau d'articuler, *dans le corps naturel des hommes*, le savoir et l'action, pour la libération de l'humanité... laquelle, du coup, se trouve objectivée comme *espèce*¹⁶. Autrement dit l'écologisme, compris comme l'ensemble du mouvement dans les trois dimensions imbriquées que l'on vient de dire, serait à lire comme une réintégration du monde de la matière vivante, physico-physiologique, dans le questionnement politique. D'où, non seulement le critère déterminant que l'on vient de voir de l'engagement des corps vivants dans cette énonciation mais, aussi, le caractère de plus en plus déterminant de la connaissance globale de ce monde-là, qui, de s'appeler biosphère, est donc plutôt physiologique que physique, dans le débat politique; et non plus seulement la connaissance du seul monde socio-économique¹⁷.

Du coup, le bon militant écologique ne peut être que celui qui possède un savoir sur ce monde-là, ce qui est le cas la plupart du temps comme le montrent toutes les études sociographiques: *exit* le militant ignare. Mais, parce qu'il doit être militant, ce bon connaisseur-là, ce bon «expert des choses naturelles», ne peut être que celui qui s'implique socialement et politiquement pour faire reconnaître la cause qu'il défend: *exit* le scientifique académique. Ainsi, nous semble-t-il, avec l'écologisme serait en train de se mettre en place une forme

inédite d'engagement public obligeant non seulement à reconsidérer la coupure ordinairement établie entre le savoir et le politique, mais aussi et surtout, de place en place, à reconsidérer également la coupure entre le monde politique et scientifique d'une part et celui de la « simple vie » dans la société civile d'autre part. Ainsi, et à la différence du *social scientist* engagé, l'expert-militant est celui qui, fort du savoir d'expert qu'il a pu acquérir sur les choses du monde, non seulement doit se faire un devoir militant d'y sensibiliser ceux qui sont tenus à l'écart de cette connaissance, mais doit encore signifier publiquement dans son comportement vital qu'il a, à proprement parler, incorporé ce savoir. C'est aussi accessoirement celui qui, fort du soutien que peut lui apporter une opinion tout à la fois éclairée par son savoir et édifiée par son exemple exceptionnel, peut accéder par là à des postes de responsabilité d'où il pourra faire valoir son savoir pour infléchir les décisions. On aurait là une nouvelle forme d'engagement pour une cause publique bien adaptée aux titulaires d'un niveau « bac + 5 » dans les spécialités scientifiques.

Mais il y a encore une autre manière d'entendre cette figure de l'expert-militant, non contradictoire d'ailleurs avec la première. Et c'est celle qui revient à considérer que le meilleur militant écologiste est celui qui excelle non pas seulement dans la connaissance du milieu naturel, mais bel et bien dans celle du milieu *social* écologico-environnementaliste. Or cela ne se peut qu'à concurrence de sa longue fréquentation de celui-ci, ce qui revient à en faire un expert socio-politique. Ce qui veut dire en passant que jamais le scientifique sociologue ne pourra prétendre mieux connaître ce milieu que celui-ci sauf à être à son tour un grand militant écologiste, c'est-à-dire à ne plus correspondre au modèle auquel la science sociologique objectiviste et dite désintéressée l'oblige de se conformer¹⁸. Être à la fois *academic* et *activist*, en étant toutefois ni l'un ni l'autre. Il nous faut montrer maintenant que ce paradoxe du tiers inclus peut se résoudre dans la problématique de l'énonciation.

L'énonciation écologiste comme institution de la réalité

Il est possible de caractériser d'une façon très globale la contestation écologiste comme étant la construction d'une « position d'énonciation » soit, autrement dit, d'un nouveau sujet. En deux mots, le travail symbolique dont il s'agit dans ce qu'on appelle l'énonciation ne consiste pas du tout à *énoncer* quelque chose de nouveau ou de plus vrai à propos d'un monde qui lui, serait inchangé, toujours posé comme extérieur au

savoir social qui s'en saisit, selon la problématique de la « prise de conscience », mais il s'agit véritablement de l'invention d'une manière radicalement nouvelle de le dire, d'inventer une forme inédite « d'énonciation » donc qui, dans le même temps, fait être une nouvelle conscience de soi. L'énonciation est cet acte de langage qui fait être en même temps le monde-objet par rapport auquel émerge un nouveau sujet énonciateur. Cette manière nouvelle de parler est incomparable avec l'ancienne parce que venant la « subvertir » au sens propre du mot, d'interprétation retournante, par en dessous qui, à proprement parler, *fait être* le nouveau monde dont elle parle. Et ainsi, quand le monde se met à parler comme les écologistes, cela ne veut pas dire qu'ils ont été récupérés, cela veut dire simplement que le monde est en train de devenir ce qu'ils annonçaient qu'il était en train de devenir et qu'ils voulaient qu'il devienne.

Mais on entend déjà d'ici les protestations courroucées de certains à se voir ainsi ramenés à la figure de « poissons-pilotes », ou d'autres, depuis d'autres positions, nous reprocher de confondre la sociologie scientifique et la prophétie ; il nous faudra donc bien sûr rentrer plus avant dans l'analyse de ce que nous appelons ce travail symbolique. Celui-ci ne vise à rien moins qu'à construire une nouvelle façon, non pas seulement de se représenter le monde mais véritablement d'être au monde, avec de nouveaux instruments d'objectivation, et aussi de nouvelles catégorisations des choses et des êtres, et donc de nouvelles valeurs, de nouveaux référents... et de nouvelles places, en bref une nouvelle *cosmologie*, pour la rendre adéquate à ce qu'il est en train de devenir... et aussi avec l'expérience nouvelle que, de plus en plus nombreux, nous en avons.

Nous le ferons en proposant de diviser analytiquement ce travail symbolique en trois sous-ensembles : un travail de figuration, qui produit des images et des figures pour rendre le nouveau monde imaginable et vraisemblable, sur le mode de la croyance ; un travail de problématisation, qui construit des concepts et des théories pour rendre ce nouveau monde compréhensible rationnellement, et donc gérable ; un travail d'authentification enfin, qui produit des catégories pour le construire dans des cadres juridico-institutionnels qui le rendent gouvernable. Une telle « division du travail », bien entendu, ne se retrouve jamais aussi pure dans la réalité sociale. Il n'empêche qu'elle peut assez bien servir à caractériser les polarités que l'on peut constater dans les formes d'engagement des personnes militant pour la cause écologiste ; et surtout, déboucher sur des spécifications autrement plus complexes que la seule polarité, militante celle-là, au sens traditionnel du terme, entre les « purs » et les « vendus » ou « récupérés ».

Mais surtout, cette division théorique du travail symbolique nous permet de retrouver, et les trois sens du mot «écologie», et les trois formes d'engagement que nous avons distinguées: les «écolos babacool, bouffe bio», soit l'écologie comme mouvement culturel esthético-religieux, les «écologues scientifiques», soit l'écologie comme discipline scientifique ou «plus scientifique que moi tu meurs», enfin les «écologistes politiques», soit l'écologie comme discours global sur la société globale. Par delà ce découpage, chacune de ces «spécialisations», dès lors qu'elle dépasse le seul discours, engage à des pratiques relativement différentes.

La «figuration», premier sous-ensemble, sera élaborée par la pédagogie, l'éducation, les médias, l'édition, les conférences... Elle peut prendre des extensions culturalo-spirituelles très grandes, aux limites de la religion quand on y inclura des pratiques quasi rituelles de purification, etc¹⁹.

La *problématisation*, deuxième sous-ensemble, sera effectuée par la recherche théorique ou appliquée, l'expertise scientifique, les études... Elle peut inclure jusqu'au développement actuel du marché des études environnementales, ou celui du marketing vert, des recherches en génie écologique ou en biotechnologies économisant de l'énergie, etc.

L'*authentification* enfin sera réalisée par les activités juridico-politiques, les sit-in, le lobbying pour faire changer les lois... Ce qui inclut bien sûr l'action politique partisane proprement dite, laquelle va sans arrêt s'appuyer sur l'activité des deux autres sous-ensembles, lesquels à leur tour vont aussi chercher de ce côté-là des appuis à leurs actions. Où l'on voit donc, pour finir, que ce qui avait dû être séparé pour l'analyse est en fait étroitement imbriqué dans la réalité et qu'ainsi, d'une certaine manière, nous pensons avoir répondu à cette question de la diversité qui faisait problème au début²⁰.

Pour faire une nouvelle cosmologie en effet, on ne voit pas bien comment le faire autrement qu'en engageant la totalité de l'être humain, à la fois comme être vivant sensible, réagissant par ses instincts et dans ses affects, comme être rationnel, capable de suivre un raisonnement logique, et comme être politique, vivant en société avec ses semblables. On ne voit pas très précisément ce que le fait de qualifier cette globalité du terme de «mythique» peut apporter de plus pour la clarté du débat.

Et pourtant, diront encore certains, qu'avez-vous fait de la «différence» écologiste ? De cette prétention à faire tout «autrement», à être «alternatif» en tout ? De tous ceux qui continuent à dire qu'il faut accorder sa vie avec son discours, vivre sainement, faire de la politique autrement, être ni de droite ni de gauche, être pacifiste, libertaire, communautaire, féministe, crudivore... ? Nous pensons pourtant avoir

déjà répondu à ceux-là. Il faudrait sans doute, pour essayer de les convaincre encore, si tant est que cela soit possible, faire retour à ce par quoi nous commençons cet exposé, à savoir le changement des catégories de la descriptibilité du monde, qui ne peut plus être réduit au seul monde « socio-éco » tel que cela nous semble être en jeu avec la « crise écologiste ». Il faudrait sans doute aussi que l'on explicite ce que l'on n'a fait que pointer par un mot du titre proposé pour cette communication : la personne. La « protestation pour la nature vivante » par quoi on pourrait caractériser la mouvance écologiste, serait indissociable d'une « énonciation d'un nouveau soi individuel » corrélative de celle d'un macrosujet : la Vie. Mais cela constitue à proprement parler le cœur même de notre troisième partie, celle dans laquelle nous voudrions soutenir maintenant que ce qu'on appelle la crise écologique peut être interprétée d'abord et avant tout comme le symptôme d'un changement fondamental : celui de notre rapport au temps en tant que ce changement est exigé par cela même qui nous arrive, à savoir la possibilité, maintenant à portée de main, de la gestion du vivant.

Nouvelle articulation connaissance-action et nouveau rapport au temps

Pourquoi, avant de traiter la question du rapport au temps, faut-il d'abord aborder celle des rapports entre connaissance et action ? Parce que le mot d'écologie y invite expressément et que l'on veut prendre cette invitation très au sérieux ; en effet, c'est de la connaissance de la vie qu'il va s'agir. Or, « l'être vivant a ceci de particulier, comparative-ment aux objets inanimés, que c'est lui-même et non l'observateur qui *décide* de ce qui lui appartient et de ce qui ne lui appartient pas. La discrimination du vivant et de l'inanimé est le fait de l'être vivant avant d'être l'affaire du biologiste »²¹ ou de l'écologiste. En même temps que la posture de l'(ob)servateur, c'est donc la possibilité même d'une (ob)jectivation qui est mise en cause.

Quelle représentation de la connaissance est-elle en cause ?

Nous avons dit, en commençant, que la spécificité et la difficulté du travail du sociologue tenaient au fait qu'il appartenait à la société qu'il se donnait pour tâche de comprendre. Voilà le pont aux ânes qu'on

enseigne en première année de sociologie : comment objectiver – c'est-à-dire poser devant soi – cela même dont on est constitué ? Mais a-t-on bien mesuré qu'une telle phrase n'a de sens que pour autant qu'on feint d'oublier que le sociologue comme tel, c'est-à-dire la position d'énonciation qui est la sienne, ne peut se tenir que pour autant qu'on ait accepté au préalable que ce sur quoi il prétend avoir un énoncé spécifique, à savoir la société, est quelque chose qui existe comme telle ? Et si au contraire et autrement dit, rompant avec cette position substantialiste, on posait que, au lieu que la société soit une chose en soi, toujours déjà là, ce n'était jamais que ce qui était en train de *devenir ainsi*, du fait de la « question sociale » liée à la socialisation accompagnant le double mouvement d'industrialisation et de constitution des Etats-nations des XVIII^e et XIX^e siècles, et du fait aussi des doctrines socialistes qui allaient avec cette expérience nouvelle ? La « société » donc, dans cette nouvelle manière de voir, devient alors ce qui était « en train d'avoir lieu » – à savoir la constitution, sous ce nom, des sociétés modernes – et que ceux qui se sont appelés « sociologues » se sont donné pour tâche à la fois de comprendre et d'accompagner, quand, comme on l'aura compris, ils en étaient tout autant produits que les agents nécessaires.

On sait que, pour ce faire, c'est-à-dire pour comprendre et nommer ce qui était en train de se constituer comme leur monde, les sociologues, pris qu'ils étaient eux aussi dans l'ambiance scientifique de cette période, ont cru pouvoir utiliser les méthodes et la posture que les sciences physiques et naturelles avaient mises au point, disciplines pour lesquelles le problème ne se posait pas puisque, aussi bien, elles avaient considéré, depuis leur (Re)naissance, que la nature était quelque chose d'extérieur à la conscience qui peut la connaître. Ainsi les sociologues ont-ils considéré à leur tour que la société qu'ils étudiaient pouvait l'être comme un objet, et les hommes qui les composaient être eux aussi connaissables comme des objets, dans le moment même où, effectivement cette fois, ils devenaient gérables comme des objets ; à l'époque on disait « force de travail ». Pas étonnant que depuis, ils ne cessent d'être empêtrés dans le problème qu'ils avaient cru pouvoir évacuer par les méthodes objectivantes : comment l'individu, produit de cette société comme ils ne cessent de le dire, peut-il pouvoir se penser en même temps comme extérieur à elle ?

Les tenants de la position écologiste feraient bien, à notre avis, de ne pas répéter la même erreur quand, parlant du « monde vivant », voire de la *Vie*, avec une majuscule, au lieu du « monde social », ils vont se trouver confrontés eux aussi à la question de savoir comment un observateur vivant peut prétendre connaître, comme un objet, un autre vivant ? Sauf à mythifier la *Vie* précisément, comme on peut

rétrospectivement reprocher aux sociologiques d'avoir mythifier la *Société*. On voit dans les deux cas, combien il importe, pour la perpétuation de l'humain dans l'homme, de laisser toujours ouverte la question si chère aux philosophes du «propre de l'homme».

Quelle nouvelle représentation du temps ?

La question fondamentale est la suivante : peut-on parler d'une «histoire naturelle» de l'humanité ? La conception du temps qui a pu permettre la vision moderne de l'histoire se comprendra plus aisément quand on aura rappelé à quel point elle s'est formée en *opposition dépendante* avec ce par rapport à quoi elle a voulu rompre : à savoir la tradition. Contre cette conception du temps, dite depuis «traditionnelle», et selon laquelle le cours du monde était garanti par un ordre immuable dans les cieux le dirigeant vers sa fin et vers son salut, la conception moderne est celle qui a posé, conformément à l'expérience qu'elle avait sous les yeux, que le temps historique était le résultat de l'action des hommes en société. Loin donc que d'être une positivité, l'ainsi nommé «temps historique», était une construction elle-même située et datée. Or, il se dit aujourd'hui dans certains cercles de la pensée écologique non seulement que cette conception du temps historique a fait son temps, au regard notamment des effets désastreux sur les conditions de poursuite de la vie sur la planète, et cela dans tous les régimes socio-politiques libéraux ou socialistes ; mais encore que, logiquement selon eux, il convient d'en prendre toute la mesure en énonçant que, maintenant, le nouvel acteur historique, c'est la *Vie* ! Ou autrement dit, que l'Histoire pourrait se résorber dans l'Évolution.

Après avoir dit tout le mal que nous pensions de la sclérose d'une certaine pensée sociologique, que l'on nous permette maintenant de dire tout le mal que nous pensons d'une formule aussi absurde que celle-ci. D'autant qu'il s'agit là d'une critique qu'il est à notre avis capital de mener jusqu'à son terme tant elle contient en elle, en même temps qu'une très grande force de conviction, des prémisses très inquiétantes pour notre avenir politique. Et ce sera notre conclusion.

Il est bien vrai que l'être humain est un vivant et, qu'à ce titre, il est engagé pleinement dans l'ensemble du phénomène vivant auquel il participe ; mais c'est précisément de globaliser cet ensemble sous le terme mythique de «la Vie» qui contient le plus grand danger pour ce que, par ailleurs, l'écologie ne cesse de se battre avec raison : la sauvegarde de la biodiversité. Biodiversité qui, permettez-nous d'y insister, s'effondrera sur elle-même quand, à considérer que l'humanité n'est

qu'une espèce parmi d'autres, on s'interdira logiquement de pouvoir penser ce qui fait sa différence. Ainsi serions-nous près de ce que Giorgio Agamben²², dans la suite de Michel Foucault, pronostique pour les temps à venir, le règne du biopolitique.

Les « marginaux », c'est à dire ceux qui sont en marge du Texte institutionnel, comme cela a toujours été le cas dans les sociétés historiques, sont en fait, à notre avis, dans un rapport d'étroite proximité, de contre-dépendance, avec ce qui constitue le cœur même du système contre lequel il se battent. C'est au moment même où un système est sur le point de s'effondrer, système qui ne leur laissait pas de place, qu'ils sont les plus « inspirés » pour lui souffler les mots dans lesquels il va pouvoir trouver les possibilités de se renouveler... et de devenir « durable ». Ils sont contre le système, au sens où ils ne cessent de lui renvoyer ses contradictions, mais ils le sont aussi au sens de « tout contre » quand ils lui fournissent déjà, en quelque sorte, le dessein qui commençait à lui manquer. Ainsi en a-t-il été avec la « question sociale » au moment même de l'exploitation de la force de travail quand ceux qui ont protesté contre cette exploitation l'ont fait dans les termes idéologiques de la mobilisation de la « masse des travailleurs ».

Protester en faveur de la valeur de la vie est contemporain du moment où elle devient agissable et valorisable ; où, sous la problématisation de son unité, l'unité du vivant, il devient pratiquement envisageable d'agir sur le temps du vivant en s'affranchissant des résultats de la disjonction évolutive. Les dénonciateurs/énonciateurs des nouveaux temps, à leur corps défendant autant qu'exposés, sont les inventeurs de la communauté qui vient, qui aura à faire face à d'autres dilemmes et qui aura à décider de ses autres choix.

Bibliographie

- Dominique Allan Michaud, *L'Avenir de la société alternative: les idées 1968-1990*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- J.L Bennaïm et A. Roche, *Des verts de toutes les couleurs: histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1991.
- Daniel Boy et alii, *L'écologie au pouvoir*, Presses de sc. po, Paris, 1995.
- Anne Cadoret, *Histoire et idéologie de la protection de la nature*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Florian Charvolin, *L'invention de l'environnement en France (1960-1971)*, Thèse de science politique et de socio-économie, Grenoble/Paris, 1993.
- René-Pierre Chibret, *Les associations écologiques en France et en Allemagne: une analyse culturelles de la mobilisation collective*, Thèse de science politique, Paris I, 1991.
- Monique Colomb, *L'affaire: une forme révélatrice de la pluralité des modes d'engagements militants. Les Verts et l'affaire Brière*, Thèse de sociologie, Lyon II, 1998.
- Danièle Hervieu-Léger, *Religion et écologie*, Paris, Ed. du Cerf, 1993.
- Jacques Ion, *La fin des militants ?* Paris, Ed. de l'Atelier/ ouvrière, 1997.
- M. Jollivet et N. Mathieu, *Du rural à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1989.

- Pierre Lascoumes, *L'éco-pouvoir; environnements et politiques*, Paris, Ed. La découverte, 1994.
- Bruno Maresca et alii, *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement*, Rapport de recherche pour le Ministère de l'Environnement, CREDOC (3 volumes) 1995.
- André Micoud, Ed., *Dynamisme et fonctionnement des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature*, Rapport intermédiaire, pour le Ministère de l'Environnement, 1998.
- Sylvie Ollitrault, *Action collective et construction identitaire; le cas du militantisme écologiste en France*, Thèse de science politique, Rennes I, 1996.
- François Ost, *La nature hors la loi L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte, 1995.
- Agnès Roche, *Raisons et signification de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 1980*, Thèse de science politique, EHESS, 1992.
- Guillaume Sainteny, *La constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France*, Thèse de science politique, Paris I, 1992.
- Bruno Villalba, *De l'identité des verts: essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, Thèse de science politique, Lille II, 1995.

Notes

1. Cf. la bibliographie sélective rassemblée à la fin du texte.
2. Participent à ce programme les chercheurs suivants: Baisnée O., Charvolin F., Chibret R.P., Etienne L., Fabiani J.L., Ion J., Leborgne M., Maresca B., Matagne P., Mougenot C., Ollitrault S., Raymond R., Regazzola T., Rémy E., Veitl A. Un rapport final ainsi qu'une publication collective sont à paraître en 2000.
3. Ainsi, la «tentative de réduction» annoncée dans le titre n'ira pas sans un effort de modélisation qui pourra paraître schématique. Nous utiliserons pour ce point ce que nous a apporté notre participation récente au jury de la thèse de Monique Colomb, ainsi que son article (à paraître) sur le concept de «personnage» dans l'analyse sociologique.
4. Edité sous ce même titre aux Editions de l'Aube, 1997, il fait suite à un précédent colloque, publié quant à lui en 1993 chez L'Harmattan, coll. Logiques sociales, sous le titre *Les raisons de l'action publique; entre expertise et débat*.
5. C'est d'ailleurs ce fait qui est relevé comme une singularité digne d'intérêt dans une publication récente; cf. *Politis*, du 29 octobre 1998, p. 27.
6. Propos que nous a rapportés Sylvie Ollitrault.
7. Un oxymore est une figure de style qui associe deux termes contradictoires, comme par exemple «obscur clarté», ou «paix violente».
8. Expression empruntée à Max Weber pour dire l'exigence d'impartialité du scientifique.
9. Rappelons que ce projet s'énonça originellement, dans la sociologie naissante, sous la métaphore de la «physique sociale» d'Auguste Comte. Expression à comparer avec celle, de facture rhétorique identique, «d'écologie humaine».
10. Jürgen Habermas, *La technique comme «idéologie»*, Paris, Gallimard, 1973, 211 p.
11. «Pour eux il convient de vivre, dès maintenant, dans la vie quotidienne, d'une manière conforme à ce qui doit devenir la vie sociale. On doit pouvoir, à la fois faire de la politique, et changer sa vie, préparer une transformation du monde et expérimenter de nouveaux modes de vie», Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1991, p. 7.
12. Manière de faire que, est-il besoin de le préciser, nous avons nous-mêmes voulu essayer d'exemplifier analogiquement dans celle que nous avons utilisée ici pour dire ce que nous voulions dire... inassignable à l'un des deux pôles proposés.
13. Cf. sur ce point «*Situation d'expertise et socialisation des savoirs*», Ed. Crésal, 1985.
14. Bruno Latour, *La science en action: introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Gallimard, 1993.
15. Article à paraître.
16. Un peu analogiquement, c'est après que l'ordre religieux séculier ait dit «hors de l'église pas de salut» (*extra Ecclesiam nulla salus*, Concile de Florence, 1442) que, après les guerres de religion qui s'en sont suivies, les mystiques inventeront une autre forme de salut, («la science expérimentale» de Joseph Surin, 1653) qui, plus sûrement que n'importe quoi, va ruiner l'ordre religieux temporel en introduisant l'Occident au

nouveau système symbolique de l'intériorité de la conscience seule face à Dieu. Système d'où découleront, et les cadres conceptuels de la science, en tant que «sciences humaines» d'abord, c'est-à-dire mathématiques, physique... etc., opposées à la «science divine», et ceux de la démocratie, comme ordre collectif qui ne reconnaît pas d'autre acteur de l'histoire que lui-même.

17. Si la science économique, bon gré mal gré, est en train d'essayer d'intégrer ces dimensions nouvelles dans sa réflexion, on ne peut que regretter la pusillanimité des autres sciences sociales à faire le même effort. Cf. «Sociologie, sciences politiques et environnement» in «La question de l'environnement dans les sciences sociales – éléments pour un bilan» in *La lettre du programme environnement vie et sociétés du CNRS*, n° 17, 1998, pp. 79-87.
18. Et l'auteur de ces lignes en sait quelque chose, lui qui s'est plusieurs fois attiré la méfiance de ses pairs sociologues le soupçonnant de ne faire que paraphraser le discours des écologistes auxquels il consacre ses recherches, voire parfois, d'être devenu écologiste lui-même.
19. Voir à ce sujet ce que nous avons déjà indiqué autour du thème de l'incorporation, in A. Micoud, «Contestation écologique et remobilisation religieuse», in *Religion et écologie*, D. Hervieu-Léger, Ed., Paris, Le Cerf, 1993, pp. 167-184.
20. Réalité donc aussi imbriquée qu'a pu l'être celle entre les premiers sociologues, les militants socialistes et les utopistes du XIX^e siècle tous réunis autour de la «question sociale».
21. André Pichot, *Petite phénoménologie de la connaissance*, Paris, Aubier, 1991, p. 11.
22. Giorgio Agamben, *Homo sacer, Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997.

Achevé d'imprimer sur rotative
par l'Imprimerie Darantiere à Dijon-Quetigny
en avril 2000

Dépôt légal : avril 2000
N° d'impression : 20-0525

Dans l'insouciance des Trente Glorieuses, à la fin des années soixante, la question de l'écologie a surgi, brisant l'illusion d'une croissance indéfinie. De cette irruption, on ne retient souvent que la dégradation de la nature ou les catastrophes annoncées ; or, ceux que l'on a appelés les *écologes* exigeaient bien davantage, à la fois transformer la vie personnelle et changer la société. Ils rêvaient autant d'égalité et de justice sociale que de protection de la nature. Et l'utopie qu'ils ont imaginée a réveillé des aspirations profondes, naguère anesthésiées par la langue de bois des idéologies anciennes. On peut y reconnaître l'un des « grands récits », dont les philosophes de la « postmodernité » avaient pourtant proclamé la fin. L'écologisme incarnerait alors un mythe émergent, non pas douce illusion, mais véritable système d'idées structurant et mobilisateur, *Weltanschauung* en rupture avec la société industrielle.

À l'aube du XXI^e siècle cependant, le projet écologiste n'est-il pas en voie de banalisation, recyclé par l'économie propre, intégré par les partis verts, édulcoré par les médias ? Ou bien la fraîcheur du mythe est-elle encore agissante comme en témoignent les mouvements contre l'ordre mondial ou les OGM par exemple ? Ce livre donne la parole à des chercheurs, des penseurs d'horizons divers, des acteurs de l'écologie, afin de répondre à ces questions toujours aussi urgentes pour le siècle qui s'annonce.

2-8257-0701-5



9 782825 707012

Couverture : Félix Vallotton (Lausanne 1865 – Paris 1925), *Le Mont-Blanc*, gravure sur bois. À la fois pureté alpestre, image d'une nature intacte, et point de passage, donc lieu de toutes les atteintes industrielles.